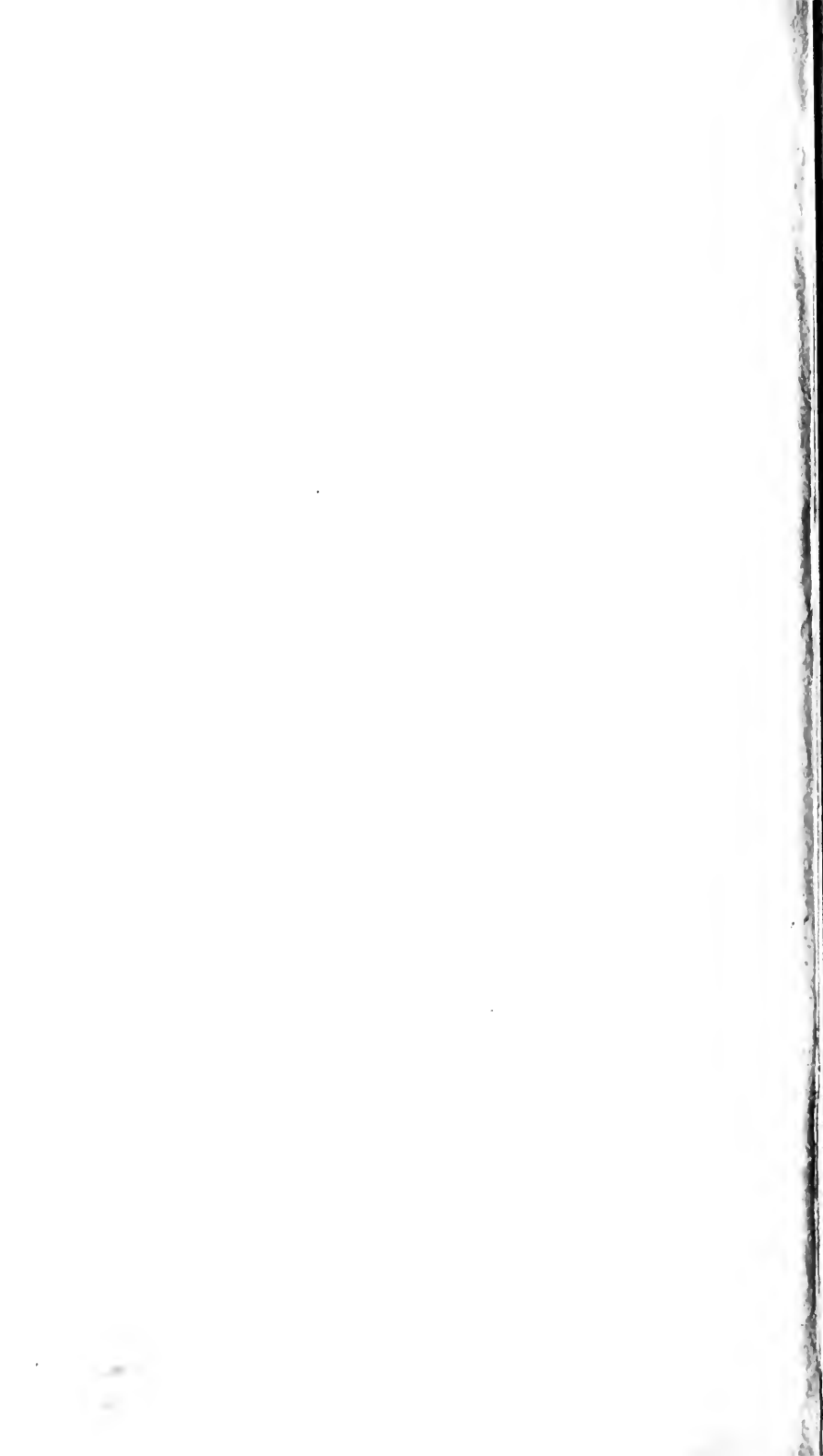


U d'of OTTAWA

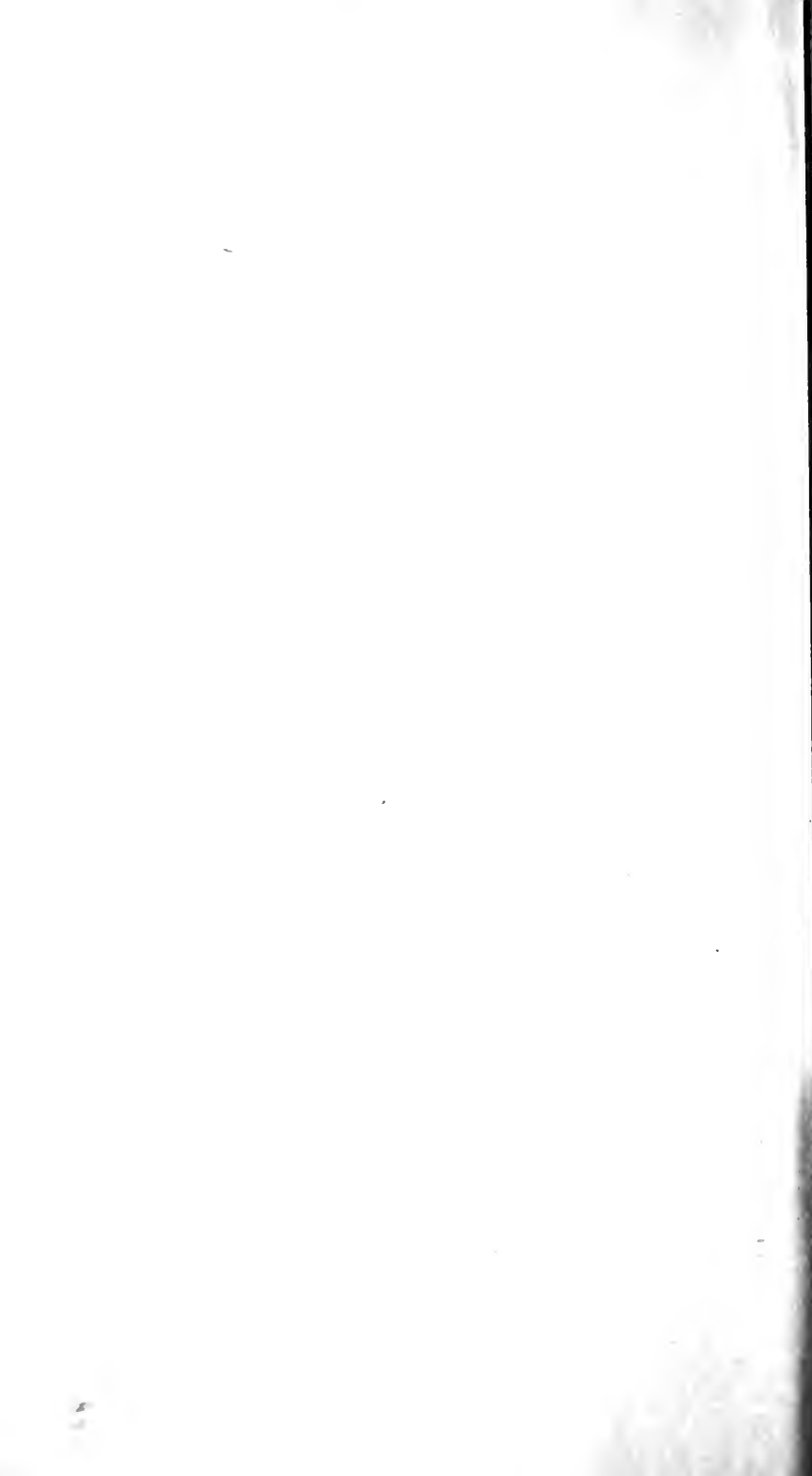


39003001232395



FEV 29 1972

Universitas
BIBLIOTHECA



CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

IV.

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

(1666 — 1695)

NOUVELLE ÉDITION REVUE SUR LES MANUSCRITS

ET AUGMENTÉE D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE LETTRES INÉDITES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

TOME QUATRIÈME

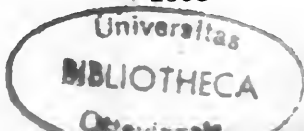
(1678 — 1679)

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—
1858



IC
130
B.9A4
1858

CORRESPONDANCE

DE BUSSY-RABUTIN

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS.

1257. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 4 janvier 1678.

Vous jugez aisément par vous-même, monsieur, combien la mort de M. le premier président nous a accablés. C'est un coup de foudre plus surprenant et plus terrible que le coup de canon qui emporta M. de Turenne. Il n'est pas étrange, après tout, qu'un homme de guerre, exposé à la batterie des ennemis, soit frappé plus tôt qu'un autre; mais qu'un homme plein de santé et qui n'est point vieux meure tout à coup d'un transport au cerveau, sans qu'on en voie aucune cause, c'est ce qui me paroît effroyable. J'avois perdu, quinze jours auparavant, une de mes amies, chez laquelle j'avois passé le mois de septembre à la campagne. C'est la présidente de Torigny (1),

(1) Mademoiselle de Verderonne, mariée à Cl. J.-A. Lambert de Torigny, président à la chambre des comptes. — Voy. sur eux Tallemaut (Historiette de madame Bretonvilliers). « La présidente, dit-il, étoit belle et sotte, mais bonne femme. » — C'est à son mari qu'appartenait le bel hôtel connu encore aujourd'hui sous le nom d'hôtel Lambert.

qui étoit une femme très-raisonnable et qui avoit de ces santés brillantes qui font qu'à plus de quarante ans on ne paroît pas en avoir trente. Elle a été emportée à peu près comme M. le premier président et est morte sans penser mourir. Je vous assure, monsieur, que ces tristes accidents m'ont rempli l'esprit de pensées bien contraires à celles que je vous ai communiquées dans ma dernière lettre, et dont j'avois fait dessein de vous entretenir régulièrement. Le chagrin m'a rendu paresseux et même un peu bête; mais il ne faut pas se laisser abattre, et je prétends reprendre mon dessein au premier jour : ce que vous m'en dites me donne courage. Il me semble que je ne risquerai rien en m'embarquant sur votre parole.

Que dites-vous du nouveau vice-roi de Messine et du nouvel ambassadeur de Constantinople ?

Le roi ne s'explique point encore sur le premier président. Il a beau y penser, il ne trouvera personne qui remplace dignement l'illustre défunt. Conservez-vous, monsieur, et songez qu'un ami de votre mérite est tout propre à consoler de la perte des autres. Je salue très-humblement madame de Coligny et je lui souhaite une parfaite santé.

1258.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 5 janvier 1673.

Une égratignure avec du chagrin fait plus de mal que la fièvre quarte avec un esprit content d'ailleurs. Je vous parle ainsi, ma chère cousine, parce que je crois que tous les maux de la belle *Madelonne* viennent de sa tête. Tant qu'elle a été la plus jolie fille de France, elle a été la plus saine; elle est encore jeune, et cela me fait assurer qu'il

n'y a que son esprit qui rende ses maux incurables (1). Son opiniâtreté est un bon témoignage; si elle vouloit guérir, elle ne résisteroit pas aux conseils des habiles gens en ces matières. Qu'elle se retourne de bon cœur à Dieu, en lui demandant la patience; qu'elle aime à vivre et à vivre gaiement, je ne lui conseille rien que je n'aie pratiqué depuis douze ans. Personne n'est plus sensible que moi, personne ne hait plus l'injustice et n'en a souffert de plus grandes. Tant que j'ai fait le mutin contre la persécution, j'ai souffert comme un damné, et j'ai tellement agrandi mes maux par l'impatience, que j'eusse crevé dans la Bastille, si un mois avant que d'en sortir je ne m'étois soumis à tout ce qu'il plairoit à Dieu de faire de moi. Cette résignation me donna de la gaieté et me sauva de l'opération à quoi les médecins m'avoient alors condamné. Depuis ce temps-là, madame, vous ne doutez pas que, m'étant bien trouvé de la patience et de la gaieté, j'ai souvent usé de ce remède; et il m'a mis en état, qu'ayant perdu mes services de plus de trente années, le retour de la bonne fortune m'est quasi indifférent, et que même je n'ai jamais goûté la vie que depuis ma disgrâce. Voilà ma recette que j'envoie à la belle Provençale, ma chère cousine. Je ne pense pas que la différence qu'il y a en nos tempéraments empêche mon remède de lui servir; il me paroît qu'il peut être utile à tout le monde.

Il est certain que pour les malheureux, il n'y a qu'à vivre. Comme on ne perd au jeu que faute d'argent, on ne demeure en disgrâce que faute de vie. Je crois vous avoir déjà dit cela, madame; mais je vous supplie de trouver bon que je le répète aujourd'hui. Vous serez bien heureuse si je ne vous le redis pas encore dix fois.

(1) Voy. plus loin une lettre de madame de Scudéry, en date du 14 juillet 1678.

Pour ce qui est de votre vision sur l'histoire du roi, je la trouve de bon sens, et je m'estime davantage d'avoir pensé là-dessus comme vous il y a plus de treize ans, et renouvelé il y a six mois; je vous en rendrai compte avant qu'il soit peu.

Le P. Rapin est extraordinairement affligé de la mort du premier président, mais guère plus que moi. Je savois qu'il m'aimoit et qu'il m'estimoit autant qu'homme du monde, et vous savez comment j'ai le cœur fait pour ceux de la tendresse desquels je suis bien persuadé.

Votre nièce vous assure de ses très-humbles services et de la part qu'elle prend à vos inquiétudes et au mal de la belle *Madelonne*, qui, je vous assure, m'en fait aussi beaucoup.

Mon fils est parti, il y a trois semaines, pour aller à sa garnison. Ce n'est plus Barjoux, c'est Pignerol.

Mademoiselle de Chaseu vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir.

M. l'abbé verra ici, s'il vous plaît, que je l'aime toujours de tout mon cœur, et notre ami Corbinelli.

Adieu, ma chère cousine; je ne vous dis pas que je vous aime, cela s'en va sans dire. Faisons désormais sur cela comme les gens qui parient et qui veulent s'épargner la peine de remettre au jeu. Aimons-nous sans nous le dire jusqu'au dédit. Consolez-vous sur le mal de votre infante et vous servez aussi du remède que je lui envoie.

1259. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Bussy, ce 6 janvier 1678.

Vous m'embarrassez fort avec vos louanges, madame, quoique vous me plaisiez extrêmement. Si je vous croyois, j'aurois trop de vanité; si je ne vous croyois pas, je vous

ferois une offense. En ces deux extrémités pourtant le moindre inconvénient me paroît de ne vous point dédire; eh bien! je suis donc le plus charmant de tous les hommes quand je veux plaire; voilà qui est réglé. Si cela est, madame, vous me trouverez tel toute ma vie; car je songerai toute ma vie à vous être agréable.

Vous me demandez si je trouve honnête que vous m'aimiez, que vous m'embrassiez et que vous souhaitiez que je vous embrasse. Pour vous parler franchement, madame, je vous dirai que cela seroit fort vilain, si vous le faisiez par un simple motif d'emportement; mais comme je vois bien que c'est une grande passion qui vous fait agir, il n'y a rien, à mon avis, de plus honnête.

Vous voulez savoir ce que nous ferons quand nous nous rencontrerons ensemble. Cela se peut-il demander? Rien, si nous ne nous aimons plus; tout, si notre passion continue.

1260.— *Bussy au P. P. Brulart.*

A Bussy, ce 8 janvier 1678.

La promptitude avec laquelle le roi a fait un chancelier, et la lenteur avec laquelle il fait un premier président, fait bien voir qu'il s'attendoit à la mort de M. d'Aligre, et que celle de M. de Lamoignon l'a surpris; et je suis fort trompé, si de l'heure qu'il est, il n'a déjà un autre chancelier fait dans sa tête.⁵

Je ne vois pas pourquoi la prise de Saint-Guilhain nous attireroit les Anglois sur les bras, c'est la moindre place que nous ayons prise. On me mande qu'il y a du bruit en Écosse: si cela est, les Anglois ne se voudroient pas charger de tant d'affaires à la fois.

Ce n'est pas, à mon avis, une marque assurée que l'em-

ploi de Sicile ne vaille rien de ce que les ennemis de la Feuillade sont bien aises de l'y voir aller. Il leur nuit peut-être à la cour, et ce qui me fait croire que c'est une raison qui les réjouit et qu'ils croient peut-être encore qu'il succombera dans un emploi aussi délicat que celui-là, c'est qu'il est honorable et d'assez grande importance à l'État pour obliger le roi à ne pas négliger les secours et la subsistance de cette armée.

On me mande qu'il y a un nouvel ambassadeur de Turquie qui me surprendra, et on ne me le nomme pas.

Tous les vieux ducs ont raison de se démettre de leurs duchés pendant leurs vies, puisqu'on leur conserve leurs titres et les honneurs. Je ne sache plus que mon ami de Saint-Aignan qui ne l'ait pas fait.

Je vous rends mille grâces, monsieur, de la peine que vous avez prise de me mander des nouvelles. Elles sont meilleures de votre part et mieux écrites que de la part des autres gens, et quand cela ne vous incommodera pas, je vous serai très-obligé si vous le faites quelquefois. Cependant personne n'est à vous plus sincèrement que moi.

1261. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 8 janvier 1678.

Je prétends vous faire voir, monsieur, que je n'ai pas seulement de bonnes intentions, mais encore que je les exécuterai. Vous m'en devez savoir quelque gré, après les menaces que vous m'avez faites. Quoi qu'il en soit, si la postérité me soupçonne de vous avoir aimé un peu trop tendrement, au moins louera-t-elle ma constance et mon bon goût. Elle ne sauroit manquer à cela, et j'abandonne le reste pour lui laisser des mémoires fidèles de ce qui se passe.

Aujourd'hui je vous dirai encore une fois que madame la grande duchesse n'a nulle galanterie. Ce sont les amis de madame de Montespan qui l'ont chargée de cette iniquité, et pour dégoûter le roi qui ne traitoit pas mal cette princesse; et sur cela j'admire le monde qui trouvoit avant ceci madame la grande duchesse une personne achevée; et aujourd'hui qu'elle n'est pas amie de madame de Montespan, on la trouve toute pleine de défauts.

La marquise de la Ferté a le tabouret, et sa belle-mère garde les honneurs du Louvre. Ce qui est à remarquer, c'est que les autres n'ont point eu le duché de leurs pères qu'ils ne fussent majeurs, et le marquis de la Ferté n'a que vingt-deux ans (1).

L'aimable Sabert s'en est allée dans un couvent. On dit que c'est Thury (2) qui en est cause par ses jalousies; d'autres disent que c'est une rupture. Je m'en rapporte.

Le bruit est que Pellisson est allé à Pignerol pour traiter de quelque chose avec M. Fouquet.

La Feuillade va à Messine à la place de Vivonne; cela fait croire la paix et que l'on veut abandonner cette conquête.

Madame d'Elbeuf vient d'accoucher d'un fils.

Je crois que de tous côtés on vous parle des affaires que nous avons en Angleterre.

Si les louanges de madame de Nemours vous font plaisir, je puis assurer que personne ne vous en donne plus qu'elle.

La Force épouse le *Bécasseau*, c'est ainsi que j'appelle le fils de la *Bécasse*, dont elle n'est pas contente (3).

(1) Henri-François de la Ferté-Senneterre était né le 23 janvier 1657; il n'avait donc pas encore 21 ans.

(2) Probablement le neveu du marquis de Beuvron, et qui en avril 1679 devint colonel du régiment de marine.

(3) On voit dans la réponse de Bussy que madame de Montmorency

Mademoiselle d'Aumont n'épousera point M. de Rohan ; madame de Rohan a rompu ce mariage et a dit à M. de Louvois qu'elle ne vouloit pas que son fils trompât sa nièce. Cela fait voir à M. de Rohan que sa mère ne veut pas qu'il se marie, afin que M. de Soubise ait son bien ; et là-dessus, il dit que, de peur de n'avoir point d'enfants, il veut épouser une fille grosse.

1262. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy', ce 9 janvier 1678.

Vous avez raison, mon R. P., de dire que la mort de M. le premier président de Lamoignon est plus surprenante que celle de M. de Turenne. A quelle santé se fierait-on, quand on voit un homme d'un bon tempérament, frais, blanc, vermeil et sobre, mourir subitement ? Il n'appartenoit pourtant qu'à lui de mourir ainsi : car il vivoit en l'état où les saints meurent. La mort de votre amie fait encore peur, mon R. P. Il faut être fou pour ne pas trembler quand on voit cela ; cependant il se faut rassurer pour avoir l'esprit libre, et se servir de cette peur seulement pour marcher plus droit.

Le nouveau vice-roi de Sicile a autant de courage que celui qu'il va relever ; et s'il est sage, il croira conseil aussi bien que l'autre qui déféroit en tout aux avis des vieux capitaines de vaisseaux qui étoient auprès de lui. Mais ce qui me fait le mieux espérer du succès de cet emploi, ce sont les mesures justes que prend le roi et sa fortune.

Je ne sais qui est le nouvel ambassadeur de Constantinople ; je vous supplie de me le mander.

veut parler d'un membre de la famille de Mailly. C'est probablement le comte de Mailly, qui devint en 1683 colonel du régiment de Bassigny.

Le temps que le roi met à faire un premier président fait bien voir qu'il ne comptoit pas sitôt sur la mort de notre pauvre ami, et cette lenteur honore fort sa mémoire.

Vous n'avez que faire de me recommander d'avoir soin de ma vie, mon intérêt est trop joint à celui de mes amis pour la négliger. Je n'en étois autrefois prodigue que pour le service du roi, je la ménagerai maintenant qu'il n'en a plus que faire.

Adieu, mon R. P. Madame de Coligny vous rend mille grâces de vos souhaits; elle est votre très-humble servante et votre sincère amie.

Je sais bien qu'il n'est rien tel que de vivre. Prenez donc garde que vos études continuelles ne vous avancent pas vos jours; car nos plaisirs y contribuent quelquefois autant que nos peines; et cependant le plus grand plaisir qu'il y ait au monde, c'est celui de vivre.

1263. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 12 janvier 1678.

Je vous le dis encore, madame, j'ai vu des gens aussi bien intentionnés que vous se démentir, et si quelque chose me rassure de votre part plus que de celle des maîtresses, c'est que je ne suis pas assez heureux pour que vous soyez la mienne, et que comme amie vous durez plus longtemps.

Voici un endroit qui vous sauvera sur la galanterie à la postérité, et vous n'y serez, comme dans mes Mémoires, que sur l'amitié fidèle.

Ce n'est pas seulement l'exemple de madame la grande duchesse qui me fait mépriser les courtisans et la plupart du monde, en voyant qu'on la dénigre depuis qu'elle est brouillée avec madame de Montespan. Celui de M. le

Prince est encore plus fort, car enfin le premier prince du sang et le plus grand capitaine de son siècle est plus méprisé que s'il étoit mort, parce qu'il n'est pas bien à la cour, et le gros..... (1) Louvois est l'idole de cette cour parce qu'il fait le destin de la France.

Il est vrai qu'il est bien extraordinaire de voir un gentilhomme de vingt-deux ans aller au parlement prendre possession de la duché du vivant de son père; c'est une grâce particulière qu'on a faite au maréchal de la Ferté.

Je ne sais qui est l'aimable Sabert; pour l'ennuyeux Thury, je le connois; c'est le célèbre *Pedibus* qui a levé un siège de ma connoissance plus par le secours du dehors que par la résistance de la place.

Je n'aime pas M. Fouquet, mais je voudrois que le roi le sortit de Pignerol pour le mettre en place; cela seroit beau à Sa Majesté, et pourroit tirer à conséquence pour les honnêtes malheureux.

Je ne suis pas de votre avis sur l'affaire de Messine, madame. Bien loin de croire qu'on ne se soucie pas de conserver cette conquête puisqu'on y envoie la Feuillade, je crois que la Feuillade est bien à la cour, puisqu'on lui donne un emploi aussi important que celui-là.

De quoi s'avise madame d'Elbeuf d'accoucher à son âge (2)? Ce ne peut être que pour nous faire croire qu'elle n'a pas encore cinquante ans.

Je crois que l'affaire d'Angleterre nous donnera la paix.

J'ai bien méchante opinion du *bécasseau* Mailly, lui voyant épouser la Force par amourettes.

Si M. de Rohan fait ce qu'il dit, il attrapera bien ma-

(1) Il y a ici deux mots effacés que nous n'avons pu lire. Dans le *Supplément aux Mémoires* on a mis : « le gros voleur de Louvois. » (Voy. t. II, p. 53.)

(2) Élisabeth de la Tour; elle avait non point 50, mais 43 ans environ.

dame sa mère et M. de Soubise, et il ne sera point attrapé comme mille gens qui veulent être seuls employés et tout faire en mariage.

1264. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 14 janvier 1678.

Nous eûmes l'autre jour une grande conversation, M. de Pomponne et moi, sur votre sujet. Je veux épargner à votre modestie le détail de tout ce qui fut dit de votre esprit et de votre mérite, et je vous prie seulement de m'envoyer quelque endroit de vos *Mémoires* touchant la guerre, comme par exemple la campagne de Mardick.

De Corbinelli.

N'y manquez pas, monsieur, à telle fin que de raison. J'ai compris, au présent que le roi a fait à M. votre fils, que Sa Majesté vous estime infiniment et qu'elle cherche des occasions de se raccommo-der avec vous. Je vous conseille de lui pardonner votre disgrâce quand il témoignera de s'en repentir de la sorte, et je ne doute nullement qu'il ne vous le témoigne encore à la première rencontre. Je ne vous dirai rien de la joie que j'en ai; c'est à vous à vous en parler de ma part.

On dit que nous aurons la guerre avec l'Angleterre.

Adieu, monsieur; je vous souhaite cette année aussi heureuse que vous la méritez, et à madame votre très-chère et très-aimable fille de Coligny.

1265. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 16 janvier 1678.

Il y a longtems que je ne vous ai écrit, monsieur ; mes incommodités m'en ont empêchée. Je deviens si triste et si chagrine que je ne dois plus songer qu'à mourir ; je vois bien que la vie agréable ne sauroit plus être pour moi. J'ai même un fils qui me contriste souvent.

M. Colbert et le comte de Saint-Aignan, son beau-fils, ont témoigné ouvertement leur dégoût pour le mariage de mademoiselle de Saint-Aignan avec Sanguin ; ils ont pourtant été à sa noce, parce que le roi a signé au contrat et que madame de Montespan s'en est mêlée. C'est une affaire faite où, comme vous dites fort bien, monsieur, il n'y a plus que des compliments à faire. Le second jour de la noce, j'ai soupé avec eux. La princesse Marianne, M. d'Elbeuf et le petit comte de Tonnerre y étoient ; le duc notre ami dansa toute la nuit beaucoup mieux que son gendre. Celui-ci n'est pas beau : il a la taille jolie et la tête belle. Je le crois bon garçon. On dit que la marquise de Livry (ainsi appelle-t-on la nouvelle mariée) sera dame du palais. En vérité, cette affaire-là fait grand tort dans le monde à notre ami, et me donne par conséquent beaucoup de déplaisir.

Mademoiselle de Luynes épouse M. de Guéméné (1).

Tout le monde croit la paix.

Il n'y a point encore de premier président nommé ; cela

(1) Marie-Anne, fille du duc de Luynes, épousa en 1678 Charles de Rohan, prince de Guéméné, et mourut le 21 août 1679, à 17 ans. — Elle était le onzième enfant de son père qui en eut quinze. Voy. le *Mercuré Galant*, février 1678, p. 311.

roule entre M. de Novion, M. de Mesmes et le procureur général, malgré sa triste figure.

Comment se porte madame de Coligny? Je l'aime et l'honneur de tout mon cœur. Adieu.

1266. — *Lamoignon, avocat général, à Bussy.*

A Paris, ce 18 janvier 1678.

Il me semble qu'il ne me reste plus rien à perdre, monsieur, après avoir perdu mon père, et je commence la plus dure et la plus douloureuse vie qu'on puisse imaginer. Aimez-moi toujours, monsieur, et que mes malheurs ne diminuent jamais rien des sentiments que vous avez toujours eus pour moi.

1267. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 18 janvier 1678.

Les courriers vont sans cesse à Nimègue et en Angleterre, et la paix tient à si peu, à ce qu'on dit, qu'il y a grande apparence que nous l'aurons bientôt. Le roi, dit-on, la veut attendre à la tête de son armée, afin que les ennemis se mettent plus tôt à la raison. De notre côté, nous nous y mettons extrêmement.

On ne parle plus du tout de la première présidence ni du différend de la maison de Bouillon avec M. de Noailles.

Le maréchal de la Feuillade est parti le 8 de ce mois pour Messine; j'ai ouï dire qu'il n'estime pas cet emploi autant que vous faites. Les officiers des gardes sont consolés de son absence.

Le différend de M. de Bouillon et de M. de Noailles venoit

de ce que le premier avoit dit qu'un des prédécesseurs de l'autre avoit servi de maître d'hôtel dans sa maison. Sur cela le duc de Noailles fit faire et fit imprimer sa généalogie, et cela partagea toute la cour. Pour moi qui étois ami de Noailles et qui avois obligation depuis peu au comte d'Auvergne sur la compagnie de cavalerie de mon fils, je ne pris point de parti.

1268.—*Bussy à madame de Sévigné*(1).

A Bussy, ce 19 janvier 1678.

Vous souhaitez de voir plus à loisir quelque chose de ce que je vous montrai en 76 à Livry, madame; j'y consens, et je vous rends grâces de l'honneur que vous me faites de témoigner par là que cela vous a divertie. Ce ne sont pas, à mon avis, les seuls événements que vous avez envie de voir; vous savez assez ma campagne de Mardick; c'est assurément la manière dont je l'ai écrite qui vous donne de la curiosité; et, comme je viens de vous le dire, cela m'est fort honorable. Si vous eussiez mis à mon choix de vous envoyer quelque chose de mes *Mémoires*, je vous aurois plutôt envoyé ma guerre de 1651 et de 1652 que celle de 1646. Je ne suis qu'officier particulier en celle-ci, et je suis officier général en l'autre. Mais enfin il faut vous satisfaire, et je vous assure, ma chère cousine, que ce sera toujours un de mes plus grands plaisirs.

(1) Cette lettre, comme le dit Bussy dans une note, était écrite pour être montrée à M. de Pomponne.

1269. — *A la même.*

A Bussy, ce 19 janvier 1678.

Cela est trop obligeant pour moi, madame, de songer à moi quand vous êtes avec un ministre; vous avez tous deux raison de m'aimer, car je vous aime extrêmement tous deux. Pour votre estime, c'est une pure grâce que vous me faites; mais pour sortir promptement de l'embaras des compliments, je vous dirai que je vous ai écrit à la tête du fragment de mes *Mémoires* que vous m'avez demandé (1), de manière que cela seroit bon pour être vu de M. de Pomponne et même du roi, si le cas y échoit. Je vous laisse tout cela à gouverner, mais je vous redirai ici ce que je vous ai dit dans l'autre lettre, que si la campagne de Mardick alloit plus loin que le ministre (*sic*), il faudroit leur donner envie de voir ma guerre de 51 et celle de 52, c'est-à-dire ce que je fis en ce temps-là, et les lettres que le cardinal Mazarin m'écrivit.

A Corbinelli.

Je fais ce que vous me conseillez, monsieur : cela ne sauroit nuire; je ne plains pas mes peines. J'ai fait depuis dix ans et je ferai encore bien des pas inutiles, mais j'en ai fait quelqu'un qui a servi, et j'en ferai bien encore d'autres.

Je crois comme vous que le roi se veut raccommo-der avec moi, et je ne suis pas trop éloigné d'y entendre; car, après tout, je considère qu'il ne se faut pas faire tenir à quatre quand les gens reviennent de bonne grâce. Si l'on

(1) Voyez la lettre précédente.

continue d'avoir une bonne conduite avec moi, j'oublierai le passé.

Mais pour parler sérieusement, je vous dirai que je suis persuadé de votre amitié pour moi plus que de chose du monde, et sur cela dites-vous aussi le reste.

Madame de Coligny dit qu'elle a toujours aimé votre cœur et votre esprit dans le temps même que vous ne la connoissiez pas tant que vous faites, et que vous jugiez des sentiments qu'elle a pour vous aujourd'hui que vous lui marquez tant d'amitié et tant d'estime.

1270. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 20 janvier 1678.

Je vous trouve bien désolée dans votre lettre, madame. Je ne pense pas pourtant qu'il vous soit rien arrivé de fâcheux depuis peu; c'est la continuation de votre mauvaise fortune qui vous abat. Soutenez-vous, pour l'amour de Dieu et pour l'honneur de votre courage. Votre fortune s'adoucirà; il faut vous aider et espérer, et cependant il faut avoir de la fermeté, et Dieu changera la conduite de M. votre fils; et, avec de la patience et de la résignation, il vous fera recevoir du secours et de la douceur, d'où vous ne recevez à présent que de l'amertume. Ce n'est pas le christianisme seul qui me fait vous parler ainsi, c'est encore la droite raison.

C'est à tout le monde à trouver à redire au mariage de mademoiselle de Saint-Aignan. Le seul M. Colbert le doit approuver; c'est bien à faire à lui à trouver qu'on se mésallie. Voyez un peu ce que fait une longue prospérité! Je pense, Dieu me pardonne, qu'il croit être de bonne maison.

Mais je ne comprends pas pourquoi notre ami avoit mis

ensemble M. d'Elbeuf, la princesse Marianne et le petit Tonnerre. Rien ne me paroît moins une cabale que ces gens-là, ni moins trois têtes dans un bonnet. Ce mariage fait plus de mal aux bons amis du duc qu'à lui-même. Il n'y a rien à dire sur le malheur qu'il a de n'être pas riche, et cela l'empêche de plus en plus de nous pouvoir servir.

Voilà la pauvre petite Vauvineux abandonnée. Avec les gens de l'âge du petit Guémené, il n'y a qu'à gagner temps pour les faire changer.

Je crois la paix, comme tout le monde. Le roi d'Angleterre me paroît prendre cette affaire à cœur.

Le roi est longtemps à se déterminer sur un premier président. Il a beau songer longtemps il n'en trouvera jamais un comme mon ami.

Ma fille de Coligny a toujours sa fièvre quarte; mais elle a depuis quinze jours une fluxion sur la joue qui lui fait plus de peine que la fièvre; elle a été saignée trois fois pour cela : mais le mal est sur ses fins. Elle et moi vous aimons de tout notre cœur.

1271. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Paris, ce 22 janvier 1678.

On est aussi incertain que jamais de ce qui arrivera. Il y a plus de huit ou dix jours que toutes les démonstrations sont pour la guerre. On n'a pas seulement affiché que tous les officiers aient à se rendre à leurs charges incessamment; les gros bagages de la cour sont déjà partis et les gardes-suisse. Le maréchal de Créqui part demain pour Nancy. Le marquis de Choiseul part le même jour, après avoir eu deux mille écus de gratification. Le 25, les gardes françoises feront revue, et le roi, dit-on, partira au commencement de février. D'autre côté, le roi

d'Angleterre a envoyé des courriers en Allemagne et à Madrid, et M. de Ruvigny est allé à Londres ces derniers jours. Nous croyons tous qu'il n'y a encore rien de désespéré, et il y a même lieu d'espérer que nous aurons une trêve; car pour la paix, c'est une affaire qui intéresse tant de gens, qu'il faut plus de temps qu'on n'en a pour les tous contenter avant que commencer la campagne. Le principal est que les choses soient réglées entre les Espagnols, les Hollandois et nous. On croit que cela est fait ou peu s'en faut; mais comme le reste est considérable, on juge qu'il faut prendre du temps pour le concerter et l'arrêter. La question pourroit être grande, si la trêve seroit pour un an ou pour trois mois. Notre intérêt seroit qu'on n'en fit point ou qu'on la fit pour un an; car vous savez que le commencement de la campagne est le temps le plus propre à nos conquêtes. Nous saurons dans peu ce qui arrivera. Mais assurément nous sommes dans une grande crise, sans guère espérer des Écossois, qui sont assez tranquilles.

On ne voit goutte à la première présidence, et même on ne se tourmente plus à le deviner. Adieu, monsieur; je suis tout à vous.

1272. — *Le duc de Noailles à Bussy.*

A Paris, ce 22 janvier 1678.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la joie que vous me témoignez pour la grâce que le roi a faite à mon fils. Je suis persuadé de la part que vous prenez à ce qui me regarde et ma famille; je n'en prends pas moins à tout ce qui vous peut arriver: je souhaiterois d'avoir des occasions plus heureuses que par le passé de vous le faire connoître, et vous seriez persuadé que personne ne peut être plus sincèrement votre ami et votre serviteur que, etc.

1273.—*Le comte de Tavannes à Bussy,*

A Paris, ce 25 janvier 1678.

Il y a quelque temps que j'ai la goutte; cela m'a empêché de vous écrire plus tôt. On ne dit point encore qui sera premier président. Je souhaite fort que ce soit M. de Novion.

Je crois que vous savez que la Feuillade est parti pour Messine en la place de Vivonne. Tout le monde croit cet emploi si méchant, que l'on dit que c'est une manière d'exil.

Le duc de Vitry (1) a une place au conseil d'en haut. On croit la paix. Adieu.

1274.—*Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Paris, ce 27 janvier 1678.

Le roi dit hier matin que le roi d'Angleterre lui redemandoit ses troupes, qu'il les lui rendroit, mais qu'il vouloit voir le traité qui a été fait entre eux. On croyoit que cette nouvelle auroit des suites, mais personne ne pensoit que les choses allassent si vite; car trois ou quatre heures après, les ordres furent donnés pour le départ, et le jour pris le 3 du mois prochain. La reine est du voyage, et c'est à Metz qu'on va. Voilà ce que tout le monde sait. Savoir à cette heure quels sont les desseins et pourquoi la reine va, peu de gens parlent juste sur cela : quelques-uns

(1) François-Marie de l'Hôpital, duc de Vitry, conseiller d'État d'épée, mort le 9 mai 1679.

qui croient voir clair, pensent qu'on veut avancer la négociation de Munich; elle peut être de grande conséquence et le plan en seroit beau, s'il étoit tel que des raisonneurs se l'imaginent. Vous savez que l'électeur de Bavière (1) a un fils de vingt-deux ans et une fille de seize; nous avons de notre côté M. le Dauphin et Mademoiselle. Il y a là de bonnes troupes qui nous seroient plus utiles que celles que nous perdons, particulièrement si nous avons en tête de nous jeter plus du côté de l'Allemagne que de la Flandre, comme cela pourroit avoir été résolu de concert avec le roi d'Angleterre. Sur ce pied-là Trèves seroit bientôt investie, et de là on pourroit revenir à Luxembourg, et ensuite demeurer sur la défensive. Voilà un beau dessein qui seroit bien couronné, si on pouvoit faire élire le duc de Bavière roi des Romains. Nous croyons ici, il y a plus de huit jours, que le cardinal d'Estrées a passé lui quatrième de Turin à Munich. Enfin tout part incessamment, et l'embarras est grand parmi les courtisans qui n'ont pas un quart d'écu.

Vous savez, monsieur, que je suis tout à vous, et vous devez en être aussi assuré que si je le signois ici en grosses lettres.

(1) Ferdinand-Marie, duc de Bavière (de la branche de Bavière dite à *Munich*), électeur, avait deux filles dont l'une, Marie-Anne-Victoire, née le 18 novembre 1660, épousa le 18 janvier 1680, Louis Dauphin de France. — Son fils aîné qui lui succéda, Maximilien-Marie, était né le 10 juillet 1662

1275. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 janvier 1678.

Le roi va partir pour Metz, la reine et les dames; cela fait croire la paix, quoique l'ambassadeur d'Angleterre ait redemandé au roi les troupes du roi son maître, et qu'on ait dit que nous aurions la guerre avec les Anglois. Monsieur ni Madame ne sont point du voyage : Monsieur, parce qu'il se prépare d'aller en Flandre si la guerre dure, et Madame parce qu'elle n'a point d'argent. Je crois qu'on vous aura mandé la retraite de du Ludre dans les Saintes-Maries du faubourg Saint-Germain. Quand elle en eut demandé la permission à Monsieur, il fut au roi lui dire qu'il ne lui avoit pas voulu accorder sans savoir sa volonté; le roi lui répondit : « N'y est-elle pas déjà ? »

Sur cela, monsieur, on peut dire qu'heureux est qui n'aime point, et qui n'a point aimé fortement; quoique disent les amants, les plaisirs de l'amour ne valent pas ses peines. Je suis assurée que vous m'avouerez, si vous voulez parler sincèrement, que les douleurs de votre rupture vous ont été plus sensibles que les douceurs de votre union avec madame de Montglas, tout compté, tout rabattu. La pauvre Ludre me fait pitié; madame de Montespan est si aise d'en être dé faite, que je ne sais comment elle (madame de Ludre) a pu se résoudre à lui faire ce plaisir.

On a envoyé à madame de Soubise des étrennes par un homme inconnu. C'étoit un petit diable qui tenoit une souris d'Allemagne. Lorsqu'elle eut été un quart d'heure sur la table de la dame, la souris s'ouvrit d'elle-même, et laissa tomber deux bracelets de mille louis d'or chacun, et un billet où il y avoit écrit : « Le diable s'en mêle. »

La comtesse de Gramont querella avant-hier M. de Louvois dans la chambre de la reine, de ce qu'il n'avoit pas fait brigadier un cadet d'Hamilton; je crois qu'il lui revaudra bien. Adieu.

1276. — *Bussy au comte de Tavannes.*

A Bussy, ce 29 janvier 1678.

Je suis bien fâché de votre goutte, mon cher; ayez soin de vous. Vous savez bien qu'il n'est rien de tel que de vivre. Prenons garde que nos plaisirs ne nous avancent pas nos jours, car ils y contribuent quelquefois autant que nos peines, et cependant le plus grand plaisir qu'il y ait au monde c'est de vivre.

Je voudrois bien que M. de Novion fût premier président, et, en vérité, il me semble que cela est dû à son mérite et au rang qu'il tient dans le parlement.

Je ne suis pas persuadé que l'emploi de Messine soit si méchant qu'on dit. Il peut être délicat, mais le roi a trop d'intérêts à soutenir cette révolte contre les Espagnols, pour abandonner le commandant qu'il y envoie.

Dans la rareté des conseillers d'État d'épée (1), il est honorable à M. de Vitry d'avoir été choisi pour l'être.

C'est à ce coup que je ne doute plus de la paix. Le roi d'Angleterre est trop pressé par ses sujets pour ne pas presser le roi d'y donner les mains. Pour les conditions, je crois qu'il faudra que nous nous relâchions beaucoup; avec tout cela, nous en aurons encore bien de reste que nous n'avions pas au commencement de la guerre; ce se-

(1) Il n'y en avait que trois. Voy. *Mercure Galant*, janvier 1678, p. 214.

ront des places que nous aurons achetées par de grandes sommes que la guerre nous coûte, et par la mort de bien des gens; et sur le tout le roi y aura acquis une gloire immortelle.

1277. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 31 janvier 1678.

Je vois beaucoup d'apparence à ce que vous me mandez de la paix, madame; car après tout, je pense que nous craignons plus la guerre avec l'Angleterre qu'une paix un peu désavantageuse.

Pour répondre à ce que vous me mandez que Madame ne peut faire le voyage de Metz par nécessité, je vous dirai que j'aime assez à voir que les grands princes ne fassent pas, faute d'argent, quelque chose qu'ils ont envie de faire; car au moins en cela je suis égal à eux.

On ne m'avoit point écrit la retraite de du Ludre aux Saintes-Maries; si elle a voulu échauffer le roi par là, elle est bien attrapée; je ne crois pas que cette vocation lui (au roi) déplaise.

Je ne comprends pas, madame, pourquoi sur le sujet de cette retraite vous me mandez qu'on est bien heureux quand on n'aime point. Est-ce que vous avez cru que du Ludre avoit une passion pour le roi? Personne assurément n'en mérite mieux que lui, et je ne doute pas que, s'il avoit été un particulier, il n'auroit eu autant de bonnes fortunes en amour qu'il auroit voulu; mais l'éclat de sa couronne éblouit si fort les gens, qu'ils ont peine à regarder autre chose, et je suis assuré que, hors la duchesse de la Vallière, personne n'a eu pour lui tout l'amour dont il est digne.

Pour répondre à ce que vous me demandez, si je n'ai

pas été plus fâché de l'inconstance de madame de Montglas que bien aise des douceurs que j'avois avec elle quand elle m'aimoit, je vous dirai que oui, et que cela vient de ce qu'on est plus sensible au mal qu'au bien, mais qu'outre cela, il y avoit des circonstances dans cette rencontre qui m'affligeoient plus que les autres amants ne s'affligent d'ordinaire quand on les quitte.

Quand du Ludre a pris le parti de se mettre dans un couvent, je crois que ç'a été parce qu'elle ne pouvoit plus soutenir la présence de sa rivale heureuse, ni le mépris que le roi faisoit d'elle; et cela étant, elle auroit été bien folle d'aimer mieux souffrir davantage que d'ôter à sa rivale toute sorte de crainte.

La magnificence du présent qu'a reçu madame de Soubise et la manière dont on l'a fait ne laissent pas douter que ce ne soit le roi; mais je ne comprends pas qu'on aime sa maîtresse quand on fait une galanterie comme celle-là à une autre, à moins qu'on ne le fasse de concert avec elle, et cela pour satisfaire le public et le confesseur. Cependant il faut que la maîtresse soit bien assurée du cœur de son amant pour lui permettre de telles galanteries.

Le comte ni la comtesse de Gramont ne se soucient guère de Louvois, car tout ce qu'il leur peut faire de mal, c'est de ne pas avancer quelqu'un de leurs parents, et le comte de Gramont lui peut donner des bottes auprès du roi. Adieu.

1278. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Bussy, ce 1^{er} février 1673.

Pour répondre à vos deux lettres du 22 et du 27, monsieur, que j'ai reçues à la fois, je vous dirai que j'admire la peine que chacun se donne à deviner les desseins du

roi. C'est l'amour-propre qui fait faire cela. C'est pour s'applaudir quand on a réussi. Cependant un sot peut fort bien deviner mieux qu'un habile homme.

Il est difficile de juger précisément du voyage du roi à Metz; car d'un côté cela peut donner chaleur à la négociation de Bavière, où est assurément allé le cardinal d'Estrées. D'un autre côté, cela peut favoriser les progrès qu'on veut peut-être faire en Allemagne cette année. Cela peut aussi tromper les Espagnols, en se rejetant tout d'un coup sur une place de Flandre, lorsqu'ils s'y attendent le moins; car je ne compte pas absolument sur les apparences de la rupture de l'Angleterre avec nous. Dans six semaines nous en saurons autant que les maîtres.

Je croirois assez la paix précédée par une trêve; car comme vous dites, il y tant d'intérêts différents et difficiles à régler qu'il faut bien du temps pour en venir à bout.

Les longueurs que le roi met à nommer un premier président font le panégyrique de notre pauvre ami. J'ai dans la tête que ce pourroit être M. de Poncet (1).

Vous êtes un bon ami, monsieur; vous me rendez avec usure le peu de soins que j'eus de vous informer des nouvelles à mon dernier voyage à Paris. Je vous assure que je sens cela comme je dois, et que laissant à part les autres sentiments que j'ai pour vous, on ne peut pas avoir plus d'amitié que j'en ai.

(1) Cette phrase a été changée dans l'imprimé. Comme ce fut M. de Novion qui succéda à Lamoignon, on a eu soin de faire dire à Bussy: « J'ai dans la tête que ce sera M. de Novion.

1279. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 3 février 1675.

Je suis si fatiguée d'une grande lettre que je viens d'écrire à madame la marquise de Coligny, que je n'aurois pu vous répondre, monsieur, si vous m'aviez demandé autre chose qu'un cocher. Peut-être encore entre-t-il dans cette impuissance quelques effets du sermon du P. Bourdaloue que j'entendis avant-hier; vous savez quel homme c'est, monsieur. Quel dommage qu'il ne parle pas devant vous!

Fervaques (qui est le tenant aujourd'hui chez madame d'Olonne), eut l'autre jour un grand démêlé avec elle: il lui donna un soufflet, et elle un coup de pelle sur la tête qui faillit la lui casser. Il est fort blessé.

1280. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Paris, ce 3 février 1678.

Sans mes douleurs de tête, monsieur, qui souvent ne me permettent pas d'écrire, je vous aurois plus tôt témoigné ma reconnoissance de la part que vous avez prise au bonheur de M. le maréchal. Je pense que vous ne doutez pas que je ne sente cette marque d'amitié comme je dois, et que je ne sois la personne du monde qui vous honore le plus.

L'honnêteté de cette lettre ne laisse aucun lieu de croire que ce ne soit par gloire que la maréchale d'Humières ne nomme son mari que M. le maréchal; c'est pour ne savoir pas qu'il est ridicule à une femme de parler ainsi de son mari, à moins que ce ne soit à des gens au-dessous d'elle.

1281. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 4 février 1678.

La lettre que vous avez écrite au roi depuis peu, monsieur (dont je vous supplie de m'en envoyer la copie), m'a fait user de la liberté que vous m'avez autrefois donnée de vous écrire. Il me semble que vous y demandez un bénéfice au roi pour M. votre second fils. Comme on s'adresse en ces occasions au R. P. de la Chaise, il m'a semblé qu'il seroit assez à propos que vous écrivissiez un mot au P. Verjus (1), son bon ami. Il s'emploiera volontiers pour vous, parce qu'il estime votre mérite de longue main, et qu'il a même de la reconnaissance pour la bonne volonté que vous avez témoignée avoir pour M. son frère lorsqu'il a voulu être de l'Académie. Je m'assure que vous ne perdrez pas cette pensée pour lui une autre fois, et vous l'en trouverez très-digne quand vous le connoîtrez; car, outre sa grande capacité pour les affaires, comme il l'a fait voir dans les négociations importantes qu'il a manières, c'est un des hommes du monde qui écrit, après vous, aussi bien en notre langue et en six ou sept autres, que les plus habiles se contentent d'entendre. Son frère, le jésuite (2), ne lui cède guère; il est d'un caractère qui seroit fort à votre goût. Je ne vous dis point que je le solliciterai, car j'aime bien à faire mon devoir sourdement et

(1) François Verjus, évêque de Grasse, mort en 1710. Il était frère d'A. Verjus et du comte de Créci, membre de l'Académie.

(2) Antoine Verjus, jésuite, directeur des missions françaises dans les Indes, né le 22 janvier 1632, mort le 16 mai 1706. Il est auteur de divers écrits religieux ou politiques, et entre autres du *Selectæ orationes panegyricæ PP. societatis Jesu* et d'un *Traité sur l'enlèvement de M. le prince de Furstemberg*, 1676, in-12.

sans ostentation. Quand vous serez ici, je vous ferai voir ensemble. Je vous apprends, si vous ne le savez, que j'ai le bruit d'être la mère des amitiés.

Je voudrais bien, avec votre permission, faire ici ma cour à madame de Coligny, à qui une longue maladie que j'eus l'année passée m'empêcha de la faire pendant son séjour à Paris. Elle n'a qu'à y revenir maintenant que je me porte bien, Dieu sait combien je lui rendrai d'assiduités, car je suis pénétrée de sa vertu, de son esprit et de ses autres excellentes qualités, aussi bien que M. de Corbinelli qui ne tarit pas quand il est sur ce chapitre. A propos de lui, je ne le vois pas aussi souvent que je le souhaiterois quoiqu'il dise que je ne lui déplaïs pas. Madame votre fille de Sainte-Marie me dit l'autre jour qu'il n'étoit guère plus régulier à votre égard.

J'ai passé l'automne à la campagne avec M. le Camus(1), premier président de la cour des aides. Nous avons parlé ensemble de vous plus d'une fois, et vous jugez bien de quelle manière. M. Clément (2) a fait une devise pour lui que je suis assurée qui vous plaira. Le corps est une branche de corail et le mot *Nusquam temerato murice* (3). Cela marque bien la grande intégrité d'un juge d'importance.

Il me reproche souvent de n'avoir pas fait en sorte d'être connue de madame de Sévigné. Je m'attends que vous me ferez cette grâce, monsieur, aussi bien que celle de me croire votre très-humble servante.

(1) Nicolas le Camus, procureur général, puis (1672) premier président de la cour des aides.

(2) Conseiller à la cour des aides, qui s'était acquis une grande réputation par son habileté à composer des devises. Son fils François-Guillaume devint inspecteur général de marine.

(3) Pourpre qui n'a jamais été souillée.

1282. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 7 février 1678.

Je vous envoie la lettre de remerciement que j'écrivis l'autre jour au roi, mademoiselle, et je vous rends en même temps mille grâces de vos bontés pour moi. C'est ce cœur si rebelle à l'amour et si propre à l'amitié qui vous fait obliger vos amis lorsqu'ils y pensent le moins; aussi est-ce lui qui me fait vous assurer que je vous aime, que je vous aimerai et que je vous estimerai extrêmement toute ma vie.

Je suis ami du P. de la Chaise au point de n'avoir pas besoin de recommandation auprès de lui, mais je souhaite extrêmement de l'être du R. P. Verjus, pour l'amour de lui-même, et c'est pour cela que lui écris un mot. Achevez cette liaison, mademoiselle, et soyez-lui caution de ma fidélité. Je vous assure que je ne vous réduirai pas à payer pour moi. Ce que le P. Verjus peut faire en ma faveur, c'est de faire souvenir le P. de la Chaise de moi dans les occasions, et c'est (ce) dont il me payera par avance de l'amitié que j'aurai toute ma vie pour lui.

Madame de Coligny a pour vous tous les sentiments de tendresse et de reconnoissance que vous méritez.

M. de Corbinelli est un bon et fidèle ami, mais il en a tant, que ceux qui sont les plus empressés lui ôtent la liberté de se partager comme il feroit, si on le laissoit à sa discrétion.

M. le Camus a quelque raison de m'aimer, car c'est l'homme du monde que j'estime le plus pour son cœur et pour sa politesse. La devise de *Nusquam temerato murice*, ne convient à personne aussi bien qu'à lui. M. Clément aussi est admirable pour ces sortes d'ouvrages.

Si j'étois à Paris, je vous rendrois auprès de madame de Sévigné ce que vous me donnez au P. Verjus. C'est aussi un de mes plaisirs de faire amis ceux que j'aime ; ma cousine en seroit ravie, et je ne lui saurois faire un plus beau présent, ni dont je fasse plus de cas.

1283. — *Bussy au P. Verjus.*

A Bussy, ce 7 février 1678.

Mademoiselle Dupré me vient de mander la grâce qu'elle me veut procurer, mon R. P., qui est de me faire avoir l'honneur de votre amitié ; je l'en ai remerciée comme d'un bien que j'estime extrêmement et je vous la demande à vous-même. Ce n'est pas aujourd'hui le premier pas que j'ai fait pour cela, aussi suis-je persuadé que mademoiselle Dupré, notre amie, n'a pas eu grand'peine à vous disposer à m'aimer.

1284. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 7 février 1678.

Enfin, monsieur, le roi, la reine et madame de Montespan, tout est parti aujourd'hui. Il y a, dit-on, dix-neuf jours de marche. Cependant on n'en nomme que cinq jusqu'à Sessanne, en Brie ; on croit que là on tournera tout d'un coup du côté de la Flandre. Il paroît quelque chose de fort incompréhensible en tout ce voyage-là : madame de Richelieu ne va point sans qu'il en paroisse aucune raison ; Monsieur demeure ici incommodé ; il partira pour Flandre sitôt qu'il se portera bien. Il n'y a dans le carrosse de la reine qu'elle et le roi au fond, madame la comtesse

de Soissons et madame de Montespan au devant, et madame de Béthune sur l'estrapontin.

Le roi dit aux députés du parlement qu'il laissoit sa puissance entre les mains de M. le chancelier qui ordonneroit de tout en son absence. On ne sauroit encore dire si l'on aura la paix ou la guerre.

On croit que lorsque du Ludre s'est mise dans les Saintes-Maries, ç'a été pour éviter un ordre de se retirer en Lorraine, qu'on l'avoit avertie qu'elle devoit recevoir; ainsi la dévotion est un peu forcée.

On m'a dit que M. de Verdun vint hier pour me dire adieu; je ne l'ai vu qu'une fois, mais j'en suis contente. Je ne veux plus d'amis de la façon que je les avois imaginés, ils eussent fait la douceur de ma vie; mais je vois bien que ce sont des idées qui ne se peuvent réduire en actes. Je vous garderai le mieux que je pourrai, monsieur, mais si je vous perds encore sans sujet, en vérité, je me ferai misanthrope; ce n'est pas que je le crois, car je vous ai toujours trouvé de la bonté et de la droiture, dont je fais encore plus de cas que de la beauté de votre esprit, tout enchanteur qu'il est.

Madame de Montmorency est plaisante : elle est le matin à la charité (1) et l'après-dînée avec madame d'Orlonne.

1285. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 10 février 1678.

Il est vrai, madame, que le commencement de cette campagne est fort mystérieux. Le roi fait tenir ses troupes

(1) C'est-à-dire aux assemblées de charité.

et ses officiers prêts à exécuter quelque chose en Flandre ou en Allemagne, et peut-être y a-t-il plus de préparatifs apparents du côté où il ne fera rien que du côté où il fera un siège. Le secret dans les desseins, la promptitude et la vigueur dans l'exécution sont les principales qualités des conquérants : joignez à cela l'argent qui ne manque pas ; il faut que tout fléchisse.

Je ne suis pas surpris de la peine où le roi nous met à le deviner, comme de ce que madame de Richelieu ne marche point avec la reine sans qu'elle paroisse disgraciée, car je ne comprends pas que les services qu'on peut attendre d'elle en la laissant, puissent être aussi considérables que l'honneur qu'elle fait à la cour.

Le chancelier prend un grand air de premier ministre ; s'il ne le devient pas tout à fait, ce sera sa modération ou sa timidité, et peut-être sa vieillesse qui en sera cause, car il viendra un temps où le roi se relâchera du désir de tout faire et sera bien aise de se reposer sur les soins de quelqu'un en qui il aura une entière confiance.

Je crois que nous aurons la paix, mais que nous passerons par une trêve.

Du Ludre a eu la plus méchante conduite du monde dans le temps qu'elle disputoit le cœur du roi ; il sembloit par le bruit qu'elle faisoit, qu'elle songeoit plus à passer pour maîtresse qu'à l'être, et le roi n'aime pas ces ostentations-là. Il faut dire la vérité, elle n'a ni le visage ni l'esprit comparables à l'esprit et au visage de madame de Montespan, et le mérite d'être la dernière en date n'est quelquefois pas considérable aux personnes qui sont gens d'habitude comme est le roi.

Je vous trouve bien révoltée contre les méchants amis, madame, et vous avez raison. Cependant prenez garde que l'amour-propre ne vous exagère leurs manquements et que vous n'ayez aussi quelques torts de votre côté ; car il est fort naturel et fort ordinaire de condamner les autres pour

s'excuser. Quand je vous parle ainsi ce n'est pour mon intérêt, car vous m'avez tiré d'affaires par les éloges que vous m'avez donnés dans l'amitié; mais je ne voudrais pas que vous fissiez d'injustice à M. de Verdun, et je voudrais vous avoir entendus l'un devant l'autre.

Madame de Montmorency ne fait non plus de mal chez madame d'Olonne qu'à la charité; tout ce qu'il y a à dire, c'est que le prochain n'en est pas si bien édifié.

Adieu, madame; ma fille de Coligny et moi, nous ne vous manquerons jamais.

1286. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Bussy, ce 11 février 1678.

Vous avez beau faire la modeste sur votre incapacité, madame, je vous tiens d'une grande ressource, et si vous m'eussiez bien aimé vous eussiez bien pu me le dire.

Je voudrais bien entendre souvent le P. Bourdaloue. J'aurois plus de plaisir que je n'en ai et je ne vous en aimerois pas moins.

L'histoire de Fervaques m'a réjoui. Madame d'Olonne a donné de beaux sujets d'en faire de nouvelles (1) à ceux qui auroient voulu marcher sur mes pas.

(1) De nouvelles histoires. On sait que madame d'Olonne est la principale héroïne de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

1287. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 11 février 1678.

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir le papier que vous m'avez envoyé (1), mon cousin. Je ne puis pas présentement en faire l'usage que je voudrois, parce que, comme vous savez, la cour n'est plus ici. Mais en général soyez persuadé que je ne perds nulle occasion de faire mon devoir. Notre ami Corbinelli vous écrit pour vous dire son avis de votre style, qui est admirable pour des mémoires particuliers, mais qui ne peut donner aucune connoissance de celui que vous auriez pour l'histoire. On ne peut être plus occupé que nous ne le sommes tous deux de vous.

J'ai été chercher madame de Bussy à son logis. Mais je ne l'y trouvai plus, et enfin je la découvris dans le voisinage de madame de la Fayette.

On est à présent dans la plus belle incertitude qu'il est possible. On croit la trêve et la guerre quatre fois en un même jour. On ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables.

M. de Grignan, qui vient d'arriver de Provence, s'y en retourne sur ses pas, et tous ceux qui ont des places dans les provinces sont dans le même chagrin. La santé de la belle *Madelonne* n'est pas en meilleur état qu'elle étoit. Je vous fais les baise-mains de toute la famille, du bon abbé, de mon fils, enfin de *tutti quanti*; et j'embrasse tendrement l'aimable veuve et son très-cher papa, qui fait une partie des occupations de mon cœur et de mon esprit.

(1) L'imprimé porte : Votre campagne de Mardick.

1288. — *Corbinelli à Bussy*

A Paris, ce 11 février 1678.

Nous avons lu, monsieur, avec un plaisir sensible, votre campagne de Mardick. Je ne me lasse point d'admirer la noble facilité qui est répandue dans tout ce que vous faites ; mais ce qui me touche plus particulièrement, c'est l'éloignement que vous avez de toutes sortes d'affectations et d'inutilités dans votre style, et sur quoi, quand vous me tueriez, je ne m'empêcherois pas de citer le maître en ce genre, le divin Horace, dont vous savez puiser les préceptes dans l'expérience et dans la nature plus qu'en lui-même, quoiqu'il ne les ait prises que dans ces deux sources :

*Est brevitæ opus, ut currat sententia, neu se
Impediat verbis lassas onerantibus aures*(1).

Je n'ai vu encore personne qui fasse mieux voir que vous tout d'un coup sa pensée, et qui la fasse voir uniquement. J'ai traduit le mot de *sententia* par celui de *pensée* en notre langue ; car vous savez mieux que moi qu'il le signifie plus souvent que l'autre ; et je prétends qu'Horace n'a point voulu recommander la brièveté pour ce que nous appelons *sentence* seulement. Il est donc vrai que votre style a cette bonne qualité que veut notre maître qu'on ait, mais encore celle de proportionner vos expressions à leur sujet, en quoi j'ai vu peu de gens être habiles ; et c'est à mon gré et à mon goût une des plus charmantes choses

(1) L'ouvrage doit être bref pour que l'idée coure et ne s'embarasse point de paroles qui surchargent les oreilles fatiguées. (Hor., sat., l. 1, 10, vers 9.)

qui se trouvent dans votre style. Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées, et ne sont pas plus vives ni plus fortes.

Encore un mot de latin, car nous autres savants en voulons dire *in ogni modo*, quand l'occasion s'en présente; en quoi nous prétendons différer des pédants, qui en disent sans choix à tout propos. *Ne sententiæ*, dit Pétrone, *emineant extra corpus orationis expressæ, sed intexto vestibus colore niteant* (1). De quelle opinion êtes-vous, monsieur, sur le style historique? Mascardi et Vossius (2) veulent qu'il soit aussi pompeux et aussi magnifique que celui des poésies héroïques. Strada (3) n'est pas de leur avis. Les deux premiers donnent pour exemple le style de Tite-Live, de Tacite et de Salluste. J'ai si peur d'être tenté de citer encore du latin, que je quitte cette question pour revenir à votre campagne de Mardick.

Je n'approuve pas le récit fort en détail du combat que vous faites contre cet officier d'infanterie (4); je voudrais me contenter de la lettre que vous écrivez à Lenet, où vous en parlez encore, et c'est un sujet qui convient mieux à une lettre qu'à un récit historique; je dis *récit*, car ce n'est pas un fragment d'histoire, et c'est ce qu'il nous faudroit pour faire juger de votre style pour l'histoire, c'est-à-dire la narration d'une ou plusieurs choses d'histoire générale qui ne parussent pas être faites précisément pour vous. Il me semble que j'en ai vu quantité dans vos écrits; voyez

(1) Que les pensées ne se détachent pas en faisant saillie du corps du discours, mais qu'elles brillent d'une couleur fondue avec la trame du vêtement lui-même (*Satyricon*, ch. 117).

(2) Augustin Mascardi, auteur de *Dell' arte historica*, né en 1591, mort en 1640. — Gérard-Jean Vossius, célèbre érudit, auteur entre autres d'un traité intitulé: *Ars historica*; né en 1577, mort en 1649.

(3) Famien Strada, auteur de *De bello Belgico decades duæ*, né à Rome en 1572, mort en 1649.

(4) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 122. Bussy a supprimé la lettre à Lenet.

si vous nous en voulez envoyer quelques-uns. Mes compliments, s'il vous plaît, à votre divine fille, que j'honore parfaitement.

1289. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 12 février 1678.

Je profite bien mal, monsieur, de la grâce que vous avez eu de me promettre de m'écrire souvent sur la mort de l'illustre ami que nous avons perdu si je voulois vous écrire. Je m'étois si fort rempli la tête de pensées sur cette mort pour y travailler, que je m'en suis fait malade, et voilà ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire; mais comme je suis mieux, je reviens à vous pour vous dire que jamais personne n'avoit rassemblé tant de grandes qualités; qu'il est mort dans le temps où le roi commençoit à le bien connoître et à l'écouter même sur les ministres, et qu'il alloit faire du chemin s'il eût vécu. M. le chancelier lui avoit fait de grandes avances d'amitié, et M. de Louvois encore plus. Et voilà que tout récemment M. de Louvois avoit fait donner le gouvernement d'Avesnes au comte de Broglie (1), gendre du pauvre défunt, c'est-à-dire vingt mille livres de rente, parce que M. le premier président, avant sa mort, avoit témoigné le souhaiter.

Il n'y a point eu de premier président nommé avant le départ du roi, et l'on ne sait plus sur qui cela roule.

Le voyage de la cour est toujours une énigme. On dit que le roi se relâche à Nimègue sur Valenciennes, et qu'en Angleterre on ne veut plus la paix.

(1) Victor Maurice, comte de Broglie, marquis de Brezolles, maréchal de France (1724), mort le 4 août 1727, âgé d'environ 80 ans.

Je travaille sur le défunt de toute ma force : je souhaiterois d'avoir de l'esprit , et de l'esprit fait comme le vôtre, car je voudrois faire quelque chose qui fût digne du sujet. En vérité , je ne vois rien qui en approche.

Je suis en peine de l'état de la santé de madame de Cologny. Je prie Dieu pour elle qu'il lui donne de la patience ou qu'il lui ôte sa fièvre. Je la salue, avec votre permission.

1290. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 13 février 1678.

Je voudrois bien plaire à tout le monde, madame ; je veux dire à tous les honnêtes gens ; mais au moins je préférerois votre approbation à toutes les autres, si je n'en pouvois avoir qu'une. Vous êtes trop bonne de songer à moi autant que vous faites. Quand la cour sera revenue, vous ferez ce que vous jugerez à propos touchant ce que je vous ai envoyé.

Je suis d'accord qu'il y doit avoir quelque différence entre le style des mémoires et celui de l'histoire ; mais elle ne me paroît pas si grande que l'on ne doive croire qu'un faiseur de bons mémoires ne fasse aussi bien une histoire. Dans tous les deux ouvrages, le style, à mon avis, doit être net et pressé. Si j'y songeois davantage, je vous dirois bien encore d'autres choses qui doivent être communes à ces deux ouvrages ; mais je traite ceci plus amplement dans la lettre que j'écris à notre ami.

Il est vrai que madame de Bussy a changé de logis. Elle loge maintenant rue Vaugirard, près du Calvaire (1).

(1) Le couvent des religieuses bénédictines du Calvaire, fondé par Marie de Médicis et le P. Joseph, rue de Vaugirard auprès du Luxem-

Comment ne seroit-on pas dans l'incertitude de la trêve ou de la guerre, puisque je suis assuré que le roi lui-même ne sait pas précisément ce qui en arrivera ? J'approuve assez que l'on veuille juger des événements, car cela sert à la conversation, et forme l'esprit ; mais je ne comprends pas que l'on s'en fasse une affaire et que l'on croie qu'il y a bien de l'honneur d'avoir deviné ce qui doit arriver, puisque le hasard peut souvent faire réussir en ces matières. Pour moi, je dis mon sentiment des affaires à venir ; mais je ne m'en hausse ni ne m'en baisse quand j'ai bien ou mal jugé.

Le roi a raison d'envoyer dans ses places et dans ses provinces ceux qui y doivent commander de sa part ; ils sont payés pour y être.

Je prévois que la belle *Madelonne* ne sera pas encore longtemps sans rétablir sa santé. L'absence de son cher époux lui donnera plus de repos d'un côté qu'elle ne le troublera de l'autre : je ne sais si je me fais bien entendre. Je suis, ma foi, son serviteur, de l'oncle, du frère, enfin de *tutti quanti*.

Artémise (madame de Coligny) vous aime et vous admire, et moi je vais encore plus loin, si cela se peut.

Mais j'oubliois de vous mander une petite affaire qui s'est passée en ce pays-ci depuis quinze jours, et pour laquelle j'ai quelque chose sur le cœur contre vous.

Un homme de votre connoissance, ami de Guitaud et le mien, s'étant mis dans la tête de nous faire voir et de nous mettre en commerce, lui en parla il y a quelque temps, et comme Guitaud faisoit difficulté sur le pied du gasconisme,

bourg. — La reine leur fit aussi construire une chapelle qui subsiste encore et qui a été réparée récemment. On y voyait jadis la tombe de Pierre de Patris ou Patrix, ce poète dont madame de Sévigné parle à Bussy dans sa lettre du 13 octobre 1677. Voy. le Dictionnaire historique de Paris, par Hurtaut et Magny, t. II, art. CALVAIRE.

l'ami commun lui représenta ma naissance, la supériorité que j'avois eue sur lui pendant quelques années, et mes grands emplois ensuite. Il lui répondit qu'il en convenoit, mais que tout cela n'étoit pas si fort que le fief dominant qu'il avoit sur moi; et comme l'autre lui rit au nez là-dessus, Guitaud lui montra une lettre que vous lui aviez écrite de Bourbilly, par laquelle vous le traitiez de *monseigneur*, et vous lui mandiez que, pour ne pas encourir le crime de félonie, vous ne manquerez pas de lui aller rendre au plus tôt vos devoirs. « Je sais bien, ajouta-t-il, que madame de Sévigné badinoit, mais en badinant elle disoit la vérité; et comme je vis qu'elle en usoit honnêtement, je l'allai voir le premier. » L'entremetteur jugea qu'il n'y avoit rien à faire avec un homme qui parloit ainsi, et finit la conversation en lui disant qu'il avoit raison. Voyez, madame, le tort que vous m'avez fait en riant: vous m'avez ôté le plaisir et l'honneur du commerce d'un chevalier des deux ordres du roi.

1291. — *Bussy à Corbinelli.*

A. Bussy, ce 14 février 1678.

Je ne sais encore, monsieur, ce que nous devons répondre aux panégyriques qu'on fait à nous-même de nous; car, outre que de dire *vous vous moquez* seroit trop commun, c'est qu'effectivement je crois que vous parlez tout de bon, et je n'aimerois pas à vous contredire, surtout en cette rencontre. Ainsi je me contenterai de vous dire, comme à madame de Sévigné, que je suis ravi de vous plaire.

Après cela, je vais répondre à l'endroit où vous me demandez mon sentiment sur le style historique. Je veux qu'il soit court et net, car sans cela il ennuie, quelque

grands et quelque beaux que soient les événements. J'ai lu Tacite : il me paroît serré, mais il est obscur; et, comme dit un de mes amis, il entend toujours finesse à tout. Je n'ai lu ni Tite-Live ni Salluste; si leur style est partout pompeux et magnifique, je maintiens qu'il doit ennuyer.

Pour répondre à ce que vous avez remarqué du récit du combat particulier que je fis contre cet officier d'infanterie, je vous dirai que s'il n'y avoit eu autre chose en cette affaire que l'avantage que j'eus sur celui contre qui je me battis, j'en aurois fort raccourci la narration; mais ce combat en ayant attiré un autre qui fut considérable par la mort d'un homme de qualité, il m'a paru nécessaire d'entrer dans un détail qui fait d'ordinaire plaisir au lecteur. Je sais bien que tout récit de soi-même est ennuyeux; cependant des mémoires doivent être plus étendus qu'une gazette. Tout ce qu'il faut faire aux occasions où il est nécessaire de conter, c'est conter en peu de mots; car cela instruit sans fatiguer. Ma lettre à Lenet est bonne pour mon ami, que j'éclaircirai davantage quand je le reverrai, s'il le souhaite; mais elle n'instrueroit pas assez le public, qui aime les détails aussi curieux que celui de la cause d'un combat aussi tragique que fut celui-là, pourvu qu'on ne s'amuse pas à des descriptions inutiles, et que le récit soit court et net.

Comme mes *Mémoires* ne sont faits que pour apprendre mes guerres, ma cour, ma disgrâce, enfin ma vie, je n'ai parlé qu'en passant des affaires générales; de sorte que je ne saurois vous envoyer que de petits fragments de ces choses-là. Il est vrai qu'il me souvient d'avoir écrit un commencement de l'histoire du roi pendant que j'étois à la Bastille; ce sont les neuf années de la régence et les neuf autres années de la majorité, pendant lesquelles le cardinal Mazarin faisoit tout; et comme ces dix-huit années sont proprement une partie de la vie de la reine mère et

de celle du cardinal, je ne traite cela qu'en raccourci, et comme un passage à la vie du roi. Cependant on peut juger par cet échantillon de ce dont je serois capable pour un plus grand ouvrage. Je vous l'enverrai.

Adieu, monsieur ; ma divine fille aime fort votre humanité. Je vous en assure de sa part.

1292. — *Le comte d'Estrées à Bussy (1).*

A la Martinique, ce 15 février 1678.

Je viens de recevoir, monsieur, la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire au mois d'avril de l'année passée sur les aventures de cette campagne-là. Elle a fait comme moi deux fois le voyage de l'Amérique. Cela m'a empêché de vous dire plus tôt que les marques de l'honneur de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours et en tout temps infiniment chères. Je ne puis être satisfait que vous ne sachiez que bien qu'il y a un an que votre lettre ait été écrite, je ne laisse pas d'y répondre dès le lendemain que je la reçois, et de vous témoigner combien je me sens obligé de votre persévérance à me souhaiter des honneurs et des avantages dont votre amitié me fait trouver plus digne que je ne suis. C'est assez d'avoir fait son devoir, attiré l'estime du maître et renouvelé celle de ses amis ; le reste viendra quand il plaira à Dieu et que le roi, qui est un bon juge du mérite, l'aura estimé à propos. Mais, monsieur, je sens une joie extrême de la permission que vous m'écrivez que Sa Majesté vous a accordé d'aller à Paris. J'espère qu'elle aura de plus grandes suites. Je vous assure, monsieur, que ma satisfaction seroit

(1) Cette lettre ne fut reçue par Bussy que le 5 mai.

entière si je vous voyois comme vous devriez être, si je vous entretenois et si je pouvois vous assurer moi-même que je serai toute ma vie plus que personne du monde votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1293. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 17 février 1678.

Voici un temps bien malsain, monsieur; tous mes amis sont malades aussi bien que moi. Cependant il ne faut pas laisser que d'entretenir commerce les uns avec les autres; cela diminue le mal.

On parle bien plus de guerre que de paix; j'ai pourtant ouï dire la paix si certainement à des gens qui savent bien des choses, que je la crois sur la foi des auteurs, sans y avoir nulle raison.

On me dit hier que la duchesse du Lude (1) étoit morte. Si cela est, la comtesse de Guiche pourroit bien prendre sa place; le grand maître en est fort amoureux.

Tout le monde croit la Force mariée à Nesle: voilà un heureux exemple pour les filles qui ne sont pas belles.

On dit que madame de Vitry se mouroit à mesure que son mari se portoit mieux; mais elle n'en mourra pas, car son mari vient de retomber plus mal qu'auparavant.

Du Ludre est oubliée comme si elle étoit morte du temps du déluge.

Adieu, monsieur; comment se porte madame de Coligny? Permettez-moi que je l'embrasse ici. Je crois que j'en pourrois bien faire autant de vous dans cette lettre.

(1) Renée-Éléonore de Bouillé, mariée à Henri de Daillon, comte puis duc (1675) du Lude (mort en août 1685), ne mourut qu'en 1681. Le duc se remaria à la comtesse de Guiche.

Madame Bossuet m'a priée de vous faire mille amitiés de sa part. Mon Dieu qu'elle a d'esprit et que je la trouve aimable !

1294. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Paris, ce 18 février 1678.

On est aussi ignorant sur ce que deviendront les choses et sur ce que fera le roi qu'on l'a été par le passé. On sait seulement qu'il couchera demain à Toul et qu'il va à Nancy; mais on ne sait ce qu'il fera ensuite. Il semble qu'on veuille commencer par Offembourg, ce qui iroit à attaquer Strasbourg; et ce qui le fait croire, c'est qu'on fait des mouvements de ce côté-là. On a fait même un détachement considérable d'un certain nombre de cavaliers de chaque compagnie. Beaucoup d'autres croient qu'on veut retomber sur quelque place de Flandre; mais tout cela est fort secret.

Monsieur part demain pour aller joindre le roi; et aujourd'hui que j'ai été prendre congé de lui, je n'ai pas trouvé sa cour mieux instruite de l'avenir que les autres. Comme on ne peut rien découvrir de ce côté-là, on se rabat sur l'Angleterre : chacun en demande des nouvelles à son compagnon.

Après la harangue de S. M. Britannique, qui en bien des endroits semble être d'un commis à son maître, et qui, pour leur complaire, ne leur a parlé que de guerre, son parlement lui a répondu avec audace que, lorsque Sa Majesté aura fait un traité d'alliance avec tous les princes pour forcer la France à rendre ce qu'elle a pris depuis le traité des Pyrénées, il avisera quel secours il lui fournira. D'abord, on a cru que le feu alloit s'allumer contre nous, et j'ai vu des gens sages qui craignoient beaucoup pour

nous les suites de tout ceci. Depuis on s'est rassuré un peu. On a dit que nous les battrions tous ensemble ; qu'au pis aller il n'y avoit rien à craindre, de deux ans, de gens qui n'ont encore ni vaisseaux ni troupes aguerries, ce pendant que nous ferons grands progrès. Mais à cette heure on parle seulement de brouilleries dont ce royaume est menacé, car les peuples, dit-on, craignent de rendre leur roi maître d'une grande armée et voudroient prendre des précautions contre lui sur cela, comme d'en nommer les officiers; et le roi, qui est si contraint par ses peuples qu'il a été obligé de se soumettre à leur laisser le manie- ment des deniers, appréhende avec raison les divisions en son État, par l'excès de l'amour qu'on y a pour la ré- publique au préjudice de la royauté. Tout cela fait dire que le roi a fait une faute d'avoir assemblé son parlement et qu'il en fait une autre de l'exciter à la guerre. On s'en- tretient à Paris de ces choses, qui font espérer que les Anglois se feront plus de mal qu'à nous, ou que, pour prévenir leurs propres malheurs, ils aideront à nous faire avoir la paix. L'ambassadeur d'Angleterre espère toujours un peu et n'approuve pas la harangue du roi son maître. Il ne se cache pas pour le dire.

Madame de Montespan a été un peu malade dans la marche : c'étoit d'une fièvre tierce, dont elle est guérie à présent.

Vous avez bien su que toutes les dames de la cour couchèrent la seconde nuit dans leur carrosse, au milieu de la campagne, et que toutes demeurèrent embourbées, comme par un enchantement.

1295. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 20 février 1678.

Il est certain que cet hiver a été fort malsain, madame; nous avons eu beaucoup de malades céans, et notre veuve l'est encore un peu. Cela ne l'a pas rendue plus chagrine, et ne l'a pas empêchée de jouer dès qu'elle a trouvé avec qui.

L'un parie pour la paix et l'autre pour la guerre, et moi je parie pour la guerre et pour la paix, de peur de perdre. Je vous assure, madame, que l'une et l'autre me sont fort indifférentes.

Le grand maître ne perd pas trop à la mort de sa femme; c'étoit un veneur qui l'empêchoit de se marier. Il sera bien heureux d'avoir la comtesse de Guiche, et celle-ci ne sera pas malheureuse avec lui; il est bon homme.

Après avoir vu mademoiselle de Scudéry inspirer une grande passion (1), je crois que tout le monde peut être aimé :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.

Madame de Vitry (2) ne doit pas aimer son mari par la raison que qui offense ne pardonne point.

Si du Ludre est comme morte, sa rivale est bien vivante: cela s'entend pour la faveur, car madame de Montespan a été cinq ou six jours incommodée pendant le voyage.

(1) A Pellisson.

(2) Marie-Louise-Élisabeth-Aimée Pot, mariée en 1646 à François-Marie de l'Hôpital, duc de Vitry. Elle mourut le 27 mai 1684, et son mari le 9 mai 1679. Voy. p. 19.

Pourquoi ne m'embrasseriez-vous pas, madame? Je suis sur un certain pied que mes amies n'attendent pas d'être passées pour m'embrasser, et si, sans vanité, je ne suis pas passé moi-même.

Madame de Coligny vous assure qu'elle est toujours toute à vous.

Ne vous avois-je pas dit vrai, madame, quand je vous avois dit que madame Bossuet est une des plus jolies femmes de France? Cela est ridicule à l'amour qu'il ne la puisse faire aimer davantage que la (1). Je suis son très-obéissant serviteur.

1296. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Bussy, ce 21 février 1678.

Je ne sais que penser de tout ce que je vois, monsieur, concernant la guerre, et je reviens toujours à croire que le roi ne le sait pas lui-même. Il agira suivant que l'Angleterre se conduira avec lui, et la lenteur de sa marche montre bien qu'il attend quelque nouvelle pour se déterminer.

Je ne doute pas que le roi d'Angleterre n'ait toujours agi d'intelligence avec le roi, et c'est en connoissance de cela que son parlement le traite si mal. De sorte qu'à moins que ses peuples ne se mettent promptement en république, je prévois que les défiances qu'ils ont de leur roi les empêcheront de nous embarrasser s'ils rompent avec nous. Ils n'ont point de vaisseaux, comme vous dites, et peu de troupes disciplinées. Nous les battons sans peine plus de deux ans durant; et, quand nous leur aurons ap-

(1) Le mot est biffé sur le manuscrit et nous n'avons pu le lire.

pris à faire la guerre, il leur en aura tant coûté qu'ils ne pourront rétablir leurs affaires de plus d'un siècle.

Madame de Montespan commence à n'être plus bonne aux voyages ; mais elle est bonne pour être regardée, écoutée et admirée.

Les dames de France doivent laisser suivre les armées par les dames d'Allemagne (1). C'est une grande misère qu'une cour embourbée.

1297. — *Bussy à madame de Sévigné* (2).

A Bussy, ce 23 février 1678.

Étant sur le point de partir d'ici, madame, pour aller passer l'été avec votre nièce à Chaseu, je veux vous dire deux mots. Je me trouve si bien de votre commerce, que je ferai toutes les avances qu'il faut pour l'entretenir. Vos lettres me réjouissent fort et font un grand honneur à l'endroit où je les mets (3).

Mandez-moi des nouvelles de la paix ou de la guerre. On doit savoir maintenant sur cela quelque chose de certain : il n'est pas possible que les obscurités durent plus longtemps.

On me mande que madame de Montespan a eu deux accès de fièvre tierce, mais qu'elle est guérie : elle n'est pas trop propre aux voyages, de la taille dont elle est. Je remarque que quoique le roi l'aime fort et qu'il ait grande raison de le faire, il s'aime encore davantage qu'elle, et il ne fait pas comme Charles VII qui, au lieu de mener la

(1) Voy. t. III, p. 307.

(2) La teneur de cette lettre est fort différente dans le manuscrit et dans l'imprimé. Nous avons suivi le manuscrit.

(3) C'est-à-dire dans le recueil que Bussy formait dans sa correspondance.

belle Agnès à l'armée, demeuroid avec elle à Meun ou à Bourges, tandis qu'on lui dispuoit son royaume (1).

A propos de cela, madame, il faut que je vous fasse un petit conte de Charles VII, qui fera de l'honneur au roi par comparaison. Le célèbre La Hire ayant été envoyé par le comte de Dunois au roi, qui étoit alors à Bourges, pour lui apprendre quelque méchant succès qui étoit arrivé, et pour savoir quel ordre Sa Majesté vouloit mettre en cette rencontre, trouva le roi au bal, lequel, après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'on y songeroit, et en même temps lui demanda, avec un visage plein de joie, ce qu'il lui sembloit de cette fête, et s'il ne trouvoit pas qu'il passât bien son temps. La Hire, enragé de voir l'insensibilité et la bassesse de cœur de ce prince, ne lui répondit rien; et le roi, le pressant encore de dire son sentiment, La Hire lui répondit, avec un souris amer, qu'il étoit vrai qu'il se divertissoit fort bien, et qu'on ne pouvoit pas perdre un royaume plus gaiement qu'il faisoit. N'aimez-vous pas bien La Hire, madame, et ne méprisez-vous pas bien Charles VII? Mais admirez la flatterie de l'histoire : ce prince est appelé *le Victorieux* en mille endroits. Que dira Pellisson? Que dirai-je moi-même de plus honorable de Louis XIV? Ces injustices-là me dégoûtent des louanges, madame, et j'aimerois mieux qu'on ne dit point de bien de moi que de me confondre avec quelqu'un que je croirois indigne d'être loué (2).

(1) L'imprimé contient ici cette phrase : « Avez-vous jamais lu ou entendu dire quelque chose de pareil à ce qu'il fait, madame? L'amour seul de la gloire, sans autre nécessité, lui fait quitter les plaisirs au milieu de l'hiver. Savez-vous bien ce qui me fait faire cette réflexion? C'est la vie de Charles VII, que je lis à cette heure. Ce prince, que les historiens appellent *le Victorieux*, demeuroid avec la belle Agnès à Meun-sur-Yèvre ou à Bourges, tandis que les Anglois lui prenoient son royaume. »

(2) La lettre dans l'imprimé se termine ainsi : « Comment nomme-

1298. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy , ce 24 février 1678.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 12 de ce mois, mon R. P. ; je n'aurois pas attendu si longtemps à y répondre, si je l'avois reçue dans le temps que je la devois recevoir.

Vous voulez bien que je vous fasse une petite correction en vous disant qu'au lieu de travailler à écrire la vie de votre cher ami aussitôt après sa mort, il falloit songer à toute autre chose, puisque cette perte étant encore si fraîche votre douleur ne vous laissoit pas la liberté d'esprit qu'il faut avoir pour ces ouvrages, et c'est assurément ce qui vous a fait malade.

Vous avez vu plus longtemps et plus près que moi feu M. le premier président de Lamoignon, mon R. P. ; cependant je l'ai bien observé dans le peu de temps que je l'ai vu, et il m'a paru avoir tout le mérite et toute la capacité qui sont nécessaires à un grand ministre ; mais ce qu'il avoit que les grands ministres n'ont jamais, c'est le cœur droit et exempt de passions. Je ne doute pas que le roi ne l'eût poussé bien loin s'il eût vécu plus longtemps. Il manquera à la gloire de son règne, tout plein de merveilles, d'avoir plus tôt connu tout ce qu'il valoit et de l'avoir élevé davantage. Il est vrai qu'il en fait bien réparation à sa mémoire par les longueurs qu'il met à remplir sa charge. C'est la plus honorable oraison funèbre qu'on fera

rai-je donc Louis quatorzième, moi ? Le voulez-vous savoir, madame ? *Les délices et la terreur du genre humain.* Et voulez-vous savoir encore ce qui fera voir à la postérité cet éloge incontestable ? C'est le détail que j'écris des belles actions de mon maître. »

jamais, que la peine que le roi témoigne à se déterminer sur le choix d'un premier président dans un royaume où il y a tant d'honnêtes gens.

Je comprends fort bien que les personnes que vous me mandez qui vouloient être de ses amis agissoient de bonne foi. Quand on n'a qu'un grand mérite, on a des envieux, parce qu'il y a des gens qui en ont aussi ; mais quand on est sans comparaison il n'y a plus d'envie : et c'est par cette raison-là que nous louons volontiers ceux qui sont infiniment au-dessus de nous aussi bien que ceux qui sont au-dessous.

Si nous rompons avec l'Angleterre, nous aurons de grandes affaires sur les bras ; je crois bien que le roi en viendra à bout, mais il y aura plus de peine et plus d'honneur dans nos victoires. On me mande que les Anglois nous veulent réduire au traité des Pyrénées.

La fièvre de madame de Coligny me paroît sur sa fin ; la patience et le peu de chagrin que Dieu lui a donné ont fort contribué à la diminution de cette fièvre ; elle vous rend mille grâces de votre souvenir, et nous vous aimons tous deux et vous honorons au dernier point.

Dans ce temps-là je partis de Bussy pour venir à Autun passer le carême, et, quelques jours après que j'y fus arrivé, je reçus cette lettre de Gagnières :

1299. — *Gagnières à Bussy.*

A Paris, ce 3 mars 1678.

J'avois résolu, monsieur, de ne vous point écrire que je n'eusse tiré une réponse de M. l'archevêque de Paris ; mais ma maladie ayant vieilli la chose, je n'ai pu lui en

parler que d'une manière honnête et moins pressante que je n'eusse fait dans le temps. Il me répondit aussi le plus obligeamment du monde pour vous, et, en un mot, point de lettre. Je n'ai pas cru en devoir faire une affaire d'affectation avec un homme dont vous avez besoin. Je suis très-fâché, monsieur, de n'avoir pas mieux réussi; mais c'est un étrange sire que l'archevêque avec toutes ses caresses et tous ses compliments.

Je vais recommencer de vous écrire exactement tout ce que je saurai. Gand est assiégé. Le roi y est en personne avec une grande et belle armée et si accoutumée à vaincre que je compte déjà cette place prise.

On croit la guerre avec l'Angleterre.

Madame a la rougeole.

1300. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 5 mars 1678.

La réprimande que vous me faites, monsieur, est une marque bien sincère de votre amitié; j'ai reconnu votre cœur dans votre plainte, et je vous remercie de votre correction: je vous réponds même de ma docilité et que j'en ferai mon profit.

C'est une marque assez équivoque du mérite de M. le premier président de Lamoignon que sa place demeure si longtemps à être remplie. Les deux concurrents pressoient et avoient leurs partisans; madame de Montespan en a proposé un troisième, qu'on dit être M. de Fieubet. Il y en a d'autres qui croient que M. Colbert y prétend pour M. son frère l'ambassadeur (1); mais le roi avoit d'autres affaires quand il est parti.

(1) Charles Colbert, marquis de Croissi, ministre et secrétaire d'État

Gand est assiégé depuis deux jours. Je viens de voir une lettre de M. de Louvois à M. le chancelier, qui dit qu'on n'y a trouvé que cinq cents hommes, et que cela ne peut pas durer.

Il est vrai que jamais le public n'a fait plus de justice à personne qu'à M. le premier président sur la réputation, qui a été respectée par la médisance même. La réflexion que vous faites sur cela est juste et délicate : c'est un trait qui ne m'échappera pas ; il est trop beau, et cela est comme vous le dites. On ne loue volontiers que les gens hors de comparaison.

Je travaille sans me presser, pour ne pas retomber par mon travail.

La conduite de M. le premier président de Lamoignon à la cour, quand il s'y montra, fut admirable. Il y trouva d'abord tout contraire ; mais à force de prudence, de sagesse et de discrétion, il mit tout le monde de son côté. On donna des défiances de lui au roi ; Sa Majesté les prit et s'en défit dans la suite ; mais il ne faut pas toujours vous rompre la tête d'une même chose.

J'ai bien de la joie que la fièvre de madame la marquise de Coligny diminue ; mais j'ai bien peur que vous ne deveniez trop philosophe dans votre solitude et que vous n'en oubliiez vos amis.

Le roi arriva le vendredi 4 à Gand.

Les Anglois ne vont plus si vite dans leurs délibérations. La marche de Sa Majesté les étonne.

(1679), l'un des plénipotentiaires au congrès de Nimègue, mort le 28 juillet 1696, à 67 ans.

1301. — *Bussy à Gaignières.*

A Autun, ce 8 mars 1678.

On ne peut agir avec plus de prudence que vous faites, monsieur; et le raisonnement que vous avez fait, qu'il étoit trop tard pour presser M. l'archevêque de me faire réponse, est très-juste. Je voudrois bien vous pouvoir donner les emplois dont vous êtes digne. Nous serions tous deux plus grands seigneurs que nous ne sommes.

Mais pour revenir à notre homme, je vous dirai que je ne me vante pas de le rendre plus solide qu'il n'est, mais que je le ferai écrire ou que je verrai clairement par son refus que je ne dois pas m'attendre à lui. C'est pour cela que je lui écris aujourd'hui; voyez ma lettre, s'il vous plaît, monsieur, et me faites la grâce de la lui donner après l'avoir cachetée. J'ai bien de la peine à croire qu'il ne me fasse point de réponse. Cependant recommençons notre commerce, je n'en ai point que j'estime plus que le vôtre, ni qui me fasse plus de plaisir.

1302. — *Bussy à Harlay, archevêque de Paris.*

A Autun, ce 8 mars 1678.

J'ai du loisir de reste, monseigneur, et vous n'en avez pas assez, ce qui fait que je me donne l'honneur de vous écrire trois lettres, avant que d'avoir reçu une réponse de vous; cependant il me paroît que la cour étant éloignée, vous avez moins d'affaires et que vous êtes plus en état de songer à vos amis. C'est pour cela, monseigneur, qu'en vous rendant mille grâces de la peine que vous prêtez de présenter mon remerciement au roi, je vous supplie très-

humblement de me mander comment il fut reçu, et si je dois attendre quelque bien, pour le fils que j'ai dans l'Église, d'un maître que ma longue disgrâce n'a pu m'empêcher d'aimer toujours autant que je l'admire. J'espère que vous l'y disposerez, monseigneur, si Sa Majesté y avoit quelque répugnance. M'avoir fait souvenir dans ma disgrâce que je vous avois fait un plaisir il y a vingt ans, dont vous cherchiez les occasions de vous revancher, est une marque d'un cœur si noble et si généreux, que je suis assuré de vos bons offices. Soyez aussi persuadé que personne n'a pour vous plus d'estime, de tendresse, de respect et de vénération que j'en ai.

1303. — *Bussy au P. Rapin.*

A Autun, ce 9 mars 1678.

Si madame de Montespan propose M. de Fieubet pour premier président, je crois qu'elle l'obtiendra; sans cela j'aurois cru que le frère de M. Colbert y auroit une bonne part, car la charge de chancelier ayant été donnée à l'un des deux ministres concurrents, on donneroit à l'autre la charge de premier président pour ôter ou diminuer la jalousie.

Gand assiégé, c'est-à-dire Gand pris. Jamais prince n'a mieux mérité ce surnom de Poliorcète que le roi. Nos pères étoient aussi braves que nous, mais ils ne savoient pas si bien faire la guerre, ni si bien prendre leurs mesures sur l'état des gens à qui ils avoient affaire. Vous savez, mon R. P., que je ne suis pas trop flatteur et que même le roi ne m'a pas obligé à perdre en sa faveur la qualité de sincère; cependant il me force par son mérite à l'admirer, car je ne vois pas dans les conseils, ni à la tête de ses armées des gens qui lui puissent ôter l'honneur des entre-

prises qu'il fait et des heureux succès qui lui arrivent. Ce que vous me mandiez qu'il fit sur le sujet de feu le premier président, quand il arriva à la cour, qui fut de prendre les défiances qu'on lui en voulut donner, est une qualité qu'il seroit à souhaiter qu'il n'eût jamais eue. Elle fait tout à sa gloire ; car il est vrai qu'il prend contre les gens les méchantes impressions qu'on lui en veut donner aussi facilement qu'il prend les places, et les perd aussi difficilement.

Au reste, mon R. P., vous n'aimez pas mieux parler de feu M. le premier président que moi l'entendre ; je vous supplie donc très-humblement de ne vous en point lasser toutes les fois que vous me ferez l'honneur de m'écrire.

Millies repetita placebunt.

La fièvre a tout à fait quitté madame de Coligny ; elle vous rend mille grâces de la part que vous prenez à sa santé et a pour vous autant que moi d'amitié et d'estime.

Ma philosophie m'apprend à mépriser ma disgrâce et à oublier les maux que le roi m'a faits, mais point du tout mes amis. Quand mes affaires me permettront de les aller revoir, j'en demanderai la permission au roi sous d'autres prétextes, et cependant je les entretiendrai par lettres. Si je n'avois pas ce moyen-là, j'importunerois Sa Majesté plus souvent que je ne fais.

1304. — *La duchesse de Noailles à Bussy.*

A Paris, ce 9 mars 1678.

Je vous suis obligée, monsieur, de la douleur que vous me témoignez ressentir de la mort de feu M. de Noailles (1)

(1) Anne, duc de Noailles, était mort le 15 février 1678.

et de la part que vous prenez à la mienne. Je suis persuadée qu'il auroit souhaité de vous donner de plus grandes marques d'amitié et de vous servir plus utilement qu'il n'a pas fait. Je vous prie de croire que j'ai beaucoup de reconnoissance de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde et ma maison, et que je suis véritablement, monsieur, votre très-humble servante.

1305. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Paris, ce 11 mars 1678.

J'emploie les derniers moments que j'ai à être ici, d'où je pars demain, pour vous apprendre, monsieur, la prise de Gand. La résistance a été médiocre et l'attaque vigoureuse. Le roi y arriva le 4, et la place se rendit le 9. M. de Montbron (1). y a été mis pour commandant Il y en a qui disent pour gouverneur, mais je crois plutôt le premier; car quitter Arras, pour Gand qu'on rendra vraisemblablement ne seroit pas bien prendre son parti. On ne dit point encore où marche le roi. Son armée est de quarante mille hommes de pied en soixante-sept bataillons et de vingt mille chevaux en cent quarante escadrons. On croit qu'on ira à Bruges, à Dam qui est tout auprès, à Dixmude qui est entre Bruges et Gand, et enfin à Ypres. Ce raisonnement est fondé sur ce qu'on croit qu'on voudra ôter la pensée aux Anglois de venir à Nieuport et à Ostende, où ils seroient fort pressés par le voisinage de toutes ces places-là.

Vous aurez été bien surpris aussi bien que nous d'ap-

(1) Il fut successivement lieutenant général, puis gouverneur d'Arras, de Gand, Tournai, Cambrai et enfin lieutenant général de Flandre. Il mourut en 1708. — Voy. sur lui Saint-Simon, t. XI, p. 59.

prendre, après tout ce qu'on a fait pour persuader qu'on alloit en Allemagne, qu'on soit enfin revenu en Flandre et qu'on ait assiégé cette grande ville. Mons, Namur, Charlemont, Ypres et Gand furent investis en même temps ; et Villa-Hermosa reçut jusqu'à seize courriers en un jour des gouverneurs de ces places et d'autres encore qui lui demandoient du secours. Il ne faut point douter de la guerre avec l'Angleterre, à moins que les conquêtes que nous ferons dans peu de jours ne changent la disposition des esprits par la facilité que nous pourrions avoir de vouloir bien les rendre au lieu de Valenciennes, de Condé et de Tournai, que nous avons refusé de restituer. Mais aussi si nous devenons plus fiers, nous verrons les autres s'échauffer davantage et l'année prochaine pourroit bien n'être pas si heureuse pour nous.

Voilà le raisonnement que font les gens qui voudroient qu'on ne se fiât pas davantage à la fortune. Il y en a bien toutefois qui croient que la jalousie qui est entre le roi d'Angleterre et son parlement, et la crainte que les Espagnols ont des Anglois s'ils mettent le pied en Flandre, et celle des Hollandois des desseins du prince d'Orange sur la suprême puissance de leur pays en faveur des Anglois, les brouilleront tous entre eux. Il en paroît déjà quelque chose, et j'ai vu une lettre de Londres écrite d'un bon endroit, qui porte qu'on est en peine de cela, et que le secours de quatre-vingt-dix vaisseaux se joindra plus tôt à un pareil nombre que fourniront les Hollandois pour venir attaquer nos côtes, que de faire une descente du côté de Flandre où le pays commence à devenir trop petit pour nourrir tant de gens. Il y a à raisonner longtemps sur tout ce qui arrivera. Jamais les affaires n'ont été si brouillées.

Nos officiers généraux d'Allemagne, qui avoient suivi comme les autres, reviennent tous les jours ici, pour n'en partir de deux mois. La peine qu'ils ont eue a servi à

mieux tromper les ennemis, et ce n'est que pour cela qu'on leur a dit de suivre en ce voyage.

Les choses peuvent changer en un moment ; mais comme la prise de Saint-Guilhain est cause du mouvement des Anglois contre nous, il est difficile de croire que celle de Gand ne les aigrisse pas davantage.

1306. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Autun, ce 15 mars 1678.

Je ne puis me lasser, monsieur, de vous dire que vous êtes le meilleur ami du monde et que je vous suis le plus obligé des soins que vous avez bien voulu prendre de me mander toutes les nouvelles. Le roi a mis les choses en un état que les actions merveilleuses de sa part ne surprennent plus ; les conjonctures lui sont favorables et il s'en prévaut fort bien. J'ai lu beaucoup d'histoires et j'ai fait trente campagnes, mais je n'ai encore jamais ni vu ni lu ce que Sa Majesté vient de faire, qui est d'investir cinq places en même temps assez éloignées les unes des autres. César, s'il revenoit au monde, ne pareroit pas ce coup-là. Les François, avec un roi tel que le nôtre, sont bien différents de ceux à qui il eut affaire ; et ne pouvant fournir à tant de côtés à la fois, on ne fournit à pas un. Je ne doute pas qu'à la fin nos prospérités ne nous mettent les Anglois sur les bras et qu'ils ne s'accordent pour ralentir nos conquêtes.

La paix me paroît fort éloignée.

Il y a quelque temps que j'eusse souhaité d'être un des acteurs ; mais enfin j'ai pris mon parti, et je ne suis plus fâché maintenant de n'être que spectateur de cette tragédie.

1307. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 mars 1678.

Je ne crois pas, monsieur, vous avoir de ma vie écrit dans de plus grandes angoisses que celles où je suis. La philosophie peut faire souffrir patiemment la privation des commodités qui ne sont qu'agréables; mais je ne sais nul remède à la privation de celles qui sont d'une absolue nécessité. Avec tout cela, je n'ai jamais été à tant de fêtes ni parmi tant de monde; j'ai fait, comme faisoit Voiture, la meilleure mine que j'ai pu, de peur qu'on ne se doutât que je fusse morte.

J'ai vu souvent depuis deux mois M. le duc de Brisac (1). En vérité, il a bien de l'esprit et, hors qu'il méprise un peu trop le bien et les dignités, je connois peu de gens qui aient plus de mérite. Il connoît fort bien le monde sans l'avoir guère vu : les voyages lui ont fait une sorte d'esprit et de conversation très-agréable.

La reine est à Cambrai et va, dit-on, à Lille.

M. de Mailly fait trompeter la Force et décréter contre elle, disant qu'elle a fait un rapt de son fils. Cependant je crois qu'elle sera sa belle-fille publiquement dans peu de temps.

On dit Téobon mariée en secret au chevalier de Beuvron (2),

(1) Henri-Albert de Cossé, duc de Brissac, pair de France, mort à cinquante ans, le 29 décembre 1698, sans laisser de postérité de ses deux femmes, Gabrielle-Louise de Saint-Simon, morte le 28 février 1684, et Élisabeth de Vertamon, morte le 13 février 1721.

(2) Charles d'Harcourt, dit le comte de Beuvron, d'abord chevalier de Malte et abbé de Colombes, puis mestre de camp du régiment de cavalerie du duc d'Orléans et capitaine de ses gardes, mort le 29 septembre 1688, sans laisser de postérité de Lidie de Rochefort de Téobon, morte le 23 octobre 1708, à 70 ans.

et l'on croit aussi que des Adrets (1) épousera le comte du Plessis.

1308. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 19 mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand ? Il y avoit longtems, mon cousin, qu'on n'y avoit vu un roi de France. En vérité le nôtre est admirable et mériteroit bien d'avoir d'autres historiens que deux poètes. Vous savez aussi bien que moi ce qu'on dit en disant des poètes. Il n'en auroit nul besoin. Il ne faudroit ni fable ni fiction pour le mettre au-dessus des autres. Il ne faudroit qu'un style droit, pur et net comme j'en connois. J'ai toujours cela dans la tête, et je reprendrai le fil de la conversation avec le ministre, comme le doit une bonne Française.

Ces deux poètes-historiens (2) suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles, couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement toutes les actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent de ces légions si nombreuses et des fatigues qui ne sont que trop vraies. Il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet*. Ils disoient l'autre jour au roi qu'ils n'étoient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats ; qu'ils avoient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur

(1) Elle était fille d'honneur de Madame. Son frère, le chevalier des Adrets, était capitaine de vaisseau.

(2) Racine et Boileau.

cour. Ils disoient aussi qu'encore que le roi craigne les senteurs, ce *Gand d'Espagne* ne lui fera point de mal à la tête. J'y ajoute qu'un prince moins sage et moins grand que Sa Majesté en pourroit bien être entêté, sans avoir de vapeurs. Voilà bien des sottises, mon cher cousin; je ne sais comme Racine et Despréaux m'ont conduite sans y penser; c'est ma plume qui a mis tout ceci sans mon consentement.

On est présentement à Ypres, et j'en suis en peine; car cette place est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le roi tombera. Toutes les villes tremblent. Je crois que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre.

Mais parlons de madame de Seignelay, qui mourut (1) avant-hier matin grosse d'un garçon. La fortune a fait là un coup bien hardi d'oser fâcher M. Colbert. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditation. Cette grande héritière, tant souhaitée et prise enfin avec tant de circonstances, est morte à dix-huit ans. La princesse de Clèves n'a guère vécu plus longtemps; elle ne sera pas sitôt oubliée. C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours, qui me paroît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. Je crois que votre chanoinesse vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis quand vous l'aurez lu avec l'aimable veuve.

Il me semble qu'il est encore de bonne heure pour être allés à Chaseu. Vos prés et votre jolie rivière (2) n'y sont-ils point encore glacés? Vous avez pris pour l'été cinq ou six jours du soleil de mars, qui vous feront bien voir, comme à nous, qu'ils n'étoient que des trompeurs.

(1) Le 16 mars.

(2) La rivière d'Arroux.

Vous me datez votre dernière lettre du 3 février (1). Vous rêviez, mon cousin ; c'est de mars, et cela étant je fais réponse assez promptement.

Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres ; elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier. Mais cela vient de plus loin, et c'est moi que vous aimez. Vous faites très-bien, et je vous conjure de continuer, sans crainte d'aimer une ingrate. Je vous en dis autant, ma chère nièce. Rendez-moi compte de vos amusements et de vos lectures. C'est ce qui console de tout l'ennui de la solitude. Mais peut-on vous plaindre tous deux ? Non, en vérité : vous êtes en fort bonne compagnie.

J'aime bien La Hire et son discours à son maître. Il est à la mode, et d'un bon tour. Il me semble, mon cousin, que vous auriez dit la même chose à Charles VII, et que vous pourriez dire au roi : on ne sauroit prendre la Flandre plus agréablement que fait Votre Majesté (2).

Ma fille se porte un peu mieux. Elle vous fait, et à vous, ma chère nièce, mille amitiés.

(1) Elle est du 23 février.

(2) Ce qui suit manque dans le manuscrit : « Car pour le roi d'aujourd'hui, vous êtes bien éloigné d'avoir sujet de lui parler de la sorte. Pour les louanges de ce prince-là, je ne suis pas en peine qu'on les confonde un jour avec celles du roi ; vous y mettrez bon ordre, puisque vous vous en mêlez.

» Je vous envoie un petit couplet de chanson sur l'air de *la bergère Célimène*. On me le donna hier ; vous le trouverez beau et juste pour le roi :

Nous verrons toute la terre
 Assujettie à ses lois.
 Pour l'amour ou pour la guerre,
 Dès qu'il daigne faire un choix,
 Un Dieu lui prête son tonnerre,
 Un autre son carquois. »

1309. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 19 mars 1678.

Je suis fort chagrin, madame, de vous voir aussi abattue que vous êtes; et quoique vous me mandiez que la philosophie ne serve qu'à consoler les gens de n'avoir pas les choses agréables, je ne laisse pas de vous dire qu'elle doit aussi consoler de la privation des nécessaires; et quand la philosophie n'en a pas la force, il faut que le christianisme y supplée.

Vous dites plaisamment, comme Voiture, que dans les fêtes où vous avez été vous faisiez bonne mine de peur qu'on ne se doutât que vous ne fussiez morte. Je vous rends mille grâces, madame, de la confiance que vous avez en moi de vouloir bien paroître à mes yeux en cet état; je vous assure que vous ne me faites pas peur, quoique je craigne assez les esprits, et que si je pouvois vous ressusciter je le ferois du meilleur de mon cœur.

Je ne sais point de gré à M. de Brissac et je ne l'estime pas davantage de mépriser le bien et les dignités. Avec le nom qu'il a, s'il avoit été à la guerre, il auroit assurément rétabli sa maison. Un homme de qualité n'est pas excusable d'être philosophe si jeune qu'il est. Il faut d'abord avoir tenté la fortune et ne la mépriser qu'après en avoir reçu de longues disgrâces.

Si j'avois voulu, comme M. de Mailly, faire faire le procès à la Force, c'eût été sur la magie; elle ne peut pas, à mon avis, naturellement donner de l'amour.

Pour Téobon et des Adrets, on les épouse parce qu'elles sont jolies: cela s'est toujours fait ainsi; et ce qui s'est encore fait en pareilles circonstances, c'est qu'après un an de mariage au plus on eût voulu être à recommencer.

1310. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 22 mars 1678.

Vous me demandez ce que je dis de la prise de Gand, madame; je ne sais plus qu'en dire. Je suis épuisé sur les louanges; mais je croirai faire un assez bel éloge du roi d'écrire ses actions d'un style simple et noble, à peu près comme celui que vous connoissez. Il est vrai que je vous supplierai de m'écrire souvent sur ce sujet, pour honorer mes *Mémoires* de certains tours qui sont dignes des panegyriques des grands rois. Je voudrois dire au roi ce que Voiture disoit à M. le Prince: que s'il lui plaisoit de lever une fois un siège, nous autres admirateurs pourrions reprendre haleine et nous sauver par la diversité des événements; mais je pense que Sa Majesté aime encore mieux nous mettre à sec que de ne pas prendre Ypres même, comme il a pris Gand.

Vous avez raison de trouver mauvais que des poètes soient ses historiens; car outre que ces gens-là décréditent les vérités quand il leur en échappe, c'est que les actions de Sa Majesté sont déjà un peu incroyables par leur grandeur; d'ailleurs, des gens qui n'ont jamais fait que des vers ne se peuvent défaire de certaines expressions enflées, qui ne conviennent point à la simplicité que demande l'histoire. Je crois que pour rendre l'histoire du roi vraisemblable, il faudroit entrer dans de grands détails; car qui ne diroit que les événements ne seroit pas croyable. Les flatteurs plaisent au commencement, mais ils dégoûtent quand ils flattent toujours et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables. Je serai fort trompé si les deux

poètes ne tombent pas à la fin comme Nogent (1) et L'Angeli (2).

De tous ceux qui se mêlent de raisonner sur l'avenir, il n'y en a point dont le pronostic me paroisse si vraisemblable que le vôtre, quand vous dites de tout ceci que nous aurons la paix ou la Flandre. Je n'en doute nullement, non plus que de la douleur de M. Colbert, de ce que la branche des aînés Colbert est sur le point de manquer; mais ce qui est une grande affliction à un homme heureux comme lui est une grande consolation à un exilé comme moi. Nous serions au désespoir, nous autres malheureux, si Dieu ne nous régaloit de temps en temps de la mort de quelques ministres ou de celle de quelqu'un de leurs enfants.

La chanoinesse Rabutin ne m'a rien mandé de *la Princesse de Clèves*; mais cet hiver un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucault et madame de la Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli; et je vois bien à présent que c'est *la Princesse de Clèves* dont il vouloit parler. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connoissois pas les pères.

Quand je vous ai mandé de Bussy que j'allois passer l'été à Chaseu, je n'entendois pas commencer l'été dès le mois de mars; et en effet, je suis venu ici pour deux mois, où j'ai trouvé ce qu'il y a de plus honnêtes gens de qualité dans le voisinage, qui y ont passé l'hiver. Notre ami Jeanin nous y manque fort; vous devriez bien nous le ren-

(1) Nicolas Bautru, comte de Nogent, célèbre par ses saillies, mort en septembre 1661. Voy. dans Tallemant l'historiette de Bautru, son frère.

(2) L'Angely, fou de Louis XIV, dont Boileau parle plus d'une fois. Il fut d'abord valet d'écurie chez le prince de Condé qui le donna au roi. Voy. sur lui le *Menagiana*.

voyer : vous vous en pouvez mieux passer là que nous ici. Je ne pense pas que la maréchale (1) le trouvât fort à redire.

Si la dernière lettre que je vous ai écrite étoit datée du 3 février, je demeure d'accord de ma rêverie. Dieu veuille que je n'en aie jamais d'autres que sur des sujets comme celui-là !

J'estime vos lettres, ma chère cousine, parce qu'elles sont naturelles et d'un bon tour, et non pas parce que je vous aime ; je les aimerois quand ce seroit madame de la Baume qui les auroit faites.

Je suis bien aise que la réponse de la Hire vous ait plu ; elle sera de tous les temps. Vous l'avez retournée sur le roi admirablement, et il est vrai que, comme Charles VII ne pouvoit pas perdre son royaume plus gaiement qu'il faisoit, Louis XIV ne peut prendre la Flandre plus agréablement qu'il fait (2).

Je suis ravi de la meilleure santé de la belle *Madelonne*, et quand elle devoit me haïr, je ne saurois m'empêcher d'être bien aise de l'absence de *Pierre de Provence*, puisqu'elle lui donne un repos qui la rétablit ; je l'aime toujours après vous plus que personne du monde.

(1) La maréchale de Clérembault, suivant une note de madame de Coligny. (Note de M. Monmerqué.)

(2) Outre divers passages qui ne sont pas dans le manuscrit et que nous avons conservés, les dernières éditions ajoutent encore celui-ci : « Vous avez raison de dire qu'on ne parlera jamais au roi comme la Hire fit à Charles VII : il a bien plus l'air de gagner des royaumes que d'en perdre. Vous me faites bien de l'honneur de croire que j'eusse dit la même chose en pareille rencontre, et que je ne laisserai pas la postérité embarrassée entre les louanges que mérite le roi et celles que les flatteurs ont données à la plupart des autres princes. Le couplet que vous m'avez envoyé pour le roi me touche extrêmement par sa *justesse* et par sa *justice* ; du temps que j'en faisois, je l'aurois fait ainsi. Adieu ; ne me laissez pas longtemps sans réponse. »

Je ne vous déciderai pas, madame, si le peu d'ennui que votre nièce et moi avons l'un avec l'autre vient de notre mérite ou de notre amitié; je crois qu'il y entre un peu de l'un et de l'autre. Tenez, la voilà que je vous la livre.

De madame de Coligny.

Le récit de mes amusements ne vous réjouira pas par la diversité, ma chère tante. Le seul qu'on ait ici c'est celui de jouer deux fois le jour; les promenades y sont vilaines, les conversations n'y valent rien et les sermons pas davantage. Jugez après cela si vos lettres nous font plaisir, elles qui en feroient à toute la cour. Je vous assure, ma chère tante, que c'est ma plus agréable lecture, avec les réponses de mon père; et toute l'antiquité la plus délicate ne me réjouit pas tant que vous deux. Ce qui est encore vrai, c'est que des siècles passés et présents, je n'admire, je n'honore et je n'aime personne autant que vous. Vous voulez bien que j'assure ici ma cousine de mes très-humbles services et que je l'embrasse de tout mon cœur.

1311. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Paris, ce 25 mars 1678.

Il semble, monsieur, que tout s'oppose à mon départ d'ici; plus j'ai envie d'en partir et plus il me survient d'affaires qui le reculent.

Je suis bien obligé à madame de Coligny du reproche obligeant que vous me faites pour elle; je vous proteste, monsieur, que l'on ne peut l'honorer ni la respecter plus que je fais; je me sens fort son redevable du souvenir qu'elle a eu de moi.

Quoique la prise de Gand ne vous surprenne pas, elle le doit faire par le peu de monde que l'on y a perdu, n'y ayant eu qu'un lieutenant aux gardes nommé Solas (1) qui est mort de sa blessure, et peut-être une vingtaine de soldats. Ypres n'en est pas de même, il se défend fort bien. C'est un nommé Conflans, homme de qualité, comtois, qui y commande. Son canon nous tue bien du monde, mais point encore de gens de qualité.

1312. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 mars 1678.

Il y a fort longtemps que je n'ai reçu de vos lettres; je vous en ai écrit plusieurs depuis six semaines, je ne sais si elles n'ont point été perdues, car j'ai appris que vous êtes à Chaseu, et je vous les adressois à Bussy.

M. Colbert a fait des obsèques magnifiques à madame de Seignelay; ces gens-là font toujours des fêtes quoiqu'ils fassent. On avoit prié Madame du service contre l'ordre, comme vous savez. M. Colbert lui en est allé demander pardon. Nous reverrons une autre fête pour la noce de M. de Seignelay. On parle déjà de le remarier. On nomme fort mademoiselle de Piennes qui a douze cent mille francs de biens, ou mademoiselle de Vardes (2).

Ypres n'est pas encore pris, mais autant vaut; on disoit même qu'il le devoit être aujourd'hui, et que le roi sera à Saint-Germain le 10 avril.

Ruvigny (3) est encore en négociation en Angleterre, et l'on croit extrêmement la paix.

(1) Probablement un parent de François de Solas, président à la cour des comptes de Montpellier.

(2) M. de Seignelay épousa en 1679 Catherine-Thérèse de Matignon.

(3) Henri de Massuès, seigneur de Ruvigny, marquis de Bonneval;

1313. — *Le P. Verjus à Bussy.*

A Paris, ce 26 mars 1678.

Mademoiselle Dupré n'a pensé à me procurer l'honneur de vos bonnes grâces, monsieur, que parce qu'elle a souvent connu l'estime particulière que j'en faisois et le désir extrême que j'avois de les pouvoir mériter. Elle sait à quel point je vous honorois avant que vous m'y eussiez obligé par vos honnêtetés, et comme elle vous a répondu de mon respect pour votre grand mérite, j'espère qu'elle voudra bien vous répondre encore de ma reconnoissance des anciennes et des nouvelles marques de bonté qu'il vous a plu me donner. Je pourrois joindre sur cela à son témoignage celui de madame de Malnoue et de M. de Hauteville ; mais je prendrois beaucoup plus de plaisir, monsieur, à vous en bien persuader par mes très-humbles services.

il avait épousé Marie Tallemant, sœur de Tallemant des Réaux, qui en parle bien souvent dans ses historiettes. « Ruvigny, dit Saint-Simon, étoit un bon mais simple gentilhomme, plein d'esprit, de sagesse, d'honneur et de probité, fort huguenot, mais d'une grande conduite et d'une grande dextérité.... Il fut un grand nombre d'années le député de sa religion à la cour, et le roi se servoit souvent des relations que sa religion lui donnoit en Hollande, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne pour y négocier secrètement, et il y servit très-utilement. Le roi l'aima et le distingua toujours, et il fut le seul, avec le maréchal de Schomberg à qui le roi offrit de demeurer à Paris et à sa cour avec leurs biens et la secrète liberté de leur religion, lors de la révocation de l'édit de Nantes ; mais tous deux refusèrent.... Il se retira en Angleterre avec ses deux fils » (t. II, p. 260). Il y mourut peu de temps après ainsi que son fils cadet. L'ainé, connu sous le nom de mylord Galloway, porta les armes en Espagne contre la France.

1314. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Autun, ce 27 mars 1678.

Il n'y a que les maîtresses que l'on attende avec plus l'impatience que je vous attends, monsieur; mais, pour cela, il faut que vous leur cédiez le pas, comme je leur céderois en pareille rencontre, si vous m'attendiez. Madame de Coligny souhaite aussi fort votre retour. On est bien aise de vous voir à Paris, jugez comment on seroit à Autun.

C'est la bonne fortune du roi et sa bonne conduite qui font que la prise des places sans y perdre de monde ne me surprend pas. Ypres lui coûtera plus que Gand, mais il le prendra et je le crois déjà pris.

1315. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 28 mars 1678.

Ce qui vous a empêchée de recevoir mes lettres, madame, aussi souvent qu'à l'ordinaire, c'est que vous m'avez encore adressé les vôtres à Sainte-Reine, et il me les falloit adresser à Autun où je suis depuis trois semaines. Il me semble vous l'avoir mandé ou à madame de Rabutin de vous le dire. Cependant il ne s'en est perdu aucune, mais je les ai reçues plus tard que je ne devois.

Vous dites plaisamment, madame, sur la magnificence des obsèques que M. Colbert a fait faire à madame de Seignelay, que ces gens-là font toujours des fêtes quoiqu'ils fassent, et j'y ajoute qu'ils font aussi bien souvent des sottises que leur élévation empêche de remarquer, comme

celle-ci de prier Madame à un enterrement. Ceux que la fortune élève tout d'un coup ne savent d'ordinaire pas vivre. La vanité dont ils ont la tête pleine les empêche de vouloir apprendre.

Je ne doute pas que M. de Seignelay ne se remarie bientôt et qu'il ne trouve des filles riches et de qualité. Vardes, à mon avis, lui donnera volontiers la sienne, pourvu qu'il le fasse retourner à la cour et qu'il le remette dans le chemin d'être duc et pair. Une chose encore qui le porteroit davantage à cette alliance, ce seroit pour retourner sans la participation du chancelier, de qui il prétend avoir été abandonné.

Je crois Ypres rendu aussi bien que Gand; mais il aura coûté davantage; cette cherté n'est que pour les particuliers, le roi ne s'en aperçoit pas.

1316. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 29 mars 1678.

Je vous aurois plus tôt envoyé la lettre du P. Verjus, monsieur, si je n'avois attendu le panégyrique de sainte Thérèse que M. l'abbé de la Chambre (1) m'avoit promis pour vous. Je suis caution de tout ce que promet le révérend père. Il ne perdra aucune occasion de vous servir et de vous témoigner sa reconnoissance.

Le P. Rapin m'a dit qu'il avoit vu mes bouts-rimés entre vos mains et il m'assure qu'ils sont fort jolis. Je serai un

(1) Pierre Cureau de la Chambre, curé de Saint-Barthélemy à Paris, membre de l'Académie française, mort en 1693. On raconte qu'il fit un jour un vers, le premier et le dernier de sa vie, et qu'en ayant fait confidence à Boileau, celui-ci s'écria : « Ah! que la rime est belle! »

jour tentée de vous les demander ; car je ne garde aucune copie de ce que je fais ; mais pour cela , il faut que vous veniez ici ou que je retourne en Bourgogne pour laquelle vous m'avez donné tant d'inclination , que j'ai été d'avis dans ma famille qu'on demandât le renvoi dans votre parlement d'un de mes parents qui a tué un galant homme, l'assassin de son frère.

M. de Corbinelli partira d'ici au mois de mai prochain ; il se laisse entraîner en Provence par des charmes victorieux par tout le monde.

1317. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 29 mars 1678.

J'ai toujours envie de vous écrire, monsieur, mais je ne sais que vous mander. Je meurs de peur que les assurances de ma passion ne vous ennuiant ; cependant il ne me vient jamais autre chose à vous dire. Ce n'est pas que vous le puissiez mépriser dans le fond , mais c'est qu'à la fin on se lasse d'entendre toujours la même chose. Quoi qu'il en puisse arriver, vous saurez encore une fois qu'elle est au point que vous pouvez la désirer, si vous m'aimez autant que vous le dites. Après cette assurance, je pourrai vous parler plus à mon aise de la prise d'Ypres. Cela arriva le 24. La nouvelle en vient d'arriver, mais elle n'a pas été également agréable pour tout le monde. Nous y avons perdu assez de gens , mais peu de remarque. Le jeune prince d'Elbeuf y a eu la jambe cassée d'un éclat de grenade et la cheville du pied percée de part en part d'un autre éclat. M. d'Elbeuf en est outré de douleur et madame sa mère en crie miséricorde. Un courrier de M. de Lillebonne étant arrivé douze heures après celui du roi a dit que le pauvre enfant n'en reviendrait jamais, et qu'il

étoit trop foible pour résister à la douleur de lui couper la jambe. Ce qui fait encore craindre davantage, c'est qu'il se trouve incommodé d'une autre maladie qui empoisonne, dit-on, toutes les plaies. Le comte de Limoges blessé, à ce qu'on dit, assez légèrement. Je crois que ses meilleurs amis s'en réjouiront. Mais j'oubliais de vous dire un grand malheur qui est arrivé à Ypres, c'est que ce sont nos grenadiers qui ont blessé la plupart de nos gens à la dernière attaque. Monsieur revient jeudi incommodé d'une fistule qui pourra, dit-on, être suivie d'une grande opération.

Le roi et les dames reviendront samedi, tous fort gais et en bonne santé. On a donné le gouvernement d'Ypres à la Trousse et l'on va mettre toutes les troupes dans des quartiers de rafraîchissement.

Voilà toute ma gazette, monsieur. Faites-en part, s'il vous plaît, à notre chère marquise et me conservez bien tous deux celle que j'ai en l'honneur de votre amitié. Franchement, je n'en suis pas tout à fait indigne, car j'ai de terribles sentiments pour l'un et pour l'autre. Expliquez-les comme il vous plaira, je vous mets au pis.

1318. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Autun, ce 1^{er} avril 1678.

Je n'ai point reçu le panégyrique de sainte Thérèse, mademoiselle.

Je vous rends mille grâces de l'amitié du P. Verjus, car je tiens déjà l'affaire faite. Elle pourra, je crois, m'être utile à l'avenir, mais elle m'est dès à présent fort agréable et j'y répondrai par toute la mienne; ce n'est pas peu de chose. Les gens qui ont passé par les mains de l'amour, ceci soit dit sans vous offenser, ont plus de tendresse que les autres dans leurs amitiés.

Le P. Rapin a raison de louer vos bouts-rimés ; ils sont tous pleins d'esprit et vous avez tort de ne les pas avoir ; je vous les porterai quand j'irai à Paris. Si votre parent vient en Bourgogne, écrivez-moi par lui ; je solliciterai fortement son affaire.

Je voudrais bien que M. de Corbinelli vînt en ce pays avec les gens qui l'entraînent en Provence.

1319. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Autun, ce 2 avril 1678.

Contentez-vous, madame, sur l'envie que vous avez de me parler de votre passion, dans l'assurance que vous ne m'ennuieriez jamais. Nous disons, madame de Coligny et moi, que vous plaisez même en écrivant de modes et d'emplettes, qui est la matière du monde la plus sèche. Comment ne plairiez-vous pas en écrivant des douceurs ? Dites-moi donc toujours que vous m'aimez, madame, et m'aimez encore plus que vous ne me le pouvez dire ; car ce que je sens pour vous vaut bien tout ce que je vous demande.

Je suis très-fâché de la blessure du prince d'Elbeuf. J'en ai écrit à M. son père que j'aime fort. Je viens d'écrire aussi au comte de Limoges sur sa blessure, on me la mande plus grande que vous ne faites. Elle ne le sauroit être trop pour son honneur et pour son profit, pourvu qu'il n'en meure pas.

Cela est bien cruel que tout ce fracas soit arrivé par nos grenadiers.

Je suis en peine du mal de Monsieur. La grande opération ne se fait pas sans péril.

Le roi aura été bien aise de revoir sa maitresse à son

retour de ses conquêtes, et madame de Montespan a eu ses raisons d'être bien aise aussi.

Vous n'avez que faire de me mander que vous n'êtes pas indigne d'être aimée, madame, je ne le sais que trop ; il ne vous manque rien pour cela : de la qualité, de la jeunesse, du bon air, de la douceur, un cœur tendre, de l'esprit. Que faut-il davantage ?

1320. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 2 avril 1678.

Le roi va arriver et l'on croit assurément la paix, monsieur. Voilà une campagne finie dans une saison où autrefois elles ne commençoient pas.

Sa Majesté revient faire ses pâques à Saint-Germain. La maîtresse revient aussi, et je pense que la cour va être à son ordinaire.

Le petit prince d'Elbeuf est dangereusement blessé ; on croit qu'il en mourra.

On me fait espérer quelque changement à ma fortune. Je passe ainsi la vie entre la crainte et l'espérance ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il n'y a que les maux que je sens qui me fassent crier, car je ne suis pas sensible à ceux que je ne fais que prévoir.

Je dis à notre ami la Rongère qu'il faut qu'il vous aille voir cet été et qu'il me mène : il me répond que vous lui avez dit qu'il y a soixante lieues d'ici à Bussy ; la distance des lieues lui fait peur. Il a pourtant fort envie d'avoir l'honneur de vous voir.

J'ai envoyé votre lettre à M. de Verdun, seulement parce qu'elle vient de vous dont je respecte les soins et la bonté, monsieur ; car je ne crois pas qu'elle fasse effet. Vous lui dites que je me plains avec tendresse, il n'en faut

pas davantage pour le faire répondre avec mépris et avec indifférence. Si vous lui aviez dit : « Madame de Scudéry est une dangereuse ennemie, elle ne se soucie point de vous, » il se seroit rendu à ces tendres paroles. Je ne cherche en tout ceci que de vous faire avoir de mon côté, c'est-à-dire de vous faire bien voir que je ne perds pas mes amis par ma faute.

Avez-vous vu *la Princesse de Clèves*, monsieur ? Qu'en dites-vous ? Elle est assez jolie ; ce n'est pourtant pas tout ce qu'on nous en avoit promis ; c'est une orpheline que son père et sa mère désavouent.

Despréaux et Racine ont écrit à madame de Thianges une lettre si ridicule sur les conquêtes du roi, qu'elle a été obligée, comme leur amie, de la supprimer. Il n'appartient pas à ces gens-là de louer le roi ni d'écrire son histoire ; ce devrait être un homme de cour, de qualité et de la guerre, et je voudrois qu'on vous proposât pour cela. Cet emploi vous feroit bientôt rendre tous les honneurs qu'on vous doit. Je ne crois pas que votre ami le duc fût propre à vous proposer, le comte de Gramont me paroîtroit bien meilleur ; si vous voulez, je lui en parlerai.

1321. — *Le maréchal de Bellefonds à Bussy.*

(Sans date, reçue le 5 avril.)

Pendant que j'étois à la cour et vous en disgrâce, je faisais, monsieur, scrupule de vous parler d'une somme de quatre-vingt-dix pistoles que le pauvre feu Beauvezé (1) m'avoit transportée sur vous. A présent que deux dis-

(1) Je trouve deux personnages du nom de Beauvezé. L'un capitaine au régiment Dauphin fut tué au siège d'Orsoy, en 1672 ; un autre fut blessé mortellement à la bataille de Sintzheim, en 1674.

grâces me donnent plus de liberté, je hasarde ce billet pour vous rafraîchir la mémoire de cette petite dette, et quoique je sois mal dans mes affaires, je puis vous assurer que je ne voudrois pas incommoder les vôtres. Quoique vous puissiez résoudre sur ce sujet, je vous supplie de me conserver vos bonnes grâces.

Bellefonds et moi n'avions jamais eu de liaison ensemble; nous n'étions ni amis ni ennemis; il ne m'avoit témoigné prendre aucune part à ma disgrâce et j'en avois usé de même pour sa bonne et pour sa mauvaise fortune. Le billet par lequel il me demandoit de l'argent étoit d'un homme qui vouloit être honnête et qui vouloit pourtant faire le grand seigneur avec moi, en quoi il étoit ridicule. On n'écrit point, quand on sait vivre : *Je vous supplie de me conserver vos bonnes grâces*, qu'à des gens fort au-dessous de soi, et il y avoit naturellement tant de différence entre Bellefonds et moi que tout ce qu'avoit pu faire le roi en le faisant maréchal n'avoit fait que nous rendre égaux dans l'esprit des honnêtes gens. Ainsi il devoit m'écrire : *Je vous supplie de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces* : ce qui s'écrit même à des gens un peu inégaux.

Une réflexion que me fait faire encore ce billet, c'est la manière dont il est signé, qui est ordinaire à tous ceux qui se trouvant au-dessous de leurs dignités en sont éblouis et en veulent faire parade en toutes rencontres; il étoit signé : *le maréchal de Bellefonds*. Je voudrois lui demander pourquoi, avant que Sa Majesté l'eût fait maréchal, il ne signoit pas *le marquis de Bellefonds*. Je sais bien que dans des actes publics, des ordres ou des passe-ports, il faut mettre sa qualité, mais je trouve que dans des lettres on paroît trop entêté de ce qu'on est quand on la met.

Le même jour que je reçus ce billet, j'y fis cette réponse :

1322. — *Bussy au maréchal de Bellefonds.*

A Antun, ce 5 avril 1678.

Je ne sais, monsieur, si quelqu'un de mes créanciers a transporté à feu Beauvezé les quatre-vingt-dix pistoles que vous m'écrivez qu'il vous a cédées sur moi, mais il ne me souvient nullement de lui avoir jamais rien dû. Je vous supplie de m'éclaircir de l'un ou de l'autre en m'envoyant la copie de mon billet, afin que si la dette est légitime, je tâche à y satisfaire le plus tôt que je pourrai. Je me hâterai pour vous plus que pour un autre, non pas tant par la considération du mauvais état de vos affaires que pour l'envie que j'ai de mériter vos bonnes grâces.

Je signai *le comte de Bussy* pour la première fois de ma vie, pour faire voir à Bellefonds que s'il trouvoit de la hauteur à signer *le maréchal*, j'en trouvois à signer *le comte*. Et je lui écrivis : *par l'envie que j'ai de mériter vos bonnes grâces*, pour lui montrer qu'il n'y devoit pas avoir de différence entre nos civilités.

1323. — *Madame de Montmorency à Bussy.*A Paris, ce 5 avr^el 1678.

Je vous gronde, monsieur. Je fis hier une terrible vie à madame de Rabutin, car je prétends que vous me devez plusieurs réponses. Elle dit que c'est moi qui vous les dois ; mais sans chercher plus longtemps qui a tort de nous deux, je vais recommencer ma gazette.

Le roi arrive jeudi. Il a passé à Mouchy et couché à Lu-

zarches pour gagner Saint-Germain, sans passer par Paris.

On dit que madame de Montespan va faire Pâques à Maintenon.

Le prince d'Elbeuf ne mourra pas et ne sera pas même estropié. Madame sa mère l'est allé trouver.

M. de Vivonne est arrivé. Il n'est point, comme on le disoit, gros comme un tonneau. Il court un bruit que M. de la Feuillade retire les troupes de Messine. C'est un vaisseau qui a dit cette nouvelle, car il n'en est pas venu de courrier. Si vous laissez ma lettre à la postérité, monsieur, corrigez, je vous prie, cet endroit, car les vaisseaux ne parlent point, et nos neveux seroient fort étonnés que je leur fisse dire des nouvelles.

Les Espagnols ont prié les Anglois de ne nous déclarer la guerre qu'à la mi-mai. On dit que c'est que l'argent qu'ils leur ont promis ne doit être prêt qu'en ce temps-là.

Que dites-vous de *la Princesse de Clèves*? Ne fait-elle pas une jolie confidence à son mari (1)?

1324. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 6 avril 1678.

Enfin, monsieur, voilà le roi encore maître d'Ypres. Le 24 au soir il fit attaquer les contrescarpes de la ville et du château; après un peu de résistance à un seul endroit, où nous eûmes environ deux cents soldats et vingt officiers de blessés, on se rendit maître des dehors. Cela obligea les ennemis à capituler le lendemain pour la ville et le château, et le 26, la garnison sortit pour aller à Bruges.

(1) On a intercalé ici dans l'imprimé trois lignes qui font partie de la lettre écrite par madame de Scudéry, le 2 avril.

Le prince d'Elbeuf qui étoit à l'attaque en qualité d'aide de camp du roi a eu la jambe cassée d'un coup de mousquet.

Ce même jour, le 26, Sa Majesté partit du camp d'Ypres pour venir à Lille trouver la reine, d'où ils doivent revenir à Saint-Germain ensemble.

M. de la Trousse a le gouvernement d'Ypres avec le commandement sur Dunkerque, Gravelines et autres places de ce côté-là. Tout ceci nous donnera la paix ou allumera une fâcheuse guerre. Les ennemis pourroient bien se méprendre en se rendant difficiles pour le traité, car de notre côté il y a de l'habileté, de la puissance, et un seul esprit gouverne sans dépendre de personne, et du côté des ennemis rien de pareil; leur seule mésintelligence peut nous rendre beaucoup plus de choses faciles, à quoi nous ne penserions pas sans cela.

Il s'est fait de deçà un mariage assez extraordinaire, c'est de mademoiselle de Tavannes avec le fils du Montal (1) : aucun de notre famille n'y a assisté ni consenti. M. de Tavannes, qui est curateur, en est fort mal content; comme la demoiselle n'a rien de son père, il ne l'a pas voulu empêcher par les voies de la justice. Ce sont là de ces choses désagréables qu'on ne peut éviter quand on a affaire à des têtes folles comme celles de la mère et de la fille, qui n'ont pas plus de cœur l'une que l'autre.

(1) Louis de Montsaulnin, marquis du Montal, mort en 1686. — Marguerite-Henriette de Saulx, fille de Noël de Saulx; marquis de Tavannes, et de Gabrielle Joubert de Barrault. — Voy. l'éloge des mariés dans le *Mercurie galant*, avril 1678, t. I, p. 136 à 143. — Une tante du président Brulart avait épousé le comte de Tavannes.

1325. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 7 avril 1678.

Je ne sais que croire de la paix, madame, elle me paroît encore plus difficile à faire que la guerre. Cela est admirable au roi d'avoir trouvé moyen de la faire dans un temps où les ennemis ne sauroient subsister trois jours ensemble ; cela fait bien voir que l'argent et le savoir-faire rendent les gens maîtres de tout.

Avec un amant d'une conscience aussi délicate que le roi, une maîtresse doit toujours trembler à Pâques ; il faudra voir si Sa Majesté rassurera les intéressés.

On me mande que le prince d'Elbeuf ne mourra pas de sa blessure ni ne sera pas même estropié ; j'en suis fort aise. Je le serois bien davantage, si mes affaires prenoient un bon train et que je vous visse avec un honnête nécessaire bien réglé.

Vous n'avez garde de crier pour les maux à venir, vous êtes trop occupée du présent ; mais si vous étiez guérie de ceux-ci vous craindriez les autres. Voilà comment est fait l'esprit humain.

Ce ne seroit pas la longueur du chemin qui devoit empêcher M. de la Rongère de venir à Bussy ; deux ou trois jours de plus en font l'affaire et je ne le presserois pas de ne se pas arrêter à cela si je croyois passer l'été en Bourgogne ; mais nous prétendons aller en Auvergne, de sorte que cela rompt toutes les mesures que nous pourrions prendre d'ailleurs.

Vous me mandez plaisamment l'humeur de M. de Verdun qui s'aigrit sur les tendresses qu'on lui témoigne et qui se radoucit sur les menaces qu'on lui fait ; nous verrons s'il en use ainsi, et s'il répond mal à vos moutonne-

ries, je vous promets de vous faire voir à lui comme un dragon.

Je n'ai point vu *la Princesse de Clèves*; on m'en avoit écrit mille biens, et quoique la personne qui m'en écrivait (1) fût amie du père et de la mère, la connoissance que j'ai de leur mérite me faisoit juger en faveur de leur enfant. Quand je l'aurai vue, je vous en manderai mon avis.

Je crois comme vous, madame, que Despréaux et Racine sont incapables de bien écrire l'histoire du roi, et qu'il faudroit choisir pour cet emploi un homme de qualité, de cour, de guerre et d'esprit. Si le roi me le faisoit proposer, je ne m'en défendrois pas. Je lui fis offrir mes services pour cela après la paix des Pyrénées; vous savez la réponse qu'il me fit faire par notre ami. Si ce même ami trouvoit occasion de reparler de cela à Sa Majesté, je ne l'en voudrois pas empêcher, mais je ne suis pas d'avis que d'autres gens s'en mêlent; je fais assez souvenir le roi de ce que je sais faire quand je lui écris.

Ma fille de Rabutin m'ayant écrit plusieurs fois que mademoiselle du Houssaye, son amie et une des plus jolies filles de Paris, la pressoit de m'obliger à lui écrire, je lui écrivis enfin cette lettre :

(1) Madame de Sévigné. Voy. plus haut, p. 62.

1326. — *Bussy à mademoiselle du Houssaye* (1).

A Autun, ce 7 avril 1678.

Vous m'estimez assez, mademoiselle, pour souhaiter que je vous écrive, et je vous estime assez pour le faire de tout mon cœur. Il m'est pour le moins aussi honorable d'avoir un commerce de lettres avec une belle fille, qu'à vous avec un homme qu'on dit qui a de l'esprit. Par quelque considération que me viennent des grâces de votre part, elles seront toujours les bien-venues; et quand même madame votre mère et madame de Rabutin seroient nos confidentes, je me trouve encore un barbon assez fleuri pour avoir de la vanité de recevoir de vos lettres.

1327. — *Bussy à madame de Montmorency*.

A Autun, ce 8 avril 1678.

C'est vous qui m'aviez oublié, madame. On sait bien que je ne me fais presser pour faire réponse à mes amis et surtout quand je suis en province où j'ai du loisir de reste. Mais ce qui me justifie tout à fait, c'est que vous qui êtes une belle dame et assez fière, recommencez le commerce la première. Vous ne le feriez pas assurément si votre conscience ne vous reprochoit quelque chose.

Je crois que la semaine sainte est une terrible semaine pour madame de Montespan. C'est un temps tout propre à faire faire au roi des réflexions contre les intérêts de sa maîtresse.

(1) Probablement la fille de du Housset, chancelier de Monsieur, avec lequel Bussy échangea quelques lettres. Voy. t. I.

J'ai écrit à M. d'Elbeuf sur la blessure de son fils. Je serai bien aise qu'il ne meure pas.

J'admire la haine qu'on a pour la faveur; ne pouvant faire pis à Vivonne, on en fait un monstre. Je ne m'étonne pas qu'en France on le grossisse plus que de raison quand il est en Italie, puisqu'à Paris on fait un colosse de madame de Montespan quand elle n'est qu'à Saint-Germain.

On ne dit pas seulement où vous êtes, que la Feuillade a abandonné Messine; on le dit encore en Bourgogne. Je ne sais si c'est votre vaisseau qui nous a appris cela. Au reste ne soyez pas en peine de ce que croira la postérité de vous, madame, sur ce que vous faites parler un vaisseau; Ésope, que cette postérité admire, a bien fait parler des bêtes.

Si les Anglois nous déclarent la guerre, ils ne nous auront pas surpris; il y a longtemps qu'ils nous menacent.

Je n'ai point encore vu *la Princesse de Clèves*. On me la doit envoyer. Après cela, je vous en parlerai.

1328. — *Le duc d'Elbeuf à Bussy.*

A Paris, ce 8 avril 1678.

J'ai reçu, monsieur, les marques de l'honneur de votre souvenir avec toute la reconnoissance que l'on doit à un cœur fait comme le vôtre, dont je fais tout le cas qu'il mérite, le connoissant mieux qu'un autre. Je vous demande la continuation de votre amitié et de me croire très-passionnément et plus fidèlement que nul de vos véritables amis votre très-humble serviteur.

P. S. Mon fils est hors de danger, avec une blessure terrible; les os fracassés, trois doigts au-dessus de l'article, et ce qui est admirable, c'est qu'il n'en sera ni estropié ni incommodé. Je lui ai fait voir la lettre que vous

m'avez fait l'honneur de m'écrire, il m'a prié de vous assurer qu'il étoit votre très-humble serviteur.

1329. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Paris, ce 12 avril 1678.

Les nouvelles d'hier, monsieur, sont le retour de M. de la Feuillade avec toutes les troupes de Messine que l'on a abandonnée. On a reçu dans nos vaisseaux toutes les familles qui s'en sont voulu venir, qui sont en assez grand nombre. Il y a huit cents chevaux dans le Comté tout prêts pour remonter les cavaliers qui en reviennent, qui sont destinés pour l'Allemagne.

Le roi déclara aussi qu'il retourneroit en Flandre dans trois semaines et commanda de lui faire une calèche et quelque équipage pour cela, ne voulant plus faire de tels voyages à cheval, dont il est rebuté. A travers tout cela, on ne laisse pas de parler de paix.

Le roi a permis au fils de M. Fouquet d'être dans l'armée où il sera.

A M. l'abbé Fouquet d'être dans son abbaye de Barbeau.

A M. l'abbé de Bellebat de venir à Bellebat.

Et à Bartet de venir à Paris pour trois mois.

Voilà bien des grâces.

1330. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Autun, ce 15 avril 1678.

Quand on envoyé la Feuillade à Messine on savoit bien qu'on l'alloit abandonner, monsieur, et ç'a été pour en sauver la honte à Vivonne. Cependant les gens qui y

voient clair n'en chargent point la Feuillade : tout le mal étoit fait quand il y fut, si mal il y a, et peut-être même n'est-ce pas la faute de Vivonne.

Quelle désolation dans ces pauvres gens qui sont venues de Messine avec nous, et quel exemple pour les sujets qui veulent secouer le joug de leurs princes ! Voilà bien nous venger des Vêpres siciliennes.

Nous allons avoir à employer ailleurs les troupes que nous avons en ce pays-là, mais aussi aurons-nous ailleurs sur les bras les troupes que les ennemis avoient en Sicile.

Je m'étonne que le roi ait fait une grâce à l'abbé de Bellebat, sans en faire une pareille à d'Olonne, à l'abbé d'Effiat et à Vineuil, qui ont tous été chassés ensemble pour le même sujet.

1331. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 15 avril 1678.

Le pauvre comte de Limoges est mort. Vous voyez, monsieur, comme il a été malheureux jusqu'au bout, puisqu'on nous avoit mandé qu'il étoit blessé légèrement. On dit que, s'il en fût réchappé, ses blessures ne lui eussent été comptées pour rien. Sa famille, qui l'a réduit à cet état, en est à présent fort affligée. Il nous dit en parlant qu'il ne reviendrait pas.

M. de la Feuillade a abandonné Messine par ordre du roi. Cela fait croire la paix et que c'en est une des conditions, laquelle on n'a pas osé mettre dans un traité parce qu'il paroîtroit trop qu'on manqueroit de foi ; et le roi a mieux aimé prendre le prétexte du besoin que Sa Majesté a de ses troupes (1).

(1) Dans les anciennes éditions on a joint à cette lettre une partie

1332. — *Madame de Scudéry à Bussy (1)*.

A. Paris, ce 15 avril 1678.

On dit que le roi pourroit bien aller en Bretagne dans peu pour visiter les ports de mer. M. le duc a mené Despréaux et Racine à la tranchée à Ypres pour leur montrer de près le péril et le leur faire mieux dépeindre; mais je pense que la peur les a empêchés de rien voir.

Je voudrois que vous écrivissiez quelque chose de l'éloge du roi en général, ou en particulier quelques-unes des actions de Sa Majesté qui vous auroient touché davantage; nous trouverions bien quelqu'un par qui lui faire voir cela.

Enfin voilà ce pauvre comte de Limoges mort; je le trouve bien heureux, car il est vrai, sans en excepter personne, qu'il n'y a jamais eu un malheur si complet que le sien. Je crois que madame de Coligny en aura été touchée. Les gens qui nous ont aimés malgré nous et qui, en mourant, sont hors d'état de nous importuner, ne laissent pas de nous faire pitié.

Je ne reçois presque point de nouvelles de M. de Saint-Aignan. Je lui ai écrit trois fois sans réponse. Je lui ai de l'obligation, c'est à moi d'en souffrir. Je le gronderai pourtant un de ces jours.

On dit que le nouveau duc de Noailles est fort honnête homme et qu'il est bien plus officieux que son père. Je ne le connois pas encore, mais je crois que je le connoîtrai bientôt, car sa mère l'emploie pour moi.

de celle de Jeannin à Bussy, en date du 12 avril, et de celle de Bussy au président Brulart, du 18.

(1) A cette lettre on a joint dans les anciennes éditions une partie de la lettre de Jeannin, en date du 22 avril.

On m'a dit que le jeune Navailles épouse la jeune d'Aumont (1), petite-fille de M. le chancelier.

M. de Louvois, dit-on, hait plus M. le Prince que jamais. Il en a levé le masque et il lui vient de témoigner terriblement dans l'affaire de madame d'Angoulême et de Joyeuse.

1333. — *Bussy au marquis de Chandénier.*

A Autun, ce 17 avril 1678.

La perte que vous venez de faire, monsieur, m'est trop sensible pour ne vous en pas témoigner mon sentiment. Je prends une très-grande part à tout ce qui vous touche, et j'étois ami et serviteur de M. votre fils ; je le regrette pour l'amour de vous, de lui et de moi, et je vous assure que personne ne s'intéressera jamais plus que je fais à tout ce qui vous regarde.

1334. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Autun, ce 18 avril 1678.

Je suis ravi, monsieur, de recevoir de vos lettres pour bien des raisons et surtout quand vous traitez des grandes affaires ; vos raisonnements sont clairs et justes, et je ne sais pas si les ministres d'État les plus habiles pourroient parler de la paix et de la guerre aussi bien que vous.

Le pauvre comte de Limoges est mort. Il eut l'épaule

(1) Ce mariage ne se fit pas. Philippe de Montaut-Bénac, marquis de Navailles, brigadier des armées du roi, fils unique du duc de Navailles, mourut le 2 décembre 1678, à 22 ans.

fracassée d'un coup de mousquet à Ypres sur les dix heures du soir, et demeura sur la place jusques à onze heures du matin. Le roi l'ayant appris, lui envoya cent louis d'or. On le vouloit faire porter à Lille; mais ayant été trois jours par les chemins, il mourut en y arrivant. Il n'y a jamais rien eu de si malheureux que la vie et la mort de ce garçon-là, monsieur. Le duc de Villeroi écrit qu'il n'avoit à Ypres d'autre tente que la tranchée.

Le mariage dont vous m'écrivez m'a surpris autant que vous et m'a fâché pour les répugnances que je sais que vous et votre ami y avez. Je ne comprends pas que le Montal ait voulu pousser cette affaire contre vos consentements; car ce refus lui fait plus de honte que le reste ne lui fait d'honneur, la demoiselle ne faisant pas la fortune de son fils quant au bien. Je ne sais si les établissemens des Montals présents et à venir ont touché le cœur de la mère, mais la fille auroit le goût bien dépravé si le jeune Montal avoit touché le sien. C'est le plus désagréable garçon que je connoisse.

1335. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 19 avril 1678.

Je ne pense pas que le roi aille en Bretagne, comme vous me mandez, ni en Flandre, comme d'autres m'écrivent. On fait courir ces bruits pour faire peur aux ennemis et faire tenir tout le monde en son devoir.

Quand M. le duc a mené Despréaux et Racine à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le péril plus grand qu'ils ne le comprenoient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choses-là plus que la vue. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, grand-père de celui d'aujourd'hui, disoit que les gens qui n'avoient

jamais été à la guerre croyoient qu'on y avoit toujours l'épée à la main et que les jeunes filles pensoient que les hommes mariés baisoient incessamment leurs femmes.

Je vous ai déjà répondu sur la proposition que vous me faites, madame, et j'y ajouterai que, si je faisois ce que vous me conseillez, il est fort incertain que cela fût bien reçu, et je crois même qu'il est comme sûr qu'il ne le seroit pas. Il faut que mes amis me fassent désirer pour cet emploi en ne me montrant quasi pas. Le maître et les courtisans sont en garde contre le mérite d'un homme en disgrâce. Il faut que ce mérite s'insinue insensiblement, car il ne sera jamais approuvé ni reçu s'il marche à découvert.

Si le comte de Limoges est en paradis, je le trouve bien heureux d'être sorti de la vie et de la misère où il étoit : à moins que cela, il étoit mieux en ce monde. L'adversité, qui fait d'ordinaire les honnêtes gens, l'avoit corrompu ; peut-être la prospérité l'auroit-elle fait honnête homme. Vous avez bien jugé de madame de Coligny. Elle en a été touchée. Elle l'aime assez parce qu'il est mort. Elle le haïroit s'il étoit vivant, ou du moins elle le mépriseroit.

Je m'étonne que notre ami Saint-Aignan ne m'ait point fait de réponse sur le compliment que je lui ai fait du mariage de son fils. Je m'en plaindrai à lui l'un de ces jours.

Je trouverois le duc de Noailles bien honnête homme, s'il nous servoit utilement.

Je serai fort aise que le jeune Navailles soit bien marié. Ses père et mère sont mes bons amis.

Sur les démêlés de M. de Louvois avec M. le Prince, je n'ai rien à vous dire, madame, sinon que je suis serviteur de la naissance et du mérite de M. le Prince et de la faveur de M. de Louvois.

1336. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Paris, ce 22 avril 1678.

Le roi a été si satisfait du voyage de M. de la Feuillade, de Messine, qu'en arrivant ayant demandé pour toute grâce à Sa Majesté le bonheur de la voir le plus souvent qu'il pourroit, elle lui accorda les entrées comme aux gentilshommes de la chambre, qui est une faveur qui n'a été accordée qu'à M. de Lauzun et à lui.

Personne ne doute que le roi ne parte le 10 ou le 12 du mois prochain; mais tout le monde ignore où il va aussi bien que la décision de la paix ou de la guerre.

L'abbé de Bellébat n'a permission de venir à Bellébat que pour six semaines, sous le prétexte qu'il a les jambes enflées et qu'il devient hydropique.

L'assurance que vous me donnez de passer l'été à Chaseu me console de votre voyage de Dijon.

On me mande que M. d'Autun doit donner ces jours-ci le voile à mademoiselle de Chaseu (1): ce qui rendra cette cérémonie plus remarquable.

1337. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 22 avril 1678.

Je vous donne avis, monsieur, que j'ai vu M. Bertier, qui m'a témoigné n'avoir pas bonne opinion de votre cause contre l'avocat Roux; cela étant, je vous conseille de vous accommoder.

(1) L'une des filles de Bussy.

1338. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 avril 1678.

Il y a assez longtemps, monsieur, que je n'ai reçu de vos lettres; le printemps ne vous auroit-il point fait malade aussi bien que moi? Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en supplie; je ne m'en saurois plus passer et je me suis tellement accoutumée à l'honneur de votre amitié, qu'elle m'est devenue un bien tout à fait nécessaire.

La Feuillade a été reçu du roi à merveilles; on est fort content de la manière dont il a retiré nos troupes de Messine. Vivonne en est bien content aussi; car il n'avoit pas envie de jouer ce personnage-là.

Avez-vous vu *la Princesse de Clèves*? Mandez-m'en votre sentiment, je vous en supplie; elle a ici des amis et des ennemis.

1339. — *Bussy à Gaignières.*

A Autun, ce 24 avril 1678.

Je ne suis pas en peine de gagner le procès que j'ai contre Roux, monsieur. Ce que vous a dit M. Bertier n'est pas assurément son dernier mot; quand il sera sur le point de fondre la cloche, il donnera plus d'attention au jugement d'une affaire où il ne s'agit pas seulement de son intérêt, car il a des terres en Bourgogne, mais où il va encore de sa réputation.

Je ne suis pas seulement un homme de belles-lettres, je lis quelquefois la coutume et les commentateurs, et avec le bon sens de quelque habile avocat et le mien, je juge mes petites affaires avant que mes juges (1).....

(1) Il y a ici un feuillet enlevé. Outre la fin de la lettre de Bussy,

1340. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Autun, ce 24 avril 1678.

Je ne vois pas que M. de la Feuillade ait fait des choses si considérables à son voyage de Messine, qu'elles méritent une si bonne réception du roi que celle qu'il a reçue. Que feroit donc Sa Majesté s'il avoit pris la Sicile? Il faut que le roi ait voulu le récompenser de la honte de cette retraite qu'il a sauvée à Vivonne.

Je ne crois pas que le roi fasse de voyage le reste de la campagne; mais s'il alloit en quelque lieu, je crois que ce seroit en Allemagne.

Six semaines de séjour à Bellébat ne guériront pas l'abbé de l'hydropisie dont il est menacé.

Je ne vais plus à Dijon et je m'en retourne à Chaseu, tant pour jouir du beau temps que pour sortir du mauvais air d'Autun, où il y a des fièvres malignes

M. d'Autun donna l'habit à ma fille de Chaseu il y a aujourd'hui huit jours, et il nous fit un discours aussi bon et aussi agréable qu'on le peut faire.

Madame Fouquet arriva hier chez lui; elle y doit être quatre jours; il l'a reçue et il la traite comme elle le mérite: c'est tout dire, pour l'honneur de l'un et de l'autre (1).

il devait contenir une lettre adressée probablement à M. Bertier sur l'affaire en question, lettre dont voici les dernières lignes qui se lisent au feuillet suivant :

. faut d'une sentence. Songez un peu, s'il vous plaît, à cette affaire qui intéresse tout ce qu'il y a de seigneurs en Bourgogne et vous, comme les autres, et me croyez assurément, etc.

(1) Ces dernières lignes ont été jointes dans l'imprimé à la dernière lettre de Bussy à madame de Scudéry.

1341. — *Bussy à madame d'Ons-en-Bray.*

A Autun, ce 24 avril 1678.

Il m'est revenu, madame, que M. Bertier n'a pas de bonnes impressions de notre affaire, car vous savez bien que c'est la vôtre comme la mienne. J'en écris à M. votre mari. Je vous supplie de faire en sorte que nous ne le perdions pas. Ce ne sera pas le premier rapporteur qui aura été seul de son opinion, et je ne doute nullement qu'il ne soit ce qu'on appelle tondu, si vous prenez la matière à cœur comme le méritent la bonté de cette affaire et l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre. Sérieusement, madame, on ne peut pas avoir plus de droit que j'en ai, et il faudroit être ignorant ou corrompu (M. Bertier ne verra pas ceci) pour me faire perdre ce procès. Adieu, madame, quoique vous n'avez pas au monde un serviteur plus acquis que moi, je ne paroîtrai pour cette fois que comme solliciteur devant vous.

1342. — *Bussy au président d'Ons-en-Bray.*

A Autun, ce 24 avril 1678.

Mon procès étant sur le point de se rapporter, monsieur, je vous supplie très-humblement de lire le factum que je vous envoie. Quand vous y aurez donné l'attention que vous avez d'ordinaire pour le droit des parties, je ne suis pas en peine que vous n'avez bonne opinion de ma cause, et vous jugerez mieux si le commissaire la rapporte avec fidélité et avec suffisance. Cependant croyez, etc.

1343. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 25 avril 1678.

N'appréhendez pas, madame, que je rompe notre commerce, j'ai plus de peur que vous qu'il finisse. Je n'ai point été incommodé, et je vous ai toujours répondu à vos lettres.

Pour la bonne réception que le roi a faite à la Feuillade à son retour de Sicile, il l'a récompensé de la honte en apparence dont il s'est chargé en retirant les troupes de Messine pour en sauver Vivonne. Je dis de la honte en apparence, car au fond il n'y en a point. Il a ramené les troupes de ce pays-là parce que le roi lui a commandé de le faire. N'a-t-il pas grand mérite à cette retraite? Je tiens celle de Xénophon plus difficile.

Je n'ai point encore vu *la Princesse de Clèves*, je l'attends. Je vous en dirai mon avis dans peu de temps; on m'en a écrit du bien, on m'en a écrit du mal.

1344. — *Bussy à Jalou.*

A Chasen, ce 25 avril 1678.

Il y a trois semaines que je sais que M. de la Feuillade a quitté Messine. Le raisonnement que vous faites sur cela est fort juste : il y a grande apparence que le roi se défie de la fermeté du roi d'Angleterre pour nous.

La Feuillade est donc revenu à la cour, comme vous savez; mais je ne sais si on vous a mandé qu'il y a été reçu admirablement, et je n'en ai point d'autre raison, sinon qu'il s'est chargé de la honte de cette retraite et

qu'il l'a sauvée à Vivonne. Après cela, vous voyez bien le sujet de sa favorable réception.

Je pense que l'incertitude où est tout le monde des desseins de l'Angleterre vient de celle où est le roi de ce pays-là. Il ne sait à quoi se déterminer, et s'il est bien intentionné pour nous, j'ai peur que ses peuples ne l'engagent à faire plus qu'il ne voudroit.

1345. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 25 avril 1678.

Il me semble que je vous ai bien mandé de fausses nouvelles par ma dernière ; je vous en demande pardon, monsieur, mais elles étoient si fraîchement arrivées quand je vous les ai écrites, qu'on n'avoit pas encore eu le temps d'en éclaircir toutes les circonstances. Celles qui regardoient le pauvre comte de Limoges étoient assez véritables, puisqu'on n'a jugé sa blessure mortelle que peu de jours avant sa mort. Je crois qu'elle vous aura touché, monsieur, car vous êtes bon, et il vous aimoit tendrement, à ce qu'il m'a paru. Madame de la Basinière m'a dit que M. de Chandénier a appris sa mort avec beaucoup d'indifférence.

Le prince d'Elbeuf ne mourra pas de sa blessure, comme l'on avoit cru d'abord. Madame sa mère, qui est avec lui, m'a mandé qu'il n'en seroit pas seulement boiteux : on parle de lui donner une pension de deux mille écus. On dit aussi que son cousin, le prince de Commercy, fils de M. de Lillebonne (1), épousera mademoiselle de

(1) Charles-François de Lorraine, prince de Commercy, fils de François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne. Il fut tué en 1702

Vauvineux, et que pour cela mademoiselle de Guise lui fait beaucoup d'avantages. J'ai ouï dire que madame d'Armagnac y prétendoit aussi pour son fils, qui est fort joli.

On commence à vouloir marier M. de Seignelay avec mademoiselle Mazarin.

On dit que mademoiselle des Marets fait une méchante rencontre en épousant le fils de M. Jeannin (1).

Le petit Tonnerre a rendu sa compagnie au roi, pour prévenir, à ce qu'on dit, le dessein qu'avoit Sa Majesté de le faire casser. Ses amis disent le contraire.

J'ai envoyé ces jours passés un petit livre à Sainte-Marie pour vous, monsieur; vous y trouverez de bonnes et de méchantes pensées de madame de Sablé; les dernières sont de l'abbé d'Ailly, qui se seroit bien passé, comme vous jugerez, de les faire voir au public.

On nous fait espérer au premier jour l'*Astrée* en bon françois, retranchée de tous ses méchants vers et réduite seulement à ce qui sera nécessaire (2).

Je ne sais si vous avez vu la *Princesse de Clèves*. M. de la Rochefoucault et madame de la Fayette se défendent fort d'en être les auteurs, et cependant ils la prônent à outrance. On nous en promet la critique; je voudrois, monsieur, que vous eussiez vite tout cela pour vous amuser, et amusez-nous aussi quelquefois, je vous en conjure, à songer que personne ne sauroit avoir de plus dignes sentiments pour vous que je n'ai.

à Luzzara, où il commandait la cavalerie impériale. Il n'avait point été marié.

(1) Gaspard Jeannin, marquis de Montjeu, conseiller au parlement de Metz, marié à Louise Diane Dauvet des Marets. Il mourut en 1688, peu regretté de son père et de sa femme.—Voy. la lettre de madame de Sévigné à Bussy, en date du 9 décembre 1688.

(2) Je n'ai pu trouver un abrégé de l'*Astrée* avant la *Nouvelle Astrée* publiée en 1713, in-12, et qu'on a attribuée à l'abbé de Choisy.

Je ne saurois fermer ma lettre sans vous dire que votre belle cousine de Grignan, étant ces jours passés au Petit-Saint-Antoine, toute couverte d'or et d'argent, malgré l'étroite défense et la plus exactement observée que jamais, essuya la réprimande et les menaces d'un commissaire qui en étonna tout le monde et dont la dame fut fort embarrassée.

1346. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Chaseu, ce 28 avril 1678.

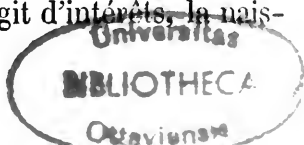
Je ne me soucie pas trop de la fausseté des nouvelles de la lettre que vous m'écrivîtes avant la dernière, madame, pourvu que la passion dont vous me parlez soit véritable.

Le comte de Limoges m'aimoit, il est vrai, et je l'aimois aussi; cependant je l'eus aimé davantage si j'eus pu l'estimer, mais il avoit une si méchante conduite et une si méchante conscience (sur quoi je lui avois fait mille leçons), qu'il m'avoit par là fort détaché de ses intérêts. Sa mort m'a redonné de la tendresse pour lui, car il est mort en galant homme, et je crois que s'il fût réchappé de ses blessures il eût changé de vie.

Je n'excuse point la dureté de son père; il pouvoit le haïr jusqu'au tombeau, mais c'est trop pousser sa haine que de n'être pas attendri à la manière de sa mort.

Je crois vous avoir mandé que j'avois fait un compliment à M. d'Elbeuf sur la blessure de M. son fils; j'en ai reçu une très-agréable réponse, et je serai ravi de tout ce qui lui arrivera jamais d'agréable.

Cela est plaisant, que toute la maison de Lorraine s'empresse d'avoir une fille que la maison de Rohan a refusée. Cela fait bien voir que là où il s'agit d'intérêts, la nais-



sance est peu considérée. Encore que mademoiselle d'Alègre fut pour le moins d'aussi bonne maison que mademoiselle Mazarin, ce mariage-ci avec M. de Seignelay surprendroit encore bien plus que l'autre. Il ne me paroît pas qu'il y ait assez longtemps que M. Colbert étoit intendant du cardinal Mazarin pour que son fils épouse la petite nièce de son maître.

Je ne connois point mademoiselle des Marets, mais je juge que c'est suivant qu'elle aura l'esprit fait qu'elle sera heureuse ou malheureuse avec le marquis de Montjeu (1); ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'elle sera fort riche; mais je ne croirai pas ce mariage que je ne le voie fait.

Le petit Tonnerre a tort de n'avoir pas eu soin de sa compagnie, sachant que le roi aime mieux un bon capitaine de cheveu-légers sans naissance qu'un homme de qualité qui méprise sa charge.

Je vous rends mille grâces, madame, du livre que vous avez envoyé à Sainte-Marie pour moi. Je ne l'ai pas encore reçu.

Je serois bien aise de revoir *Astrée* habillée à la mode, pourvu que le tailleur soit adroit.

Je n'ai point encore vu la *Princesse de Clèves*; je meurs d'envie de la voir. Je ne trouve pas M. de la Rochefoucault et madame de la Fayette habiles de la louer si fort, s'ils ne veulent pas qu'on croie qu'ils l'aient faite; car naturellement tout le monde veut qu'ils en soient les auteurs et leurs louanges le confirment. Si la critique en est bonne, cela les rebutera de travailler.

Vous êtes trop bonne, madame, de me souhaiter des amusements. J'aime fort la personne et le cœur d'où partent de tels souhaits, et je vois bien que vous ne cesserez jamais qu'avec ma passion vous ne m'avez donné pour vous la plus tendre amitié du monde.

(1). Le fils de Jeannin.

Cela est bien imprudent à madame de Grignan de s'exposer à recevoir un affront; mais je ne comprends pas que le commissaire se soit contenté de la menacer et ne lui ait pas fait payer l'amende. Cette femme-là a de l'esprit, mais un esprit aigre, d'une gloire insupportable, et fera bien des sottises. Elle se fera autant d'ennemis que sa mère s'est fait d'amis et d'adorateurs (1).

1347. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 29 avril 1678.

Vous irez donc en Auvergne cet été, monsieur; nous voilà revenus de Bussy : car sérieusement j'aurois fait ce que j'aurois pu pour vous y aller voir cette année; ce sera l'autre si vous ne venez point l'hiver prochain à Paris.

On ne doute plus de la guerre avec l'Anglois; on dit même qu'elle est publiée à Londres de jeudi passé.

Le voyage du roi est toujours réglé pour le 12 du mois prochain; on dit que la reine ne suit point et que pendant cette absence madame de Montespan ira à Maintenon.

Vous me trouvez plaisante sur le chapitre de M. de Verdun. Il a reçu votre lettre; il ne vous a point fait réponse, il ne vous la fera pas; il ne sait que vous dire.

Le cardinal de Retz est ici logé avec M. et madame de Lesdiguières; c'est une maison qui fait grosse figure et le seul réduit (2) de Paris. Toute la France y est tous les soirs.

Le duc notre ami (dont il y a plus de deux mois que je n'ai eu de nouvelles) n'est pas près de revenir à la cour.

(1) Ces quatre dernières lignes sont soigneusement raturées sur le manuscrit.

(2) Lieu de réunion.

Je ne sais même s'il seroit propre à parler de pareilles choses au roi, car depuis le mariage de sa fille avec Sanguin les courtisans lui ont donné de terribles atteintes. Je ne sais s'il sent cela; mais depuis je l'ai trouvé aigri contre tout le monde et plus indifférent pour ses amis; peut-être me trompé-je.

On m'a assuré qu'on va faire des chevaliers de l'Ordre.

Il y a une grande passion entre Cavoie et la comtesse de Gramont.

1348. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 4 mai 1678.

J'ai bien du déplaisir, monsieur, d'être si longtemps sans pouvoir me donner l'honneur de vous aller voir chez vous : les affaires dont j'ai été surchargé et une chaleur extraordinaire que je ressens à un œil depuis quelques jours ne m'ont pas permis de satisfaire au désir que j'en ai; elle n'est pourtant pas fort considérable, mais je n'ose sortir que pour des moments, et quelque aversion que j'aie pour les remèdes, je crois que je serai obligé de me faire saigner et purger. J'envoie savoir de vos nouvelles et vous témoigner le regret que j'ai de n'avoir pas eu l'honneur de voir M. le marquis de Rabutin chez vous. Aussitôt que je le pourrai, je vous irai rendre mes devoirs et vous assurer, monsieur, que je suis très-véritablement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1349. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chaseu, ce 4 mai 1678.

Pour peu que vous eussiez tardé, monsieur, à me faire l'honneur que vous venez de me faire, je vous aurois prévenu en vous allant rendre mes devoirs. Je vous assure que je n'en ai jamais eu tant d'empressement, parce que je n'ai jamais été tant persuadé que je le suis de l'honneur de votre amitié. Croyez aussi, s'il vous plaît, que c'est de tout mon cœur que je vous aime. Je vous parle ainsi tête à tête, monsieur; car quand il faudra que le public sache les sentiments que j'ai pour vous, il connoitra que je vous estime et que je vous honore et que je vous respecte autant qu'il est possible, et que je suis votre, etc.

1350. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 5 mai 1678.

Je partirai d'ici pour Bussy dans sept ou huit jours; j'y serai six semaines, de là j'irai à Dijon pour y faire juger deux procès que j'y ai, et puis je reviendrai ici, où je me préparerai à mon voyage en Auvergne. Toutes ces affaires-là m'empêchent d'avoir le plaisir de vous voir à Bussy. Malheureux qui en a, mais encore plus malheureux qui n'en a point!

L'état présent des choses est bien incertain: les uns me mandent la paix avec les Hollandois, les autres la paix générale, les autres la guerre avec les Anglois. On ne sait bonnement à quoi tout ceci se terminera.

On me mande que le voyage du roi n'est pas un voyage de guerre, et que ce n'est que pour laisser madame de Montespan accoucher hors de la vue du grand monde (1).

Le cardinal de Retz a donc jeté le froc aux orties. A qui se fierait-on après cela? Je n'ai jamais vu une vocation qui eût non-seulement tant d'apparence de sincérité, mais encore de durer jusqu'au tombeau. On m'a dit que le roi lui avoit fait mille amitiés. Je vois bien qu'on n'est dévot que jusqu'aux caresses d'un grand prince.

Si notre ami le duc n'est pas à la cour ni même, quand il y seroit, propre à parler de l'affaire que vous savez, n'y songeons plus. J'aime bien mieux la manquer par ne pas me hasarder à me commettre, que la manquer après m'être commis.

Je ne pense pas qu'on fasse des chevaliers que la paix ne soit faite; cela rebuterait trop les gens qui espèrent de l'être. Je suis bien heureux dans ma disgrâce de voir toutes ces promotions avec l'indifférence dont je les vois.

De la manière dont on m'écrit de la comtesse de Gramont, il faut être un fat pour avoir une passion pour elle; ce n'est pas par sa beauté qu'elle en est indigne, mais par sa conduite.

1351. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chasen, ce 5 mai 1678.

Je vous rends mille grâces, mon R. P., du soin que vous avez pris de recommander mon fils; j'espère que ce ne sera pas le seul bien que vous lui procurerez.

Nous n'allons en Auvergne qu'au mois d'août, et d'ici

(1) Elle accoucha le 6 juin 1678 de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse.

là je ne ferai qu'aller et venir dans mes terres, où j'ai bien des affaires. Je serai bien fâché si vous allez à Vichy avant que nous y passions. Mandez-le-moi, mon R. P., et croyez qu'en quelque lieu que je sois jamais je vous aimerai toute ma vie de tout mon cœur.

1352. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 5 mai 1678.

Je suis très-humble servante de messire Amé de Rabutin, monsieur ; et si je n'avois une raison de vous préférer à lui (qui est que vous vivez et qu'il est mort), je ne sais pas ce qui en arriveroit. C'étoit un très-gentil chevalier : il fit armes sous Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à la passe d'armes de Plours et en bien d'autres tournois. J'ai la tête si pleine des mérites et des perfections de votre prédécesseur, que j'ai trouvé dans Olivier de la Marche (1), qu'il faut que je vous en parle avant que de vous rien dire de ce qui se passe dans ce pays-ci, d'où le roi doit partir dans huit jours pour aller à Gand. On croit que ce voyage ne sera que d'un mois.

Pendant le premier voyage de Sa Majesté, madame de Crussol (2) a voulu instruire M. le dauphin sur un chapitre que ne lui montroit pas M. de Montausier. Au retour, la duchesse de Richelieu et madame de Maintenon, qui se sont aperçues du dessein de madame de Crussol, l'ont fort tournée en ridicule, et la plaisanterie a été que la destinée du roi et de M. le dauphin étoit bien bizarre, de leur faire

(1) Chroniqueur et poète bourguignon, mort en 1501.

(2) Marguerite d'Apcher, mariée à François de Crussol, duc d'Uzès, morte le 17 avril 1708, à 91 ans. Elle avait donc cinquante et un ans en 1678.

commencer tous deux leurs amours par des borgnesses ; car vous savez l'histoire de madame de Beauvais (1). Vous croyez bien que cela réjouit fort la compagnie, et d'autant plus que madame de Montespan n'aime pas M. de Montausier.

Il court aussi des bruits sourds que, quoiqu'il paroisse de madame de Montespan, elle n'est plus si bien avec le roi et qu'elle ne tient plus que par une vieille habitude dont Sa Majesté ne se peut défaire.

Les enfants de madame de Montglas viennent de gagner un grand procès contre leurs créanciers : c'est la fille qui y gagne le plus.

L'affaire de la Force s'en va à vau-l'eau. Quoiqu'elle soit mariée, elle n'aura point de mari ; quoiqu'elle n'ait fait que brûler un fagot au cabaret, il lui en coûtera cher d'y avoir été (2).

Je suis ravie que ma chère belle-fille m'aime ; je vous supplie, monsieur, de faire ensorte qu'elle continue, et vous aussi, puisque je suis toute à vous, quand la postérité le devrait trouver étrange.

La colique que me donne une médecine que j'ai prise me fait finir en vous parlant si peu de moi, et combien je vous aime et vous honore tous deux.

(1) Voy. Saint-Simon, t. I, p. 158.

(2) Les vingt-deux lignes qui précèdent ont été barrées sur le manuscrit et remplacées par ces phrases reproduites dans l'imprimé : « Toute la maison de madame de *** s'oppose à la faveur naissante de **. On veut ici que le ** soit mal à la cour : il n'y a que six mois qu'on disoit qu'il alloit être favori. Mais à la cour on croit toutes les nouvelles en bien ou en mal plus grandes qu'elles ne sont. » On voit qu'il y avait dans cette falsification de quoi exercer la sagacité des commentateurs. — Une altération analogue se lit dans la réponse de Bussy.

1353. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chasen, ce 9 mai 1678.

Je suis fort aise, madame, que vous ayez fait connoissance avec messire Amé de Rabutin, et je suis assez vain pour ne le pas craindre auprès de vous s'il étoit en vie; cependant il étoit non-seulement un gentil chevalier pour la guerre aussi bien que pour les tournois, mais il étoit encore un chevalier bien « fourni de beaux et aornés mots, et qui fut tenu de son temps l'un des plus sages, plaisans et courtois chevalier qui fût en Bourgogne, ne que l'on sût nulle part. »

Je n'aurois jamais fait si je voulois vous rapporter tous les éloges qu'Olivier de la Marche, Paradin de Cuiseaux et Philippe de Comines lui donnent; je vous montrerai tout cela quelque jour.

On me mande que le roi laisse madame de Montespan à Maintenon, parce qu'elle n'est pas en état de lui servir de quelque temps.

L'histoire de madame de Crussol est plaisante et récréative; je ne sais pas si les demoiselles qui sont pressées de leurs nécessités font comme les jouvenceaux qui commencent toujours par des vieilles ou par des gue-nons.

Je crois comme vous, madame, que ce n'est plus qu'une vieille habitude dont on ne se peut défaire que l'affaire du roi et de madame de Montespan; mais ces vieilles habitudes font souvent l'effet des grandes passions.

Je suis très-aise que les enfants de madame de Montglas aient gagné un procès de conséquence, et plus encore que la demoiselle y ait plus de part que son frère. Je

ne sais si c'est parce qu'elle est plus jolie ou pour quelque autre raison, mais enfin je l'aime mieux (1).

La Force étoit bien folle de croire qu'en épousant le jeune Mailly contre le consentement de ses père et mère, elle l'engageroit à ne s'en pouvoir dédire. Elle devoit considérer qu'il étoit mineur et se faire justice de ses attraits qui n'avoient garde de retenir un garçon après la jouissance.

Je ne croyois pas que votre médecine me dût faire mal aussi bien qu'à vous, madame, en me privant du plaisir d'une plus longue lettre. Je vous supplie donc de ne vous pas purger souvent, si vous avez soin de ma santé. Votre belle-fille a eu aussi mal au cœur que moi.

Quatre jours après que j'eus écrit cette lettre, je partis de Chaseu pour Bussy, où j'arrivai le 14 mai. Quatre jours après, je reçus cette lettre de madame de Scudéry :

1354. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 mai 1678 (2).

Voilà le roi parti ; personne ne doute que ce soit pour faire la paix, et l'on ne croit pas non plus que le voyage dure plus d'un mois. Madame de Montespan est à Maintenon.

On a déjà donné les abbayes du grand prieur de Valencé (3) : Bourgueil, à M. de Louvois, et une autre abbaye

(1) On voit par ce passage, ce qui sera dit plus loin d'une manière plus explicite, que cette demoiselle de Montglas étoit fille de Bussy.

(2) Cette lettre est datée à tort du 17 dans le manuscrit, car Bussy dit lui-même qu'il la reçut le 18.

(3) Henri de Valencay, grand prieur de France, abbé de Bourgueil,

qu'il avoit au Maine, à M. de Montchevreuil (1), par le crédit de madame de Maintenon dont sa femme est intime.

Au reste, vous êtes destiné à être parent des premiers présidents; il me semble que votre femme l'est de M. de Novion. M. de Colbert de Nimègue (2) a sa charge de président au mortier. M. Fieubet (3), la charge de conseiller d'État servant toujours du président Colbert, et M. Bignon (4) celle de conseiller d'État de M. Fieubet.

MM. de Vendôme (5) vont loger au Temple et Fichette (6) va déloger à son grand regret, comme vous le pouvez croire.

Le mariage de mademoiselle de Valencé avec M. de Montferrant est un peu accroché, car madame de Meklembourg ne veut plus donner les vingt mille écus qu'elle a promis de donner par contrat de mariage, mais bien par testament, c'est-à-dire rien en bon français.

Madame de Monaco se meurt : cela fera bien des cabales au Palais-Royal pour avoir sa charge.

ambassadeur à Rome (1652), mort en 1678 dans sa soixante-quinzième année.

(1) Henri de Mornai, marquis de Montchevreuil, mort le 2 juin 1706, à 87 ans. — Sa femme Marguerite Boucher, gouvernante des filles d'honneur de la dauphine, morte le 26 octobre 1699. — Voy. sur eux Saint-Simon, t. I, p. 62; IV, p. 175; IX, p. 104.

(2) C'est-à-dire ambassadeur à Nimègue. Voy. plus haut.

(3) Gaspard Fieubet, seigneur de Cendré, conseiller au parlement, maître des requêtes, chancelier de la reine, conseiller d'État ordinaire, mort le 10 septembre 1694, à 67 ans. — Voy. Saint-Simon, t. VII, p. 151 et suiv.

(4) Jérôme Bignon, conseiller d'État ordinaire, avocat général au parlement de Paris et maître de la librairie du roi. — Il avait épousé Suzanne Phélypeaux de Pontchartrain.

(5) Philippe de Vendôme, frère du célèbre duc de Vendôme, venait d'être nommé grand prieur de France. Il mourut le 24 janvier 1727, à 71 ans. — Voy. sur lui Saint-Simon, *passim*.

(6) Madame de Valençay, comme il sera dit plus loin.

Vous me permettrez, monsieur, de vous dire qu'il me semble qu'au sujet dont je vous avois écrit sur l'histoire du roi, vous ne nous aidez pas assez pour un malheureux. Vous écrivez tant d'agréables choses qui ne vous servent de rien, que ne tentez-vous cela qui vous peut servir, et qui ne vous sauroit nuire? Si l'on avoit quelque échantillon de ce que vous pourriez faire sur ce sujet, je crois, sans vous flatter, que cela dégoûteroit si fort des autres qu'on ne les pourroit plus souffrir.

1355. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 19 mai 1678.

Je crois que nous pourrions bien avoir la paix, madame, au moins avec les Hollandois, et cela attireroit bientôt la générale.

L'abbaye de Bourgueil est un beau présent; il faut dire le vrai: le roi n'en sauroit faire de trop grands à M. de Louvois; Sa Majesté lui doit une partie de sa gloire. Revoici le siècle de François I^{er} et de Henri IV que les dames faisoient donner des bénéfices. Il y a quinze jours que je vis une lettre d'Henri IV (1) à madame de Sipièrre, par laquelle il lui mandoit: « J'ai donné l'évêché d'Autun à qui vous avez voulu. »

Le règne de Fichette n'a pas été si long que le mien, elle n'a été que quatre ans au Temple, et j'y ai été onze (2). Voilà les vieux commandeurs d'aujourd'hui vraisemblablement exclus du grand prieuré de France. Si la guerre ne vieillit le chevalier de Vendôme, il ira loin.

(1) Lisez Henri III.—P. Saunier fut évêque d'Autun de 1588 à 1612, c'est-à-dire avant la mort de Henri IV.

(2) Bussy logeait chez son oncle le grand prieur. Voy. Mémoires.

Je viens d'écrire au premier président de Novion : ma femme est encore sa parente plus proche qu'elle n'étoit de M. de Lamoignon, mais celui-là n'est pas tant de mes amis. La mort qui ruine la fortune des uns établit celle des autres, je ne la souhaite de personne; mais assurément je profiterai de celle de quelqu'un, c'est-à-dire le petit abbé (le fils de Bussy).

Madame de Meklembourg ne se veut pas engager au point de ne se pouvoir dédire si elle en avoit sujet, et je trouve qu'elle a raison d'en user ainsi pour une nièce.

Je ne pense pas que ma cousine de Clérembault succède à madame de Monaco.

Je vous ai déjà écrit, madame, que quand il seroit vrai que ce que j'écrierois seroit plus beau sans conteste que ce qu'écrieroient tous les autres, peut-être ne le connoît-on pas, ou par le peu de discernement des gens, ou par la prévention qu'on a d'ordinaire contre ceux qui sont en disgrâce. Savez-vous bien, madame, ce qu'il faudroit que je pusse faire pour qu'on me rappelât et qu'on me fit justice? Il faudroit que je pusse faire un grand bien au roi ou à M. de Louvois, ou que je les pusse tirer d'un grand mal, et qu'ils en fussent persuadés; à moins que cela, ils se passent fort bien de tous les malheureux.

1356. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 23 mai 1678.

M. Bertier nous a paru avoir une méchante opinion de votre affaire contre Roux, monsieur. Si j'osois vous conseiller, il me semble que vous feriez bien mieux de l'accommoder. Si vous ne prenez pas cette pensée, prenez-la peine d'écrire à la présidente d'Ons-en-Bray de solliciter pour vous.

Pour cette fois on tient la paix de Hollande faite. Le roi a, dit-on, donné sa parole que si les confédérés n'y vouloient pas entrer, il n'entreprendroit rien en Flandre cette campagne. On croit que cette paix fera faire la générale.

Madame de Vertamont (1) donne cent mille francs au maréchal d'Estrades pour l'épouser.

M. de Rohan épouse mademoiselle de Vardes (2).

1357. — *Hocquincourt, évêque de Verdun à Bussy* (3).

A Verdun, ce 26^e mai 1678.

J'aime mieux, monsieur, avouer ma paresse que de l'excuser, quoiqu'elle soit une suite de ma méchante santé. Je me propose bien d'être désormais très-appliqué et très-assidu à vous écrire, je ne puis me faire un plus grand plaisir dans la vie. Viendrez-vous à Paris cet hiver? Si vous y venez, ce me sera une grande raison pour me déterminer à y aller aussi. Vous me trouverez un peu plus philosophe que je ne l'étois; je suis détrompé de bien des choses, et je n'ai plus en tête que ma santé et mes amis particuliers. Je n'en veux point de nouveaux, mais je veux bien jouir de ceux que j'ai; attendez-vous donc, monsieur, de recevoir de moi les assiduités et les soins que les gens passionnés rendent à leurs maîtresses.

(1) Marie d'Aligre, veuve de Michel de Vertamont, maître des requêtes, et âgée alors de 45 ans. — Elle épousa en effet le maréchal d'Estrades et mourut le 2 février 1724, à 91 ans.

(2) Marie-Élisabeth du Bec, fille du marquis de Vardes, mariée le 28 juillet 1678 à Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan.

(3) Voy. sur cette lettre la lettre de madame de Scudéry, en date du 3 juin.

J'espère que nous aurons la paix, elle ne rendra pas sitôt cette frontière plus riche mais plus tranquille, et c'est ce que je cherche.

Pour ce qui est de votre amie, madame de Scudéry, elle a parlé sans mauvaise intention le langage d'une personne mal intentionnée et imprudente. Elle étoit chez madame de Puisieux en une école qui nous l'avoit un peu gâtée; je l'ai un peu punie par le silence, mais cela est fini, et le commerce va recommencer tout de nouveau sur la bonne amitié. Je vous jure qu'il y a déjà longtemps qu'elle est rétablie; j'espère qu'elle durera.

Je vous supplie de me vouloir aimer toujours; je le mérite, ce me semble, parce que je vous aime infiniment et que je suis à vous avec tout le respect possible.

1358. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 27 mai 1678.

Je ne sais plus que vous dire de la paix, monsieur; car hier on disoit que la députation de Hollande étoit rompue par le prince d'Orange. Le roi ne leur a donné que jusqu'à aujourd'hui: apparemment les premières nouvelles qu'on aura seront décisives.

On dit le mariage assuré de mademoiselle de Vardes avec M. de Rohan, et que Vardes donne à sa fille sa charge pour 200,000 écus. On ne parle point dans tout cela de son retour.

Madame de Monaco a reçu l'extrême-onction; elle est morte autant vaut. On croit fort que madame de Meklembourg aura sa charge.

Le maréchal de Gramont, voyant sa fille en l'état où elle est, lui dit: « Il faut plier bagages. » Cela, en cette occa-

sion, m'a paru valoir : « Adieu paniers, vendanges sont faites, » en quelque autre que vous savez.

Avez-vous vu *la Princesse de Clèves*, monsieur? Je meurs d'envie d'en savoir le sentiment d'un homme qui se connoît aussi bien à ces sortes de choses-là que vous.

On dit que Quérouargues (1) a prêché le roi d'Angleterre le crucifix à la main, tant pour se détacher des femmes que pour rentrer dans le christianisme : à la vérité, elle étoit alors à l'extrémité. Cependant trois ou quatre jours après, se portant mieux, elle se fit lever et traîner dans la loge où le roi étoit à la Comédie avec madame Mazarin, et là elle lui fit mille reproches de son infidélité. L'amour et la jalousie sont d'étranges passions.

Madame de Miramion marie, dit-on, mademoiselle Mazarin à M. de Seignelay. Vous ne sauriez croire combien ces intrigues rendent ridicule feu votre infante enlevée (2).

La pauvre madame de Seneville est fort affligée de la mort de son père.

1359. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 30 mai 1678.

Je ne fais que de retourner de Forléans, madame, et j'ai trouvé ici votre lettre du 27 de ce mois. J'avois laissé madame de Coligny, parce qu'elle prenoit le demi-bain pour achever de se rétablir. Il lui fait du bien.

(1) La duchesse de Portsmouth. Ce fut elle qui, au moment de la mort de Charles II, fut cause que ce prince reçut les secours spirituels d'un prêtre catholique.—Voy. Macaulay, traduction Montégut, t. I.

(2) Voy. dans les *Mémoires*, t. I, p. 167 et suiv., le récit de l'enlèvement de madame de Miramion par Bussy.

Je ne comprends pas que le prince d'Orange puisse empêcher les Hollandois de faire la paix ; car ils croient bien qu'il ne s'y oppose que pour devenir leur maître.

Si Vardes donne sa charge en mariage à sa fille, il faut qu'il renonce à son retour. Il n'y avoit que cette charge qui le pût faire retourner.

Il y a aussi peu de jugement à dire à une personne qui se meurt « il faut plier bagages » qu'à dire « adieu paniers, vendanges sont faites, » à un amant dont on se sépare. Cela est fort bien remarqué à vous, madame.

Madame de Meklembourg est folle de songer à être dame d'honneur de quelque princesse que ce soit, tenant le rang qu'elle tient dans le monde et ayant l'âge qu'elle a.

Je n'ai point encore vu *la Princesse de Clèves* ; je l'attends tous les jours. Si je n'en juge pas bien, ce ne sera pas la haine que je sais que les auteurs ont pour moi qui en sera cause.

La plupart du monde feroit comme a fait Quérourgues ; quelques-uns ne le feroient pas : c'est suivant que la crainte d'être damné auroit laissé d'impressions dans le cœur des convalescents ; mais d'ordinaire, le péril passé, on se moque du saint.

J'ai bien de la peine de croire le mariage de mademoiselle Mazarin avec M. de Seignelay. Mon Hélène est en effet bien ridicule de se mêler de cela.

1360. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Paris, ce 30 mai 1678.

Je n'avois pas fait mon compte de pleurer jamais avec vous, madame ; cependant il faut bien décompter. La mort de M. votre père, que je sais qui vous a touchée sensiblement, me touche aussi beaucoup : j'avois l'honneur

de le connoître et je m'intéresserai extrêmement toute ma vie à tout ce qui vous arrivera de bien et de mal. Ah! madame, si vous saviez les souhaits que je fais!

1361. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 3 juin 1678.

Je vous envoie enfin une réponse de M. de Verdun, monsieur (1). Elle est, à mon égard, de maître à valet; votre politesse pâtira un peu de voir votre ami parler ainsi d'une dame; car ne diroit-on pas que j'ai fort affaire de son amitié et qu'il n'a pas besoin de la mienne? Cela me révolte de manière que je vous vais dire ce qu'il n'est pas trop honnête de confesser, c'est qu'en sa vie il ne m'a servie et que je ne lui ai pas été quelquefois inutile. Il m'écrit les mêmes choses qu'à vous et me permet, en bon prince, de lui écrire deux fois la semaine.

En vérité, vous devez à l'amitié qu'il vous témoigne une petite remontrance sur ses manières de parler, qui ne conviennent à nulle dame. Il dit mille maux de madame de Puisieux, et cependant il l'a crue contre moi au préjudice de beaucoup de gens de probité, qui l'ont assuré du contraire; et, sans entrer dans un plus grand détail avec vous, il parle comme s'il étoit le roi de notre amitié. Si je voulois, je serois en colère de sa lettre; mais je ne m'y veux pas mettre. Son silence m'a été une punition si légère, que je n'eusse jamais deviné que c'en eût été une avec tout mon bel esprit. Je lui écrirai pourtant, mais rarement.

Entre nous, ce que je devine de son chagrin contre moi, c'est que s'étant à ce dernier voyage raccommo-
 dé avec

(1) Voy. plus haut, p. 112.

madame de Vitry, qui ne m'aime pas, il m'a cherché une querelle d'Allemand; et, comme ce n'est pas une dame fort tendre pour les absents, il trouve peut-être à cette heure qu'une telle maîtresse ne lui devoit pas faire perdre une telle amie. Mais chacun à son tour; je le punirai aussi par le silence, et le silence des gens qui sont à Paris est plus rude que celui des gens qui sont à Verdun.

Madame d'Ons-en-Bray m'a priée de lui envoyer madame votre femme pour voir avec elle à redresser votre rapporteur. Elle m'a paru fort intentionnée de vous servir.

Les grandes nouvelles sont toujours la paix et l'arrivée du roi; je crois qu'on l'attend aujourd'hui.

Je n'ai plus rien à vous dire, monsieur, sur ce qui m'étoit tombé en l'esprit sur l'histoire du roi; car vous en savez plus que moi. Je croyois seulement que, dans les grands loisirs dont la vie est remplie, vous pourriez hasarder une chose qui pourroit faire du bien et point de mal.

Avez-vous enfin vu *la Princesse de Clèves*, monsieur? Je meurs d'envie d'en savoir votre sentiment.

1362. — *La Rongère à Bussy.*

A Paris, ce 5 juin 1678.

Il ne me suffit pas de demander tous les jours des nouvelles à ceux à qui vous en mandez, je veux encore vous montrer à vous-même quelquefois le soin que j'ai d'en apprendre. Quoique j'aie eu beaucoup d'affaires depuis que vous êtes parti d'ici, je n'ai, je vous jure, point cessé de penser à l'estime et à la vénération que j'ai pour vous; et à la cour, à la guerre et à la ville, je ne m'y trouve point sans songer que quelque chose ne va pas bien de ne vous y point voir. Le nombre des bons acteurs est partout là fort petit; cependant vous jouissez tranquillement de toutes

sortes de biens. Avec votre esprit et celui de madame de Coligny vous pouvez vous passer de tout le monde.

Quoique j'aie encore des affaires et que vous soyez bien loin de nous, si vous n'aviez point fait de voyages je n'aurais jamais pu résister aux tentations que j'ai de vous aller voir. Il n'y a guère de plaisir où je pusse être plus sensible; mais il faut vous attendre à Paris cet hiver et me promettre de bien jouir de vous, car vous n'êtes point ingrat à ma passion; mais, monsieur, ramenez-moi madame de Coligny en bonne santé: on ne se proposeroit aucun plaisir sans cela.

Madame de Monaco est enfin morte beaucoup mieux qu'elle n'avoit vécu; on croit que sa charge meurt avec elle.

Le roi est gai et content; il a raison: il finit la guerre bien agréablement; cela apprendra à ses voisins qu'il ne le faut pas prendre seul à seul, car lui seul les a tous fort embarrassés.

M. de Navailles, qui avoit assiégé Puycerda, apprenant qu'on alloit conclure la paix, a voulu finir la guerre par un beau coup: il a pris la place d'assaut, quoiqu'elle ne fût pas en état d'être sitôt prise.

1363. — *Bussy à madame d'Ons-en-Bray.*

A Bussy, ce 6 juin 1678.

J'ai appris, madame, que vous croyez que je souhaitois de n'avoir plus M. Bertier pour rapporteur; je me suis mal expliqué: je l'aime toujours mieux qu'un autre qui ne seroit pas de Bourgogne, où il a des terres qui ont le même droit que les miennes; gardons-le donc, madame, et lui faisons seulement entendre raison. Dieu, comme vous savez, ne veut pas la mort du pécheur, pourvu qu'il

se convertisse. Je ne pense pas que M. Bertier vous refusât une chose douteuse, si vous la lui demandiez, et à plus forte raison quand vous lui en demanderez une fort juste où il aura intérêt.

Au reste, madame, je ne croyois pas que notre commerce se passeroit en sollicitations de procès. Nous ne sommes pas faits pour cela ni l'un ni l'autre; cependant la destinée est capricieuse: elle fait faire quelquefois aux gens ce à quoi ils ne sont pas nés; elle ne sauroit pourtant m'empêcher de vous aimer, de vous honorer et d'être plus assurément votre serviteur que de personne du monde.

1364.—*Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 6 juin 1678.

On pardonneroit à madame de Vertamont de sacrifier cent mille francs pour être duchesse, quoique ce soit acheter bien cher un tabouret; mais de les donner pour épouser le maréchal d'Estrades, c'est être bien entêtée des honneurs et s'être fait une grande idée d'un officier de la couronne. Mademoiselle disoit l'autre jour qu'il vendoit bien sa vieille peau, et on lui répondit que c'étoit le tour du bâton.

Madame de Monaco est morte samedi dernier. Le maréchal de Gramont l'alla voir en partant pour Bayonne; il lui dit qu'il falloit qu'elle songeât à plier bagages, que le comte de Guiche avoit été marquer les logis et qu'il les suivroit bientôt.

1365. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy , ce 9 juin 1678.

Vous voulez bien que je vous parle franchement , madame , avec le respect que je vous dois.

La hauteur avec laquelle M. de Verdun parle de vous n'est pas , comme vous dites , de maître à valet, mais plutôt d'ami qui croit être offensé par son amie , et vous savez qu'entre amis on ne regarde point au sexe. M. de Verdun peut avoir tort de s'être plaint de vous ; mais prétendant en avoir sujet , il faut finir le plus tôt qu'on peut les querelles entre amis aussi bien qu'entre amants. Je vous conseille de vivre avec lui comme vous faisiez du temps que vous en étiez contente , afin que vous le deveniez ; et s'il abusoit de vos soins et de vos tendresses, alors vous rompiez tout commerce avec lui.

Je n'ai pas vu un an durant madame d'Ons-en-Bray sans connoître que c'étoit une des plus agréables femmes du monde pour le corps et pour l'esprit , mais je ne savois pas qu'elle fût une amie solide à l'épreuve d'une longue absence et d'une absence dont on ne voit point le bout. C'est pourtant ce que je trouve aujourd'hui. Je lui ai écrit deux fois depuis deux ou trois mois pour une affaire que j'ai à la chambre de M. son mari. J'apprends qu'elle remue ciel et terre pour me faire gagner mon procès. Si elle avoit besoin de ma vie , elle est à son service, et cependant elle a déjà mon cœur.

La paix viendra quand elle pourra ; mais si elle plaît, ce ne sera pas par sa surprise. J'attends toujours *la Princesse de Clèves* avec plus d'impatience que la paix.

1366. — *Bussy à Hocquincourt, évêque de Verdun.*

A Bussy, ce 9 juin 1678.

Les incommodités que vous avez eues, monsieur, ne sont que de trop bonnes raisons pour ne m'avoir pas écrit, cependant j'aime encore mieux que ce soit vous qui ayez été malade que notre amitié. Les corps, et les corps aussi bien faits et aussi jeunes que le vôtre, se rétablissent aisément; mais les amitiés, une fois blessées, ne se remettent qu'avec peine.

Je ne sais encore si j'aurai des affaires à Paris qui m'obligent à demander permission au roi d'y aller cet hiver; je la demanderai bien plus volontiers si je sais que vous y soyez.

Il y a longtemps que je suis comme vous dites que vous êtes, ne songeant qu'à vivre et à me réjouir : c'est ce que vous appelez votre santé et vos amis; je sais que tout le reste n'est rien et que, si les courtisans et les gens de guerre pensoient ce que je pense, les ministres d'État seroient bien attrapés.

Pour les soins que vous me promettez, monsieur, ils seront, non-seulement bien reçus, mais souvent devancés par les miens; car je vous aime et je vous honore de tout mon cœur.

Je suis bien aise que vous n'ayez plus rien sur le cœur contre notre amie; et en effet, croire comme vous avez fait qu'elle n'avoit point eu de mauvaise intention quand elle vous avoit donné sujet de vous plaindre est une raison qui vous convioit assez de ne pas gronder longtemps. Pour moi, je ne compte jamais que les fautes de malice.

1367. — *Bussy à Benserade.*

A Chaseu, ce 9 juin 1678.

C'est trop longtemps vous laisser m'oublier, monsieur. Il y en a pourtant bien d'autres que vous qui le font, sans vanité, mais il n'y en a point dont l'oubli me soit plus sensible que le vôtre ; ça, remettez-vous donc à m'écrire. Je sais bien qu'à moins que de s'écrire des nouvelles ou d'avoir des affaires ensemble, on tarit bien vite ; mais enfin je me contenterai à deux lettres par an : on ne sauroit se mettre plus à la raison que je fais.

Au reste, je ne veux pas finir sans vous parler d'un mariage qui me fait souvenir de votre amie, mademoiselle de la Basinière : c'est celui du fils de M. Jeannin. J'ai appris qu'il épousoit mademoiselle des Marets (1) ; j'en suis fort fâché. J'aurois bien mieux aimé votre petite amie pour voisine ; ce n'est pas elle que je regarde ainsi, c'est moi, comme fait tout le monde : et quand on parle autrement on n'est point sincère.

Vous savez bien quelle charge vous avez depuis quatre ou cinq ans, c'est-à-dire quelle peine : c'est de me fournir de *committimus* (2).

(1) Voy. plus haut, p. 98, note 1.

(2) Le *committimus* était un droit que le roi accordait de plaider en première instance aux requêtes de l'hôtel ou du palais, et l'on appelait lettres de *committimus* les lettres qui le conféraient. Il fallait les renouveler au bout d'un an. Voy. l'Appendice.

1368. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 10 juin 1678.

Voilà une lettre de notre ami la Rongère, monsieur, que je n'ai pu vous envoyer qu'aujourd'hui. Nous sommes fort mortifiés de ne vous aller pas voir cette année, car il y a un âge de la vie où l'on n'aime plus le monde et où l'on n'aime que ses amis (si amis y a). J'en parle ainsi, parce que voici un pays où l'on découvre souvent qu'il n'y en a guère de véritables. Pour moi, j'avoue que je m'étois fait une si grande idée de l'amitié, que tout ce que je trouve à mon chemin me paroît fort au-dessous, et j'en reviens presque à croire qu'il n'y a que de l'amour et de la civilité dans le monde.

Je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup et vous revoir ici agréablement cet hiver. Je crois comme vous que la grâce que vous pouvez espérer de la cour le plus tôt et le plus raisonnablement est une abbaye, et à cela la paix est bonne et votre présence aussi, car voici le pays du monde où l'on songe le moins aux absents.

Je viens de recevoir une lettre de notre ami le P. Rapin; il est à Vichy avec M. de Bouillon. Il me prie de vous faire mille amitiés pour lui. Il me mande que M. de Seignelay, qui est aux eaux, est si dévot qu'il édifie tout le monde. Cependant on parle toujours de le marier à mademoiselle Mazarin.

Mademoiselle de Vardes épousera M. de Rohan. Le roi a la démission de Vardes, mais ce ne sera pas pour M. de Rohan. Les uns disent pour le duc de Villeroy, d'autres pour le marquis de Mortemart, et d'autres encore pour quelqu'un qui épousera mademoiselle de Thianges, car son mariage avec le duc Sforce est rompu.

Madame de Monaco est morte en prédestinée : une maladie lente l'a mise en état de pénitence ; elle n'avoit plus figure humaine quinze jours avant que de mourir. On l'a crue empoisonnée, mais on n'en accuse pas son mari, quoique Italien. Il est, dit-on, fort honnête homme, et en a usé avec toute sorte d'humanité pendant sa maladie, et à sa mort il a signé à ses dettes et à son testament, qui se montoient à cent mille francs.

1369. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 14 juin 1678.

Je ne saurois plus durer sans vous écrire, madame, c'est-à-dire sans m'attirer de vos lettres, et quoique je n'aie pu vous obliger par la dernière des miennes à me faire réponse, j'espère à la fin vous toucher le cœur, sachant qu'avec la persévérance on vient à bout de toutes choses. Sérieusement, madame, j'ai bien de la peine à me passer de votre commerce ; plus je deviens délicat et plus vous me devenez nécessaire ; d'ailleurs, je vous aime et tout ce que vous aimez. Mandez-moi de vos nouvelles et de celles de la belle *Madelonne* ; comment elle se porte et si elle s'en retourne en Provence, si vous n'êtes pas bien aise de la paix, où est notre ami Corbinelli et si c'est lui qui fait le mariage de mademoiselle de Vardes.

On m'a mandé la mort de madame de Monaco, et que le maréchal de Gramont lui a dit, en lui disant adieu, qu'il falloit plier bagage, que le comte de Guiche étoit allé marquer les logis et qu'il les suivroit bientôt. Ne trouvez-vous pas, madame, que les plaisanteries en pareilles rencontres, sont bien à contre-temps ? Pour moi, je ne les saurois souffrir, et quand je les passerois à ces gens qui di-

sent en mourant : *Tirez le rideau, la farce est jouée* (1), et autres semblables forfanteries, toujours trouverois-je sot et cruel à une personne qui se porte bien de plaisanter avec une personne mourante, et tout à fait barbare à un père qui en use ainsi avec sa fille.

Je ne sais s'il ne vous est point revenu que madame Fouquet (2) a été à Autun rendre visite à l'évêque; que celui-ci alla au-devant d'elle avec six carrosses et deux cents chevaux de la ville.

Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte (3).

La dame fut fort aise de me voir, et me dit que M. d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'il partageoit cet honneur avec elle et qu'il n'étoit pas si généreux qu'elle pensoit. Je ne sais si elle m'entendit et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle n'en avoit dans sa prospérité, mais je lui trouvai autant de fraîcheur et dix-huit ans davantage.

Sa belle-sœur Fouquet d'Aumont(4) étoit avec elle, plus folle et plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivés à l'évêché, elle se mit en plein cercle à me louer sur mon bel esprit. Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours. Elle n'en voulut rien faire, et de la même force dit que je parlois comme un livre et que j'écrivois comme un ange. Je voulus, pour faire diversion, dire que la soupe étoit admirable : ce fut le *quoi qu'on die* de Trissotin.

(1) Mot attribué à Rabelais.

(2) La femme du surintendant.

(3) Vers de Marot.

(4) Anne d'Aumont, femme de Gilles Fouquet, frère du surintendant.

« Ah ! ma cousine, dit-elle à madame de la Boulaye, écoutez comme il dit cela. » Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, madame, qu'un siècle de disgrâces ne raccommoieroit pas une tête comme celle-là ?

Mais je vous supplie de me mander ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde ; cet homme, que nous ne croyions revoir qu'au jour du jugement, est dans l'hôtel de Lesdiguières avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disoient ceux qui se moquoient de sa retraite.

Je ne saurois vous dire combien la *vedova felice* et moi nous vous aimons : cela passe non pas l'imagination, mais l'expression.

1370. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 14 juin 1678.

Quelle folie à moi de ne vous point écrire, puisque je fais le principal, qui est de me souvenir tous les jours de vous ! Quand on n'a point de bonne raison, il n'en faut dire aucune. Voilà donc la paix, mon cher cousin. Le roi a trouvé plus beau de la donner cette année à toute la chrétienté que de prendre le reste de la Flandre ; il la garde pour une autre fois. Je voudrois bien que, pour achever sa gloire, il voulût que tous les exilés en fussent les témoins. Il me semble que cette pensée pourroit finir un madrigal : je vous la recommande.

Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans la tête, et je l'y conserverai soigneusement, mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien

des *aimables*, mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritoient d'être lues deux fois, il se trouveroit quelque charitable personne qui les corrigerait.

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes pour l'obliger de profiter de la permission que le roi a donnée à M. de Rohan d'épouser sa fille. Ce mariage est agréable pour de Vardes, et d'autant plus qu'on ne parle point de sa charge, qui sera vendue à quelque autre, selon la volonté du roi.

Madame de Monaco est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque et fort confondue avec la douleur d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son dessèchement a été jusqu'à outrager la nature humaine par le dérangement de tous les traits de son visage. La pitié qu'elle a faite n'a jamais pu obliger personne à faire son éloge.

Je crois que ma tante de Toulangeon vous aura bien dit du mal de moi, de l'envie que j'ai toujours de m'accommoder avec madame Frémiot malgré son mariage. Je vous prie de prendre mon parti, en considération du souvenir très-récent que vous devez avoir du plaisir qu'il y a de payer ses dettes.

Adieu, mon cousin. Que dites-vous de *la Princesse de Clèves*?

Je n'ai plus trouvé l'occasion de reprendre ma conversation sur votre sujet avec le ministre (M. de Pomponne); c'est mon affaire, c'est à moi à prendre mon temps.

J'embrasse ma jolie veuve, je l'aime et je la prie, et vous aussi, de m'aimer toujours.

1371. — *Bussy au maréchal de Navailles.*

A Bussy, ce 15 juin 1678.

En me réjouissant avec vous, monsieur, de la prise de Puycerda, il faut que je m'afflige avec vous de la paix. De la manière dont vous agissez, elle vous ôtera les moyens d'acquérir tous les jours de la gloire, et quoique vous en ayez beaucoup, les gens comme vous n'en ont jamais assez. Pour moi, je voudrois que vous fissiez encore trente campagnes comme les deux dernières, car personne ne vous aime plus que je fais.

1372. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 16 juin 1678.

J'ai été fort aise de recevoir une lettre de notre ami la Rongère, madame, et je suis fort fâché que mes affaires ne me laissent pas la liberté de vous attendre ici tous deux cet été ou à Chasen.

Il est certain qu'il y a un âge où l'on s'attache davantage à ses amis, et il ne faut point dire : si amis il y a ; car il y en a et beaucoup. Mais je remarque que ce qui les fait croire si rares, c'est la plainte qu'on en fait, et fort souvent cette plainte est mal fondée. Savez-vous, madame, ce qui me fait parler ainsi, c'est l'injustice où je me suis surpris plusieurs fois que je faisais moi-même à mes amis et celle que j'ai découverte qu'on faisoit à d'autres. Croyez-moi, madame, il y a plus de bons amis qu'on ne pense, mais quand nous ne réussissons pas en de certaines prétentions, nous sommes presque toujours injustes, ne

sachant pas les affaires de ceux de qui nous nous plaignons ou ne voulant pas les apprendre.

Vous savez bien, madame, comment je vous ai parlé sur mon retour : je veux être rappelé par le maître ou par le ministre pour quelque chose de bon, présent ou proche, ou ne faire que de petits voyages de temps en temps, comme ceux que j'ai eu la permission de faire depuis 1673; car je prendrais pour un surcroît de disgrâce la liberté d'aller à Paris et même à la cour, si cela ne vouloit rien dire autre chose. Je n'ai jamais mieux cru que je fais que je retournerai agréablement tôt ou tard, parce que je me sens un grand fonds de vie, et me trouvant bon à quelque chose, il y aura quelque jour une conjecture où l'on m'emploiera.

Je ne sais si j'irai cet hiver à Paris; j'y ferai ce que je pourrai, et je suis déjà tout préparé à n'être pas fâché si je n'y réussis point.

Mandez bien, je vous supplie, à notre ami le P. Rapin, que je l'aime toujours autant qu'il le mérite.

J'estime fort la dévotion de M. de Seignelay, mais je me défie de sa durée, après que j'ai vu le cardinal (de Retz) se démentir sur cela à soixante-dix ans.

Si le roi donnoit au duc de Villeroi la charge de Vardes, ce seroit pour le faire bientôt maréchal et pour n'avoir que des maréchaux de France pour capitaines de ses gardes; pour cela il faudroit encore changer Noailles.

Le maréchal de Gramont n'est pas heureux en enfants : il a vu mourir ce qu'il avoit de meilleur. Si j'étois en sa place, j'achèverois ma vie à Bayonne, et si la dévotion ne m'empêchoit pas de souffrir des flatteurs, au moins ne voudrois-je plus l'être.

Je ne doute pas que madame de Monaco n'ait été empoisonnée : elle méritoit de l'être et son mari est Italien. Toutes les honnêtetés qu'il a eues pour elle me confirment dans cette opinion; ç'a été un habile homme

à qui la chaleur de la vengeance n'a point ôté le jugement.

1373. — *Bussy à la Rongère.*

A Bussy, ce 16 juin 1678.

Vous me faites un fort grand plaisir, monsieur, de me montrer que vous songez en moi; je vous assure que je me le suis dit, quand je n'ai point reçu de vos lettres, et qu'il y a peu d'hommes en France du cœur duquel je fasse plus d'estime que je fais du vôtre.

Il est vrai que je suis ici dans une grande tranquillité, et quand je sens pourtant bien que je retournerois à la cour, s'il s'en présentoit une bonne occasion, c'est que je sacrifierois mon repos à l'intérêt de ma famille et à la récompense de mes services passés. Je ne dois pas toute la douceur de la vie que je fais ici à moi seul. Ma fille de Coligny y contribue beaucoup, et elle m'auroit aidé de bon cœur à vous recevoir vous et notre amie madame de Scudéry, sans ce maudit voyage d'Auvergne.

Il faut donc attendre à nous voir cet hiver à Paris; je vous promets de n'y point aller sans madame de Coligny. Puisqu'elle n'y veut point aller sans moi, vous croyez bien que je n'irai pas sans elle.

La mort de madame de Monaco prêche mieux la cour, à mon gré, que le P. Bourdaloue; cependant peu de gens en profitent. On me mande que M. de Seignelay est à Vichy vivant comme un missionnaire; ces chaleurs-là sont d'ordinaire de courte durée et surtout quand on est jeune et qu'on ne sort point des occasions.

S'il y a un homme heureux dans le monde, c'est le roi; et je crois qu'il l'est encore plus par son esprit que par sa fortune. Je suis ravi de la gloire que M. de Navailles s'est acquise; je l'aime fort, mais pas plus que vous.

1374. — *Madame de Seneville à Bussy.*

Paris, ce 16 juin 1678.

Je ne doute pas, monsieur, que vous ne m'ayez plainte, et que vous n'ayez fait de fort bon cœur les souhaits que j'entends que vous avez faits ; car vous n'êtes pas homme à faire les choses autrement. Hélas ! que nous aurions été heureux, s'ils eussent eu lieu ! J'aurois passé une partie de ma vie en Bourgogne, et l'autre à Paris, avec vous s'entend ; car on *za* toujours espérance de faire ce que l'on veut quand on est libre.

Je ne sais si vous reconnoissez-là M. de Moncha (1) ; mais je ne l'ai pas mal imité pour vous faire rire *s'entend*. Il me souvient que le pauvre défunt son père le disoit aussi souvent que cela.

Je savois bien que mon père avoit l'honneur de vous connoître, et que vous le connoissiez aussi. Mais, en vérité, monsieur, si vous l'aviez connu davantage, vous verriez bien que j'ai bien raison d'être fort affligée. Notre chère marquise me comprend bien là-dessus ; et je crois que nous pouvons dire toutes deux qu'après cette perte nous n'avons plus rien à perdre. Pour moi, je n'ai plus que mes bons amis, au nombre desquels vous voulez bien que je vous mette tous deux et que je vous embrasse. Laissez-moi faire, je vous prie, et ne vous moquez point de moi ; car je suis une bonne créature à qui il faut que cela arrive quelquefois comme vous savez.

(1) Edme-Claude de Simiane, comte de Moncha, gouverneur de Valence. — Son fils, F. de Simiane, gouverneur de Valence, mestre de camp de cavalerie (1678).

1375.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 17 juin 1678.

Voici un coup fourré, madame : je vous écris après avoir longtemps attendu une réponse de vous, et vous me la faites le même jour que je vous écris. Quoique je l'attendisse avec impatience, je ne vous ai pas traitée si rudement que vous vous traitez vous-même. Vous appelez folie de songer à moi sans m'écrire, et moi, je ne crois pas seulement que ce soit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penser, et il faut du temps pour écrire.

Le roi a eu raison de donner la paix. Il devenoit insupportable à tout le monde ; personne ne pouvoit plus durer avec lui. Il mettoit ses ennemis au désespoir par de continuelles défaites, et ses amis, en les épuisant de louanges. Ce n'est pas que je prévoie que la paix me donne plus de repos et plus d'abondance sur son sujet. Il me fournira assurément d'autres matières d'éloges qui me mettront à la fin à sec sur les actions de paix comme sur celles de guerre.

Vous souhaiteriez, dites-vous, madame, que pour achever sa gloire le roi voulût que tous les exilés en fussent les témoins ; cela ne veut pas dire qu'il nous rappelât, car nous serons témoins de sa gloire quand nous serions au bout du monde comme à la cour. Ainsi, il nous faut chercher une pensée plus juste pour la fin d'un madrigal (1).

(1) L'imprimé porte ceci : « Vous souhaiteriez, dites-vous, madame, que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fit revenir les exilés. Je sais bien, madame, que j'ai seul toute la part à ce souhait,

Je suis à Bussy depuis un mois, et j'y serai jusqu'aux premiers jours d'août ; après quoi, je retournerai à Chauseu, qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il y a des beautés et des propretés uniques, et vous y trouveriez *l'aimable* fille et *l'aimable* père, qui ne vous le gâteroient pas. Au reste, madame, ne vous plaignez pas de ces répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette : je ne vous les corrigerai pas. Je veux toujours de la justesse dans les pensées, mais quelquefois de la négligence dans les expressions, et surtout dans les lettres qu'écrivent les dames.

Je demeure d'accord que M. de Vardes doit être content du mariage de sa fille avec M. de Rohan ; mais ce n'est pas aussi une chose si extraordinaire en sa faveur. M. de Rohan, à mon gré, y trouve plus d'avantage. La plus riche héritière de France, de la maison du Bec-Crespin, épouse un homme de la maison de Chabot ; il y a deux cents ans que les Chabots ne marchent pas de pair avec le maréchal du Bec. Pour la charge de capitaine des Cent-Suisses, j'aimerois mieux, si j'étois à la place de M. de Vardes, que mon gendre l'eût qu'un autre, dès que cela ne seroit pas une condition qui rendroit ma fortune meilleure. Mandez-moi s'il a eu ordre de se défaire de sa charge, ou s'il l'a demandé.

On m'écrit que la maladie dont madame de Monaco est morte lui a fait faire pénitence et qu'elle sera de ces gens de l'Évangile qui sont payés pour la dernière heure comme ceux qui sont venus le matin. Cependant vous me mandez

et je vous en rends mille grâces ; mais je vous dirai que ce ne seroit pas mon retour que je demanderois au roi, que je voudrois seulement qu'il fit du bien à ma famille, et qu'il me sût quelque gré de ce que j'achèverois ma vie en travaillant chez moi à sa gloire, comme j'y ai travaillé trente années à la guerre. »

que personne n'a fait son éloge ; je ne l'en plains pas davantage. Le bien ou le mal que l'on dit de nous après notre mort nous est bien indifférent.

Il est vrai que la bonne femme Toulangeon condamne fort l'impatience que vous avez de vouloir traiter avec madame Frémiot, avant de voir si dans la première année de son mariage elle ne deviendra pas grosse ; et quelque souvenir que j'aie du plaisir qu'il y a de payer ses dettes, je n'ai pas été contre cet avis. Les premières couches d'une femme qui approche cinquante ans sont toujours dangereuses : je voudrois laisser passer la première année. Un an de plus n'est pas grand'chose pour payer l'intérêt de vingt mille francs. Quel regret n'auriez-vous pas si madame Frémiot venoit à mourir dans un an, et que vous eussiez donné aujourd'hui pour vingt mille francs une succession de vingt mille écus ! Croyez-moi, madame, attendez encore ce temps-là. Pour moi, si j'avois de l'argent, je vous donnerois dix mille écus de votre dette ; car si je n'en jouissois pas, mes enfants l'auroient un jour ; mais au moins j'attendrois un an quand je n'aurois point d'enfants

1376. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Bussy, ce 19 juin 1678.

J'ai bien reconnu *s'entend* et *lon za* ; c'est ce que le père Moncha a laissé de plus clair à son fils, et dont il l'avoit mis en jouissance dès son vivant. Je ne sais pas quand la substitution a commencé ; mais je ne doute pas que celui-ci ne la renouvelle si elle finissoit en lui, car ce n'est pas là une chose à laisser perdre dans cette maison.

Les suites de votre liberté, madame, que vous me faites envisager, me font venir l'eau à la bouche. Que nous se-

rions heureux si vous pouviez faire tout ce qu'il vous plairoit !

Mais on ne rencontre guères,
Tant de biens tout à la fois.

Ces diables de gens incommodes qui ne devraient jamais naître ne sauroient presque mourir. Cependant il y a des exemples récents de quelques-uns qui n'ont pas longtemps fatigué le monde. Dieu fait des grâces à qui il lui plaît ; mais, avec le respect que je dois à sa Providence, vous m'en paraissez bien digne ; et sur cela, madame, je vous embrasse si serré que j'ai peur de vous faire crier.

1377. — *Bussy à Gaignières.*

A Bussy, ce 19 juin 1678.

Êtes-vous malade, êtes-vous à la campagne, monsieur ? Car assurément vous n'êtes pas un ami relâché. J'ai raison de vous faire ces demandes : il y a plus de douze mois que je vous ai écrit une lettre qui demandoit réponse ; je vous supplie de me la faire et de m'aimer toujours.

1378. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 24 juin 1678.

Je vois par votre lettre, monsieur, que vous n'êtes pas résolu de nous venir voir cet hiver. Je n'ai rien à dire à cela, sinon que cela est bien triste pour vos amis, car l'espérance qu'on peut avoir à la justice de la cour est bien foible. Les gens qui n'y sont pas doivent faire songer à eux par quelque chose d'agréable : les présents les en-

traînent. C'étoit ce qui m'avoit fait vous conseiller d'écrire quelque endroit que sauriez bien de la vie du roi : la paix donnera tout le loisir qu'il faut pour goûter ces choses-là.

Je n'ai jamais vu ce que vous avez écrit de la régence, monsieur; je voudrois bien le voir : si je trouvois lieu de vous rendre un bon office, je n'y manquerois pas.

M. le dauphin n'étudie plus : il dîne et il soupe avec le roi, et il va faire la figure d'un homme et plus celle d'un enfant; cela changera la face de la cour.

On dit que MM. les princes de Conti vont voyager.

Madame votre femme m'a parlé d'un mariage avec M. le comte de Busseaux pour madame de Rabutin. Elle m'a priée d'en entretenir mademoiselle de Portes, sa parente; mais, à parler franchement, je n'y vois pas d'apparence.

1379. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 24 juin 1678.

Je crois, mon cousin, que je vous écrivois dans le temps que vous me faisiez de très-justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisais à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devenez délicat et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange si bien apprêtée? Si vous en présentiez ainsi à M. le Prince, je crois qu'il y retrouveroit le goût qu'il avoit uniquement autrefois pour celles de Voiture.

Je vous ai mandé de mes nouvelles et de celles de ma fille : elle a été assez mal; une saignée l'a remise. Elle prend du petit lait pour la conduire à celui de vache naturel; il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine; c'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de

joindre la douceur de l'air à celle du régime à Livry, où nous passerons l'été ; outre que M. de Grignan viendra aussi cet hiver, comme les autres.

Plût à Dieu que la paix fût assez généralement établie dans tous les cœurs pour faire revenir tous ceux que je désire ! Vous seriez assurément le premier et l'unique, s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux : vous avez une société chez vous et un voisinage qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui (1).

Vous m'étonnez de la réception que M. d'Autun a faite à madame Fouquet ; j'aurois peine à le croire si vous n'en aviez été témoin. Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée. Je suis persuadée qu'il y a de la sainteté révéérée dans l'excès de cette procession, ce fut assurément en qualité de relique et de châsse qu'il y eut tant de monde en campagne.

Pour la belle-sœur, c'est la plus folle femme que je connoisse. Je vous ferois le *paroli*, si je voulois vous conter tout ce que je sais d'elle ; mais je crois que vous en êtes assez instruit.

Madame de Monaco, en mourant, n'avoit aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche ; c'étoit enfin une humiliation si grande pour elle que, si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. Le P. Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme. Je m'en rapporte.

Pour le maréchal de Gramont, il est vrai qu'il lui a dit

(1) L'imprimé ajoute : « Vous demanderez au roi ce qu'il vous plaira ; mais vous ne m'empêcherez pas de souhaiter qu'il vous rappelât à la cour, en vous donnant tous les agréments qu'il faut à un homme de vos services. »

adieu quand il est allé en Béarn. Je n'ai point su qu'il ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées ; elles lui ressemblent assez : s'il les a dites, je les condamne et je les trouve hors de propos, comme vous les trouvez.

Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu et non-seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité quand on veut aller en paradis, mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint-Mihiel, à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis à un cardinal de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que dans les siennes. C'est la mode de Rome, et l'on ne se fait point ermite *al dispetto del papa*. Ainsi, Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie très-conformément à la retraite qu'il a envisagée. Il a été quelque temps à l'hôtel de Lesdiguières, mais cette maison étoit devenue la sienne. Ce n'étoient plus les amis du duc qui y dînoient, c'étoient ceux du cardinal. Il a vu très-peu de monde et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il tournera, ses dettes seront achevées d'être payées ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus solitaire qu'en Lorraine et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait, quand il seroit demeuré à Commercy, qu'étant revenu à Saint-Denis.

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes pour lui persuader le mariage de sa fille avec M. de Rohan. Le roi a permis à M. de Rohan d'y penser. Rien n'est plus avantageux pour l'un et pour l'autre, surtout ayant été

refusés de la faveur, la fille pour le jeune de Thianges, et le garçon pour une petite d'Aumont, nièce de M. de Louvois. Ils font bien d'unir leurs malheurs ensemble : ils en feront du bonheur. Je crois que Vardes se résoudra encore à vendre sa charge à qui il plaira au roi, et je suis persuadée qu'étant dépouillé et hors d'état de faire aucune condition pour lui il ne sera pas plus loin de retourner qu'il est présentement. C'est à un changement du cœur du roi que tient son retour, et point du tout à sa charge ni à sa fille.

On parle de Tilladet (1) pour cette charge; ce cinquième capitaine des gardes ne seroit pas de la force des autres.

Adieu, mon cousin; je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve et vous. Si vous voyiez comment mon cœur est fait pour vous deux, vous ne me trouveriez pas ingrate.

Vous allez avoir une nouvelle voisine; je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M. Jeannin. Je l'ai vu, il est fort content.

Je vous embrasse, monsieur et madame; je n'oublierai jamais notre paysage de Chaseu et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille compliments à l'un et à l'autre. Mon fils est encore à l'armée, car ce n'est plus à la guerre, Dieu merci.

(1) J. - B. de Cassagnet, marquis de Tilladet, grand maître de la garde robe (1673), brigadier de cavalerie (674), capitaine des Cent-Suisses (janvier 1679), puis envoyé extraordinaire en Angleterre (juillet 1683), mort le 22 août 1692 des suites des blessures reçues au combat de Steinkerque. — Son père avait épousé la sœur du chance-lier le Tellier.

1380.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 26 (ou 27) juin 1678.

Si je savois aussi bien apprêter des louanges, madame, je vous en donnerois souvent, parce que vous en méritez et pour m'attirer les vôtres; j'en donnerois aussi quelquefois au roi, parce qu'il en est digne et pour m'en attirer des grâces; après cela je ne présuerois pas de toucher le cœur des adorateurs de Voiture.

Je vous rends mille grâces, ma chère cousine, des souhaits que vous faites pour mon retour, et pour mon retour agréable; autrement, j'aimerois mieux être ici. Je vous assure que je ne m'y ennuie point du tout et que si vous demeuriez d'ordinaire en Bourgogne, je ne voudrois jamais en sortir.

Je suis bien aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du cardinal de Retz, qui de loin me paroissoit changée; car j'aimois à l'estimer, et cela me fait croire qu'il soutiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite.

Je trouve comme vous que madame de Rohan et M. de Vardes font bien de marier leurs enfants, et que Vardes ne sera pas plus loin de revenir à la cour, ayant vendu sa charge, qu'auparavant; mais je crois aussi qu'il n'en sera pas plus près; car enfin on ne revient point en ce lieu-là.

Il est vrai que Tilladet est bien au-dessous des quatre capitaines des gardes du corps; mais après l'avoir fait égal en charge, on le fera égal en honneurs; fions-nous-en à son patron (1).

Je suis bien aise du mariage du fils de Jeannin; une

(1) Louvois. Voy. la note de la page précédente.

belle-fille rendra encore sa maison plus agréable, qui l'étoit déjà beaucoup.

Adieu, ma chère cousine; aimons-nous bien toujours tous quatre, nous ne saurions mieux faire; nous n'en aimerons jamais de plus dignes d'être aimés; vous jugez bien que dans les quatre sont compris nos plus chers enfants.

Mais j'oublois de vous dire que j'ai enfin lu *la Princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable; la seconde ne m'a pas semblé de même.

Dans le premier volume, hors quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien ne languit.

Dans le second, l'aveu de madame de Clèves à son mari est extravagant et ne se peut dire que dans une histoire véritable; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle, mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui: et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle l'a offensé jusqu'au bout. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu duroit dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle seroit ravie de les pouvoir accorder ensemble en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps.

La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable et sent le roman. C'est une grande justesse que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, à les entendre; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et en tout cas il falloit le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela est encore bien le roman de faire parler les gens tout seuls; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourroit savoir ce qu'une personne se seroit dit, à moins qu'elle n'eût écrit son histoire; encore diroit-elle seulement ce qu'elle auroit pensé.

La lettre écrite au vidame de Chartres est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue et point du tout naturelle.

Cependant, dans ce second tome, tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier.

1381. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 28 juin 1678.

Il est vrai que je ne pense pas aller à Paris cet hiver, et je n'en ai pas d'impatience pour mon intérêt; pour mes amis, je serois bien aise de les voir, mais leurs lettres me consolent en quelque façon de leur absence, et je les entretiens même plus agréablement que si je les voyois. C'est l'amour qui demande la vue, l'amitié n'en a pas tant d'empressement.

Pour le malheur des absents et l'oubli de la cour j'en suis pleinement persuadé, mais j'aimerois mieux qu'on ne songeât jamais en moi que de s'en souvenir désagréa-

blement, et je crois qu'il n'y a rien de si parfait sur quoi un sot même qui ne nous aime pas ne pût faire remarquer des défauts et y donner un méchant tour. J'écrirai au roi de temps en temps et Dieu donnera à ces lettres telle vertu qu'il lui plaira.

Je crois que vous demandez ce que j'ai écrit de la régence pour le faire voir au roi, et madame de Bussy le lui a donné en main propre, et il l'a lu. S'il n'étoit fort long à copier, je vous l'enverrois.

Le roi a bien la mine de donner le loisir à M. le Dauphin de voyager aussi bien que MM. les princes de Conti; mais d'aussi grands héritiers que lui ne courent pas le monde, et d'ailleurs il apprendra de plus belles choses auprès du roi son père que dans toutes les cours de la terre.

Je ne sais pas comment madame de Bussy fait des pas pour attirer M. de Busseaux à sa fille. Pour moi, c'est tout ce que je pourrois faire que de le recevoir. Au moins ne le ferois-je qu'à condition qu'il se déferoit d'une misérable charge qu'il a, et je ne voudrois pas donner l'une de mes filles au lieutenant du commissaire général de la cavalerie. Du reste, il est de bonne maison et j'aimois fort son père, qui étoit un bon gentilhomme de mon gouvernement (1). Ce qui me plairoit le plus, ce seroit l'alliance de mademoiselle de Portes, que j'aime et que j'honore toujours infiniment.

Mais je ne saurois assez m'étonner de n'avoir aucune réponse de notre ami Saint-Aignan. Qu'y a-t-il? Vous traite-t-il ainsi? S'il étoit capable d'oublier ses amis par un surcroît de bonne fortune, je ne pense pas que ce fût l'alliance de Sanguin qui lui eût fait tourner la tête.

(1) Quand Bussy étoit lieutenant de roi en Nivernais.

1382. — *Bussy à Jalon.*

A Bussy, ce 29 juin 1678.

Les armées d'Allemagne ont beau s'approcher, elles mettent tant d'obstacles entre elles, qu'elles ne pourront en venir aux mains, et cependant l'empereur et les confédérés traiteront comme les autres. Ils ne voudront pas tenir seuls la guerre contre le roi qui les a toujours battus, quand l'Espagne et la Hollande les ont secondés.

Le roi fait la plus glorieuse paix du monde; je pense même qu'elle durera longtemps, à moins qu'il ne soit l'agresseur, et vraisemblablement il ne le sera pas; car quand il demandera qu'on lui fasse raison de quelque chose, je ne pense pas qu'on la lui refuse.

Au reste, je ne me mêle point de son histoire; il faut être à la cour pour cela. Depuis que j'en suis sorti, j'ai fait des mémoires de ma vie, et comme j'ai occasion de parler de tout le monde, le roi n'y est pas oublié. J'en parle comme il le mérite, et peut-être cela fera-t-il plus d'honneur que sa propre histoire. Si j'étois dans votre voisinage, je ne vous cacherois pas cet amusement. Vous connoîtriez bien s'il valoit quelque chose et je ne les pourrois montrer à personne que j'aimasse et que j'estimasse plus que vous.

1383. — *Madame de Scudéry à Bussy*

A Bagnolet, ce 6 juillet 1678

Il y a déjà quelque temps que je suis ici, monsieur, cela dérange mes jours d'ordinaire. Quoique nous ne soyons qu'à une lieue de Paris, nous sommes tellement accablés

de visites qu'avec nos promenades, nos heures de manger et de dormir, nous n'avons plus de temps de reste. En vérité, j'y passe agréablement la vie. La princesse (1) est délicieuse, et le particulier en est très-agréable. Je voudrais bien lui plaire, car elle me plaît fort. Je lui suis très-obligée de la distinction que j'en reçois en mille occasions.

Il y avoit ici hier sept princesses, et entre autres, les deux filles de M. de Lillebonne, qui sont les plus belles filles de France, l'une blonde et l'autre brune.

On m'a fort assurée que le mariage de mademoiselle de Bourbon est assuré avec M. le prince de Conti (2) qu'on dit qui écrit comme vous, monsieur, c'est-à-dire mieux qu'homme du monde. J'ai vu de ses lettres entre les mains du grand prévôt (3), qui est devenu de mes amis; elles sont surprenantes, il y a beaucoup d'esprit et de bon sens.

Dans ce temps-là, ayant gagné un procès au rapport de Bragelonne (4), conseiller au parlement de Paris, je lui écrivis cette lettre :

(1) Madame de Nemours.

(2) Louis Armand de Bourbon, prince de Conti, né le 4 avril 1661, mort à Fontainebleau en 1685. Il épousa en 1680 Anne-Marie de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière.

(3) Louis-François Bouschet, marquis de Sourches.

(4) Christophe François de Bragelonne, mort le 19 février 1721, à 75 ans.

1384. — *Bussy à Bragelonne.*

A Bussy, ce 8 juillet 1678.

Je vous l'avois bien dit, monsieur, que je vous remercirois de votre jugement. J'avois bonne opinion de mon affaire; mais je l'avois encore meilleure de vous, et tout cela m'avoit fait prévoir le gain de mon procès. Mais je suis insatiable, monsieur, je vous l'avoue. Je voudrois bien avoir gagné l'honneur de votre amitié. M. Benard et ma fille de Rabutin m'en ont fait voir le prix par les choses qu'ils m'ont écrites de vous. Je vous la demande donc, monsieur, en vous assurant que personne n'en peut faire plus d'estime que moi et ne peut être plus que je suis, etc.

1385. — *Bussy à Benard de Resé* (1).

A Bussy, ce 8 juillet 1678.

La reconnoissance a fait dire bien des fois qu'on n'avoit point de paroles pour remercier dignement ceux à qui l'on étoit obligé; cependant, monsieur, on ne l'a jamais dit si véritablement que je vous le dis. Depuis que j'ai l'honneur de vous connoître, je n'ai pas eu une affaire qui soit venue jusqu'à vous que vous n'ayez sollicitée avec chaleur; et vous m'avez fait gagner celle-ci par vos soins extraordinaires, que j'aurois perdue sans vous. Elle n'est pas de grande conséquence, mais comme vous avez vu que la perte m'en eût été plus sensible que d'une plus im-

(1) Ou Rezay, « Mon ami, dit Bussy, et qui m'avoit fort aidé à gagner mon procès. » Il étoit président à la chambre des requêtes.

portante qui eût été plus douteuse, aussi y avez-vous travaillé comme s'il y fût allé de tout votre bien ; et je vous assure aussi, monsieur, que dans ce cas-là, je ne vous eusse pas été plus obligé. Je regarde en ceci votre cœur plus que ce que je gagne. Croyez aussi que personne, etc.

1386. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 9 juillet 1678.

Je comprends bien, madame, que vous avez moins de loisir à Bagnolet qu'à Paris. Cette campagne-là n'est pas comme la nôtre. Il faudroit pour avoir autant de temps que nous en avons ici, que vous fussiez au moins à dix lieues de Paris. Une aussi grande proximité, une aussi agréable maison que Bagnolet et surtout un aussi grand mérite que celui de madame de Nemours lui attirent bien du monde. Je vous ai dit plusieurs fois, à madame de Montmorency et dans ma famille, que je ne pouvois me pardonner de n'avoir pas fait tous mes efforts pour être des amis particuliers de cette princesse ; et je vous le redis encore, madame, ce sera une tache à ma vie, mais au moins la postérité verra-t-elle que je l'ai plus estimée qu'aucune personne de son temps.

Je voudrois bien voir une lettre ou deux de M. le prince de Conti. Si le grand prévôt est de vos amis, il ne vous en refusera pas la copie (1).

(1) L'imprimé ajoute ceci, qui ne se trouve pas dans le manuscrit : « Je suis ravi du mariage de mademoiselle de Bourbon avec M. le prince de Conti. On dit beaucoup de ce jeune prince, de son courage, de son esprit et de ses manières. Les bontés que M. son père a eues pour moi et celles qu'il a pour mon fils, me rendent très-sensible à tout ce qui regarde cet aimable prince. »

1387. — *Jalon à Bussy.*

A Metz, ce 12 juillet 1678.

Je vous envoie une lettre de M. le maréchal de Créqui à un de ses amis, monsieur, sur l'action de Rheinfeld (1), que vous serez peut-être bien aise de voir. Mon correspondant de Strasbourg ne me mande rien, le dernier ordinaire.

Lettre du maréchal de Créqui.

La situation dans laquelle je vous ai représenté qu'étoit l'armée du roi lorsqu'elle est venue sous Bâle, nous a donné la facilité de tourner nos pensées du côté de Rheinfeld et de fortifier par un nouveau détachement le corps de M. de Choiseul, que j'avois avancé de ce côté-là. Dès la pointe du jour du 6 de ce mois, je me suis mis en marche avec la brigade de Picardie, celle de Bertillac et de Vivans, les dragons du roi et de la reine. En approchant près de Rheinfeld, nous avons vu la cavalerie de l'ennemi se placer à la tête des défilés, qu'ils pouvoient plus aisément soutenir; nos débandés s'en sont fort approchés: et assez près de cette place l'ennemi a pris le parti de se mettre en bataille sous un assez grand retranchement qui étoit à la tête du pont et capable de contenir six ou sept bataillons qui soutenoient cette tête. On avoit commencé par des défilés, et à la tête de ceux que les ennemis occupoient une escarmouche assez forte qui pronostiquoit que la journée seroit assez remplie; et pour opposer aux ennemis, qui étoient en bataille près de leur retranchement, un front assez considérable, M. de Choiseul avec les dragons de Listenay et la brigade de la Roque s'est étendu sur la droite; et M. de Joyeuse, avec les régiments du roi et

(1) Voy. la *Gazette*, p. 617 et 645.

de la reine, a placé la gauche ; et dès ce moment la brigade d'Auvergne avec trois autres bataillons s'est avancée pour attaquer l'ennemi dans son retranchement. A peine avons-nous été formés, que la cavalerie de l'ennemi a songé à sa retraite ; on s'est avancé pour le contenir davantage, et cinquante carabiniers des gardes du corps, avec les commandés du régiment de la Roque, ont marché avec M. de Schomberg, qui avoit la tête de la droite, pour s'approcher davantage de cette cavalerie. Dans le même moment, M. le marquis de Boufflers s'est ébranlé avec le régiment du roi, appuyé de celui de la reine, et a commencé l'attaque avec tant de vigueur, que l'on a eu sujet d'espérer dès le commencement que l'on emporteroit le retranchement ; et en effet, lorsque l'ennemi a vu notre disposition et a senti de si près le feu de nos troupes, le désordre s'est mis parmi eux ; la cavalerie, qui avoit déjà fait une méchante contenance, avoit continué à intimider ce poste : de sorte que des deux côtés nous y sommes entrés avec nos dragons, Givry étant à la tête, et nous avons déterminé l'ennemi à une fuite entière. Sans exagération, on ne peut pas plus vigoureusement aborder un ennemi, mais on ne peut pas aussi en faire un plus grand carnage : plus de six cents hommes ont été tués sur la place et plus de sept cents prisonniers, plusieurs ont été noyés ; presque tous les principaux commandants, dont on enverra la liste, ont été tués, et le carnage a été si prodigieux sur le pont, que cela a servi de barrière pour empêcher nos gens de percer jusqu'à la porte de la ville. Le canon qui étoit dans le retranchement nous est demeuré. Ceux de Bâle n'ont pas été longtemps sans s'apercevoir de la perte des Allemands ; les débris des piques, des mousquets et de leurs chapeaux (1) leur a annoncé la disgrâce de leurs voisins.

Il suffiroit de dire que M. de Choiseul y étoit pour que l'on comprenne la part qu'il peut avoir en cette action, qui a été admirablement bien poussée par M. le marquis de Boufflers et par M. de Schomberg d'un côté, et par M. de Montrevel de

(1) Entraînés par le Rhin de Rheinfeld à Bâle.

l'autre. Chaque régiment de dragons a été mutuellement excité par la valeur de l'un et de l'autre, et y a très-bien servi dans le cours de cette action. Nous y avons eu quelques gens tués et quarante ou cinquante de blessés, entre lesquels M. d'Haussonville, un de mes aides de camp, l'est considérablement ; M. d'Énouville, mestre de camp des dragons de la reine, a reçu une fort grande contusion ; son frère le major y a parfaitement bien fait, et M. d'Usson, major des dragons, y a très-bien rempli son devoir, aussi bien que le jeune colonel de Listenay, M. de la Vie et tous les officiers de ce régiment, qui se signalent en tant d'occasions.

Afin de me prévaloir d'un si heureux succès, j'ai prié M. de Choiseul de faire ses diligences pour maintenir le pont de cette place ; mais il a été totalement brûlé par les ennemis, et je ne sais si nous pourrons nous en aider à quelque chose.

Cependant le corps de M. de Choiseul s'est avancé jusqu'à la commanderie de Pégus, d'où l'on se portera aisément à Sekinken, petite ville dont j'espère que l'on s'emparera avec assez de facilité, et d'où nous pourrons avoir un pont pour retomber sur Rheinfeld, place renommée pour sa situation, mais au fond de très-peu de défense.

L'attention qu'il a fallu donner au mouvement de M. le prince Charles m'a obligé de revenir diligemment au camp ; là on se fortifie avec assez de soin, afin de se pouvoir porter par détail aux expéditions ci-dessus marquées. Jusqu'à présent l'ennemi ne s'est point avancé vers Neubourg, et les prisonniers et les rendus qui viennent de leur camp nous assurent qu'il ne s'est point encore mis en marche.

1388. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 14 juillet 1678.

Il y a longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, monsieur. Cela me fait croire que vous avez changé de de-

meure, et jusqu'à ce vous m'ayez mandé par où vous écrire, je me tiendrai en repos.

La guerre recommence. Cependant personne ne doute de la paix par la nécessité que les ennemis ont de la faire. La victoire ne nous quitte point. Voilà encore une affaire fort glorieuse pour le maréchal de Créqui, qui se vient de passer en Allemagne, et fort considérable pour le roi (1).

Le chevalier de Châtillon est devenu amoureux de madame de Cléveland (2), et lorsqu'elle a été en Angleterre, il lui a écrit, et elle à lui, et toutes ces lettres ont été interceptées et portées au roi d'Angleterre, qui l'a chassée et lui a ôté ses enfants. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le plaisir d'écrire coûte de la peine aux amants.

Le duc de Villars a voulu, comme vous savez, épouser Minières (3), et madame de la Boulaye y a mis opposition, jusqu'à ce qu'il lui eût rendu dix mille francs qu'elle lui avoit prêtés et dont il lui avoit fait une promesse et une de mariage.

M. Mazarin a présenté requête pour faire déchoir sa femme de tous ses droits, parce, dit-il, qu'elle est maîtresse du roi d'Angleterre. Il est vrai qu'on dit qu'elle loge présentement dans son palais. Mais pourtant, ne lui en déplaise, c'est aller bien vite. On ne déshonore pas comme cela une personne qui appartient de si près à tant de grandeurs. Son chagrin et ses amis lui ont fait prendre un

(1) L'imprimé ajoute ici plusieurs phrases qui se trouvent dans la réponse de Bussy.

(2) Barbara Villiers, fille du vicomte Grandison. Elle était mariée à un gentilhomme, Roger Palmer qui, lorsqu'elle devint maîtresse de Charles II, fut créé comte de Castlemaine.—Elle-même se fit nommer duchesse de Cleveland. (Voy. Lingard, trad. de Wailly, t. V, p. 532, 540 et suiv.).

(3) Le duc de Villars se remaria en troisièmes noces (septembre 1678), à Louise-Catherine-Angélique de Fautereau de Mainières (ou Minières), morte le 11 avril 1701.

méchant parti ; ce n'est pas la dévotion ; elle donne plus de patience et de charité qu'il n'en a montré en cette rencontre. On dit que le roi s'est retenu la connoissance de cette affaire.

Je rencontrai l'autre jour madame de Sévigné, en vérité encore belle. On dit que madame de Grignan ne l'est plus, et qu'elle voit partir sa beauté avec un si grand regret, que cela la fera mourir.

1389. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy , ce 17 juillet 1678.

Il faut que nos lettres aient été perdues ou gardées, madame, car je vous ai toujours répondu régulièrement. Je suis exact aux réponses à tout le monde, mais particulièrement à vous dont j'aime le commerce.

Je ne trouve pas étrange qu'il arrive des difficultés à la conclusion de la paix. Les restitutions sont pénibles par ceux mêmes qui le souhaitent le plus. Beaucoup de princes s'agrandissent par la guerre et encore plus de particuliers. Cependant tout cela s'ajustera, et je crois la paix générale avant la fin de l'année.

M. de Créqui a eu en quelque façon sa revanche de Consarbrück. L'action de Rheinfeld est fort jolie. Je suis trompé s'il ne devient le meilleur capitaine de son temps. J'ai toujours estimé son talent pour la guerre autant que j'ai méprisé sa vanité.

Le roi d'Angleterre fait donc comme le chien du jardinier. Depuis qu'il a quitté une maîtresse il veut qu'elle lui soit aussi fidèle que s'il lui en donnoit l'exemple ; cela me paroît tyrannique.

Madame de la Boulaye eût eu trop bon marché de son

tabouret, si le gobin Villars n'eût été infidèle. Il vaut plus de dix mille livres ou plus de grâces qu'elle n'en a.

Pourquoi ne voulez-vous pas que ce que fait le Mazarin contre sa femme soit une bonne action ? N'est-il pas juste de punir les crimes ? La patience en de certaines occasions est un crime elle-même. Il est chrétien de souffrir sans se plaindre les maux qu'on a faits à nos personnes. On nous donne un soufflet sur une joue, il faut tendre l'autre ; mais il n'en est pas de même pour un mari dans la vie libertine et scandaleuse que fait sa femme ; autrement pour se mortifier davantage, il faudroit qu'il envoyât ses filles au b....., ou du moins qu'il ne les en retirât pas. Peut-être que ce qu'a fait le Mazarin contre sa femme ne réussira point, mais je ne condamnerai pas pour cela sa conduite. Quand je le défends, je le regarde comme un homme qui ne regarde que Dieu et qui se soucie peu de la politique du monde.

Ce n'est pas seulement le bon tempérament de madame de Sévigné qui la fait encore belle ; c'est aussi son bon esprit. Je crois que quand on a la tête bien faite, on en a le visage plus beau. Pour madame de Grignan, je la trouve bien folle de ne vouloir pas survivre à sa beauté.

Le lendemain du jour que j'écrivis cette lettre, j'écrivis celle-ci à Jalon en réponse à l'une des siennes, par laquelle, entre autres choses, il me mandoit que le roi faisoit Choiseul, le comte de Roye (1), le duc de Villeroi et Maulevrier, frère de Colbert, maréchaux de France.

(1) François de la Rochefoucauld, comte de Roye et de Rouci, mort le 3 janvier 1680, à 77 ans. — Cette promotion n'eut pas lieu. Choiseul et Villeroi ne furent nommés maréchaux qu'en 1693.

1390. — *Bussy à Jalon.*

A Bussy, ce 18 juillet 1678.

Toutes les difficultés et toutes les longueurs que nous voyons dans la négociation de la paix ne l'empêcheront pas, je dis même générale : les parties y ont trop d'intérêt.

On me vient de mander que M. de Créqui a défait trois ou quatre mille hommes à M. de Lorraine auprès du pont de Rheinfeld, le 6 de ce mois; cela avancera encore la paix.

Je ne pense pas que le roi se presse de faire des maréchaux de France; celui des quatre que vous me nommez qui le mériteroit le mieux ce seroit Choiseul, qui pourroit encore attendre; mais il y en a un que vous ne nommez pas qui devoit l'être préférablement à eux, et dont ils ne devoient point se plaindre quand on le feroit tout seul : c'est le comte d'Estrées. Celui-là le méritoit mieux que cinq ou six autres des derniers qu'on a faits; mais ce n'est pas chose nouvelle de voir la fortune avancer les gens plutôt que la vertu; cela s'est toujours fait ainsi et se fera toujours.

1391. — *Benard de Resé à Bussy.*

A Paris, ce 18 juillet 1678.

Vous me confondez, monsieur, par vos remerciements : je n'ai en rien contribué au gain de votre affaire. Le soin que j'en ai pris n'est pas la meilleure raison qu'aient eue vos juges de vous la faire gagner; ils étoient tous extrêmement prévenus contre vous, et cette première impression

étoit si forte, qu'il n'y avoit que madame de Rabutin au monde qui la pût effacer. Elle en est heureusement venue à bout, comme vous voyez ; elle en mérite elle seule tout l'honneur. Ne comptez donc pour rien, monsieur, ce que j'ai fait, mais comptez, s'il vous plaît, pour quelque chose ce que je voudrois faire. Je n'ai pas de plus violente passion que celle de vous marquer les sentiments de mon cœur par quelque service important ; mais je désespère de trouver jamais occasion de vous en rendre de cette nature, et je vois bien qu'il faudra toute ma vie que vous m'en croyiez sur parole, quand je vous dirai que personne du monde n'a pour vous tant tant d'attachement, tant d'estime ni tant de respect que moi.

Vous voulez bien, monsieur, que je fasse souvenir madame la marquise de Coligny que je l'honore et que je la respecte toujours infiniment.

1392. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 19 juillet 1678.

J'ai vu vos remarques sur *la Princesse de Clèves*, monsieur, je les trouve très-judicieuses et très-raisonnables. Il y a une critique imprimée qu'on donne au P. Bouhours ; mais outre que ce n'est pas une affaire de jésuite, c'est que M. de la Rochefoucauld et madame de la Fayette, qu'on dit qui ont fait *la Princesse de Clèves*, ne lui pardonneraient pas.

Notre ami le P. Rapin est de retour de Vichy. Je ne l'ai pas encore vu, mais j'en ai bien envie. Je ne suis pas comme vous autres amants, qui trouvez que c'est un petit plaisir que celui de voir ses amis. Il faut nécessairement que ce soit l'amour qui vous ait rendu le cœur si insensible à l'amitié ; et je suis fort trompée si à l'heure où il est, la

vôtre est autre chose qu'un certain mélange de justice et d'honnêtetés. Cependant, monsieur, la véritable amitié vient du cœur aussi bien que l'amour, et j'en ai connu qui lui ressembloit fort, hors qu'elle étoit plus douce et plus tranquille. Pour moi, je suis affligée sincèrement de ne vous voir pas cet hiver; et le secours des lettres n'est pas suffisant pour m'en consoler tout à fait. Pour notre ami M. de Saint-Aignan, monsieur, il y a quatre mois que je n'en ai eu de nouvelles, quoique je lui aie écrit quatre ou cinq fois. Sanguin l'occupe par ses nouvelles et par ses lettres, et quoique vous en pensiez, c'est cela qui l'endort pour nous; car je ne crois pas que, sans sujet, il cessât d'être notre ami. Nous lui avons de l'obligation, il faut avoir patience: il reviendra.

Voilà le pauvre maréchal de Gramont mort (1); c'étoit à mon gré le plus grand seigneur de la cour par ses manières. Louvigny, à cette heure duc de Gramont, trouve cinquante mille écus de rente.

On reedit plus la guerre que jamais; on parle même d'un voyage en Flandre.

Il est arrivé une petite affaire en Allemagne depuis celle de Rheinfeld, où Ranes (2), colonel général des dragons, a été tué, et Tessé fort blessé.

Si vous vouliez bien me prêter ce que vous avez écrit de la Régence, je vous le renverrois soigneusement pour vous épargner la peine de me le faire copier, et je vous assure que je ne vous en rendrais point de mauvais offices.

(1) A Bayonne, à 74 ans.

(2) Nicolas d'Argouges, marquis de Ranes, lieutenant général des armées du roi, colonel général des dragons.

1393. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 19 juillet 1678.

Je suis surpris, monsieur, que vous n'avez pas reçu une lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire il y a quelque temps. Je vous mandois que, si je n'avois pas eu plus de soin de vous écrire, c'étoit que je n'avois pas voulu le faire sans vous envoyer une réponse de M. l'archevêque, et que comme je l'attendois de jour à autre, je m'étois insensiblement laissé aller à ne vous oser plus rien dire qu'avec la lettre. Mais enfin, il faut me justifier, car il n'y a pas de ma faute au fond. Comme je ne suis pas maître de mon temps et que M. l'archevêque en a peu pour le grand nombre d'affaires dont il est accablé, j'ai plus de peine à le joindre qu'un autre. Enfin, j'y fus encore hier et il me fit des excuses infinies et m'assura que demain matin il me donneroit toutes celles qu'il vous devoit faire, et qu'il seroit ravi d'avoir occasion de vous rendre service. Je ne manquerai pas d'être demain à son lever. Je lui dis même que s'il ne pouvoit pas vous faire réponse, je ne l'en importunerois pas davantage. Il faudroit savoir tout ce qu'il me dit là-dessus mais ce que je ne puis vous écrire, tant il en dit, et combien d'embrassades il me fit. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé que je ne négligerai jamais rien où il s'agira de votre service et surtout des choses qui dépendront de moi. Je ne me suis pas engagé à vous donner de ces assurances-là pour y manquer; mais franchement, j'ai voulu approfondir d'où venoit ce retardement de réponse avant que de vous rien mander mal à propos; et comme ce n'est qu'oubli et accablement de mille choses, je ne fais de difficulté de vous le mander. L'archevêque se souvint dans

dans le temps que je lui parlois qu'il y avoit un mois qu'il devoit une réponse à madame de Guise.

Il y a encore eu un petit combat en Allemagne dont nous avons eu l'avantage ; on a pris six étendards aux ennemis, comme M. de Lorraine alloit pour se jeter sur Ofembourg avec six mille chevaux, où il est entré ; le comte de Schomberg a été pris et blessé.

M. de Rohan épousa hier mademoiselle de Vardes. Madame d'Aubray (1) est morte cette après-dinée.

1394. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 22 juillet 1678.

Je ne sais si le P. Bouhours a fait la critique de *la Princesse de Clèves*, mais quand cela seroit, les auteurs ne lui feront pas grand mal : un bon jésuite ne craint que Dieu et le blâme des honnêtes gens.

Je suis d'accord de tout ce que vous dites sur l'amour et l'amitié, madame, et il est certain que les gens qui ont eu de grandes passions sont plus tranquilles sur l'amitié que les autres ; cependant je ne laisse pas de souhaiter extrêmement de voir mes amis, mais je ne m'exposerois pas à être plus mal à la cour que je ne suis pour les aller chercher, comme j'eus fait autrefois pour une maîtresse.

M. de Saint-Aignan a de grands hauts et bas et de grandes foiblesses : il nous aime trop quand il nous voit, et il ne nous aime pas assez quand il ne nous voit pas.

Comme parle le monde, le maréchal de Gramont est mort bien malheureux d'avoir survécu ses enfants qui avoient le plus de mérite, et de n'avoir laissé que le plus

(1) La femme du lieutenant civil d'Aubray, et la mère de la marquise de Brinvilliers. (Voy. t. I, p. 262 et 467.)

malhonnête homme pour le soutien de sa maison. Mais les gens de bon sens trouveront que tout cela est égal, et qu'il n'est pas malheureux s'il est mort en homme de bien.

La guerre recommencera de plus belle cette campagne, mais je ne doute pas que la paix ne se fasse cet hiver.

Ranes étoit un homme de courage et d'ambition. Il étoit, dit-on, fort appliqué à la guerre; il faisoit grandes dépenses: les gens se font dans les emplois; cependant je suis fort trompé si celui-là eût jamais été un grand capitaine, car il avoit peu d'esprit.

Ce que vous me demandez de la Régence, madame, n'est pas une pièce détachée: cela est dans un tome de mes Mémoires, que je ne puis pas envoyer par un messager.

1395. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 23 juillet 1678.

Cette lettre sera courte, ma chère cousine, car c'est un remerciement: vous avez donné à un des enfants de mon bailli de Forléans votre chapelle de Bourbilly; ce bailli l'est aussi de la terre d'Époisses. Si vous n'avez regardé que moi dans ce bienfait, je vous en rends mille grâces, et je sens cela avec ce cœur que vous connoissez, qui sait encore bien mieux aimer que haïr. Si Guitaud a part en tout ou en partie à votre présent, je lui laisse tout le soin de la reconnaissance. Le vassal, ce me semble, auroit trop de vanité s'il vouloit être de moitié de quelque chose avec son seigneur. Raillerie à part, ma chère cousine, en quelque vue que vous l'ayez fait, je vous remercie du remerciement que vous m'avez attiré.

J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la Princesse de Clèves*; si nous nous mêlions, vous et

moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la Princesse de Clèves*.

Adieu, madame; je vous aime toujours et de tout mon cœur; la Coligny fait la même chose. A propos d'elle, il lui vient d'arriver un grand malheur : son grand-oncle et sa petite-tante ont versé de Montelon à Autun, et les chevaux ont traîné le carrosse tout versé plus de cinq cents pas. Ils sont tous deux blessés en vingt endroits; cependant ils n'en auront que le mal et votre nièce n'en aura pas sitôt le bien (1).

1396.—*Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 24 juillet 1678.

Il y a huit jours, monsieur, que je suis de retour de Vichy, où j'ai reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est un voyage utile et agréable que je viens de faire. J'étois avec des gens qui avoient pour moi de la bonté et de la considération, et les eaux m'ont fait du bien. J'ai été près de deux mois en ce voyage; j'eusse eu une grande joie de vous voir en Auvergne et de vous y faire faire connoissance au gouverneur et à la gouvernante de la province, M. et madame la duchesse de Bouillon, à qui j'ai fort parlé de vous. A mon retour, j'ai été voir madame la comtesse de Bussy pour savoir de vos nouvelles. Tout le monde me dit que vous devenez trop philosophe et que vous commencez à mépriser Paris. Peut-être que si vous vouliez nous envoyer de vos ouvra-

(1) Cette phrase a été complètement altérée dans l'édition Monmerqué.

ges ce qui peut s'en montrer, ou une histoire de la régence de la reine-mère, dont m'a parlé madame de Scudéry, nous tâcherions à faire valoir cela. Enfin, monsieur, sachez que si vous pouviez vous passer de vos amis il y a de vos amis qui ne peuvent se passer de vous. La paix se brouille de plus en plus : on donne des jalousies aux Hollandois.

Vous avez sans doute vu un livre, qu'on avoit fort vanté ici, de *la Princesse de Clèves* ; je ne sais si vous en aurez vu la critique qu'on en a faite, qui n'est pas mal.

J'ai achevé mon ouvrage sur M. le premier président de Lamoignon ; mais il faut qu'il meure des personnes avant qu'il voie la lumière : il y a tant de choses extraordinaires à dire de ce grand homme que son histoire choquerait les vivants.

Sur ce que j'avois fait compliment à madame de Montmorency sur la mort du duc d'Orval, son beau-frère, elle m'écrivit cette lettre :

1397. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 24 juillet 1678.

Il est vrai, monsieur, que l'affliction de ma sœur me touche extrêmement, et je vous suis très-obligée de la part que vous prenez à mon déplaisir, et à ma chère belle-fille ; elle n'a que faire de se fatiguer d'une lettre de compliment pour me persuader qu'elle m'aime, car je n'en doute point du tout. Après cela, il faut que je vous gronde et que je vous demande à qui vous en avez de ne me plus écrire. Je crois que vous ne m'auriez jamais fait cet honneur si M. d'Orval ne fût point mort. Cependant vous devez réponse à deux de mes lettres, et quoique les vôtres n'aient

point de prix, songez que les miennes viennent de Paris et qu'elles ont leur mérite. Vous croyez bien, monsieur, que je le connois, et que je ne compte mes lettres que sur le pied de gazette. Mais quoiqu'elles soient bien éloignées de ce que vous avez écrit à madame de Scudéry sur *la Princesse de Clèves*, il ne les faut pas tout à fait mépriser : et je vous dirai que ce n'est pas ma faute et que je voudrois avoir autant d'esprit que vous ; mais il est bien difficile, et je suis épouvantée d'en trouver autant dans les douze lignes que vous avez écrites au sujet de *la Princesse de Clèves* que dans un livre entier fait par madame de la Fayette et par M. de la Rochefoucauld, et plus que dans la critique de ce livre, que tout le monde trouve admirable ; cependant vous passez tout cela de bien loin. Je suis bien hardie de vous parler sur cela. Si je me croyois, je ne quitterois ce discours d'aujourd'hui ; mais je pense que je ne me dois pas croire et qu'il vaut mieux vous conter des nouvelles. Celles de la paix sont si incertaines que je ne sais que vous en dire.

La noce du duc de Villars avec Minières ne se fait point, manque des dix mille francs qu'il faut à madame de La-boulaye.

M. de Rohan a épousé mademoiselle de Vardes.

1398. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 26 juillet 1678.

Il est vrai, madame, que si M. d'Orval n'étoit pas mort, je ne vous aurois pas écrit sitôt que j'ai fait ; mais je l'aurois fait au bout de quelque temps pour me plaindre de ce que vous n'eussiez pas recommencé de m'écrire, comme doivent faire ceux qui sont à Paris à ceux qui sont à la campagne.

Au reste, n'entreprenez pas de me décrier sur l'irrégularité avec mes amis, vous n'en viendrez pas à bout. D'ordinaire je leur fais réponse aussitôt que j'ai reçu leurs lettres ; mais au moins je ne suis pas longtemps sans le faire. On voit bien qu'il n'y a pas d'apparence que j'en usasse plus mal avec vous, qui êtes ma première amie.

Je n'ai point envoyé à madame de Scudéry les remarques que j'ai faites sur *la Princesse de Clèves* ; je ne les ai envoyées qu'à madame de Sévigné et à madame de Rabutin, et celle-ci les lui aura pu donner.

Vous me flattez trop, madame, de dire qu'il y a plus d'esprit dans douze lignes que j'ai écrites sur *la Princesse de Clèves* que dans cette histoire et que dans la critique qu'on en a faite, quelque belle qu'elle soit. Il faut moins d'esprit pour critiquer un livre qui n'est pas tout à fait bon que pour le faire.

La critique qu'on a imprimée de *la Princesse de Clèves* m'a paru admirable ; j'y voudrais pourtant retrancher quelque chose, mais fort peu. Je suis assuré que vous en conviendriez avec moi si je vous les disois, et je ne doute pas que vous les ayez remarquées de vous-même, car vous en savez plus sur ces matières que tous les faiseurs de romans.

La paix est comme la mort : il n'y a rien de si assuré qu'elle se fera, mais il n'y a rien de si incertain que le temps.

Je ne sais pas pourquoi le *gobin* Villars n'est point encore marié, car madame de Laboulaye a touché ses dix mille livres.

Minières n'aura pas la charge de dame d'honneur de Madame, s'il en faut donner de l'argent.

1399. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 27 juillet 1678.

Je fus hier tout étonnée, monsieur, de recevoir une visite de votre ami le duc de Saint-Aignan. Il y avoit assez de gens avec moi, cela nous empêcha de parler à notre aise. En entrant dans ma chambre, il jeta les yeux sur votre portrait, et me dit : « Voilà notre ami qui me sourit. » Je crois que son silence à votre égard ne vient pas de la diminution de son amitié, car il me parut comme à l'ordinaire. Il me surprit fort; je ne l'attendois pas. Je ne lui fis point de reproches, tant parce qu'ils ne serviront de rien que parce qu'il y avoit trop de gens, et puis je l'aime, je lui ai obligation; j'en dois souffrir.

Je vous supplie, monsieur, de m'envoyer ce que vous avez écrit de la Régence; je vous le renverrai fidèlement et j'essayerai de vous en rendre de bons offices, si je puis. Dans le temps qu'on vit cela à la cour, on avoit l'esprit plus envenimé contre vous qu'on ne l'a présentement, et l'on avoit moins la fantaisie de l'histoire du roi que l'on ne l'a.

Les *Pensées* de Pascal (1) sont augmentées de la moitié; c'est aujourd'hui la plus belle chose qu'on puisse lire.

1400. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 27 juillet 1678.

Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. Je m'y reconnois, et j'y aurois même ajouté

(1) La première édition, très-incomplète, avait été publiée en 1670.

deux ou trois petites bagatelles, qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit, et je vois bien que la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous et quand notre jolie femme s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres.

Mais, mon pauvre cousin, je suis au désespoir de la guerre : il me semble qu'elle va recommencer ; la paix se brouille et s'embarrasse. Nous l'avons crue trop vite faite ; c'est que nous avons un si grand besoin de varier la phrase pour louer le roi, que notre impatience nous a fait prévenir le temps. La Feuillade dit que madame de Ludres s'étoit portée trop tôt héritière, quand elle parloit comme ayant débusqué madame de Montespan : nous avons fait de même pour la paix ; nous nous sommes trop tôt portés pour héritiers.

Ma fille est toujours aimable et languissante. J'embrasse la veuve, embrassons-nous tous quatre.

1401. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 28 juillet 1678.

Je viens de recevoir votre lettre du 24 de ce mois, mon R. P. ; elle m'a donné bien de la joie en m'apprenant que vous vous portiez mieux des eaux de Vichy et que vous m'aimez bien toujours. J'eusse été ravi de faire connoissance avec M. et madame de Bouillon.

Je ne méprise pas plus Paris que je faisais autrefois ; mais je ne suis pas si pressé d'y aller que j'étois, de peur

que Paris ne me méprise. Je suis glorieux, mon R. P.; j'aime mieux être un grand seigneur dans mon pays qu'à Paris un misérable au prix de ce que j'y devrois être, et quoique je me puisse flatter de l'estime des honnêtes gens, elle ne me pourroit consoler de n'avoir au plus que le nécessaire. Si j'étois aussi philosophe qu'on dit, je croirois qu'il suffit d'avoir du mérite et je ne compterois l'argent pour rien; mais il y a encore bien loin du cœur de Bias au mien.

Pour mes amis, j'ai grand'peine à me passer de les voir, mais au moins je les entretiens par mes lettres.

Les Hollandois voient bien que le prince d'Orange veut la guerre quoiqu'il leur en coûte; mais ils voient bien aussi que le roi voudroit se prévaloir des défiances qu'il leur donne de la conduite de leur général, et tout cela fait leurs incertitudes.

J'ai vu *la Princesse de Clèves* et j'y ai fait quelques remarques que madame de Scudéry a vues (1). J'ai bien envie de voir la critique qu'on en a faite; je la viens de demander à Cramoisy, qu'on m'a écrit qui la débitoit.

Je mande à madame de Scudéry que l'histoire de la Régence est enchâssée dans un tome de mes Mémoires, et que cela m'empêche de la pouvoir envoyer, outre que le roi l'a déjà vue.

Si j'étois à Paris, je vous supplerois de me faire voir l'histoire de notre ami (2): la matière et la façon me donnent une grande estime pour elle.

Adieu, mon R. P.; aimez-moi bien toujours, s'il vous plaît: pour moi, je vous aime de tout mon cœur. Madame de Coligny est assurément votre très-humble servante.

(1) Voy. plus haut, p. 155.

(2) Le président de Lamoignon.

1402.—*Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 28 juillet 1679.

Le maréchal de Gramont avoit été fort de mes amis ; cependant il n'y paroissoit pas depuis ma disgrâce. Vous jugez donc bien, mon cher, de quelle manière je sens sa mort quand je ne regarde que lui ; mais aussi, quand je le regarde comme votre frère, j'en suis fâché. Vous le croyez bien, car vous savez que je m'intéresse à tout ce qui vous touche comme votre fidèle ami.

1403.—*Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 29 juillet 1678.

Vous avez eu raison, madame, de n'avoir fait aucuns reproches à notre ami devant le monde ; mais tête à tête je lui dirois doucement qu'il nous a bien oubliés vous et moi. Ne lui rien dire du tout lui témoigneroit trop d'indifférence. Je lui écris deux mots : je vous supplie de lui donner ma lettre.

Je vous ai déjà répondu, madame, sur l'histoire de la Régence que vous me demandez ; comme ce n'est que pour la faire voir au roi que vous la voudriez voir, et que Sa Majesté l'a déjà vue, cela seroit inutile : et pour ce que vous dites qu'on avoit, quand le roi vit cette histoire, l'esprit plus envenimé à la cour qu'on ne l'a présentement contre moi, je vous dirai que j'avois alors plus d'ennemis, mais que j'en ai aujourd'hui de plus considérables. Je crois que vous m'entendez bien.

Je manderai qu'on m'envoie Pascal ; il m'a toujours extrêmement plu.

1404. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 29 juillet 1678.

Madame de Scudéry me vient de mander que vous étiez à Paris depuis quelques jours, monsieur; cela m'oblige à vous assurer que je vous aime toujours plus que personne du monde. Je ne sais si vous avez reçu deux lettres que je me suis donné l'honneur de vous écrire : j'en doute, car je n'ai point reçu de réponse, et vous êtes fort régulier; mais enfin, écrivez-moi ou ne m'écrivez pas, pourvu que vous m'aimiez bien, je serai content.

1405. — *Harlay, archevêque de Paris, à Bussy.*

A Paris, ce 2 août 1678.

Monsieur,

Si j'ai différé un temps considérable à me donner l'honneur de vous écrire, ç'a été plutôt pour me donner le loisir de faire un bon usage de vos lettres et les employer à votre service, que pour négliger à vous témoigner l'estime et la considération très-particulière que j'en fais. C'est, monsieur, ce que vous éprouverez toujours dans les occasions où je serai assez heureux de vous être bon à quelque chose, puisque assurément on ne peut vous honorer plus que je fais ni être plus véritablement, etc.

1406. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 5 août 1678.

Enfin voici la réponse que j'ai tant attendue (1). Je vous assure, monsieur, qu'avec tous les compliments, toutes les assurances de services et toutes les manières honnêtes de M. l'archevêque, je n'ai pas laissé d'avoir une extrême peine à avoir cette lettre, et j'ose vous dire que, hors pour vous, je ne sache personne pour qui j'eusse voulu avoir une semblable persévérance. Je ne vous dis pas cela pour me faire valoir, mais au contraire pour m'excuser auprès de vous, car je ne doute pas que ce ne soit peut-être ma faute et mon peu de savoir faire qui ont fait traîner une semblable bagatelle.

Il y a d'autres occasions où je réussirois peut-être mieux : je les embrasserai toujours avec plaisir pour votre service, monsieur ; car, sans compliment, je suis tout à vous.

Bien des gens croient la paix. On dit que le roi partira bientôt pour aller la signer à Saint-Quentin avec les Hollandois et les Espagnols, sinon pour porter ses armes où Sa Majesté le jugera à propos.

Nous avons pris le fort du pont de Strasbourg, où M. le comte de Soissons a été blessé légèrement.

Le marquis de Boufflers a eu la charge du marquis de Ranes, de colonel général des dragons.

M. de Hacqueville (2) est mort en sept heures de temps, après avoir pris un lavement : chacun l'a cru empoi-

(1) Voy. la lettre précédente.

(2) C'était un grand ami de madame de Sévigné, qui en parle souvent dans ses lettres. Il mourut à Paris le 31 juillet 1678.

sonné; cependant on l'a ouvert et l'on a trouvé que le lavement avoit fait crever un abcès qu'il avoit dans le boyau.

1407. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 9 août 1678.

Ni le seigneur, ni le vassal n'ont à se disputer sur le grand bénéfice que j'ai donné au sieur Poussy; je ne savois point que vous y prissiez intérêt et je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vu qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciement de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis encore d'accord de ce que vous dites de *la Princesse de Clèves*; votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule.

Tout le monde s'est remis à croire la paix. Le roi de Suède prie le roi de vouloir bien la faire sans s'attacher davantage à ses intérêts. Les Hollandois se sont chargés de cette négociation et cela fait croire que toutes les louanges en vers et en prose qu'on a données au roi sur cette paix se trouveront à leur place.

Mais que dites-vous de M. d'Albret, qui alloit voir amoureusement et nocturnement madame de Lameth à la campagne? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur la place. Voilà une étrange aventure (1).

(1) Charles Amanieu, marquis d'Albret, maréchal de camp, était l'amant de N. de Rouci, femme du comte de Bussi-Lameth. Un ren-

Adieu, mon cousin; adieu, ma jolie veuve; si ma tante m'avoit donné les dix mille écus dont vous me parliez l'autre jour, je n'aurois pas traité avec la présidente Baillet; mais je tiens mon affaire bonne, à moins que pour me faire dépit elle eût la malice de mourir demain; en ce cas-là, je suis attrapée.

1408. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Dijon, ce 12 août 1678.

Vous ne sauriez être plus aise que moi, madame, de trouver que nous pensons les mêmes choses; je m'en tiens fort honoré. Notre critique de *la Princesse de Clèves* est de gens de qualité qui ont de l'esprit. Celle qui est imprimée est exacte et plaisante en beaucoup d'endroits (1).

Il ne faut ni s'affliger des bruits de guerre, ni se réjouir des bruits de paix: un peu de patience et nous saurons à quoi nous en tenir; je me fais cette leçon à moi-même aussi bien qu'à vous.

Vous dites plaisamment que nous nous sommes trop tôt portés pour héritiers, sur les louanges précipitées que nous avons données sur la paix; mais comme on ne les a point datées, elles seront aussi bonnes au mois d'octobre que dans celui de juillet.

dez-vous lui fut donné à l'instigation du mari, qui en profita pour le faire assassiner, le 5 ou le 6 août. Il en résulta un procès criminel qui se termina par un acquittement. (Voy. le chansonnier Maurepas, t. IV, p. 479.)

(1) L'imprimé ajoute: « mais elle a un air d'acharnement qui sent l'envieux ou l'ennemi, et qui ne fait point de quartier; pour la nôtre, c'est une critique de gens de qualité, qui donnent la vie après avoir désarmé. »

Cela est donc heureux à vous , madame, que ne pensant obliger qu'un honnête bourgeois de Semur, en lui donnant un bénéfice, vous m'avez aussi fait plaisir ; car le bourgeois est mon bailli de Forléans.

Quoique je me sois quelquefois en ma vie exposé à de pareilles aventures que celle du marquis d'Albret, j'ai toujours trouvé qu'on étoit bien sot (1) de mourir ainsi ; mais il me le paroît aujourd'hui plus qu'il n'a jamais fait : passe encore si l'on étoit assuré d'être aimé ; mais mourir pour une guenipe !

La bonne femme Toulangeon a pris trois mois pour se résoudre à prendre votre marché ; elle est assez indifférente pour traiter, mais son fils veut dégager Montelon comme vous voulez dégager Bourbilly.

La petite veuve et moi parlons très-souvent de vous : vous entendez bien que cela veut dire que nous vous admirons ; mais vous avez beau être admirable , nous ne vous aimerions pas de tout notre cœur, comme nous faisons, si nous n'étions pas persuadés que vous nous aimez de même.

1409. — *Bussy à Gaignières.*

A Dijon , ce 14 août 1678.

Je ne répondis point à votre lettre du 19 juillet , monsieur, car quand je la reçus j'étois ici au plus fort de la sollicitation d'un procès que j'ai gagné, aussi bien que

(1) L'imprimé ajoute : « et moi tout le premier, de hasarder de mourir ainsi. Cependant il faut que jeunesse se passe. Ces périls-là augmentent le plaisir. Les uns s'en sauvent, les autres y demeurent. »

celui de M. Bertier. A propos de ce procès, vous me croirez désormais un habile homme en matière d'affaires.

Enfin nous avons une réponse de l'archevêque qui ne m'apprend pas ce que je lui demandois ; je pense que c'est qu'il n'a point parlé de moi à Sa Majesté. Je n'en plains que les peines que cette réponse vous a données : vous ne les regretteriez pas tout à fait si vous saviez la reconnaissance que j'en ai ; je vous assure , monsieur, qu'elle est extrême.

Je crois la paix cette campagne : les ennemis en sont plus pressés que nous.

Il faut avoir bien envie de trouver des causes étrangères à la mort de Hacqueville pour l'attribuer au poison. Pour moi, je m'étonnois qu'avec le visage qu'il avoit il y avoit si longtemps, il eût tant vécu, outre qu'il étoit si généralement aimé que personne n'en vouloit à sa vie.

Le lendemain du jour que j'écrivis cette lettre, j'écrivis celle-ci au président de Bauquemare (1) pour le remercier d'un procès qu'il me venoit de faire gagner touchant le droit d'indire (2), à quoi l'on me dispuoit que les forains n'étoient pas sujets :

(1) Mari de la présidente d'Ons-en-Bray.

(2) C'étoit le droit par lequel le seigneur d'une terre pouvait en certains cas exiger de ses vassaux le double des redevances auxquelles ceux-ci étoient assujettis.

1410. — *Bussy au président Bauquemare.*

A Dijon , ce 15 août 1678.

Je vous rends mille grâces , monsieur , du gain de mon procès : je vous les dois comme on les doit à son juge en pareille rencontre ; mais je vous les dois bien plus encore par la manière dont vous avez soutenu mon bon droit. Vous avez éclairé votre chambre et surtout mon rapporteur. Cela est honneur à vous , monsieur , qu'en rendant justice vous ayez instruit MM. vos confrères , vous m'avez fait un fort grand plaisir et que vous ayez assuré les privilèges de Bourgogne. Je vous en remercie de sa part , monsieur , et je me charge tout seul de la reconnaissance en vous protestant que personne n'est plus que moi , etc.

1411. — *Bussy à madame d'Ons-en-Bray.*

Ce 15 août 1678.

Si j'étois un fat , je me plaindrois de n'avoir point eu de réponse de vous , madame , à trois lettres que je vous ai écrites ; mais je vous en rends mille grâces. Vous avez employé à me faire gagner mon procès le temps que vous eussiez mis à m'écrire. Ce sont là les faveurs que ceux qui vous aiment autant que je fais peuvent espérer de vous , et , après votre cœur , celles que j'estime le plus , parce qu'elles me marquent votre amitié , qui est une des choses du monde que je tiens la plus chère. Vous me l'avez promise , madame ; et , faite comme vous êtes , je n'appréhende pas que l'absence me la fasse perdre. Je prétends aussi me la conserver par mes soins , en vous assurant de temps en temps que personne ne vous honore et ne vous aime plus que je fais.

1412. — *Bussy à Jalon* (1).

A Dijon, ce 15 août 1673.

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, monsieur, parce que je suis ici depuis quinze jours fort occupé à la sollicitation d'un procès que je viens de gagner. Voilà la seule guerre à laquelle je me suis réduit. J'aurois peut-être, sans vanité, aussi bien gagné une bataille si on m'avoit laissé faire; mais la Providence en a ordonné autrement. *Sic placuit fatis.*

J'ai toujours jugé la paix très-difficile à se faire; cependant je ne doute pas qu'elle ne se fasse générale cette campagne: elle accommode trop les monarchies et les républiques de l'Europe.

Que dites-vous de l'aventure du marquis d'Albret, qui a été tué la nuit dans les jardins de Sissonne? Sa mort dans une bataille lui auroit fait plus d'honneur; cependant on en parlera plus longtemps, parce que ces morts-là sont plus rares.

Deux jours après que j'eus écrit cette lettre, je partis de Dijon pour Chateau, où j'arrivai le 19 août. Le comte de Tavannes m'y vint voir le 21 avec l'abbé Bonneau (2); ils y cou-

(1) Cette lettre est donnée dans l'imprimé comme adressée au marquis de Trichateau. On y a joint en outre quelques réflexions de Bussy qui n'en faisaient point partie et que l'on trouvera plus loin.

(2) L'abbé René Bonneau, aumônier du roi, nommé en 1670 à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, mort en janvier 1711. (Voy. le *Gallia Christiana*, t. IV, p. 454.)

Je ne sais si c'est le même que le P. Bonneau, oratorien, auteur d'une idylle intitulée les *Nymphes*, sur l'arrivée du roi à Marseille (1660, in-4°).

chèrent et en repartirent le 22 après dîner. Je fus quelque temps sans recevoir des nouvelles de mes amis, parce que mon changement de lieux avoit retardé mes lettres. J'appris pourtant de ceux qui en recevoient que le prince d'Orange, enragé de n'avoir pu empêcher la paix de Hollande avec nous, avoit feint de l'ignorer, et le 13 d'août avoit attaqué l'armée que commandoit le maréchal de Luxembourg aux environs de Mons, et, après un combat fort opiniâtre, fort sanglant et fort égal, s'étoit retiré (1).

Le 29 août, je me trouvai à Sully chez Tavannes avec quelques-uns de nos amis; et, après y avoir demeuré le 30, je m'en revins le 31 à Autun et le 1^{er} septembre à Chaseu.

1413. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Livry, ce 23 août 1678.

Où est votre fils, mon cousin? Pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix était faite et signée le 9 août. M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi. Vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef. Le lendemain du combat, il envoya

(1) Le 10 août 1678, la paix avait été signée entre la France et la Hollande, et ce fut le 14 que Guillaume d'Orange attaqua le maréchal de Luxembourg qui était sans défiance, puisqu'il avait appris la conclusion du traité dont, à ce qu'on prétend, le prince avait dans sa poche une copie lorsqu'il engagea le combat. Il a protesté de son côté ne l'avoir connu que le lendemain de cette bataille indécise qui coûta sept ou huit mille hommes aux deux armées; mais on a peine à concevoir qu'une pareille nouvelle, déjà parvenue à Paris et à Londres, eût mis cinq jours à aller de Nimègue au camp hollandais, près de Mons, et que le prince pour qui elle était si importante, ne l'eût su que le dernier. Il est permis de croire, comme l'a dit un historien, que notre implacable ennemi « avait encore soif de sang français. » Cf. *Gazette*; Lingard, t. VI, p. 103, Basnage, ch. 106 et suiv., Limiers, p. 367, etc.

faire des excuses à M. de Luxembourg et lui manda que, s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ressemble assez à l'homme qui se bat en duel à la comédie et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui étoit un escadron qui avoit soutenu, deux heures durant, le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit. M. de Luxembourg lui dit que c'étoient les gendarmes-dauphin et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable et combien en pareille rencontre on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comment on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui nous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action et qu'on s'occupe à se battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils, et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de Dangeau : *Si la paix dure dix ans, il sera maréchal de France* (1).

Au reste, mon cousin, je crois que vous ne savez pourquoi vous ne vous donnez point les uns aux autres le plai-

(1) Allusion aux derniers vers d'un sonnet imprimé dans un *Recueil de pièces curieuses* (la Haye, 1660), t. V, p. 704.

sir d'une bonne compagnie, dans la province, entre vous et M. de Guitaud. Sa femme a bien de l'esprit : ma nièce se trouveroit fort bien de cette société; vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres. Quand vous allez à Forléans, il est tout naturel d'aller à Époisses, et puis vous verrez comment vous vous accommoderez ensemble. Je sais que, s'il vous rencontre, il vous embarrassera par ses honnêtetés et par la manière dont il vous témoignera l'envie qu'il a d'être de vos serviteurs et de vos amis. Eh ! mon Dieu ! a-t-on trop bonne compagnie dans les provinces qu'il faille s'ôter ceux avec qui nous parlerions notre langue et qui nous entendraient fort bien ? Il me semble que vous et madame de Coligny devriez aimer ceux qui sauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace. J'ai entrepris de vous faire des amis, d'autant plus tôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible; c'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rebattre les *lanterneries* du passé, cela se fit de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît. Si mes desseins réussissoient, je suis assurée que vous me remerciez tous deux.

1414. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 28 août 1677.

Je croyois ne vous devoir qu'honneur et respect, Monsieur, (sans préjudice de ce que vous savez) quand madame votre fille m'a mandé que je vous devois une réponse. Moi une réponse à vous ! Il faut donc que j'aie perdu l'esprit, non-seulement de ne vous l'avoir point faite, mais de ne me pas souvenir que je vous la dois.

Vous allez voir, monsieur, de quel air je m'en vais réparer cette faute ; car la honte et le chagrin que j'en ai ne suffisent pas pour cela. Il faut écrire et tant écrire, que vous me disiez : C'est assez. Mais de peur que cela n'arrive plus tôt que je ne voudrois et que vous ne trouviez le remède pire que le mal, je ferai ma lettre fort courte, et je ne vous demanderai pour cette fois que de pardonner et de m'aimer toujours, si vous voulez que je vive contente.

1415. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chasen, ce 2 septembre 1678.

Mon fils est avec son régiment aux environs de Maëstricht, madame, avec le régiment de Tavannes et celui de Courtebonne, où le maréchal de Schomberg les a laissés.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir de me mander les hasards et la gloire de M. de Sévigné ; je comprends fort bien l'un et l'autre, et je vous en félicite de tout mon cœur. Si la paix duroit, elle lui feroit plus de tort qu'à beaucoup d'autres, car il s'avanceroit fort vite s'il lui arriroit quelque autre heureuse aventure comme celle-ci ; mais ne trouvez-vous pas que le canon le cherche ? C'est, je crois, la seule bataille qu'on ait jamais donnée en temps de paix ; ma fille de Coligny dit que c'est le *goupillon* de cette guerre.

Au reste, madame, je ne sais qui vous a dit que nous ne nous divertissions pas bien quand nous sommes à Bussy. Nous nous voyons très-souvent M. de Trichateau et moi. C'est un fort honnête homme, avec qui on peut parler de la cour et de la guerre. Je suis là sur le passage de Paris à Lyon, et cela me donne mille visites. J'ai encore le voisinage de Sainte-Reine, qui me donne la connoissance de

beaucoup d'honnêtes gens, et ce ne sont pas des gens incommodés par leurs maladies, car ils ne viennent là que pour trop de santé.

Quand je suis à Chaseu, j'ai le voisinage de l'évêque d'Autun, de Tavannes, de Jeannin, d'Épinac, de Toulougeon et de sa femme, de l'abbé Bonneau, sans compter encore beaucoup d'autres honnêtes gens que vous ne connoissez pas.

Je viens présentement de Dijon avec votre nièce, pour un procès que j'y ai gagné. Pendant quinze jours que j'y ai été, nous avons vu douze comédies. C'étoit à qui nous régalerait, à la ville par de grands repas et par des concerts, et à la campagne par des promenades. Deux jours avant que d'en partir, nous allâmes avec le premier président et sa femme à Lux, où M. et madame du Houssay nous reçurent Dieu sait comment ! Nous y fîmes la partie de nous trouver le 29 août chez Tavannes à Sully, et nous en revînmes le 31. Outre le premier président et sa femme, M. et madame du Houssay, il y avoit encore l'évêque de Langres(1), madame de Chamilly, le commandeur Brulart, M. d'Épinac, M. et madame de Toulougeon et l'abbé Bonneau; et comme Tavannes ne pouvoit pas coucher tant de gens, M. d'Épinac nous emmenoit les soirs, M. et madame de Toulougeon, l'abbé Bonneau, ma fille et moi, coucher à Épinac, qui n'est qu'à une demi-lieue de Sully.

Il arriva là une chose qu'on n'a peut-être jamais vue dans la maison d'un gentilhomme : nous entrâmes dans la cour de Sully, qui est la plus belle cour de château de France, sept carrosses à six chevaux chacun à la suite les uns des autres, et nous étions cinq qui n'avions pas mené les nôtres. J'y vis dans l'église le caveau des Rabutins d'un côté, et celui des Tavannes de l'autre, et

(1) L. M. A. de Simiane de Gordes.

nos armes écartelées avec celles de Jeanne de Montagu (1) dans toutes les vitres; car vous savez que ce fut Christophe, notre bisaïeul, qui vendit à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, père du maréchal de Tavannes.

Mais pour revenir à nos divertissements, nous ne nous séparâmes point que nous n'eussions fait une autre partie, qui est de nous trouver à la Borde chez le premier président, au commencement d'octobre prochain, après notre retour d'Auvergne, où nous allons ma fille et moi.

Si les plus honnêtes gens de la cour étoient assez aises de me voir pendant que j'y étois, vous jugez bien que l'on m'écoute avec plaisir en province, et vous savez mieux que personne combien ces petites régences-là sont agréables.

Après tout ce que je viens de conter, madame, trouvez-vous que nous nous ennuyons? Je crois que M. et madame de Guitaud ne gêteroient rien s'ils se trouvoient parmi nous et que même on seroit bien aise de les voir, s'ils vivoient bien avec tout ce que je viens de vous nommer de gens. Pour moi, qui suis aussi honnête qu'un autre, je les recevrais le mieux que je pourrais quand ils me viendroient voir à Bussy ou à Chaseu; mais comme il faut un commencement à toutes choses, j'ai trouvé fort ridicule que M. de Guitaud, jadis mon corrette, ait cru qu'il n'y avoit pas eu toujours jusqu'à présent pour le moins autant de différence entre lui et moi qu'il y en avoit il y a trente ans.

Vous dites que, quand je vais à Forléans, il est tout naturel que j'aille à Époisses, et je vous répons que quand M. de Guitaud vient à Époisses et qu'il apprend que je suis à Bussy, il est bien plus naturel et bien plus raisonnable à lui d'y venir.

(1) Princesse de la maison de Bourgogne, au xiii^e siècle.

Vous dites que quand il me trouvera en quelque lieu, il me fera mille honnêtetés, et je vous répons que je lui en ferai quatre mille; mais comme vous dites qu'il commencera là, je vous dis qu'il faut aussi qu'il commence ailleurs. Pour moi, je n'ai aucun chagrin contre lui; mais une marque qu'il en a contre moi, c'est qu'il ne me vient pas voir, lui me devant tous les premiers pas; quand il les aura faits, je ne suis pas homme à me laisser vaincre en honnêtetés non plus qu'en rudesses.

Vous me demandez, ma chère cousine, ce que je pense sur cette affaire; le voilà, et je m'étonne que vous ne l'avez pas pensé aussitôt que moi, sachant tout ce que vous savez et connoissant M. de Guitaud et moi comme vous faites. Après tout, madame, je serai ravi que, nous voulant faire amis, vous ne perdiez pas vos peines.

1416. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Chasen, ce 3 septembre 1678.

Oui, madame, vous me deviez une réponse; mais vous venez de me la payer en la plus jolie monnoie du monde. Cela fera que je vous prêterai toujours de bon cœur, et vous voilà encore aujourd'hui dans mes papiers: mais je n'apprehende pas que vous me fassiez banqueroute. Faites vos affaires à loisir et vous vous acquitterez avec moi à votre commodité. Je suis assuré de mon principal, qui est ce que vous savez. Pour les intérêts, qui sont les soins et les lettres, je ne vous presserai pas.

Vous me priez de vous aimer toujours, madame, si je veux, dites-vous, que vous viviez contente. Vous seriez la plus heureuse femme de France s'il ne vous manquoit que cela.

1417. — *Bussy à Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Chasen, ce 7 septembre 1678.

Je vous supplie très-humblement, monsieur, de voir la lettre que je me donne l'honneur d'écrire au roi, et si vous ne trouvez rien qui doive empêcher que Sa Majesté ne la reçoive, je vous supplie très-humblement de la lui vouloir présenter. Peut-être qu'enfin ces sortes de bons offices me produiront-ils quelque chose de bon ; mais quand ils ne serviroient qu'à me faire voir qu'un des plus honnêtes hommes de France ne m'a point abandonné dans ma disgrâce, je ne serois pas malheureux ; aussi suis-je véritablement, etc.

1418. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Chasen, ce 7 septembre 1678.

Je viens d'apprendre la mort de M. de Fréjus (2), mon R. P., et comme je crois qu'il avoit des abbayes, j'écris au roi et je le supplie de se souvenir en cette rencontre de mes services. Je ne sais quand mon fils obtiendra quelque chose de cette nature, mais j'ai une grande confiance en vous, mon R. P.; vous m'avez promis de m'assister : aussi vous aimé-je et vous honoré-je de tout mon cœur.

(1) Voy. cette lettre à l'Appendice.

(2) Antoine-Benoît de Clermont-Tonnerre de Cruzy.

1419. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Fontainebleau, ce 14 septembre 1678.

Madame de Rabutin, votre fille, m'a dit qu'il falloit toujours faire réponse aux exilés, attendu qu'ils prennent garde à ces choses-là plus que ceux qui étoient en prospérité. Je vous écris donc, mon cher Bussy, par la raison du bannissement; car sans cela, sur ma parole, vous n'auriez pas eu réponse du comte de Gramont; il n'en fait jamais à personne.

Adieu; j'ai toujours souhaité que vous eussiez de l'amitié pour moi, mais je désire beaucoup plus celle de madame votre fille.

1420. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Fontainebleau, ce 15 septembre 1678.

Voilà une lettre du comte de Gramont. Sa femme m'a fort priée de vous faire des compliments. Je ne connois ici personne qui paroisse tant de vos amis qu'eux.

La duchesse de Villeroi m'a fort demandé de vos nouvelles; elle dit que vous l'avez bien oubliée et qu'elle vous a écrit la dernière.

M. le Grand (1) m'a aussi parlé longtemps de vous, s'informant comment vous vous portiez, de ce que vous faisiez et mille autres choses pareilles, me disant que vous aviez un tour de délicatesse dans l'esprit qu'on ne trouvoit en personne. Il me demanda si ce n'étoit pas vous qui

(1) Le grand écuyer.

aviez fait un couplet de chanson qu'il trouve, dit-il, de votre caractère. Le voici :

Quand sur un jeune cœur un amant qu'on estime
A pris quelque crédit,
On commence à douter si l'amour est un crime
Aussi grand qu'on le dit.

Courcelles est mort de la petite vérole. C'est là une veuve bien heureuse.

M. de la Salle est tombé à la chasse et s'est cassé le poignet en deux endroits.

M. de Saucourt fut blessé à la même chasse par le cerf au bras et à la cuisse ; il m'a souvent priée de vous faire des compliments.

1421. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Chasen , ce 15 septembre 1678.

Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, madame ; je n'aime pas , en l'état où je suis, de fatiguer de lettres mes amis : mais enfin il y a des occasions où je ne crois pas qu'on puisse s'en dispenser. L'accouchement de madame votre fille (1) en est un sur lequel je vous dis tout ce qu'on peut dire de plus tendre. Après cela, parlons de la paix : votre cousin et votre filleul (2) aura besoin de votre assistance auprès de M. de Louvois pour l'entretien de sa compagnie, comme il en a eu pour l'obtenir ; je vous supplie de l'assister en cette rencontre et de croire que je ressentirai vivement cette obligation.

(1) La princesse d'Isenghien.

(2) Le marquis de Bussy.

1422. — *Bussy à Lamoignon.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1678.

Pendant la vie de feu M. le premier président, je le faisais ressouvenir de temps en temps de moi, et je croyois que son amitié m'assuroit de celle de toute sa famille : vous trouverez bon, s'il vous plaît, de le représenter en cela comme vous faites en toute autre chose, et que je vous assure quelquefois que vous n'avez pas un parent ni un serviteur qui vous aime ni qui vous estime plus que je fais.

1423. — *Bussy à Basville.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1678.

Je ne sais, monsieur, si vous reçûtes la lettre que jeme donnai l'honneur de vous écrire sur la mort de feu M. le premier président. Il me suffit de savoir que vous l'avez reçue, car je sais bien qu'en pareilles rencontres on ne sauroit suffire à faire réponse. Après cela, je vous assurerai que je vous aime plus que je ne faisais de son vivant et que je vous ai encore donné une partie de la tendresse que j'avois pour lui.

1424. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1678.

Je suis encore à partir pour l'Auvergne, mon R. P.; mes affaires ont retardé ce voyage jusqu'à la fin de ce mois.

J'écris à MM. de Lamoignon et Basville et je vous supplie de leur donner mes lettres; je prétends vivre avec eux de manière à ce qu'ils connoissent que ce n'est pas seulement la considération de feu M. le premier président qui me faisoit leur ami.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettre de madame de Scudéry; je ne sais si ce n'est pas qu'elle me croit en Auvergne et qu'elle pense que ce voyage m'empêcheroit de lui répondre régulièrement.

Je viens d'écrire au roi; je vous envoie la copie de ma lettre. J'ai écrit en même temps au R. P. de la Chaise; j'ai confiance en la parole qu'il m'a donnée de me faire plaisir quand il le pourroit. Je vous supplie, mon R. P., de le confirmer en cette pensée. Vous connoissez la justice de mes prétentions, et combien cela me donneroit d'aisance pour pousser mon second fils dans l'Église. Surtout aimez-moi toujours, comme je vous aime de tout mon cœur.

Ma fille de Coligny vous assure de ses très-humbles services.

1425. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 18 septembre 1678.

Je ne prétends pas vous décrier auprès de vos amies, mais dire que je suis celle que vous négligez le plus; cependant vous m'avez rapaisée par un mot qui est dans votre lettre et que je vous prie de faire en sorte qu'il demeure jusqu'à la consommation des siècles; car ce qui est de vous ne doit jamais périr. Ce mot donc, qui me fait tant de plaisir, est que vous m'appellez votre première amie; cela me fera un si grand honneur pour le présent et pour l'avenir que, pour en jouir déjà, j'ai pensé faire imprimer votre lettre. La mienne ne sera pas remplie de

grandes nouvelles, je n'ose vous en mander; car ce qui se dit au Marais se conte d'une autre façon au faubourg Saint-Germain; hormis l'aventure de madame de Bagnolles (1) qui se dit partout de même manière. Ne trouvez-vous pas qu'elle est bien malheureuse que la jalousie ou la vengeance de M. de Lameth lui fasse perdre son amant et la déshonore? Je crois que l'on vous a mandé comme elle sut cette mort et son mari sa mauvaise destinée.

Ne soyez plus en peine, monsieur, pourquoi M. de Villars ne se marie point : il y a trois jours qu'il a épousé Minières; ce mariage s'est fait sans aucun bruit.

Madame de Maisons paroît fort affligée de ce que son mari se veut séparer.

On avoit donné à Fontainebleau à madame de Thianges le logement de la marquise de la Vallière (2); celle-ci en est très-mal satisfaite.

Courcelles est mort de la vérole, dont je crois sa femme ravie.

1426.—*Corbinelli à Bussy.*

A Livry, ce 18 septembre 1678.

J'ai lu, monsieur, vos réflexions sur *la Princesse de Clèves*; je les ai trouvées excellentes et pleines de bon sens. Je les ai d'autant plus aimées qu'elles ont rencontré le goût de tous les vrais honnêtes gens.

Que dites-vous du livre du P. Bouhours sur le même sujet? Pour moi, je l'ai trouvé fort bon presque partout; je dis presque, parce qu'il n'y a rien de parfait au monde.

(1) Probablement madame du Gué Bagnols, sœur de madame de Coulanges.

(2) Gabrielle Glé de la Cotardaye, dame du palais de la reine et veuve de J.-F. de la Baume-le-Blanc, marquis de la Vallière.

Permettez-moi de vous demander encore si le style de *la Princesse de Clèves* vous sembleroit bon pour l'histoire.

Je suis revenu de Languedoc, où j'ai été conclure un mariage entre M. le duc de Rohan et la fille de M. de Vardes. Je me suis proposé un voyage par la Bourgogne, par la seule envie de vous rendre une visite à Chaseu ; car c'est là , ce me semble , où vous passez vos hivers et où j'aurois un fort grand plaisir de parler avec vous des affaires de ce pays-ci. Les belles choses que nous dirions du roi ! Vous savez le goût que j'ai pour sa gloire et la manière dont je conçois qu'on le pourroit apprendre à la postérité. Ah ! que nous ferions bien des fragments, si l'on nous confioit cet *opéra* !

De madame de Grignan.

Je voudrois bien être dans *le chorus*. Il me semble que je mêlerois volontiers ma voix à la vôtre. Mais après avoir loué le monarque, ne dirons-nous rien de ses capitaines ? Vous en avez vu gagner des batailles pendant la guerre : M. de Luxembourg fait plus, il en gagne pendant la paix. Vous savez l'histoire ; mais vous n'y avez jamais vu de pareils événements. Plût à Dieu que vous prissiez le soin de les mettre dans leur jour. Votre style y seroit bien convenable. J'ai vu des gens bien contents de quelques-uns de vos ouvrages. Si je retourne jamais à Bussy, il faut pour marque de votre amitié me les montrer. Savez-vous qui est cette personne qui ose vous demander votre amitié ? Vous comprenez du moins qu'elle en doit avoir pour vous, autrement, elle seroit fort injuste : mais je ne la suis point ; car je vous estime et je vous aime fort. J'embrasse de tout mon cœur madame de Coligny : c'est une aimable et une estimable personne.

De madame de Sévigné.

Est-il besoin de vous dire que c'est la belle *Madelonne* qui a pris notre plume pour vous dire ces mots? Nous sommes encore ici avec notre cher ami. En vérité, nous y pensons fort souvent à vous; et quand on vous connoît et qu'on vous aime comme nous faisons, on ne peut jamais oublier votre sorte d'esprit. Je vous recommande l'un à l'autre, monsieur le comte et madame la marquise. Parlez souvent ensemble, afin de ne point oublier votre langue: c'est ce qui vous a si bien préservés jusqu'ici de la moisissure, qui arrive quasi toujours en province. Tant que vous serez ensemble, vous en serez fort exempts.

Vous ai-je écrit depuis ce combat de M. de Luxembourg? Il me semble qu'oui. A tout hasard, il vaut mieux ne vous en rien dire que de recommencer (1).

Au reste, M. de Lameth a gagné son procès. Il a permission de prouver qu'il est cocu; mais sa femme prétend se justifier et faire voir clair comme le jour qu'il est impuissant; et quand on lui dit qu'elle a eu enfant, elle assure que ce n'étoit point de lui. M. de Montespan a paru à l'audience pour soutenir M. d'Albret. On y attendoit encore M. de Courcelles, mais il mourut ce jour-là d'un mal dont sa femme se porte fort bien.

(1) L'imprimé ajoute ceci: « Quoi qu'il en soit, je ne vous dirai que ce que vous apprendra ce petit couplet:

Luxembourg, dinant en paix
 Avec sa phalange,
 Trouva, dit-on, fort mauvais
 Et le cas étrange,
 De voir à son entremets
 Le prince d'Orange. »

A madame de Coligny.

Voilà une veuve fort précieuse, ma pauvre nièce; la recevons-nous dans notre illustre corps?

Je vous embrasse tous deux, mes chers amis. Je rends la plume à notre ami Corbinelli. J'ai trouvé le livre du P. Bouhours fort plaisant.

De Corbinelli.

Je vous supplie, monsieur, de trouver bon que j'assure ici votre divine fille de mon estime et de mes très-humbles respects.

1427. — *Bussy à la duchesse de Villeroi.*

A Chasen, ce 20 septembre 1678.

Est-il possible que la meilleure amie du monde soit la plus paresseuse à le témoigner? Vous savez bien que je vous aime fort, madame, et vous avez aussi bien de l'amitié pour moi : cependant je vous écris deux ou trois fois sans me pouvoir attirer une réponse. Je suis résolu de ne plus souffrir impunément. Je vous accablerai de reproches, et si mes lettres étoient trouvées, on ne croiroit jamais que c'est la seule amitié qui les ait fait écrire. Il est vrai qu'elle est extrême, quand vous seriez encore mille fois plus ingrate.

1428. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Fontainebleau, ce 20 septembre 1678.

Je reçus votre lettre au roi et celle que vous écrivez au P. de la Chaise samedi au soir, monsieur, et je n'ai pu voir le R. P. qu'aujourd'hui. Je n'ai pas voulu donner votre lettre à S. M. que je n'eusse vu le Père, parce que je ne voulois rien faire d'inutile. Il m'a dit qu'il n'y avoit rien de vacant que l'abbaye de Saint-Cyran qui étoit de peu de valeur et pour laquelle le roi étoit engagé; qu'au reste, il n'avoit pas besoin de vos lettres pour se souvenir de vous; qu'il le faisoit en toutes occasions, que le roi le trouvoit bon et qu'il le lui avoit permis; mais que S. M. étoit pressée par les gens qui lui rendoient actuellement service, et que la paix nous alloit mettre assurément en état d'avoir quelque bénéfice.

On ne peut paroître plus échauffé qu'il ne le paroît sur notre sujet. Je n'ai pas voulu donner votre lettre au roi n'y ayant rien de vacant, et même vous ne lui spécifiant pas ce que vous lui demandez. J'attendrai encore vos ordres là-dessus (1).

Il est arrivé cette après-dînée un courrier qui, à ce qu'on dit, a apporté la paix; ce qui la fait croire, c'est qu'aussitôt M. de Louvois a envoyé quérir tous les papiers nécessaires pour faire la réforme des troupes. Je lui ai parlé pour la subsistance de la compagnie de mon frère; il m'a reçu fort agréablement et m'a dit qu'il le serviroit.

M. le dauphin a eu deux accès de fièvre pour s'être trop fatigué à la chasse, mais il est guéri.

(1) « Aussitôt que j'eus reçu cette lettre, je mandai à ma fille de donner ma lettre au roi. » (Note de Bussy.)

Le pauvre M. de Saucourt est bien mal d'une colique qui lui dure depuis trois jours ; il me demande fort souvent de vos nouvelles et me témoigne une très-grande amitié pour vous.

1429. — *Bussy à madame de Rabutin (1).*

A Chaseu, ce 20 septembre 1678.

Dites au comte de Gramont de ma part qu'il se contente de mon amitié et de celle de la comtesse de Gramont. Pour moi, il me semble que, quand on a celle-ci, on n'a plus rien à souhaiter. Dites-lui encore que je crois que ce n'ont pas tant été vos persuasions qui l'ont obligé de me faire réponse, que pour vous faire une déclaration ; car il savoit bien que vous liriez la lettre qu'il m'a écrite.

J'écris à la duchesse de Villeroi, donnez-lui ma lettre.

Dites à M. le Grand que je lui suis extrêmement obligé de l'honneur de son souvenir, qu'il y a longtemps que je n'ai fait de petits couplets, que j'en pourrois pourtant bien faire si je voulois et que je ne suis pas trop embrouillé, mais que je suis assurément son très-obéissant serviteur.

Pour le couplet que vous m'avez envoyé, s'il n'est tout à fait galimatias, il en approche. Je n'ai pas le loisir de vous en faire la critique.

On m'a mandé que Courcelles est mort de la vérole ; je crois qu'il n'y a que vous qui la nommiez petite.

J'ai écrit à M. de la Salle sur la mort de son second fils ; faites-lui mes compliments sur sa chute et lui dites de ma

(1) On voit d'après quelques correctiens du manuscrit que Bussy tutoyait sa fille dans la lettre qu'il lui adressait et qu'il a changé cela en la recopiant.

part en même temps, que je ne sais à quoi il pense de se mettre au hasard de se casser le cou à la chasse.

Dites à M. de Saucourt que je compte toujours sur lui comme sur un de mes meilleurs amis et que je suis fort fâché de sa blessure, mais que je lui conseille de prendre du poil de la bête.

1430. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 21 septembre 1678.

Je suis ravi, madame, que vous mettiez fin à vos plaintes contre moi; elles sont souvent une marque de tendresse, elles sont aussi quelquefois de colère et peuvent à la fin détacher les gens, et je ne veux pas que vous soyez jamais détachée de moi. Je ne me soucie pas toujours de savoir la vérité de la plupart des affaires du monde, pourvu que je sache ce qu'on y dit.

Je sais l'aventure de M. de Lameth, mais point celle de madame de Bagnolles. Mandez-la moi, je vous supplie.

C'est d'ordinaire une raison pour ne se point marier que d'être déjà marié; mais je croyois que Minières n'épouserait point ce gobin de Villars, car on disoit qu'elle n'en vouloit plus depuis qu'elle étoit devenue héritière.

Je m'étonne si M. de Maisons s'avise maintenant de se vouloir séparer; il me semble qu'il y a longtemps qu'il en avoit sujet.

La marquise de la Vallière a tort de disputer quelque chose à madame de Thianges dans tous les temps, mais surtout dans celui-ci.

Courcelles est bien malheureux de mourir d'un mal qui n'empêche pas sa femme de courir la poste.

1431. — *Bussy à Jalon.*

A Chaseu, ce 22 septembre 1678.

J'ai trouvé le factum de messieurs de Strasbourg fort bien fait, monsieur, et il me paroît même sincère ; on les pourra fort incommoder si la guerre dure ; mais pour les assiéger dans les formes, je ne pense pas qu'on le fasse à moins d'avoir gagné une bataille de ce côté-là. Ils feront leur paix avec celle des Allemands, qui se fera assurément cette campagne ; et, comme vous jugez fort bien, les difficultés des Espagnols et des Hollandois à ratifier le traité qu'on a fait avec eux ne sont que pour donner le loisir aux Allemands de s'accommoder. Quelque envie qu'aient les autres de la paix, ils ont honte de la faire sans ceux qui n'ont pris les armes que pour les secourir, et ces longueurs qu'ils apportent empêchent le roi de faire des détachements de Flandres, qui mettroient M. de Créqui en état d'accabler le prince de Lorraine.

1432. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 23 septembre 1678.

J'étois assez content de mes réflexions sur *la Princesse de Clèves* quand je les fis ; mais comme je me défiois toujours un peu de l'amour-propre, madame de Sévigné premièrement et puis vous, monsieur, m'avez rassuré. Je ne vous nomme pas beaucoup d'autres approbateurs, parce la plupart ne me louent que sur ma réputation et que vous ne le faites qu'en connoissance de cause.

Je ne sais si la critique imprimée est du P. Bouhours ; mais je la trouve admirable, comme vous faites. Je crois

que si nous la lisions ensemble, nous y condamnerions les mêmes choses, qui me paroissent en petit nombre.

Je n'ai pas lu *la Princesse de Clèves* avec le dessein de juger si son style étoit propre pour l'histoire ; ce qui m'en souvient est qu'elle conte bien. Mandez-moi ce que vous pensez sur la demande que vous me faites.

J'ai appris la bonne affaire que avez faite pour M. de Rohan et pour mademoiselle de Vardes.

Je trouve qu'en quelque pays que vous puissiez aller, vous ne sauriez mieux faire que de passer par la Bourgogne. Je passerai l'hiver ici ou à Autun, en fort bonne compagnie. Je pars après-demain avec ma fille pour faire un petit voyage en Auvergne. Je suis d'accord avec vous que si nous étions chargés de faire l'histoire du roi, nous ne gêterions pas la matière. Nous serions assurément des Comines.

A madame de Grignan.

Vous seriez reçue dans le *chorus*, madame ; la princesse Comnène (1) n'en savoit pas plus que vous. Ce n'est pas que si j'étois à la place du roi, vous fussiez jamais mon historienne : je vous donnerois de plus nobles emplois, et si vous n'écriviez pas ma vie, au moins la rendriez-vous plus heureuse.

Il est vrai que M. de Luxembourg a fait une action bien extraordinaire ; mais ce qu'a fait le prince d'Orange est une espèce d'assassinat, qui mériteroit qu'on en informât, si le peu de justice qu'il y a dans le monde pouvoit faire espérer qu'il fût châtié.

Vous me mandez que vous avez vu des gens fort contents de quelques-uns de mes ouvrages ; plût à Dieu qu'ils l'eussent été de tous !

(1) Anne Comnène. Voy. la lettre du 18 août 1677.

En quelque lieu que nous nous trouvions jamais, vous et moi, je vous montrerai tout ce que je croirai qui vous pourra plaire, car personne n'en a plus envie que moi, et vous jugez par ce que je vous ai dit que je ferois si j'étois roi, que je ne ferois pas moins, si je pouvois, comme gentilhomme. Madame de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir et de vos louanges; elle vous aime et vous estime autant que vous le méritez, c'est-à-dire extrêmement.

A madame de Sévigné.

Vous n'aviez que faire de me nommer la belle *Madelonne* pour me la faire connoître, madame; je l'ai reconnue à ses traits délicats, et je ne sais pas même si avec cela mon cœur ne m'en a pas dit quelque chose. Ce qui me l'avoit un peu déguisée, c'est la noirceur de son encre (1). Mais je vois bien qu'elle commence à écrire des choses qu'elle veut bien qu'on lise et qui ne passeront jamais.

Si vous vous entretenez de moi tous trois, nous vous rendons bien le change. Madame de Coligny et moi nous faisons plus: nous en entretenons les gens dignes de vous comprendre et c'est à vous plus qu'à personne à qui nous sommes redevables de notre incorruptibilité. Voilà un grand mot, mais il dit bien ce que je veux dire.

Vous m'avez écrit le combat de M. de Luxembourg et les glorieuses souffrances de M. de Sévigné, et je m'en suis réjoui avec vous.

La gloire m'empêchera de vous rien dire sur l'article de M. de Lameth; il est si plaisant que je ferois pitié si j'y voulois ajouter quelque chose.

(1) Voy. la lettre de Bussy, en date du 10 septembre 1674.

De madame de Coligny.

Il appartient bien à madame de Courcelles d'être veuve! Non, non, ma tante, elle n'y songe pas seulement; vous lui faites trop d'honneur. Pour moi, j'aimerois autant ne l'être pas que de l'avoir pour camarade.

Mandez-moi s'il est bien vrai que ce soit le P. Bouhours qui ait fait la critique de *la Princesse de Clèves*, car je l'en aimerois davantage.

Que dites-vous de l'aventure du chevalier de Vendôme? Mais peut-être ne la savez-vous pas: à tout hasard je m'en vais vous la dire; car on me vient de demander par lettre ce que je pensois d'une affaire dont on ne me dit que deux mots, présupposant que je la savois, et cela m'a fait enragé. Vous saurez donc que le chevalier de Vendôme ayant mis l'épée à la main dernièrement dans sa chambre, à Fontainebleau, pour tuer une chauve-souris, se blessa au point de se réduire à être chevalier s'il ne l'avoit pas été. Je ne sais, madame, si je me fais bien entendre; mais enfin, il est en tel état, que les Turcs ne lui feroient rien davantage si, l'ayant pris, ils le vouloient mettre dans le sérail. Il n'a pas fait là un beau coup d'épée.

Adieu, notre chère cousine et tante; personne ne vous aime plus que nous faisons.

A Corbinelli.

Ma fille de Coligny fait un très-grand cas de votre approbation et vous aime autant qu'elle aime vos louanges.

1433. — *Lamoignon à Bussy.*

A Basville, ce 23 septembre 1678.

Je suis très-sensible, monsieur, à l'honneur de votre souvenir, et vous ne pouvez en honorer une personne qui connoisse mieux que moi le prix de votre amitié. Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que d'en être persuadé, et si je ne suis pas en état d'en donner des marques aussi essentielles que faisoit mon père, ce n'est pas la volonté qui me manque : c'est à vous, monsieur, à m'en donner les occasions. J'en prends à témoin le R. P. Rappin, qui connoit assez mes sentiments pour savoir à quel point je vous honore.

1434. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Chasen, ce 24 septembre 1678.

Je viens d'apprendre avec un très-grand déplaisir la perte que vous avez faite (1), monsieur ; je crois que vous n'en doutez pas, car vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche et avec quelle cordialité je suis votre, etc.

1435. — *Bussy à madame Brulart.*

A Chasen, ce 24 septembre 1678.

J'ai été sur le point, madame, de ne vous point écrire en cette rencontre. Vous croyez bien que ce n'étoit pas

(1) Il venait de perdre une de ses filles.

que je fusse indifférent, mais je ne savois que dire à une mère affligée et avec autant de raison que vous avez de l'être. Je ne croyois pas qu'il suffit de vous assurer que j'étois sensiblement touché de votre douleur et que personne n'y prenoit plus de part que votre, etc.

1436. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 24 septembre 1678.

J'ai reçu ici, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la perte que j'ai faite d'une fille que je n'aimois guère moins que moi-même. Il est difficile d'avoir une plus vive douleur que celle que j'ai ressentie. Je vous remercie mille fois de la part que vous avez la bonté d'y vouloir prendre, et je vous assure que je suis aussi avec beaucoup de reconnoissance votre très-obéissant serviteur.

1437. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 26 septembre 1678.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, monsieur; j'ai eu quinze jours de fièvre, et, pis que tout cela, j'ai pensé perdre un œil et je n'en suis pas encore bien guérie: je n'en vois presque pas. Cela me rend fort triste, parce que je ne saurois lire ni écrire, qui sont les deux seules occupations de ma vie et même les plus douces. Je prends les eaux de Sainte-Reine.

Je vous croyois en Auvergne, lorsque madame votre femme m'a dit que vous n'iriez pas.

On me vient de dire que le roi a rappelé le maréchal de

Bellefonds : personne n'a pu creuser par quelle intrigue. J'ai ouï dire que le roi s'en est avisé de lui-même.

La cour revient le 10 à Saint-Germain. Sa Majesté a eu un coup de bistouri dans la gencive pour un grand mal de dents qu'elle avoit. Il en est bien guéri.

Madame de Mecklembourg est partie pour l'Allemagne. On ne sait ce qu'elle va ouvrager là.

Je suis bien fâchée que vous ne nous vouliez pas croire sur ce que nous vous avons demandé ce que vous avez écrit de l'histoire du roi, et que vous ne vouliez pas écrire quelque endroit de sa vie qui vous remît agréablement dans sa mémoire. Il auroit plus de loisir de songer à cela pendant la paix, et selon les âges les choses font ou ne font pas d'impression.

Adieu, monsieur; mandez-moi de vos nouvelles et de celles de madame de Coligny et m'aimez bien toujours.

1438. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 27 septembre 1678.

Il y a si longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, madame, que je suis en peine de votre santé. Mandez-moi l'état où vous êtes. Pour moi, je m'en vais en Auvergne avec madame de Coligny; hier encore je pensois que ce voyage étoit rompu par les obstacles extraordinaires qui se sont rencontrés à ce voyage.

Mandez-moi des nouvelles de notre ami le duc. Cela est bien étrange que je ne reçoive point de réponse à trois ou quatre lettres que je lui ai écrites.

M. Jeannin est arrivé dans notre voisinage avec sa belle-fille; je ne les ai pas encore vus.

1439. — *Bussy à Saucourt.*

A Chasen, ce 27 septembre 1678.

Ma fille de Rabutin ne m'écrit guère sans me mander que vous lui parlez souvent de moi, monsieur, et toujours avec des assurances de l'honneur de votre amitié. Je vous proteste que j'en ai toute la reconnoissance imaginable et que je n'ai point d'ami que j'aime plus tendrement que vous, ni dont j'estime plus le cœur que j'estime le vôtre.

1440. — *Bussy à Hauterive.*

A Chasen, ce 30 septembre 1678.

Je viens d'apprendre, monsieur, que vous êtes depuis quelque temps dans une incommodité opiniâtre, dont votre bon régime ne vous a pu garantir. Je vous assure que j'en suis très-fâché et que cette rencontre m'a fait sentir que je vous aimois plus que je ne pensois, quoique je vous aimasse extrêmement. Ayez soin de vous : pour moi j'ai opinion que votre eau-de-vie a contribué à l'état où vous êtes; je n'en prendrois plus si j'étois en votre place, et après avoir bien examiné ce qui a pu d'ailleurs causer mon mal, je me mettrois entre les mains de ce médecin qui a guéri Mademoiselle, l'évêque de Condom et depuis peu le premier président. Je ne comprends pas votre maladie : vous avez le corps et la tête bonne, vous êtes en bon âge, vous me paroissez un homme réglé. Je ne sais si vous ne mangez pas trop; ne faites rien de trop, je vous prie, car il faut songer à vivre avant que de songer à vivre plaisamment. J'entre dans tous ces détails parce que je vous aime fort et que je voudrois bien contribuer à votre guérison;

mandez-moi de vos nouvelles ou m'en faites mander, et croyez bien que vous n'avez pas un ami au monde si fidèle et si tendre que moi. Ce n'est pas un compliment que ceci, c'est mon cœur qui vous parle.

1441. — *Madame d'Ons-en-Bray à Bussy.*

A Paris, ce 30 septembre 1678.

Comme vous savez excuser vos amis, monsieur, quand ils ont tort, vous savez aussi faire valoir les petits services qu'ils vous rendent. Ce que M. d'Ons-en-Bray et moi avons fait ne vaut pas la manière honnête dont vous nous écrivez; mais les intentions en étoient bonnes. Pour moi, j'ai la main heureuse pour mes amis. Donnez-moi quelque autre affaire à solliciter, et vous verrez que les pas que je ferai pour vous ne seront pas inutiles; au moins me seront-ils toujours agréables.

Enfin voilà la paix. Ne ferez-vous point la vôtre? Nous avons parlé sur cela fort sérieusement, M. le duc de Saint-Aignan et moi. Si nos souhaits avoient lieu, vous seriez bien heureux.

Ne viendrez-vous point ici cet hiver? Vous ne m'en dites rien. Je ne vous trouve pas assez empressé. Si vous en témoigniez quelque impatience, je me flatterois d'y avoir quelque part; mais bien loin de cela, vous avez sur ce chapitre une tranquillité qui m'offense. La compagnie de madame de Coligny gâte tout. Ce n'est pas que je blâme votre goût, mais partagez un peu vos grâces : dites à madame votre fille que je la supplie de vous ramener dans un lieu où vous êtes souhaité de tous les honnêtes gens. Madame de Rabutin vous dira que je m'explique assez sur cela pour vous persuader que je mérite toute l'amitié que vous m'a-

vez promise. Je vous demande de vos nouvelles et je serai régulière à vous faire réponse.

J'ai eu beaucoup d'affaires dont je suis sortie depuis deux jours assez heureusement.

1442. — *Basville à Bussy.*

A Limours, ce 3 octobre 1678.

Je vous demande mille pardons, monsieur, d'avoir manqué à vous faire réponse. Si, au lieu de m'écrire un compliment sur la mort de mon père, vous m'eussiez écrit pour vous rendre quelque service, je vous assure que je n'aurois pas eu le même reproche à me faire et que je me serois plutôt oublié moi-même que de ne vous pas rendre un compte exact de ce qu'il vous auroit plu m'ordonner. Vous savez combien on est accablé en pareilles occasions. Je vous supplie de croire que personne n'est moins capable que moi de n'avoir pas pour vous tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez et que je chercherai toute ma vie les moyens de vous en donner des marques.

1443. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 8 octobre 1678.

J'avois raison d'appréhender que vous ne fussiez malade, madame, quand vous étiez si longtemps sans m'écrire. Cependant vous voilà presque guérie; conservez-vous pour achever de vous rétablir : la vie et la santé sont la source de tous les biens.

Mon voyage d'Auvergne est rompu; mille obstacles s'y sont rencontrés, et les Romains se seroient rebutés de la

moitié des traverses qui n'avoient point fait peur à madame de Coligny et à moi. La dernière a été une impossibilité toute pure qui nous a fait retourner de dix lieues d'ici. Un cocher d'emprunt que nous avions (à cause que celui de ma fille étoit à l'extrémité) tomba de son siège et la roue lui rompit la jambe.

Je suis aussi surpris que tout le monde du retour de Bellefonds; il me paroît que c'est le roi seul de son chef qui l'a fait revenir, car les ministres et la maîtresse haïssent ces espèces de philosophes chrétiens qui se sont fait une longue habitude de mépriser les vanités de la cour.

On m'a mandé que le bruit couroit du rappel de Vardes et même de celui de tous les exilés. Je crois que les abbés d'Effiat, de Bellebat et Fouquet, et que d'Olonne, Vassé et Vineuil pourront revenir, mais que Vardes ne reviendra pas, parce que, outre la haine que le roi a pour lui, les ministres l'appréhendent et qu'il le faudroit faire duc; et pour moi je ne retournerai pas sitôt, à cause qu'il me faudroit du bien et des honneurs.

Vous verrez si je juge bien de tout cela.

Il faut que madame de Mecklembourg aille négocier de la part du roi quelque chose en Allemagne. Sans la protection de Sa Majesté, elle ne s'exposeroit pas aux violences de son mari.

Je n'écrirai jamais rien pour le roi (hors ce que je puis dire de lui dans des lettres), à moins que Sa Majesté ne me fasse témoigner qu'elle le souhaite; et pour lui en faire venir l'envie, j'en laisserai les soins à mes amis ou à la fortune.

Bellefonds étoit un homme sans naissance (1), d'un mérite commun et d'une figure désagréable; cependant l'attache-

(1) Il sortait d'une famille de robe.

ment extraordinaire qu'il avoit eu pour le roi et dont il avoit persuadé ce grand prince, lui avoit attiré des grâces qui avoient surpris tout le monde. La première fut de lui faire porter sa queue à la cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, que l'on fit en 1662, honneur qui ne s'étoit jamais donné qu'à des jeunes gens de la cour de grande qualité : et sur cela Manchini, duc de Nivernois, fit ces quatre vers :

Bellefonds porte-queue, à mine indifférente,
 Du plus grand des mortels suivait la marche lente,
 Et montrant au public ce qu'il a de menton,
 Faisoit dire à chacun : pour quoi le choisit-on ?

Entre autres désagrémens, Bellefonds avoit le menton d'une longueur extraordinaire et l'air indifférent ; cependant en 1668, le roi, pressé de son inclination, le fit maréchal de France : et, pour ne pas trop laisser le monde examiner son choix, dont il se défioit un peu lui-même, il fit encore maréchaux Créqui et Humières, qui étoient au moins deux personnes de qualité. Ce fut la campagne de 1667 qui donna sujet au roi de faire cette promotion ; il avoit nommé ces trois messieurs pour lieutenans généraux sous le maréchal de Turenne, et Sa Majesté elle-même étoit à la tête de cette armée. Il avoit surpris les Espagnols, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à la guerre ; il avoit de bonnes troupes et beaucoup, et eux de méchantes et en petit nombre, de sorte qu'il n'étoit pas surprenant que les ennemis ne tinssent pas pied devant lui. Mais, sans en examiner les véritables raisons, son amitié pour Bellefonds lui fit croire qu'il devoit une grande partie de ces heureux succès à sa capacité. Il le fit donc maréchal de France pendant que l'Espagne envoyoit l'ordre de la Toison à Marsin pour les services qu'il lui avoit rendus cette campagne en Flandre. Et ce n'est pas la première fois qu'on a vu dans les deux partis différens récompenser les deux chefs pour la même action : l'un pour avoir battu et l'autre pour n'avoir pas été battu autant qu'il le pouvoit être. Et en effet, au jugement des justes estimateurs des actions de guerre, Marsin, tout malheureux qu'il avoit été, méritoit plus de gloire que les officiers généraux du roi.

En cette occasion, si la promotion de ces trois messieurs surprit tout le monde en 1668, il ne faut pas demander s'il ne fut pas surpris en 1674 lorsque le roi fit huit maréchaux de France à la mort du maréchal de Turenne, qui tous ensemble ne purent remplacer ce grand homme.

Les rois récompensent quelquefois les services passés, quelquefois ils les laissent sans récompense et quelquefois ils récompensent les services à venir. Le roi paya ceux que Noailles et Schomberg lui avoient rendus, il ne paya pas ceux de Coligny, du comte d'Estrées, de Gadagne ni les miens, et il paya par avance ceux de Créqui, de Bellefonds, d'Humières, de la Feuillade, de Duras, de l'Estrade, de Luxembourg, de Rochefort, de Lorges et de Vivonne. Humières, Créqui, Lorges et Luxembourg s'acquittent tous les jours envers Sa Majesté. Pour les autres, ils ont bien la mine de lui devoir toute la vie.

Mais à propos de Vivonne, quand il fut fait maréchal, on dit dans le monde que les sept qui l'avoient été faits avec lui l'avoient été par l'épée et lui par le fourreau (à cause qu'il étoit frère de madame de Montespan). Cependant il étoit aussi brave que pas un de ses confrères.

Le chapitre de Bellefonds m'a fait faire une grande digression; mais comme elle n'est pas hors de propos, elle n'ennuiera pas assurément les lecteurs.

1444.—*Bussy au maréchal de Bellefonds.*

A. Chasen, ce 8 octobre 1678.

Je viens d'apprendre avec joie votre retour à la cour, monsieur; non-seulement parce que cela fait voir la bonté du roi pour les malheureux, mais encore pour l'intérêt que les honnêtetés que vous m'avez témoignées me font prendre en ce qui vous touche. Je le ferai ainsi toute ma vie, car je suis votre, etc.

J'attends toujours la copie du billet que vous m'avez mandé que Bauvezé vous avoit donné de moi.

1445. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Basville, ce 8 octobre 1678.

Je ne sais , monsieur, si je dois vous faire des excuses de mon silence ou des reproches du peu de soin que vous avez eu de me réveiller ; mais je sais bien que vous ne devineriez pas ce qui m'a empêché de vous écrire depuis Pâques. Je m'étois embarqué avec plaisir sur la fin du carême dans le dessein des *fausses pensées* que je vous communiquai alors, et je me proposois de vous entretenir là-dessus régulièrement ; mais j'ai eu à peu près l'aventure d'un homme qui, s'étant mis dans une barque pour se promener sur la mer, seroit porté par le vent dans une île déserte ou pris par les corsaires d'Alger, c'est-à-dire pour m'expliquer sans figure, qu'on m'a fait quitter un ouvrage agréable, et qu'on a voulu que j'en achevasse un très-sérieux que j'avois commencé, comme vous diriez la vie de saint Ignace. On a désiré même que je fisse diligence. Il a fallu pour cela renoncer à tout commerce et devenir un vrai sauvage. Cette rude besogne est presque faite par la grâce de Dieu , et je prétends bien revenir au dessein qui a eu le bonheur de vous plaire.

Nous parlons de vous ici très-souvent et nous vous souhaitons de bon cœur. Votre présence nous seroit utile de plus d'une manière. Les beaux jours de l'automne ne nous consolent point du passé, et toute la bonne chère que M. l'avocat-général nous fait ne nous donne pas la joie que nous avons les autres années. On ne laisse pas de faire ce qu'on peut pour se divertir ; mais il vient des idées tristes qui troublent un peu les plaisirs, et je crois qu'il n'y a que le temps qui puisse effacer ces fâcheuses joies. Ne vous verra-t-on point cet hiver et serez-vous le seul des exilés pour qui le maître ne se radoucisse pas ?

Le maréchal de Bellefonds est revenu, l'abbé Fouquet revient; on parle même du retour de M. de Vardes.

J'ai vu votre sentiment sur *la Princesse de Clèves*. Il me paroît très-juste; mais avez-vous vu la critique dont tout le monde m'a accusé, et dont je suis innocent comme vous. Il faudroit que je fusse bien hardi pour critiquer ce qui vient de ce côté-là, et il faudroit que j'eusse perdu l'esprit pour dire autant de sottises qu'en dit l'auteur de la critique.

Adieu, monsieur; dites-moi, je vous prie, que vous m'aimez encore et faites-moi la grâce de croire que je suis à vous de tout mon cœur avec tout le respect que je dois.

Comme je ne crois pas que madame de Coligny m'ait oublié, je prends la liberté de l'assurer de mes très-humbles respects.

1446. — *Bussy à la présidente d'Ons-en-Bray.*

A Chaseu. ce 9 octobre 1678.

Si vous saviez, madame, combien j'aime M. le président d'Ons-en-Bray, vous vous étonneriez: car il n'est pas ordinaire d'aimer les maris des dames aussi belles que vous. Ces messieurs ont beau être honnêtes gens, on a beau leur avoir obligation, l'intention qu'on a presque toujours de les offenser ne peut compâtir avec aucune amitié. Cependant, comme celle que je vous demande et que vous m'avez promise ne blesse point M. le président, la reconnoissance des obligations que je lui ai fait tout l'effet dans mon cœur qu'elle peut faire.

Vous avez raison, madame, de dire que vous avez la main heureuse pour faire gagner des procès à vos amis; le mien en est un bel exemple, car encore que ma cause fût bonne, la prévention de mon rapporteur la rendoit

fort mauvaise. J'ai peur que la confiance que j'ai en votre crédit ne me fasse un peu chicaneur, mais au moins m'assurera-t-il contre les chicanes des autres.

De la manière dont vous me parlez de mon retour à Paris, il semble que vous croyez que c'est de moi de qui il dépende. J'ai assez d'envie d'y retourner, mais il faut que le roi en ait envie aussi. Notre ami Saint-Aignan vous pourra mieux dire que personne qu'il n'a pas tenu à moi : car c'est lui qui en a parlé au roi plusieurs fois. Je le prierai de retourner à la charge afin de n'avoir rien à me reprocher; et sans vous faire valoir mon empressement, je vous assure, madame, que votre considération l'augmentera. Je vous avoue que madame de Coligny m'aide à supporter avec patience la longueur de mon exil; peut-être que sans elle mon chagrin m'auroit fait prendre quelque méchant parti. Dieu fait tout pour le mieux.

Madame de Rabutin n'est pas à me dire combien je vous dois aimer; et quelque assurance que je lui donne que je fais mon devoir, elle me dit toujours que ce n'est pas assez. J'en demeure d'accord avec elle, madame. Quelque tendresse et quelque estime que j'aie pour vous, vous en méritez encore davantage.

1447. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Chaseu, ce 10 octobre 1678.

Faisons quitte à quitte, mon R. P.; nous n'avons tort ni l'un l'autre : vous avez eu des affaires et moi aussi.

Je ne suis pas fâché, mon R. P., que vous ayez écrit la vie de saint Ignace, je la verrai dès qu'elle sera imprimée. Je lirois exactement la vie des saints, si vous l'aviez écrite, car vous en auriez ôté les fables.

Il faut bien des années pour nous effacer à Basville les

idées de l'ami que nous y avons vu. Je voudrois pourtant bien y être quinze jours avec vous et avec nos bons amis.

Je souhaite que le roi me rappelle de son mouvement; car cela tireroit à conséquence, s'il venoit de lui. Pour moi, je ne le demanderai pas et je me contenterai d'écrire de temps en temps à S. M. des lettres tendres et respectueuses. Dieu fera le reste, s'il lui plaît.

Je crois le retour des autres exilés à la réserve de celui de Vardes.

Je suis bien aise que mon sentiment sur *la Princesse de Clèves* vous ait plu. *La Critique* m'a charmé, et je vous avoue que j'y ai trouvé tant de bon sens, tant de justesse et un si grand air de vous, que je n'ai pu douter que vous ne l'eussiez faite; car pour la hardiesse que vous dites qu'il y a de critiquer ce qui vient de ce côté-là, en le critiquant à propos, vous faites voir que, s'il y a de la hardiesse, il n'y a point de témérité; et pour ce qui est de ce que vous appelez *sottises* (qui sont galanteries à des gens comme nous), vous avez prétendu vous cacher par là. Cependant, mon R. P., je dirai dans le monde, non-seulement que vous désavouez fort cet ouvrage, mais encore que vous m'avez persuadé.

Adieu, mon R. P., je vous jure que je vous aime et que je vous estime extrêmement, et que madame de Coligny fait de même.

1448. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 10 octobre 1678.

Ce n'est point paresse, monsieur, qui a interrompu notre commerce, encore moins relâchement d'amitié. Je suis une des personnes du monde qui me lasse le moins d'aimer mes amis, et vous savez bien, par plusieurs

choses qui vous ont passé devant les yeux (1), que j'ai eu plus de douleur que je ne devois, quand j'en ai perdu quelqu'un. Je vous ai déjà mandé que j'avois été malade et que cela m'avoit empêché de vous écrire.

J'ai encore une autre raison. C'est une aventure secrète que j'ai eue et dangereuse, pour laquelle madame de la Fayette m'a voulu faire chasser par la cour. Je ne saurois l'écrire, et je vous supplie même de ne dire ceci à personne. D'ailleurs je me suis fort occupée à plaire à madame de Nemours par toutes les raisons que vous savez, et même l'amitié s'y met.

Vardes a dû revenir, mais les courtisans qui le craignent ont étouffé la bonne volonté du roi, de laquelle on prétend que Sa Majesté s'étoit ouverte à Marcillac.

L'abbé Fouquet est de retour. On dit que le maréchal de Bellefonds sera gouverneur de M. de Chartres. Si cela est, il a bien encore à attendre. On dit qu'il va en ambassade extraordinaire en Espagne, d'autres disent le cardinal de Bonzi.

Ça été une lettre de compliment au roi sur la paix qui a attiré au maréchal de Bellefonds son retour. Cette lettre fut présentée par M. de Louvois. Je crois que vous en devriez aussi écrire une. Pour moi, je demanderois vaille que vaille à revenir. Vous n'aurez rien absent, monsieur, ni messieurs vos enfants. Quand vous serez sur le terrain des autres, vous aurez peut-être une ambassade, vous êtes ami de M. de Pomponne; ou une abbaye, vous êtes ami du P. de la Chaise. Pendant que le roi accorde des retours, tous vos amis sont d'avis que vous demandiez le vôtre.

Mademoiselle de Thianges épouse enfin le duc Sforce par procureur. C'est Lavardin qui l'épouse et M. de Noyon qui fait la cérémonie.

(1) Allusion à sa brouille momentanée avec l'évêque de Verdun.

1449. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 11 octobre 1678.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez. Je trouve que vous avez une très-bonne compagnie, et que vous faites un fort bon usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce et agréable; j'y souhaitois M. et madame de Guitaud, mais vous me contez une suite de raisons auxquelles je me rends. Personne de vous deux n'a encore fait les premiers pas, vous ne devez pas vous empresser de rompre cette glace : ainsi je trouve à propos de me taire sur ce chapitre; mais je ne ferai pas de même sur toute l'amitié que vous me promettez, madame de Coligny et vous (1). Je suis ravie de vous plaire et d'être estimée de vous deux. Nous nous mimes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de Corbinelli et moi; en vérité, elle fut célébrée dignement; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à adoucir votre exil; cela vient d'un fonds héroïque. Mademoiselle de Scudéry dit que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer. Jugez par là du prix de votre

(1) L'imprimé ajoute ce passage, qui ne se trouve pas dans le manuscrit : « Et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourroit bien vous changer un exil que vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain : on apprit qu'il passoit la plus douce vie du monde dans une île où il étoit exilé; on le rappela à Rome, et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. »

filles. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés. Ceci vous regarde, mon cousin.

Au reste, je vous réponds de votre incorruptibilité tant que vous serez ensemble.

L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée; les goujats parlent même du siège de Trèves ou de Juliers. Je serai au désespoir s'il faut que je reprenne encore les pensées de la guerre. Je voudrois fort que mon fils et mon bien ne fussent plus exposés à leurs *glorieuses souffrances*. Il est triste de s'avancer dans le pays de la misère; c'est ce qui est indubitable dans votre métier: vous sauriez bien m'en dire des nouvelles.

Vous savez, je crois, que madame de Meckelbourg, s'en allant en Allemagne, a passé par l'armée de son frère (1). Elle y a été trois jours comme Armide au milieu de tous ces honneurs militaires, qui ne se rendent pas à petit bruit. Je ne puis comprendre comment elle put songer à moi en cet état. Elle fit plus: elle m'écrivit une lettre fort honnête qui me surprit extrêmement, car je n'ai aucun commerce avec elle, et elle pourroit faire dix campagnes et dix voyages en Allemagne sans penser à moi, que je ne serois pas en droit de m'en plaindre. Je lui mandai que j'avois bien lu des princesses, dans les armées, se faisant adorer et admirer de tous les princes qui étoient autant d'amants, mais que je n'en avois jamais vu une qui dans ce triomphe s'avisât d'écrire à une ancienne amie qui n'avoit point la qualité de confidente de la princesse. On veut entendre finesse à son voyage: ce n'est pas, dit-on, pour voir son mari, qu'elle n'aime point; ce n'est pas qu'elle hâisse Paris; c'est donc pour marier monseigneur le dauphin. Il y a des gens si mystérieux, qu'on ne peut jamais croire que leurs démarches ne le soient pas

(1) Le maréchal de Luxembourg.

M. de Brandebourg et les Danois ont si bien chassé les Suédois de l'Allemagne, que cet électeur n'a plus rien à faire qu'à venir joindre nos ennemis. On craint que cela ne retarde la paix des Allemands.

La cour est à Saint-Cloud. Le roi veut aller samedi à Versailles; mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtimens soient en état de le recevoir et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des chariots pleins de morts. On cache cette triste marche, pour ne pas effrayer les ateliers et ne pas décrier l'air de ce *favori sans mérite*. Vous savez ce bon mot sur Versailles.

Je n'ai vu personne qui ne soit persuadé que c'est le P. Bouhours qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves*. Je ne doute pas qu'il ne s'en défende, mais ce n'est pas une pièce à désavouer en qualité de bel esprit.

Les jésuites sont plus puissans que jamais; ils ont fait défendre aux PP. de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et par conséquent *au sang de circuler*. Ils ont encore remis sur pied les cinq propositions; il a fallu promettre et désavouer ce qu'ils ont voulu. Les lettres de cachet dont on est menacé sont de puissans arguments pour persuader leur doctrine. Dieu jugera toutes ces questions à la vallée de Josaphat; en attendant, vivons avec les vivans.

Nous sommes revenus de Livry plus tôt que nous ne voulions, à cause d'une fièvre qui prit sottement à l'une de mesdemoiselles de Grignan. Nous sommes raccoutumés à cette bonne ville insensiblement. Nous pleurons quasi quand nous quittâmes notre forêt. Le bon Corbignelli est enrhumé et dans sa chambre. La santé de ma fille, qui nous donnoit quelque espérance de se rétablir, est redevenue une maladie, c'est-à-dire une extrême délicatesse : cela ne l'empêche pas de vous aimer et de vous

honorer, monsieur et madame ; je vous assure que Corbignelli diroit de lui la même chose s'il étoit ici.

Adieu, mes chers parents et amis ; je pense très-souvent à vous, avec une tendresse extrême.

1450. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 13 octobre 1678.

Je vous l'ai déjà écrit, madame, que je soupçonnois tout autre chose que votre oubli quand vous ne m'écriviez pas ; mais je suis bien fâché qu'outre votre maladie ce soit encore la raison que vous me mandez, car il est désagréable d'être obligé d'employer le crédit de ses amis pour seulement n'être pas mal.

Je voudrois bien que madame de Nemours fit quelque chose de solide pour vous. Ce seroit une action digne d'une princesse aussi généreuse qu'elle de prendre soin d'une femme qui a de la naissance et du mérite et qui ne manque que de fortune.

Je vous ai mandé mon sentiment sur le retour des exilés. Je ne vous en redirai rien davantage, sinon que Vardes ne reviendra pas, à mon avis, de ce règne-ci, et je ne pense pas qu'il en voie un autre. Pour moi, je ne demanderois pas mon retour, quand je saurois le devoir obtenir, car on croiroit m'avoir bien récompensé et je ne compterois cela pour rien. Je viens d'écrire au roi pour le faire souvenir de moi. Ma lettre lui demande plus, sans rien lui demander, que si je lui parlois de mon retour. S'il venoit de lui, comme cela se pourroit bien faire, je serois en droit de lui demander quelque chose quand je serois auprès de lui, et vraisemblablement je l'obtiendrois. Laissez-moi faire, madame, s'il vous plaît ; j'ai bon esprit, je

connois la cour, et je sais mieux les affaires que personne.

Cela est plaisant que ces petites Thianges épousent des Italiens (1) : c'est pour rendre le change au cardinal Mazarin, qui a marié toutes ses nièces à des François.

1451. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chasen, ce 14 octobre 1678.

Je suis très-aise, madame, que vous approuviez mon *quant à moi* sur le sujet de M. de Guitaud, et, en effet, quand avec le cordon bleu il auroit encore l'ordre de la Toison d'or et celui de la Jarretière, il n'y auroit pas de comparaison de lui à moi. Ce n'est pas qu'il n'ait du mérite, je le connois; mais je n'en suis pas aveuglé comme lui.

Vous avez fait un grand plaisir à madame de Coligny et à moi de la louer sur celui qu'elle trouve à me tenir compagnie dans mon exil; car encore que, sans vanité, je sois assez divertissant, il est fort extraordinaire qu'une jeune veuve, qui ne manquera d'agréments, ni de bien, ni d'esprit, s'exile elle-même de Paris et de la cour, où elle auroit des plaisirs et des applaudissements, pour ne pas quitter son père exilé. Je dis comme vous, madame, cela vient d'un fonds héroïque.

Les Suédois ne sont pas au point où vous les pensez, et les ennemis ne sont pas en état de venir joindre l'armée de l'empereur : j'en ai de bonnes nouvelles, madame; ainsi cela n'empêchera pas la paix des Allemands, et je la tiens pour faite cet hiver après la trêve que nous allons avoir

(1) Ph. J. Mancini, duc de Nevers, avait épousé en 1670 Gabrielle de Damas, fille de madame de Thianges.

avec eux. Mais quand nous n'aurons pas, vous et moi, la dépense de la guerre sur les bras pour nos enfants, nous aurons d'autres peines pendant la paix; car enfin il en faut avoir, et sur cela, madame, écoutez notre ami Comines sur le chapitre des traverses de la vie humaine : « Aucune » créature n'est exempte de passion; tous mangent leur » pain en peine et douleur : Notre Seigneur le promit dès » qu'il fit l'homme, et loyaument l'a tenu à toutes gens. » Il n'y a personne qui ne sache cela aussi bien que M. d'Argenton (1), mais vous m'avouerez qu'on ne le sauroit dire plus plaisamment que lui.

J'ai su le voyage de madame de Meckelbourg en Allemagne, mais point son passage par l'armée que commande son frère. Je crois qu'elle s'est avisée de vous écrire sur le bien que M. de Luxembourg lui a dit de M. de Sévigné : voilà la cause la plus naturelle qui me paroisse de sa surprenante civilité; je ne sais pas si vous en soupçonnez d'autre.

La réponse que vous lui avez faite est fort jolie, et je parierois pour elle contre la lettre de la princesse.

Je crois qu'effectivement elle est chargée de quelque commission en Allemagne de la part du roi.

Je n'avois pas su qu'on eût appelé Versailles *un favori sans mérite* : il n'y a rien de plus juste ni de mieux dit. Les rois peuvent à force d'argent donner à la terre une autre forme que celle qu'elle avoit reçue de la nature; mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. Ce seroit un étrange malheur si, après la dépense de cent millions à Versailles, il devenoit inhabitable.

Je viens de recevoir une lettre du P. Bouhours. Voici ce qu'il me dit sur *la Princesse de Clèves* : « J'ai vu votre

(1) Philippe de Comines était seigneur d'Argenton.

sentiment sur, etc. » Et voici ce que je réponds à cet endroit-là : « Je suis bien aise que mon sentiment sur, etc. » Vous voyez bien, madame, ce que je lui promets. Ainsi, après avoir montré ceci seulement au bon abbé, à la belle *Madelonne* et à notre ami Corbinelli, je vous supplie de les prier qu'ils ne me citent point.

Il faut qu'il y ait quelque chose contre la foi dans la philosophie de Descartes, puisque les jésuites la condamnent, et cela me fait voir que la belle *Madelonne* sent un peu le fagot. Je n'aurois jamais cru que si elle avoit à être damnée, c'eût été pour la religion : je la tenois plus propre à d'autres péchés (1) ; mais enfin en quelque lieu qu'elle aille dans cent ans d'ici, je serai bien fâché si je ne suis pas avec elle. Madame de Coligny aimeroit fort sa compagnie; mais elle voudroit bien, dit-elle, la lui tenir en paradis.

Adieu, madame; nous vous aimons et nous vous embrassons tous deux, Dieu sait combien ! Nous disons aussi mille douceurs à notre ami Corbinelli, fût-il quatre fois plus enrhumé qu'il n'est.

1452. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Basville, ce 16 octobre 1678.

J'ai reçu ici votre paquet, monsieur. Je ne suis pas content que vous alliez en Auvergne lorsque je n'y suis plus; il me semble que je la trouverois encore plus belle que je n'ai fait quand j'y serois avec vous.

M. l'avocat général vous écrivit dès le lendemain que je

(1) Et non pas : « Je la croyois plus proche à d'autres, » phrase qu'on trouve dans l'édition Monmerqué et qui n'a aucun sens.

reçus votre lettre ; je vous ai envoyé celle de M. de Basville et une lettre du P. Bouhours.

Voilà les exilés qui reviennent : M. de Bellefonds et l'abbé Fouquet , et M. de Vardes, à ce qu'on dit. Espérons que votre rang viendra ; personne ne le souhaite tant que moi.

J'ai trouvé votre lettre au roi comme il faut qu'elle soit, c'est-à-dire bien, et toujours à votre façon. S'il vous fait justice, il donnera de l'exercice à votre plume. Je lui souhaite du goût pour cela ; je voudrais lui en donner du mien sur ce que vous en écrivez.

Adieu, monsieur ; aimez-moi toujours et je serai content de vous et de moi, qui suis plus à vous que personne du monde.

1453. — *Pomponne à Bussy.*

A Fontainebleau, ce 16 octobre 1678.

Je me suis acquitté avec plaisir, monsieur, de ce que vous avez demandé de moi, et j'ai remis à Sa Majesté la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour elle. Je ne puis vous dire quel effet elle aura produit, et je souhaite qu'il soit tel que vous pouvez le désirer. Croyez, monsieur, que j'aurai toujours bien de la joie de vous rendre en ces sortes d'occasions les services que vous demanderez de moi, et que je profiterai de toutes celles qui pourront vous marquer l'estime avec laquelle je suis toujours, monsieur, etc.

1454. — *Saucourt à Bussy.*

A Bourbon, ce 18 octobre 1678.

Je reçus hier votre lettre, monsieur, par laquelle vous me faites connoître que madame de Rabutin vous a mandé soigneusement toutes les fois que je me suis informé de vos nouvelles et que je l'ai suppliée de vous assurer de ma part de mes services très-humbles. Je vous assure, monsieur, qu'elle m'a fait un très-grand plaisir, et que sans vouloir me faire un mérite auprès de vous il n'y a personne à la cour qui vous honore tant que moi ni qui soit plus dans vos intérêts; je vous supplie d'en être bien persuadé et que je suis plus à vous qu'homme du monde.

1455. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 19 octobre 1678.

J'ai reçu votre lettre du 6 de ce mois, mon R. P., celle de M. de Basville et celle du R. P. Bouhours; il y avoit déjà huit ou dix jours que j'avois reçu celle de M. l'avocat général.

Je n'ai point fait le voyage d'Auvergne; j'ai été deux fois en chemin pour cela, pendant lesquelles il nous est arrivé des accidents insurmontables, sans compter vingt autres obstacles qui étoient déjà arrivés et qui ne nous avoient point rebuté. Si je vous disois le détail de tout cela, je suis assuré que, sans avoir la foiblesse des Romains sur les augures, vous demeureriez d'accord que Dieu n'a pas voulu que nous fissions ce voyage; aussi l'avons-nous remis à l'année prochaine.

Tout le monde me dit ce que vous me mandez, mon R. P., que le retour de Bellefonds et de l'abbé Fouquet tirera à conséquence pour moi; je suis le seul qui ne le dis pas parce que je ne le crois point. Ces messieurs ont demandé au roi de retourner et je ne le demanderai pas. Peut-être l'obtiendrais-je, et c'est encore à savoir; mais quand on me l'accorderoit, mes affaires ne sont pas en état ni moi en âge que je fasse un second noviciat à la cour pour mériter le bien et les honneurs que je devois avoir il y a longtemps. Elle m'est odieuse, dès qu'il faut que j'y sois honteusement. Mais j'écrirai au roi de temps en temps, sans parler de mon retour. Si Dieu, à qui je demande tous les jours de m'inspirer ce qu'il faut que je fasse pour mon salut et ma fortune, veut que je retourne, il touchera le cœur de S. M., laquelle me fera revenir; et si cela vient de son mouvement, il ne me laissera pas auprès de lui comme un misérable.

Voilà ma résolution, mon R. P., que je suis assuré que vous approuverez; car vous n'êtes pas comme la plupart des gens qui ne regardent que leur intérêt dans le jugement qu'ils font de la conduite de leurs amis et dans les conseils qu'ils donnent; vous vous mettez en leurs places et vous examinez toutes leurs raisons sans en oublier aucune.

Adieu, mon R. P., personne au monde ne vous aime ni ne vous estime plus que je fais.

1456. — *Bussy à Jalon.*

A Chateau, ce 19 octobre 1673.

Enfin, monsieur, je crois la trêve présentement acceptée des Allemands, et l'on ne doit pas douter que la paix ne suive au bout de cela. Je vous assure que vous êtes une

des raisons pourquoi je m'en soucie le plus, parce que vous en serez bien aise ; car, pour moi, cela m'est fort indifférent. La paix ni la guerre ne font rien à l'état de mes affaires. Ce n'est pas que, sur le retour de Bellefonds, on ne m'ait écrit de bien des endroits que mon tour viendrait aussi ; mais comme je sais mieux mes affaires que mes amis, je n'ai pas cru que le roi me rappelât. Tout le mal qu'avoit Bellefonds hors de la cour étoit son exil ; car il a des honneurs quand il est rappelé : c'est comme s'il n'avoit jamais bougé d'auprès du roi, il ne lui manque rien. Ce n'est pas de même de moi : avec mon rappel il me faut du bien et des titres, sans cela je suis mieux dans mes maisons. Je suis un grand seigneur de province et je ne suis qu'un misérable à la cour au prix de ce que j'y devrois être. Le roi, à mon avis, m'aimeroit assez pour m'accorder mon retour, si je le demandois fortement, mais pas assez pour me faire retourner avec toutes les grâces qui me seroient ensuite nécessaires. Cependant si Dieu, qui est le grand maître, a résolu que je retourne, je retournerai en dépit de mes ennemis ; j'attends sa volonté avec toute la résignation imaginable.

1457. — *Hauterive à Bussy.*

A Paris, ce 20 octobre 1678.

J'ai reçu votre lettre, monsieur, avec la plus grande joie du monde ; ce n'est pas que j'en eusse besoin pour être persuadé que vous me faites l'honneur de m'aimer, mais ce m'est toujours un plaisir de vous l'entendre dire. Vous savez bien que vous ne semez pas en terre ingrate, et comme personne ne connoît mieux que moi toute l'étendue de votre mérite, personne aussi ne vous rend plus de justice et ne fait plus de cas de l'honneur de votre amitié.

N'aurons-nous point celui de vous voir bientôt? Il me semble que vous ne vous ennuyez guère à la campagne; Dieu vous a donné une fille qui vous en empêche: elle est assurément de meilleure compagnie que tout ce que vous avez laissé ici.

Je me fais un fonds de santé afin de vous réjouir quand vos affaires vous permettront de nous venir voir; cependant soyez bien persuadé que personne ne peut vous honorer plus parfaitement que je fais.

Trouvez bon que j'assure madame de Coligny que j'ai un respect infini pour son mérite.

1458. — *Le P. P. Novion à Bussy.*

A Villebon, ce 24 octobre 1678.

Monsieur,

Je vous suis obligé de vos honnêtetés; il est vrai que j'ai eu un peu de fièvre sur la fin du parlement, mais un médecin anglois (1), venu en France pour mademoiselle d'Orléans, m'a donné un remède qui a bientôt mis fin à mon mal. Je suis présentement en état de vous faire mes services, si vous me l'ordonnez.

J'ai vu plusieurs fois madame votre femme à Paris, que j'ai voulu concilier avec madame la maréchale d'Estrées (2); mais je n'ai pas eu assez de persuasion. Si les choses sont mieux disposées à mon retour, j'aurai bien de la joie d'y revenir. Je suis, etc.

(1) Le chevalier Talbot, dont madame de Sévigné parle souvent dans ses lettres. M. Monmerqué se trompe en lui attribuant l'introduction en France du quinquina, dont l'usage était déjà répandu à Paris dès 1654, comme on le voit dans les lettres de Gui Patin.

(2) Gabrielle de Longueval, morte en 1687.

1459. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 24 octobre 1678.

Je viens d'écrire à une certaine marquise (1) que je sers tout ce qui concerne son service, et à vous, monsieur, je m'en vais vous apprendre tout ce que je sais de l'affaire de Tallart (2) avec M. le comte d'Auvergne. Je juge que vous ne la savez pas, parce que votre marquise me la demande, aussi bien que l'affaire d'Aubijoux avec Bois-David (3).

Pour la première vous saurez que Tallart, étant allé avec sa brigade à une escorte de fourrage, en vint rendre compte le soir à M. de Luxembourg, qui trouva fort mauvais qu'il y fût allé ce jour-là. Tallart dit que c'étoit par l'ordre de M. le comte d'Auvergne, lequel étoit présent à la conversation et qui lui répondit que cela n'étoit pas. Le brigadier lui soutint toujours et même avec tant d'opiniâtreté que le général de la cavalerie ne pût pas s'empêcher de lui donner un démenti. Le lendemain, Tallart l'envoya appeler par un de ses cousins, nommé Varennes (4), mestre de camp de cavalerie, auquel le comte d'Auvergne répondit, non pas ce qu'un officier général doit répondre en pareille rencontre à son subalterne, mais ce qu'il auroit répondu à son égal : qu'il pourroit le trouver

(1) Madame de Coligny.

(2) Camille d'Hostun, duc de Hostun, marquis de la Baume, gouverneur du comté de Bourgogne, etc., maréchal de France, mort en 1728. Il avait été fait brigadier en 1677.

(3) Bermont du Quelar, comte d'Aubijoux, colonel du régiment d'infanterie-Orléans puis (1676) brigadier d'infanterie. — Bois-David, colonel du régiment de Champagne et brigadier d'infanterie.

(4) Peut-être celui qui fut successivement gentilhomme ordinaire de la maison du roi, lieutenant et (1681) capitaine aux gardes

seul dans le camp, suivi seulement d'un page ; et le même jour, ayant fait le tour du camp en cet état, il rencontra des gens de Tallart, auxquels il demanda où étoit leur maître. Ils répondirent qu'ils n'en savoient rien. En même temps, tous les officiers de cavalerie qui ont coutume de lui faire leur cour, ayant appris quelque chose, l'environnèrent et ne le quittèrent plus, et aussitôt Tallart parut. Le comte d'Auvergne lui tint un discours fort fier, le traitant de misérable, à qui il avoit donné toute la facilité qu'il pouvoit souhaiter pour se satisfaire. On ne dit point ce que Tallart répondit ; mais l'affaire ne fut pas longtemps sans aller jusqu'au roi. M. le comte d'Auvergne en écrivit même à Sa Majesté. Le roi ordonna que Tallart iroit lui demander pardon à genoux et qu'il seroit un an à la Bastille, où il est depuis quinze jours avec son cousin Varennes. On m'a dit aujourd'hui qu'il avoit fait imprimer un manifeste contre le comte d'Auvergne, qui commençoit à courir. On me l'a promis, et je vous l'enverrai aussitôt qu'on me l'aura donné.

L'affaire d'Aubijoux c'est qu'étant avec Bois-David, brigadier de cavalerie, chez un de leurs amis communs, Aubijoux vint à parler fort mal d'un ami de Bois-David. Celui-ci le défendit tant qu'il put, en priant honnêtement Aubijoux de n'en point parler ainsi davantage. Aubijoux ne cessant point et au contraire parlant plus mal que devant de l'ami de Bois-David, celui-ci s'emporta à son tour. Ils coururent l'un à l'autre, et étant empêchés de se joindre par ceux qui étoient présents, ils se jetèrent tout ce qu'ils purent trouver propre à jeter. Cependant on les sépara. Le maréchal de Créqui, en ayant avis, mit Aubijoux chez le frère de Langlée, auquel il le donna à garder. Celui-ci laissa échapper Aubijoux, lequel alla trouver Bois-David. Ils se battirent à coups de pistolet, et Aubijoux fut tué.

Personne ne l'a plaint. Il s'est attiré son malheur. Mon-

sieur a donné son régiment de cavalerie qu'il commandoit au petit Tonnerre.

Bois-David s'est sauvé en Angleterre. Tout le monde est pour lui. On l'estime un brave homme et un fort bon officier.

Notre ami Hauterive a fait faire cet été un salon et un cabinet au bout de sa galerie qui rendent sa maison une des plus agréables de Paris. Je vous le dis parce que je sais que vous l'aimez, et parce que je l'aime aussi ; mais ce que je sens pour vous est bien autre chose.

1460. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 25 octobre 1678.

J'ai fait donner votre lettre au maréchal de Bellefonds par Chésières.

Aubijoux a été tué en duel par Bois-David. Tracy (1), major général, a eu les chairs du bras emportées d'un coup de canon, devant ce château qu'assiége M. de Créquy en Alsace. Le même coup a emporté le bras de Saint-Hilaire, fils de celui qui eut le bras emporté du coup qui tua M. de Turenne. M. Esprit (2), premier médecin de Monsieur, est mort depuis quatre jours.

L'abbé de la Rocheposay (3) l'est il y a quinze jours ; on

(1) Bonneau de Tracy, frère de madame de Miramion, brigadier d'infanterie (1676), maréchal de camp (1677), gouverneur de Bergues (1681), de Tournai (1682), mort en mars 1682.

(2) André Esprit. C'est celui que Molière a ridiculisé sous le nom de *Desfonandrès* (tueur d'hommes) dans *l'Amour médecin*. (Voy. sur lui *Lettres de Gui Patin*, t. II, p. 273 ; III, 88 et suiv., 156, 281, 296.)

(3) Anne Chateignier de la Rocheposay, abbé d'Ahun, de la Merci-Dieu, de Beauport et de la Grenetière.

ne le sut qu'hier. Les gens chez qui il est mort en Poitou l'ont caché pour pouvoir demander seuls ses abbayes. Il a donné ses meubles à madame d'Argendieu et cent pistoles à chacune de ses filles.

Je vous enverrai les lettres de madame de Lameth au marquis d'Albret, par le messenger d'Autun avec votre *committimus*.

M. de Chartres a pensé mourir. Il se porte mieux. Le roi en pleura; Monsieur en fut au désespoir; Madame tira l'épée du chevalier de Beuvron pour se tuer. Ma mère étant allée faire son compliment à Monsieur, il lui dit : « Nous avons eu notre fille à Fontainebleau, vous avez été longtemps sans la voir. Elle étoit avec madame des Marets (1). » Enfin il lui fit mille honnêtetés. Ne trouveriez-vous pas à propos, monsieur, de lui faire un compliment sur la convalescence de M. de Chartres? Il me semble que cela ne seroit pas mal, mais ce dont je vous supplie très-humblement, c'est d'écrire un petit remerciement à madame des Marets des obligations que je lui ai. Rien ne lui fera plus de plaisir. Vous savez l'envie qu'elle avoit de vous connoître, elle l'a tout aussi grande. C'est une des meilleures amies du monde et une très-jolie femme que je suis assurée qui vous plairoit par son esprit et par ses manières autant que par sa bonté.

L'abbé de Chavigny (2) est évêque de Troyes.

(1) Jeanne de Boucxe de Villemor, mariée (1676) à A. F. Dauvet, comte des Marets, grand fauconnier de France. Elle mourut le 24 avril 1717, à 68 ans. Elle était belle-sœur de madame de Montjeu, belle-fille de Jeannin de Castille.

(2) Denis-François Bouthillier de Chavigny.

1461. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 28 octobre 1678.

Je vous ai envoyé la réponse de M. de Pomponne, monsieur; nous l'allâmes voir avant-hier pour le remercier, mais plus encore pour savoir de quelle manière le roi avoit reçu la lettre qu'il lui avoit présentée de votre part. Il nous dit que le roi avoit relu l'endroit où vous lui mandez que vous travaillez pour sa gloire; sur ce, qu'il dit à Sa Majesté que vous employez votre exil à son service et qu'il en avoit paru content, quoiqu'il le sût déjà. Je serai fort trompée si cela ne produit pas quelque chose de bon, au moins pour l'abbé. Dieu le veuille!

Il y a plusieurs abbayes vacantes; ma mère a envoyé prier le P. de la Chaise de se souvenir de vous; il lui a mandé qu'il n'y manqueroit pas.

1462. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Chasen, ce 28 octobre 1678.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir, madame, de m'avoir mandé le détail de l'affaire de Tallart avec le comte d'Auvergne, et celui de l'affaire d'Aubijoux.

Sur la première, je vous dirai que, quand l'édit contre les duels ne seroit pas aussi rigoureux qu'il l'est, Tallart et Varennes méritoient la mort d'avoir appelé et fait appeler en duel non-seulement un officier général mais encore leur commandant naturel, à qui ils doivent respect comme au roi, surtout quand il est dans le service. Si l'on n'apportoit pas une extrême sévérité à faire observer le respect que les officiers subalternes doivent à leurs supé-

rieurs dans un corps d'armée, il en arriveroit tous les jours mille inconvénients. La Bastille pour un an est une trop grande grâce en cette rencontre à Tallart et à Varennes; il faut que ce soit M. de Louvois qui ait donné la vie à ces deux écoliers; mais il n'a pas sauvé l'honneur à Tallart, qui a été brave jusqu'à voir le péril et qui n'a voulu que faire du bruit sans se battre.

Pour l'autre affaire, Aubijoux me paroît un brutal qui a été justement payé de son emportement. Bois-David a raison d'être allé en Angleterre.

Adieu, madame, croyez toujours bien que je vous aime fort; vous ne vous tromperez pas.

Vous me ferez grand plaisir si vous m'envoyez le manifeste de Tallart.

1463. — *Bussy au duc d'Orléans.*

A Chaseu, ce 31 octobre 1678.

Monseigneur,

Je viens d'apprendre avec une très-grande joie la convalescence de monseigneur de Chartres. Mon éloignement m'avoit sauvé les inquiétudes du méchant état où il a été, et j'ai su sa guérison aussitôt que sa maladie. Dieu le veuille conserver longues années à Votre Altesse royale, monseigneur, et vous surtout qui êtes aimé et honoré de tout le monde et particulièrement de, etc., etc.

1464. — *Bussy à madame des Marets.*

A Chaseu, ce 1^{er} novembre 1678.

Avant que ma fille de Rabutin vous eût toutes les obligations qu'elle vous a, madame, je vous estimois extrême-

ment sur son témoignage et j'avois une très -grande envie d'être de vos amis. Vous jugerez bien que vous ne m'avez pas ôté ces sentiments - là à force de bienfaits et qu'au contraire vous en avez acquis un nouveau mérite auprès de moi.

Je reviens présentement de Montjeu où j'ai fort parlé de vous; nous avons dit madame de Montjeu (1) et moi qu'il falloit que vous la vinssiez voir l'été prochain; c'est une femme fort raisonnable, elle gouverne de l'heure qu'il est son beau-père et son mari. Mais enfin, pour revenir au voyage de Bourgogne que je vous propose, si vous n'avez rien de meilleur à faire, madame, ce ne sera pas un voyage désagréable pour vous. Vous savez comment M. Jeannin reçoit ses amis et nous lui aiderons à vous faire l'honneur de la province. Cependant, madame, croyez bien que personne ne vous estime et ne vous aime plus que je fais, et que je le dispute même à madame de Rabutin.

J'oublois à vous faire le compliment de condoléance de la mort de M. votre beau-père (2); mais je crois aussi que vous l'avez déjà oubliée. Quoi qu'il en soit, j'y prends toute la part que vous y prenez.

1465. — *Bussy à Tavannes.*

A Chaseu, ce 12 novembre 1678.

Je reviens de Montjeu pour la seconde fois; j'y allai avant-hier avec ma fille de Coligny : je demandai à Jeannin quel jour il avoit pris avec la Tournelle à sa Saint-Hu-

(1) La belle-fille de Jeannin de Castille.

(2) N. Dauvet, comte des Marets, grand fauconnier de France, mort en octobre 1678.

bert pour nous assembler pour votre affaire. Il me dit que son ami ne pourroit être prêt pour cette affaire qu'au mois de janvier prochain ; je n'oublierai pas de le réclamer en ce temps-là.

Au reste ce fut une chère effroyable que leur fit la Tournelle ; mais notre ami Jeannin laissa faire une sottise sans exemple à sa belle-fille : huit jours après la mort de son père elle va à une fête, comme si on étoit dispensé, dans une province, des bienséances qu'on est obligé d'observer à Paris. Madame de Chamilly n'a guère moins de tort que Jeannin d'y aller elle-même et d'y laisser aller sa cousine germaine.

Je me viens de mêler de vouloir accommoder M. d'Autun et madame de Saint-Andoche (1) : j'y ai réussi comme les autres. L'abbesse n'a point de raison ; j'en viens d'écrire à son père.

1466.— *Bussy au comte de Montrevel.*

A Chaseu, ce 12 novembre 1678.

M'étant trouvé ces jours passés à Autun, je voulus essayer de porter madame de Saint-Andoche, votre fille, monsieur, à s'accommoder avec M. d'Autun ; et le mauvais succès de l'entremise de tous ceux qui s'en étoient mêlés ne me rebuta point, parce que je crus que l'amitié qu'elle savoit qu'il y avoit entre vous et moi me donneroit

(1) Marie de la Baume-Montrevel, fille de Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant général en Bresse, mort le 20 novembre 1678. Elle étoit depuis l'année 1649 coadjutrice de sa tante, Marguerite de la Baume, abbesse de Saint-Andoche et lui succéda en 1677. — On verra plus loin le résultat de ses démêlés avec l'évêque d'Autun, démêlés à la suite desquels elle fut transférée au prieuré d'Iseure où elle mourut en 1709. (Voy. *Gallia Christiana*, t. IV, p. 485.)

du crédit auprès d'elle et établiroit sa confiance. Je lui proposai donc de commencer, pour satisfaire M. d'Autun, à laisser sortir de chez elle sans opposition les dames de Ramilly, deux religieuses de l'abbaye de Pralon, dont la conduite ne plaisoit pas à M. l'évêque. Je lui trouvai tant d'éloignement pour cela et tant d'aigreur contre M. d'Autun, que je ne pus pas même obtenir d'elle son consentement pour une visite que lui vouloit rendre M. l'évêque, comme un bon père de famille qui veut faire entendre raison à son enfant avant que de se servir de tout son pouvoir. J'eus beau lui dire qu'il lui étoit plus honorable de faire de concert avec son supérieur les choses qu'il pouvoit lui faire faire de force; je la trouvai résolue à lui disputer plutôt sa supériorité que de faire une chose qui lui déplaisoit, quoiqu'elle fût juste. Cependant, monsieur, vous savez qu'il y a douze ans que madame votre tante reconnut M. d'Autun pour supérieur, et vous pouvez savoir que madame votre fille l'a reconnu pour tel par cinquante actes. Vous savez encore que l'esprit du roi est tellement de donner aux évêques toute l'autorité dans l'Église que, quand M. d'Autun ne seroit pas en possession de la supériorité de Saint-Andoche, Sa Majesté l'y feroit mettre. Je vous dis tout cela, monsieur, pour vous obliger de vous servir de votre autorité sur madame votre fille, afin que vous la portiez à faire doucement les choses que M. d'Autun souhaite d'elle, et que vous lui épargniez les chagrins de les faire par les voies de rigueur. C'est, je vous assure, l'intérêt que je prends à ce qui vous touche qui me fait vous parler ainsi; et je me sens encore obligé de vous dire que M. d'Autun m'a témoigné un extrême déplaisir que sa conscience et son honneur ne lui pussent permettre d'accorder à madame de Saint-Andoche tout ce qu'elle souhaiteroit de lui, et que la plus forte raison de son chagrin en cette rencontre étoit les égards qu'il avoit pour toute votre famille et particulièrement pour vous.

Pour moi, monsieur, je m'estimerois fort heureux si en cela ou en quelque autre chose je pouvois vous faire connoître que je suis, etc.

1467. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chasen, ce 12 novembre 1678.

Je vous envoie la copie de ce que j'écrivis hier à madame de Saint-Andoche, monsieur, afin qu'elle ne vienne pas dire que je lui ai parlé autrement.

Je vous envoie encore la copie de la lettre que j'écris au comte de Montrevel, afin que vous preniez la peine de me mander s'il n'y a rien à changer. Je voudrois bien que tous ces petits soins pussent vous épargner la peine de vous faire craindre et à vous faire bien connoître qu'on ne peut être plus que je suis, etc.

1468. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 12 novembre 1678.

J'ai reçu, monsieur, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai lu avec un grand plaisir les copies de ce que vous avez répondu à madame de Saint-Andoche et de la lettre que vous voulez bien écrire à M. le comte de Montrevel. On ne peut vous être plus obligé que je le suis de la bonté avec laquelle vous faites ce que je pouvois désirer, et de la manière. Il n'appartient qu'à vous, monsieur, de dire les choses en si peu de paroles et si bien. Je vous supplie très-humblement d'être persuadé que j'en ai toute la reconnoissance possible et qu'on ne peut être avec plus de passion votre, etc.

1469. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 14 novembre 1678.

Il y a plusieurs abbayes de vacantes; ma mère pria le P de la Chaise de faire souvenir le roi de vous, monsieur, en cette occasion. Voilà sa réponse que je vous envoie, sur laquelle nous sommes allés à Versailles parler au roi; il étoit à la chasse : ce qui nous obligea hier d'y coucher. Ma mère alla au jeu de la reine; et, quand le roi y vint, elle lui parla. Il répondit à son ordinaire : « Je verrai; » mais d'un air fort gracieux. Nous fîmes notre cour à Versailles pendant le souper, Monsieur nous ayant beaucoup parlé et mises de la conversation; M. le dauphin même m'adressa la parole. M. de Montausier nous fit mille compliments pour vous, qu'il étoit toujours votre serviteur, qu'il voudroit vous le faire connoître, que vous étiez tous deux anciens courtisans : et tout cela assez haut.

Mais, pour revenir à l'abbaye, j'en ai très-bonne espérance : et assurément, de l'air que le roi reçoit les demandes que l'on lui en fait, et vu les regards honnêtes dont il nous honora pendant le souper, je ne doute pas qu'il n'ait dessein de nous en donner une. Il faut être alerte et avoir de bons amis, afin de demander des premiers.

J'ai envoyé votre lettre à madame des Marets; je crois qu'elle en sera bien contente.

J'ai donné à Menevillette (1) la lettre que vous écriviez

(1) Hanivel de Mennevillette ou Manevillette, receveur général du clergé de France, charge où il avait acquis de grands biens, puis secrétaire des commandements du duc d'Orléans.—Voy. sur sa femme, le chansonnier Maurepas, t. IX, p. 89.

à Monsieur. Comme il est fort de vos amis, il la présentera volontiers à Son Altesse royale.

Mademoiselle de Thianges a épousé le duc de Sforce par procureur, lequel a été M. de Lavardin. On dit que, quand on commença de parler à cet Italien de ce mariage, il manda au roi que puisque Sa Majesté lui vouloit donner une femme, il trouveroit bon qu'il lui dit qu'il étoit vieux, malsain, incommodé dans ses affaires et jaloux. Une demoiselle auroit peur à moins que cela en épousant un Italien.

Le mariage de la petite Colbert est assuré avec le marquis de Mortemart (1).

M. Joly (2), curé de Saint-Nicolas, ce grand prédicateur, depuis évêque d'Agen, est mort.

Le P. de la Chaise à madame de Bussy.

A Paris, ce 31 octobre 1678.

Madame,

Il y a huit jours que le roi disposa de l'abbaye de Melun, qui n'est que de trois mille livres de revenu ; il en reste deux à donner, qui sont celles de feu M. l'abbé de la Roche-posay, dont l'une, qui s'appelle de Beauport, est de sept à huit mille livres de rente, et l'autre, qui s'appelle Grenetières, est de cinq à six mille. Vous pouvez sur cela, madame, faire vos diligences et ne doutez point que de ma part je ne fasse mon devoir et que je ne tâche avec tout le soin possible de mériter que vous me croyiez parfaitement, etc.

(1) Marie-Anne Colbert, mariée, le 14 février 1679, à Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, général des galères de France, mort en 1688.

(2) Claude Joly avait été nommé évêque le 15 mars 1665. Il mourut le 25 octobre 1678.

1470. — *Bussy à Jalon.*

A Chaseu, ce 19 novembre 1678.

La paix générale est bien longue à se faire, monsieur; mais ces longueurs ne me surprennent point : il y a tant d'intérêts différents à ajuster que cela ne peut pas se conclure promptement ; et tel qui refusera d'abord des conditions les acceptera à la fin. Je pense pourtant que les Allemands recevront bientôt la trêve et que l'hiver ne se passera pas que la paix générale ne soit faite ; je le souhaite pour l'amour de vous, que j'aime et que j'estime, et que j'aimerais toute ma vie de tout mon cœur.

Je ne vois pas que le changement de la garnison de Strasbourg adoucisse les affaires entre eux et nous ; les troupes des Cercles sont aussi bien nos ennemis que les troupes de l'empereur.

Cela est bien malheureux aux habitants d'Offembourg qu'on ruine cette place à la veille de la paix.



La marquise de la Boulaye étant venue coucher à Chaseu, elle me pria d'écrire cette lettre au maréchal de Bellefonds :

1471. — *Bussy au maréchal de Bellefonds.*

A Chaseu, ce 19 novembre 1678.

Madame la marquise de la Boulaye m'ayant fait l'honneur de venir ici il y a deux jours, je lui demandai en quel état étoit l'affaire qu'elle avoit avec M. de Monmort (1). Elle

(1) Claude-Antoine de Montperoux, comte de Montmore ou Mont-

me dit que cela ne finissoit point ; et comme je lui témoignai le chagrin que j'avois qu'un de mes parents en usât si mal avec elle, elle m'en rendit grâces et me pria de vous témoigner les sentiments que j'avois de cette affaire ; c'est ce qui m'oblige aujourd'hui de vous dire, sans entrer dans des détails qui seroient aussi longs que les pièces d'un procès, que la dame a eu dans le cours de cette affaire toute la conduite, l'honnêteté et la douceur qu'on peut avoir, et que le cavalier est un brutal depuis le commencement jusqu'à la fin. Ce n'est pas, comme je viens déjà de vous dire, qu'il ne soit mon cousin ; mais j'aime mieux la raison que mes parents qui n'en ont point. Voilà, monsieur, ce qu'en conscience et en honneur je suis obligé de vous dire, en vous assurant en même temps que je suis votre, etc.

Madame de la Boulaye étant partie de Chaseu avant que j'eusse achevé d'écrire cette lettre, je la lui envoyai à Montjeu, où elle alloit, et je lui écrivis ce billet le lendemain :

1472. — *Bussy à madame de la Boulaye.*

A Chaseu, ce 20 novembre 1678.

Je vous envoie la lettre que vous avez souhaitée, madame, que j'écrivisse à M. le maréchal de Bellefonds. Je me suis fort contraint sur le bien que j'avois à dire de vous, mais je n'ai pas voulu me rendre suspect. Faites comme vous êtes, madame, le maréchal n'auroit pas manqué de croire que d'autres raisons encore que la vérité m'auroient obligé de vous louer.

mort, marié en 1670 à Éléonore du Maine du Bourg. — Le comté de Montmore passa plus tard à la famille Bellefonds.

1473. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 novembre 1678.

J'ai été bien occupée depuis quinze jours, monsieur, car j'ai couru un bénéfice que je n'ai pas attrapé; cependant il falloit faire cela et pour être en passe d'avoir, il faut demander plusieurs fois inutilement, comme j'ai fait. On me fait espérer que six mois ne se passeront pas que mon fils n'ait une abbaye; il devient plus honnête homme, et cela me donne plus d'ardeur de lui procurer du bien.

Madame de Richelieu m'a présentée et louée au roi. M. de Noailles m'a aussi bien fait; mais je me fonde plus sur le crédit de Pellisson auprès du P. de la Chaise qu'à tout le reste. Nos amis les P. P. Rapin et Bouhours ne sont pas trop bien avec lui à ce que je crois; je ne les ai pas employés. Je fais de mon mieux; Dieu en ordonnera comme il lui plaira.

Il y avoit longtemps que je n'avois été à la cour; j'y trouvai assez de gens qui me recueillirent humainement, voyant comme madame de Richelieu me traitoit. Le roi même me dit qu'on verroit à faire quelque chose pour moi.

Je souhaite une abbaye à M. votre fils; il y en a encore trois à donner et il en vaque tous les jours. Je conseillois l'autre jour à madame votre femme, attendant mieux, de demander une pension sur un évêché. Cela n'empêche pas qu'on n'ait une abbaye une autre fois et s'obtient plus tôt.

Mademoiselle de Fontanges (1) fait bruit à la cour;

(1) Marie-Angélique Scoraille de Roussille, dite mademoiselle de Fontanges, née en 1661, appartenait à une ancienne famille du Rouergue. Placée comme fille d'honneur auprès de Madame, elle ne

beaucoup de gens la trouvent trop grande, et M. de Montausier sur tous.

On dit que notre ami le cardinal de Retz ne bouge de chez madame de Bracciano. Cela n'est-il pas étrange qu'il faille de ces amusements-là toute la vie? Qu'est-ce qui paroisoit avoir mieux renoncé à tout cela que lui?

1474. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 24 novembre 1678.

Vous êtes fort injuste, madame, ne vous en déplaise, de vous plaindre de moi. Je n'ai pas reçu une de vos let-

plut pas d'abord au roi. « Il dit en riant, raconte Madame : « Voilà un loup qui ne me mangera point, » et il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avoit rêvé tout ce qui devoit lui arriver en sa vie, et un pieux capucin lui avoit expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant qu'elle ne devînt la maîtresse du roi. Elle rêva une fois qu'elle étoit montée sur une haute montagne, et qu'étant sur le sommet elle fut éblouie par un nuage resplendissant. Ensuite il vint une si grande obscurité qu'elle se réveilla saisie de frayeur..... Elle étoit belle des pieds jusqu'à la tête; mais elle avoit peu de jugement.» Madame dit ailleurs : « Elle avoit un fort bon cœur, et elle étoit belle comme un ange. Lorsque le roi fut épris d'elle, il me fallut beaucoup rester auprès de lui, car elle m'aimoit fort » (*Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. I, p. 198, 254, 390; II, p. 221).— Délaissée par le roi, elle se retira à Port-Royal et y mourut le 28 juin 1681. Ses contemporains crurent à un empoisonnement (*Ibid.* I, p. 200, 472; *Souvenirs de Madame de Caylus*).— D'après une lettre écrite par Louis XIV au duc de Noailles, lors de la mort de sa maîtresse (lettre que nous avons publiée pour la première fois dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*), on voit que le roi lui même n'étoit pas sans inquiétude à cet égard. Cf. Saint-Simon, t. XXIV, p. 158.

Elle avait été créée duchesse de Fontanges, et avait eu du roi un fils qui survécut peu à sa mère.

tres à quoi je n'aie répondu. Je sais bien que je vous pourrois écrire deux fois quand vous m'écriviez une sans faire tort à mon honneur; mais je n'ai aucune nouvelle à vous mander et vous êtes à la source. D'ailleurs, quand effectivement j'aurois eu quelque négligence, ce que je n'avouerai jamais, vous êtes trop rude de vous en plaindre à d'autres qu'à moi (1). J'ai assez bien vécu jusqu'ici avec vous, madame, pour que vous me disiez des injures vous-même plutôt que de me faire faire le moindre reproche. Obligez-moi donc, madame, de me chanter pouilles par une lettre. Quoique vous me fassiez une injustice, vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir; mais j'ai bien peur que vous ne soyez pas si fort en colère que vous dites, c'est-à-dire que vous ne m'aimiez pas tant, car pour moi, qui ne dis mot, je vous aime toujours de tout mon cœur.

Le marquis de Trichateau, de la maison du Châtelet (2), l'un des maréchaux de Lorraine, homme d'esprit et de mérite, m'étant venu voir cinq ou six jours auparavant, m'avoit appris deux couplets de chanson et m'avoit engagé à un commerce de lettres. Voici le premier couplet, sur l'air d'un menuet:

(1) Elle s'en était plainte à madame de Rabutin.

(2) Érard du Châtelet, huitième du nom, marquis de Trichateau, baron du Châtelet et de Thons, servit d'abord dans l'armée française en Italie, puis s'attacha au duc de Lorraine, qui le fit maréchal de Lorraine et de Barrois. A la mort de ce prince il se retira en France où le roi le créa successivement capitaine et gouverneur de Semur (janvier 1676) et bailli d'Auxois (1680). Il fut ensuite, avec l'agrément de Louis XIV, major général des troupes de l'Électeur de Cologne, et mourut au camp de Lons en 1684. Il avait épousé en 1670 Élisabeth le Charon, veuve de Guillaume Bourgeois, comte d'Origny, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et gouverneur de Semur.

Sais-tu comme on parle en France
De Créqui et de Luxembourg?
On en fait la différence
Par Fribourg et Philipsbourg.

Ce couplet étoit un peu rude pour le maréchal de Luxembourg, qui avoit laissé prendre Philipsbourg à sa vue avec une armée de quarante mille hommes, et il étoit fort honorable pour le maréchal de Créqui, qui avoit pris Fribourg à la fin de la campagne de 1677, presque à la vue du prince de Lorraine, qui commandoit l'armée de l'empereur, et dans le temps qu'on ne croyoit pas qu'il y eût eu plus rien à faire en Allemagne.

Voici le second couplet, sur un air de l'opéra d'*Isis*, qu'on appeloit l'air des *Trembleurs*.

Luxembourg croit que sa gloire
Doit effacer la mémoire
Des héros que la victoire,
En mille lieux signala;
Son mérite m'est notoire
Et sans dire son histoire,
Je sais ce que j'en dois croire,
Et n'en dirai que cela, la, la, la, la:
Il est vaillant, fourbe et méchant,
Et si quelqu'un dit autrement,
Il ment, il ment, il ment, il ment, ment, ment.

1475.—*Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 24 novembre 1678.

Maintenant que je vous crois de retour chez vous, monsieur, je vais commencer notre commerce. Je vous dirai toutes mes nouvelles : car ou je vous les apprendrai si vous ne les savez pas, ou je vous les confirmerai si vous les avez déjà reçues.

Le comte de Montrevel est mort, et madame de Valen-

cay, surnommée *Fichette*. Madame de Froulay est morte en six heures. En voilà de tous les âges.

M. de Sforce est destiné ambassadeur à Rome. Le roi, la reine et M. le dauphin sont allés voir sa femme sur son mariage, honneur qu'ils ne font pas à une duchesse.

On me mande que le cardinal de Retz achève de faire sa pénitence chez madame de Bracciano (1), qui, comme vous savez, étoit madame de Chalais, fille de Noirmoutier. Si cela est, je ne désespère pas de voir l'abbé de La Trappe revenir soupirer pour quelques dames de la cour.

Nous avons fort songé à vous, madame de Coligny et moi; et ce qui nous a bien aidés à cela, outre mille raisons que je vous laisse à penser, et que je supprime pour ne pas offenser votre modestie, ce sont les couplets de chanson que vous nous apprîtes. Je chantai l'autre jour le menuet à un des amis de M. de Luxembourg, qui le retourna ainsi :

Sais-tu comme on parle en France
De Luxembourg et de Créqui?
On en fait la différence
Par Warden et Consarbry.

C'est que le maréchal de Créqui avoit perdu fort mal à propos la bataille de Consarbrück, et que le maréchal de Luxembourg avoit fait lever le siège de Warden au prince d'Orange en battant une partie de son armée.

(1) Anne-Marie, fille de Louis de la Trémoille, duc de Noirmoutier, mariée 1^o, en 1659, à Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais; 2^o, en 1675, à Flavio des Ursins, duc de Bracciano. C'est sous le nom de princesse des Ursins qu'elle a joué un si grand rôle en Espagne lors de l'avènement de Philippe V. Voy. sur elle Saint-Simon, *passim*.

1476. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 24 novembre 1678.

Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de Comines sur les traverses de la vie humaine. Il y a plaisir de voir que dès ce temps-là il étoit question de tribulation et de misère. Son style donne une grâce particulière à la solidité de son raisonnement. Pour moi, je veux être plus persuadée que jamais de l'impossibilité d'être heureux en ce monde, puisque Dieu tient *loyalement* ce qu'il a promis.

On m'a appris une chanson qui m'a fait rire : c'est sur une querelle dont vous avez sans doute entendu parler, entre le comte d'Auvergne et Tallart; c'est sur un vieux air *des Rochellois* :

Le jeune comte de Tallart,
 Pour ne rien donner au hasard,
 Manque au rendez-vous qu'on lui donne;
 Cette prudence me surprend,
 Car jamais sa maman mignonne (1)
 Ne s'avisait d'en faire autant.

Si vous connoissez celui qui a fait ce couplet, vous m'obligerez de me le nommer; en récompense, si je vois le P. Bouhours, je me réjouirai avec lui de la manière dont il s'excuse de la critique de *la Princesse de Clèves*.

Encore une chanson sur le même air qu'on dit que la duchesse de la Ferté (2) a faite contre son mari :

(1) La marquise de la Baume, l'ennemie de Bussy.

(2) Marie-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt, duchesse de la Ferté.

Que la Ferté ne m'aime pas,
 Qu'il soit traître comme Judas,
 Qu'il s'enivre comme Silène,
 Qu'il soit cocu, battu, content,
 Qu'il soit fils d'un grand capitaine,
 Tout cela m'est indifférent.

Je vous prie, mon cousin, de ne me jamais citer en chantant cela, car je les entends dans les rues, et je vous les envoie pour vous divertir; je ne veux point d'affaire avec ces dames-là. Le couplet de madame la Baume auroit été digne d'être du nombre de ceux qu'on faisoit autrefois sur les airs que faisoit Baptiste (1).

Je vous fais toujours des amitiés pour madame de Grignan.

De madame de Grignan.

Et ne pourrois-je pas les faire moi-même, sans en donner la peine à une autre? Assurément, monsieur, je ne résiste jamais à la tentation de vous mettre un mot dans les lettres de ma mère. Si vous demandez quelle interprétation je donne au mot de tentation, c'est en vérité par rapport à vous, que je crains d'ennuyer; car pour moi, je ne puis me faire que du bien, en vous faisant souvenir souvent de moi et m'attirant mille douceurs que vous me dites d'une manière toute nouvelle. Peut-être même que vos maîtresses n'ont jamais goûté le plaisir de vous entendre souhaiter d'aller en enfer avec elles, et ce souhait est mille fois plus obligeant que d'y aller simplement avec les gens, sans songer où l'on va. Si madame de Coligny avoit bien voulu aussi passer son éternité avec moi sans restriction, je trouve que partout nous aurions été une fort bonne compagnie; mais la prudence l'a retenue. Je vois

(1) Lulli.

bien qu'elle me croit fort engagée dans la secte de M. Descartes, à qui vous donnez l'honneur de ma perte. Je ne veux pourtant pas encore l'abjurer : il arrive des révolutions dans toutes les opinions ; et j'espère que les siennes triompheront un jour et couronneront ma persévérance.

Vous faites fort mal de passer vos hivers en Bourgogne, quand je passe les miens ici : il faudroit se mieux entendre ; ce ne seroit pas un plaisir à négliger pour ce monde-ci. Je parle pour moi ; car il est fort possible que vous, ayant madame de Coligny, et madame de Coligny vous, vous ne souhaitiez rien. Je vous trouve tous deux en bonne compagnie, et je vous salue tous deux très-humblement.

De madame de Sévigné.

C'eût été grand dommage de l'empêcher de vous entretenir elle-même. Notre cher Corbinelli vous assure de ses anciennes tendresses ; et je vous assure, mon cher cousin et ma chère nièce, que je vous aime et que je vous estime beaucoup. Mandez-moi où vous passerez votre hiver.

1477. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 26 novembre 1678.

Je ne savois plus que croire de votre santé, madame, quand j'étois si longtems sans recevoir de vos nouvelles ; mais je ne suis pas fâché d'avoir perdu pour quelque temps le plaisir de votre commerce, puisque vous l'avez si bien employé. Je ne doute pas que madame de Richelieu ne vous fasse obtenir quelque chose, et que M. votre fils n'ait enfin un bénéfice par le moyen de Pellisson. Je vous assure que j'en aurois une très-grande joie.

Je mande à madame de Bussy de se donner bien garde de demander une pension pour son fils. Je ne veux rien ou je veux quelque chose d'assez bon, et cela en titre, et je ne demeure pas d'accord qu'une pension n'empêche pas ceux qui l'ont obtenue de redemander quelque autre chose, au moins pour assez longtemps.

Je ne connois pas la femme ou la fille que vous me mandez qui fait du bruit à la cour et que M. de Montausier trouve trop grande. Expliquez-le-moi, s'il vous plaît (1).

Si le cardinal de Retz va en paradis par chez madame de Bracciano, l'abbé de la Trappe est bien sot de tenir le chemin qu'il tient pour y aller.

1478. — *Le duc d'Orléans à Bussy.*

A Paris, ce 26 novembre 1678.

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin, il y a si longtemps que je sais que vous êtes de mes amis et que vous vous intéressez à toutes les choses qui me touchent, que je ne doute pas que vous n'ayez pris beaucoup de part dans la peine où j'ai été de la maladie de mon fils. C'est assez vous dire que j'ai cru longtemps qu'il n'y avoit plus d'espérance pour vous faire voir toute la douleur que j'en ai eue. Je vous assure que je suis très-sensible aux assurances que vous me donnez de votre amitié dans cette rencontre, et que vous me trouverez toujours,

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,
Votre bon ami,

PHILIPPE.

(1) Voy. p. 239.

1479. — *Le maréchal de Bellefonds à Bussy.*

A Paris, ce 26 novembre 1678.

Plusieurs incommodités m'ont empêché de vous rendre grâce plus tôt de l'amitié que vous m'avez faite de prendre part à mon retour en ce pays; je vous prie, monsieur, d'être persuadé que j'en ai toute la reconnoissance que je dois.

Il n'étoit pas besoin des précautions qu'a prises madame de la Boulaye pour me persuader qu'elle avoit toute la raison de son côté dans le procédé que M. de Monmort a eu avec elle. Je lui avois seulement fait dire que les informations ne le chargeoient pas personnellement autant que les deux autres qui étoient avec lui.

A l'égard du billet de Beauvezé, je le fais chercher depuis quelques mois inutilement. Un homme qui étoit à ma femme et qui avoit soin de ses affaires me le montra peu de jours avant ma première disgrâce; et comme il mourut dans ce même temps, ses papiers se trouvèrent dans une telle confusion que l'on n'a pu y remettre d'ordre, outre qu'il n'y avoit peut-être que le billet qui méritât la peine d'y travailler. Mais le fait est qu'à Menin, Saint-Marc nous gagna de l'argent à Beauvezé et à moi; de mon chef, j'ai gagné quelques deux cents pistoles à Beauvezé: ayant proposé à Saint-Marc la compensation, il ne la voulut pas accepter; ainsi je fus obligé de le payer. Au retour à Paris, Beauvezé m'apporta le billet de quatre-vingt-dix pistoles dont vous convintes avec moi. La paix se fit; vous fûtes chassé: je n'avois garde de penser à vous en demander le paiement. Si votremémoire vous est aussi fidèle que la mienne, vous sortirez d'affaire quand il vous plaira; s'il ne vous en souvient point, je vous prie d'être con-

vaincu que je n'en serai pas moins votre serviteur et votre ami.

Je remarque dans toute cette lettre l'air d'un homme qui veut faire le grand seigneur, à quoi il n'est pas né, et qui est incivil de peur de ne pas soutenir son rang. Si j'eusse été un ami particulier de Bellefonds, il eût eu raison de me mander familièrement que, quand je ne lui donnerois point d'argent, il n'en seroit pas moins mon serviteur et mon ami ; mais, n'ayant aucune liaison avec lui, il étoit un sot de m'écrire ainsi, et je le traite comme il le mérite quand je finis ma lettre comme il finit la sienne (1).

1480. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chasen, ce 27 novembre 1678.

J'étois en peine de la santé de la belle *Madetonne*, madame, ne trouvant point de meilleure raison pour vous avoir empêchée de me faire réponse, quand j'ai reçu votre lettre : vous pouvez juger combien elle m'a réjoui.

Je suis fort aise, madame, qu'il vous ait paru comme à moi que M. de Comines a un tour plaisant aussi bien que du bon sens, et sur cela vous trouvez de la consolation, dites-vous, que les honnêtes gens de son temps souffroient comme ceux du nôtre ; mais vous en aurez bien davantage, quand vous saurez que Comines ne parloit de la nécessité des misères humaines que sur le sujet des grands princes de son siècle et commençoit par son bon maître Louis XI, auprès duquel il trouvoit les particuliers fort heureux.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir, madame, de

(1) Voy. plus loin, p. 252, la réponse de Bussy.

m'envoyer le couplet de Tallart; il est digne de l'approbation du bon ouvrier. Vous souhaitez que je vous apprenne celui qui l'a fait, si je le connois; oui, madame, je vous l'apprendrai; mais gardez-moi le secret, je vous en conjure: c'est notre ami Coulanges, seul capable de faire un madrigal aussi fin que celui-là depuis que je n'en fais plus.

Le couplet de madame de la Ferté a fort mal pris son temps, pour se faire estimer, de venir après celui de Tallart; le premier est bon pour nous, et l'autre pour le Pont-Neuf. N'appréhendez pas que je vous fasse d'affaires sur cela. Je ne cite jamais mes amis sur les pasquins; mais comme vous savez que je vous rends toujours conte pour conte, quand vous m'en avez fait quelqu'un, je vais vous donner aujourd'hui chanson pour chanson. Il n'est pas que vous n'avez ouï dire aussi dans les rues sur l'air d'un menuet:

Sais-tu comme on parle en France
De Créqui et de Luxembourg? etc.

Un ami de M. de Luxembourg n'a pu souffrir qu'on le mît au-dessous de M. de Créqui, et voici ce qu'il a répondu:

Sais-tu comme on parle en France
De Luxembourg et de Créqui?
On en fait la différence
Par Warden et Consarbry (1).

A madame de Grignan.

De quelque part que viennent vos amitiés, madame, elles sont toujours bien venues; cependant, j'aime encore

(1) Voy. plus haut la lettre de Bussy au marquis de Trichateau, en date du 24 novembre.

mieux celles que vous me faites vous-même ; mais je ne vous demandois point ce que vous vouliez dire par le mot de tentation. Il eût été plus obligeant à vous de me le laisser entendre comme il m'auroit plu : vous ne l'avez que trop purifié.

Au reste, madame, il y a plaisir de faire quelque chose pour vous ; vous avez bien remarqué le souhait que j'ai fait de vous accompagner en enfer, et puisque je puis vous en reparler sans me faire trop de fête, je vous dirai qu'il est vrai que je ne me suis jamais fait valoir par là auprès de mes maîtresses, et que quand même je faisais ce voyage avec elles, j'étois payé pour cela ; mais pour vous, madame, vous ne savez que trop que mes offres ne sont que des offres, c'est-à-dire des avances.

Madame de Coligny est comme mille gens, à qui les chaudières bouillantes font peur et qui pourtant se fourvoient en voulant aller en paradis ; nous la laisserons dire et nous la mènerons toujours.

Cela est plaisant, madame, que vous vous preniez à moi de ce que je suis en Bourgogne quand vous êtes à Paris. Est-ce ma faute ? Non, assurément et c'est être bien damné dès cette vie que de la passer en votre absence.

Deux personnes seules ne se peuvent pas mieux divertir que nous faisons, ma fille et moi. Mais nous nous divertirions mieux si nous étions avec d'autres gens raisonnables.

A madame de Sévigné.

Quand la belle *Madelonne* voudra me dire deux mots dans vos lettres, madame, laissez-la faire ; vous ne vous effacez point l'une l'autre.

Mon Dieu, que j'aime notre ami Corbinelli ; mais il faut qu'il se souvienne de la parole qu'il m'a donnée de passer ici quand il ira en Languedoc. Madame de Coligny s'y attend comme moi. Pour vous, madame, nous vous disons sur

votre sujet tout ce que la tendresse fait dire quand elle est maîtresse des cœurs.

Nous allons passer l'hiver à Autun avec l'évêque, Épinac, Toulangeon, sa femme, Jeannin, sa belle-fille, madame de Ragny, sa fille, l'abbé de Hautefeuille et l'abbé Bonneau.

Le reste (1) né vaut pas l'honneur d'être nommé.

1481. — *Bussy au maréchal de Bellefonds.*

A Chasen, ce 30 novembre 1678.

Pour répondre à votre lettre du 26 novembre, je vous dirai qu'il ne me souvient pas d'avoir jamais été à Menin, d'avoir connu Saint-Marc et moins encore d'avoir joué avec lui ni avec Beauvezé, ni que vous m'avez parlé de ce billet de 90 pistoles. Cependant, monsieur, si malgré mon manque de mémoire vous retrouvez ledit billet écrit de ma main, vous croyez bien que je ne m'inscrirai pas en faux contre lui; je vous en assure et que vous connoîtrez en cette rencontre comme en toute autre que je suis votre ami et votre serviteur.

1482. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 novembre 1678.

Je trouve si fort mon compte au parti que vous m'avez offert de vous écrire, monsieur, que je n'ai garde de ne vous prendre pas au mot; je serois le seul au monde qui

(1) On lit à tort le *comte*, dans l'édition Monmerqué.

refuseroit de donner cent sols pour avoir cent pistoles, et je ne fais pas de telles singularités.

La ratification d'Espagne ne vient point ; mais on croit la paix d'Allemagne et que les Espagnols ont mieux aimé laisser manger la Flandre pendant l'hiver que d'abandonner leurs alliés, les ayant aussi disposés à faire leur traité. Cependant on m'écrit que l'on fait de grands magasins du côté de la Lorraine et que l'on pourroit bien aller à Trèves, qu'on a envie de raser, et peut-être à Strasbourg, si on ne faisoit pas la paix.

Les affaires sont toujours extrêmement brouillées en Angleterre et le duc d'York en mauvais état ; les chambres l'ont déclaré incapable d'assister aux conseils. Je ne sais à quoi tout cela aboutira ; mais en général on le croit fort mauvais pour la religion et pour la maison royale.

J'ai trouvé en arrivant ici, dans mes lettres, la mort du comte de Montrevel, que madame de Saint-Andoche ne savoit pas. Le jour que je l'allai voir, elle me laissa une heure à sa porte, à la faveur de la livrée de M. d'Autun, qui m'avoit prêté son carrosse pour y aller, et j'ai appris que le lendemain de cette fausse alarme elle fut assiégée tout de bon.

1483. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 3 décembre 1678.

Je viens de recevoir votre lettre du 30 de novembre, monsieur ; vous n'aviez pas encore reçu la mienne du 24.

Je crois effectivement que l'empereur fera sa paix avec celle d'Espagne ; on me mande que le Brandebourg fait le difficile et ne veut pas joindre, mais que la cour de Vienne le prétend abandonner.

Madame Fouquet est encore à Autun chez l'évêque et

le prélat rigide, qui ne vouloit pas seulement donner un âner à une dame il y a quatre ans, en loge des mois entiers à cette heure dans son évêché. La vie et la réputation de madame Fouquet le mettra à couvert de la médisance, même le lavera d'avoir choqué la bienséance (1).

1484. — *Bussy à Chauvelin.*

A Chaseu, ce 7 décembre 1678.

Ce n'est plus que pour voir comme je m'explique, monsieur, que vous lisez mes lettres ; car pour le sujet vous le savez aussitôt que vous voyez mon nom. Je voudrois bien avoir de plus agréables choses à vous faire que des demandes d'exemption ou de soulagement de gens de guerre dans les terres de ma fille de Coligny ; peut-être que la paix me rendra moins fâcheux, et je ne vous écrirai alors que pour vous rendre grâces des plaisirs que vous m'aurez faits et pour vous assurer que je suis avec bien de la reconnaissance votre, etc.

1485. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 8 décembre 1678.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 3 décembre, et je suis plus persuadé que jamais de l'avantage que j'ai dans votre commerce.

On me mande la paix d'Allemagne presque faite ; ce qui me la fait croire infaillible, c'est qu'on ne donne ni recrue ni remonte.

(1) Ces derniers mots sont raturés sur le manuscrit.

Ce que M. d'Autun me dit sur l'état des affaires de M. de Lorraine est véritable. M. de Strasbourg (1) se loue extrêmement de la manière dont il (2) s'est employé auprès de l'empereur pour ses intérêts et pour la liberté de son frère Guillaume ; mais je sais les sentiments de M. de Lorraine pour eux , et cela me fait croire que c'est au roi à lui en savoir gré.

On ne parle à Versailles que de bassette (3), et le roi qui taille ruine tout le monde.

On m'écrit que le roi d'Angleterre et le duc d'York sont gardés de manière qu'ils ne peuvent avoir des nouvelles l'un de l'autre ; que tous les François et les catholiques ont ordre de sortir de Londres, et que tout cela va très-mal pour la maison royale.

On parle d'envoyer le maréchal de Bellefonds ambassadeur en Espagne.

On dit que le roi commencera le 15 avril une grande promenade par tout son royaume.

J'ai appris depuis que je ne vous ai vu , monsieur, une nouvelle chanson à l'honneur du maréchal de Créqui. C'est sur l'air d'un fort joli menuet. J'attends bientôt mon frère, auprès duquel j'espère d'en faire ma provision pour Autun.

Il me semble que le couplet que je vous appris de MM. de Créqui et de Luxembourg, ne pouvoit être plus heureusement trouvé pour ce dernier que celui que vous m'avez envoyé ; et si vous me permettez de vous dire ce que j'en pense , c'est que

Il seroit si difficile

(1) François Egon de Furstemberg.

(2) Le duc de Lorraine.

(3) Jeu de cartes sur lequel on peut lire une longue explication dans le Dictionnaire de Trévoux.

De tourner mieux ce couplet
 Que je crois comme évangile
 Que c'est Bussy qui l'a fait.

1486. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 9 décembre 1678.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos lettres, monsieur ; il m'en ennuie fort : ce n'est pas mon silence qui cause le vôtre, car voici ma troisième lettre sans réponse. Que faites-vous à Chaseu ? A quoi y passez-vous la vie ? Pour moi, je la passe à Paris chagrinement, quelquefois en espérances et en amusements ; car pour (la passer) en plaisirs je n'en ai plus. J'ai le cœur empoisonné d'une impression mélancolique que ma mauvaise fortune a faite, qui est cause que mes plus doux moments ne sont qu'à n'être pas fort triste. Je pense que c'est la vieillesse qui commence à me gagner ; je ne me porte pourtant pas plus mal qu'à l'ordinaire. A propos de santé, celle de M. de Verdun n'est pas bonne ; il me demandoit l'autre jour de vos nouvelles et me prioit de vous faire savoir qu'il ne faisoit que traîner.

On dit enfin que la démission de Vardes est venue en faveur de Tilladet ; c'est un ouvrage de M. de Louvois. Il (Vardes) a permission de revenir à Paris, dit-on, et point à la cour.

Je ne sais si vous savez que, quoique mademoiselle de Chiverny ne soit point belle, elle plaît fort à tout le monde : elle est douce, elle a du sens et de l'esprit ; je la trouve assez à la mode. Vous êtes heureux en filles, car vous en avez de fort aimables, et madame de Montglas aussi (1).

(1) Voy. plus haut la note 1 de la p. 108. Madame de Montglas avait

On m'a dit que le duc de Montmouth est ici réfugié. Toute l'Angleterre est en combustion. La maison royale n'y est pas trop en sûreté (1). Adieu.

1487. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 9 décembre 1678.

Quand vous me demandez que je vous chante pouilles, monsieur, vous savez bien que mon amitié pour vous ne me le sauroit permettre; et c'est, je pense, ce qui fait que vous m'offensez si facilement. Voilà un étrange discours pour la postérité, si vous lui gardez ma lettre; mais qu'elle en pense ce qu'elle voudra, je veux bien qu'elle sache que vous me tenez fort au cœur et que votre oubli m'est insupportable. Après cette déclaration, je n'ai plus qu'à vous demander que vous teniez la parole que vous me donnez de m'écrire plus soigneusement que vous n'avez fait, et nous ne gronderons plus.

On dit que Vardes est marié à mademoiselle de Toiras (2); que Tilladet a sa charge pour deux cent mille écus; que Langlée, Saint-Vallier (3) ou Chamarande, auront celle de maître de la garde-robe de Tilladet.

Le bruit est que la princesse d'Elbeuf se met dans un

deux filles : Anne-Victoire de Chiverny, morte sans alliance, et Cécile-Claire-Eugénie de Clermont, qui épousa, le 2 septembre 1681, Jean-Étienne de Thomassin, marquis de Saint-Paul.

(1) Voy. Macaulay, trad. Montégut, t. I, p. 251 et suiv.

(2) Louise, fille de Louis de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonet, épousa non pas Vardes qui ne se remaria pas, mais Louis Bérart, seigneur de Bernes.

(3) Le comte de Saint-Vallier, fils d'un président à mortier au parlement de Grenoble, colonel d'infanterie (1666), capitaine des gardes de la Porte (1670).

couvent, son mari et elle n'ayant que dix-huit mille livres de rente, dont M. d'Elbeuf en doit donner douze. Il y en a d'autres qui disent que ce qui oblige cette petite princesse à se retirer, c'est qu'elle ne peut durer avec sa tante.

La faveur de madame de Montespan augmente tous les jours ; elle fait des couches à la bassette qui peuvent aller à un million ; elle gronde et le roi aussi quand on ne les tient pas.

Vous savez, je crois, la paix d'Espagne et celle de Hollande ; celle de l'empereur et du reste des alliés n'est pas encore faite. Je ne vous dis rien d'Angleterre ; on en parle si diversement qu'on ne sait qu'en croire.

Adieu, monsieur ; si ma lettre a l'air d'un poulet au commencement, je ne veux pas qu'elle se démente sur la fin et je veux que ma dernière ligne vous assure que je vous aime de tout mon cœur.

1488.— *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 11 décembre 1678.

Je vous envoie des nouvelles de Londres même, monsieur ; vous y verrez que ce n'est pas toute la maison royale qui est embarrassée et que ce n'est que le duc d'York.

C'est un bon métier d'être roi partout, hors en Angleterre. J'aimerois n'y être que milord.

Je vous envoie encore mes nouvelles d'Allemagne : voilà la paix générale comme faite.

On me mande que Vardes a traité de sa charge avec Tilladet, et que, moyennant cela, il a permission de demeurer à Paris seulement. Pour moi, je ne crois pas que ses ennemis le laissent si fort approcher de la cour.

Au reste, monsieur, vous faites des vers, et même fort jolis ; voilà un talent que je découvre en vous à quoi je ne m'attendois pas et je n'avois compté que sur de la bonne prose et bien naturelle : mais je vois bien que les gens d'esprit font bien tout ce qu'ils veulent faire.

Vous nous deviez toujours envoyer le couplet de M. de Créqui ; nous y aurions trouvé un air. Madame de Coligny n'en manque point.

1489. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 12 décembre 1678.

Je ne sais pas, madame, pourquoi vous ne recevez point de mes lettres ; je vous assure que je vous ai toujours fait réponse. Je puis vous les montrer.

Nous partons dans huit jours d'ici, ma fille et moi, pour Autun. J'y verrai plus de gens qu'à Chasen : j'y jouerai deux fois le jour, je vous écrirai de là et à mes amis comme je fais d'ici. Sans tout cela, je m'y ennuirois fort, car il y a peu de gens qui sachent parler et point qui sachent vivre.

Vous m'écrivez que vous n'avez que des espérances et des amusements et plus de plaisirs. Qu'appellez-vous donc plaisirs, madame ? Il n'y a que l'amour, et l'amour content, qui soit un plus grand plaisir que l'espérance. Pour moi, je trouve qu'on est trop heureux d'espérer quand on n'est pas visionnaire, et trop heureux de se pouvoir amuser. Si avec cela vous pouvez vous bien porter, je ne vous trouve pas à plaindre. C'est votre ami M. de Verdun que je plains, à cause qu'il souffre ; mais qu'est-ce que son mal ? Il me paroît venir de chagrin. Si cela n'étoit pas, il seroit bientôt guéri : à son âge, on revient bien vite.

Je croirois assez que Vardes traiteroit de sa charge, mais non pas qu'il auroit permission de demeurer à Paris. Ses ennemis, qui ont du crédit, ne le laisseront pas approcher du roi qui, je crois, n'en a guère d'envie.

Oui, madame, je sais que mademoiselle de Chiverny est aimable, et même qu'elle a plus de mérite que sa mère; il faut qu'elle tienne cela de son père. Ne trouvez-vous pas, madame, qu'il est bon quelquefois de présumer (1) ?

Voilà de grands bruits en Angleterre; je crois que M. de Monmouth est venu à Paris marquer les logis du roi son père. Si cela s'échauffe davantage, il sera peut-être bienheureux de s'y sauver.

1490. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chasen, ce 13 décembre 1678.

Vous me mandez que vous voulez bien que la postérité sache votre tendresse pour moi, madame. Cela est fort obligeant, mais il le seroit encore davantage si vous aviez bien voulu apprendre la même chose à notre siècle (2). Cela sera assez extraordinaire, que le premier bruit de notre intelligence ne vienne qu'à nos neveux. Je vois bien, quoique je puisse faire, que je n'aurai d'honneur qu'après ma mort.

Vous m'apprenez le mariage de Vardes; mais il y a longtemps que je savois ses amours avec mademoiselle de

(1) Cette dernière phrase est raturée sur le manuscrit et presque illisible.

(2) On a ajouté ici dans l'imprimé une phrase que Bussy aurait certainement désavouée, car on lui fait dire : « Je ne crois pas que jamais nos lettres soient publiques, mais en tout cas cela sera, etc. » Nous avons déjà vu, au contraire, que Bussy recueillait soigneusement sa correspondance dans la pensée qu'elle serait un jour publiée.

Toiras. On m'a déjà mandé qu'il vendoit sa charge à Tilladet et je le crois; mais on m'a mandé qu'il avoit permission de revenir à Paris et c'est que je ne crois pas.

Des trois que vous me nommez pour maîtres de la garde-robe, je parierois pour Chamarande.

Quand de dix-huit mille livres de rente qu'on a, M. d'Elbeuf en doit payer douze, on n'en a effectivement que six; c'est un fort méchant payeur.

La faveur de madame de Montespan ne me surprend pas : elle est belle, elle aime fort le roi, elle a de la solidité et de l'agrément dans l'esprit. Où s'adressera-t-il pour être mieux?

Les couches de la bassette sont un peu violentes; je ne pense qu'elles durent.

La paix générale se fera cet hiver.

Je ne désespère pas de revoir encore le roi d'Angleterre à Paris.

Adieu, madame; vous avez beau commencer et finir vos lettres par des tendresses, vous ne me donnerez pas mon reste sur l'amitié, car je vous aime plus que ma vie.

1491. — *Madame Brulart à Bussy.*

A la Borde, ce 15 décembre 1678.

Dans le temps que j'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, nous vous attendions tous les jours ici comme vous nous aviez fait espérer, et vous trouverez bon même que je me serve de l'occasion pour vous faire un petit reproche de nous avoir oubliés. C'est ce qui m'a fait différer, monsieur, de vous faire mon remerciement de la part que vous m'avez témoigné prendre à la perte que j'ai faite de ma fille dont j'ai été sensiblement touchée. Vous êtes d'autant plus aisé à

persuader là-dessus que vous avez connu ce qu'elle valoit, et par cette raison vous compatissez plus qu'un autre à ma douleur. Je vous supplie de croire, monsieur, que j'ai toute la reconnoissance que je dois des sentiments que vous avez pour moi en cette rencontre, que personne ne vous estime plus que je fais et n'est plus véritablement que je suis, monsieur, votre très-humble servante.

Le lundi 19 décembre 1678, je partis de Chaseu avec ma fille de Coligny et toute ma maison, et je m'en allai passer l'hiver à Autun. Le lendemain du jour que j'y fus arrivé, j'écrivis cette lettre au marquis de Trichateau :

1492. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 20 décembre 1678.

MM. de Duras et de Chauvelin ne sont pas plus fins que nous, monsieur ; ils nomment à M. de Louvois les lieux pour les garnisons et le ministre leur envoie les ordres. Je sais que cela se fait ainsi à n'en pouvoir douter. Ma fille de Coligny pria M. de Louvois en 1677 de sortir une compagnie de cavalerie qui étoit dans une de ses terres ; il lui répondit que c'étoit au gouverneur et à l'intendant du pays, qui savoient la force ou la foiblesse des lieux, à faire ces changements ; et pour preuve qu'ils en ont le pouvoir, c'est que M. Chauvelin changea, en août 1677, une étape qui étoit dans une des terres de ma fille, à sa prière, et en changea une autre de garnison à votre recommandation l'hiver dernier. Ainsi, monsieur, vous voyez que quand ils disent qu'ils ne peuvent rien changer, c'est qu'ils ne le veulent pas. Attendons donc la paix qui nous fera raison de ces messieurs-là en retranchant leur crédit.

1493. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 22 décembre 1678.

Je suis bien aise, monsieur, que vous ne me dites plus rien du rhumatisme dont vous vous plaigniez il y a huit ou dix jours; c'est une marque que vous en êtes guéri, et si cela est, vous êtes bien heureux; car ces maux-là sont d'ordinaire opiniâtres. J'en étois fort en peine et de l'inquiétude que j'étois qu'en auroit madame de Coligny.

On m'écrit que M. de Vardes épouse mademoiselle de Toiras et que M. de Rohan (1) en a le visage un peu allongé.

M. de Maulevrier-Colbert a la charge de lieutenant des cheveu-légers qu'avoit M. de Chevreuse, et celui-ci la survivance du gouvernement de Bretagne

La jeune princesse de Guémené étoit fort mal de ce qu'on lui avoit arraché son enfant qui ne venoit pas bien.

Je crois que vous savez les sentences de M. l'archevêque de Paris contre le corps du nonce du pape et contre le P. Joseph, de Florence, capucin, qui lui a administré les sacrements.

Les affaires vont en Angleterre beaucoup mieux pour la maison royale. Le roi, de son autorité, a fait mettre en liberté deux hommes qui étoient prisonniers par l'ordre du parlement. Les chambres ont proposé une manière de formulaire en négative de tous les points principaux de notre religion, qu'ils demandent qu'on fasse signer à ceux que l'on soupçonne d'être catholiques, à la réserve du duc d'York, qu'ils ont admis de nouveau dans les conseils, tout taré qu'ils le croient.

(1) Il venait d'épouser la fille de Vardes. Voy. plus haut, p. 112.

J'oublois de vous dire que l'on m'a envoyé de Paris les deux couplets de mesdames de la Ferté et de la Baume, et que l'on vous donne le dernier. Ne plaisantez point, je vous prie, de celui que j'ai fait; vous ne sauriez comprendre combien j'ai souhaité que ma lettre fût perdue.

M. de Chandénier est depuis huit jours à Moutier-Saint-Jean (1). Nous nous sommes vus quatre ou cinq fois, sans dire un mot de son pauvre fils. C'est une espèce de philosophe qui n'est pas selon mon cœur.

1494. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 27 décembre 1678.

Je ne me sens plus de mon rhumatisme. Le lit que j'ai gardé huit jours m'en a guéri. Je n'irai pourtant point à Dijon et je solliciterai mon procès avec des lettres.

On m'a mandé aussi que Vardes a épousé mademoiselle de Toiras, et qu'il traite de sa charge avec Tilladet.

Je suis fort surpris que M. de Maulevrier ait été agréé dans la charge de lieutenant des cheveu-légers de la garde; c'est une grande marque de la faveur de M. Colbert; car naturellement le roi veut des gens de qualité dans les premières charges de sa maison.

Les accouchements comme celui de la jeune princesse de Guémené consolent fort les jeunes mariées de ce pays-ci de ne point faire d'enfants.

Ce qu'a fait M. l'archevêque de Paris contre le corps du nonce et contre son confesseur pourroit bien faire du bruit à Rome.

(1) Chez son frère Claude-Charles, abbé de Moutier-Saint-Jean (et non *Moitier*-Saint-Jean, comme il a été imprimé par erreur au tome II, p. 41).

Je ne me fierois pas trop à ces calmes des peuples d'Angleterre après leurs tempêtes. Ils sont si fous qu'on n'est jamais en sûreté avec eux.

Ceux qui disent que j'ai fait le couplet de madame de la Baume, le jugent à la haine que j'ai eue contre elle, et peut-être un peu à la justesse du madrigal; mais ils ne savent point que je ne hais pas si longtemps. Si je l'avois fait, je le dirois et surtout à vous.

En l'état où je prétends que nous sommes ensemble, monsieur, quand je vous loue, je vous dis ce que je pense, et si vous n'étiez pas louable, je ne vous en dirois rien.

J'ai les mêmes sentiments que vous de M. de Chandernier; ç'a été un faux philosophe toute sa vie et qui, après avoir poussé trop loin l'opiniâtreté de refuser la démission de sa charge, a eu la foiblesse de la donner lorsqu'il n'y avoit rien qui pût justifier en quelque façon cette opiniâtreté qu'en la poussant jusqu'à la mort.

1495. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris ce 28 décembre 1678.

O gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes au-dessus de la rage de la bassette, si vous vous possédez vous-mêmes, si vous prenez le temps comme Dieu l'envoie, si vous regardez votre exil comme une pièce attachée à l'ordre de la Providence, si vous ne retournez point sur le passé pour vous repentir de ce qui se passa il y a trente ans, si vous êtes au-dessus de l'ambition et de l'avarice; enfin, ô gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes toujours comme je vous ai vus, et si vous passez paisiblement votre hiver à Autun avec la bonne compagnie que vous me marquez.

Notre ami Corbinelli vous écrit dans ma lettre. M. le

cardinal de Retz, le plus généreux et le plus noble prélat du monde, a voulu lui donner une marque de son amitié et de son estime. Il le reconnoît pour son allié (1), mais bien plus pour un homme aimable et fort malheureux. Il a trouvé du plaisir à le tirer d'un état où M. de Vardes l'a laissé, après tant de souffrances pour lui et tant de services importants; et enfin il lui porta avant-hier deux cents pistoles pour une année de la pension qu'il lui veut donner. Il y a longtemps que je n'ai eu une joie si sensible. La sienne est beaucoup moindre; il n'y a que sa reconnaissance qui soit infinie. Sa philosophie n'en est pas ébranlée; et comme je sais que vous l'aimez, je suis assurée que vous serez comme moi.

Nous avons trouvé les couplets fort jolis. *Es de lope, es de lope.*

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées et se joue au racquit, comme font les petits enfants. Le roi paroît fâché de ces excès. Monsieur a mis toutes ses pierres en gage.

Vous aurez appris que la paix d'Espagne est ratifiée; je crois que celle d'Allemagne suivra bientôt.

La pauvre belle *Madelonne* est si pénétrée de ce grand froid qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses et de vous assurer de ses véritables et sincères amitiés, et à madame de Coligny. Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé. Elle vous assure que son cœur ne l'est pas; je vous en dis autant du mien, mes chers en-

(1) En 1463 Antoine de Gondi avait épousé Madeleine Corbinelli. Voy. l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par Corbinelli et Pesay, 1705, 2 vol. in-4°.

fants. Quand je veux penser à quelque chose qui me plaise, je songe à vous deux. Je vis l'autre jour ma nièce la sainte ; au travers de cette sainteté, on voit qu'elle est votre fille.

Mais, hélas ! que dites-vous de l'affliction de M. de Navailles, qui perd son fils d'une légère maladie (1), après l'avoir vu exposé mille fois aux dangers de la guerre ? La prudence humaine, qui faisoit amasser tant de trésors et faire de si grands projets pour ce garçon, me fait bien rire quand elle est confondue à ce point-là.

Je vous demande beaucoup d'amitiés de ma part pour M. Jeannin.

De Corbinelli.

J'ai vu un mot de vous, monsieur, qui m'a fait un grand plaisir. Si j'écoutois mon enthousiasme, je vous écrirois une grosse lettre de remerciements, c'est-à-dire que, par l'emportement de ma reconnoissance, je tomberoïis dans l'ingratitude ; car c'est ainsi qu'on doit appeler une grosse lettre de moi. Mon Dieu ! que je conçois bien le plaisir qu'il y auroit d'être en tiers avec vous et madame de Coligny, et d'y parler à cœur ouvert auprès d'un grand feu à Chaseu ! J'irai un jour et je me promets à moi-même cette satisfaction ; car vous savez que c'est toujours soi qu'on cherche à satisfaire sur toutes choses et qu'il n'y a véritablement qu'une passion, qui est l'amour-propre. Je me propose d'examiner avec vous deux bien des choses et de vous inspirer un sentiment de mépris pour l'approbation du public sur bien des gens qui ne la méritent pas. J'aime à examiner même les choses qui me plaisent, afin de voir si je ne me suis pas trompé. Je vous demande que

(1) Philippe, marquis de Navailles, mort à 22 ans, le 2 décembre 1678.

nous fassions ensemble la même démarche. Nous parlerons de la cour, de la guerre, de la politique, des vertus, des passions et des vices, en honnêtes gens.

J'ai trouvé les deux couplets sur les maréchaux de France fort bons.

Au reste, je me suis avisé de faire des remarques sur cent maximes de M. de la Rochefoucauld. J'en suis à l'examen de celle-ci :

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

Je demande à votre tribunal si elle est facile à entendre, et quel rapport ou proportion il y a entre bonne grâce et bon sens?

Je trouve qu'on se sert de mots dans la conversation qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques et qui à force de les sasser ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à madame de Coligny qu'elle me définisse la bonne grâce et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air; qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement, celle de raison et de bon sens, celle de bon esprit et de bon sens, celle de génie et de talent, celle de l'humeur, du caprice et de la bizarrerie; de l'ingénuité et de la naïveté; de l'honnêteté, de la politesse et de la civilité; du plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous amusez pas à me dire que ce sont la plupart des synonymes; c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. Je suis après à définir tout, bien ou mal, il n'importe. Faites la même chose, je vous en prie.

Que dites-vous de notre charge (1)? C'est le roi qui l'achète; il n'en veut donner que six cent mille francs: on dit cependant que Tilladet l'aura et que le chevalier

(1) Celle de Vardes.

Colbert aura celle de Tilladet. O gens heureux ! ô demi-dieux !

1496. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 29 décembre 1678.

La nouvelle de la ratification de la paix d'Espagne arriva au roi le 20 de ce mois. Il la reçut avec de grands témoignages de joie. Il parla d'un voyage, au beau temps, aux pays des conquêtes qui lui resteront.

On avoit déjà cassé depuis un mois dix maîtres par compagnie et tous les cornettes ; mais on s'attend au premier jour à une bien plus grande réforme.

Les troubles d'Angleterre durent toujours. On a coupé la tête au secrétaire du duc d'York (1), et l'on a augmenté la garde du roi sur le prétexte de la sûreté de sa personne.

La paix d'Allemagne paroît encore éloignée ; le passage pour aller secourir les Suédois, que l'on ne veut pas accorder, arrête tout.

1497. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Autun, ce 31 décembre 1678.

S'il ne faut que faire ce que vous nous mandez, madame, nous sommes *gens heureux et demi-dieux*.

Si vous saviez le redoublement d'estime et d'amitié que j'ai pour M. le cardinal de Retz depuis les grâces que j'ai

(1) Coleman, secrétaire de la duchesse d'York, périt sur l'échafaud le 3 décembre 1678. — Voy, Lingard, t. VI, p. 110 et suiv., 133 et 134.

appris qu'il a faites à notre ami ; vous comprendriez combien je l'aime , et je suis si content du cardinal que je lui souhaiterois dix ans de moins que son pensionnaire ; ce seroit le compte de tous les deux.

Je suis fâché aussi bien que le roi des excès de la bassette ; car j'aime mon maître, tout maltraité que j'en suis, et j'ai peur que le public n'excuse pas autant que je fais la complaisance qui lui fait souffrir un si gros jeu.

Je ne doute pas de la paix d'Allemagne cet hiver.

Nous croyons bien , madame de Coligny et moi, que la belle *Madelonne* nous aime en toute saison, quoiqu'elle ne nous l'écrive pas quand il fait grand froid, et vous jugez bien de ce que cela fait sur les cœurs des gens qui ne sont pas ingrats et qui connoissent combien elle est aimable. Pour vous, ma chère cousine, nous vous aimons par les mêmes raisons et encore parce que vos lettres nous plaisent infiniment.

Il est vrai que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre ; et quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès. Cependant il est toujours bon d'être sage, car, outre qu'on n'a rien à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents. Tout ceci à propos de M. de Navailles. Je le plains extrêmement.

Vous me mandez qu'au travers de la sainteté de ma fille de Sainte-Marie vous voyez bien qu'elle est ma fille, et moi je vous réponds qu'au travers de mon air du monde M. d'Autun pourroit dire qu'il voit bien par mon détachement (1) que je suis père d'une fille qui a de la vertu. Mais à propos de lui, madame, vous ne l'auriez pas oublié dans

(1) L'imprimé porte : « par mon attachement, » ce qui n'a pas de sens.

votre lettre, si vous aviez su qu'il étoit ici. Comme je ne croyois pas qu'il y seroit quand je vous mandai les gens avec qui je passerois l'hiver, je ne vous en écrivis rien ; cependant vous le connoissez et vous savez le plaisir qu'il y a d'être avec lui. Je lui montrai votre lettre, qu'il trouva belle et jolie ; et sur cela que ne dit-il pas de vous ? M. Jeannin et moi soupâmes chez lui et il nous porta votre santé. Il me pria de vous le mander et que personne ne vous estimoit plus qu'il faisoit. M. Jeannin me dit la même chose et y ajouta le mot *aimoit* ; car vous savez que sur le chapitre des dames il n'est pas tout à fait comme les évêques réguliers.

A Corbinelli.

Votre lettre m'a touchée comme tout ce qui vient de vous, monsieur : c'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit ; mais j'en voudrois de plus fréquentes que celle des lettres. Si vous étiez ici, nous y passerions la vie plus doucement qu'à Paris, et nous y raisonnerions plus tranquillement qu'on ne fait en ce pays-là.

Nous ne sommes pas de votre opinion, madame de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit que *la bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit*. Nous croyons que M. de la Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grâce est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens, et nous trouvons cela vrai.

Nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grâce et le bon air ; que la bonne grâce est naturelle et le bon air acquis ; que la bonne grâce est jolie, et le bon air beau ; que la bonne grâce attire l'amitié, et le bon air l'estime.

M. d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste et n'approuvoit pas seule-

ment que nous disions que le bon air attiroit le respect. Madame de Coligny a trouvé qu'il falloit mettre l'estime, et nous y avons souscrit.

Pour moi, j'avois jugé le bon sens et le jugement la même chose. Madame de Coligny vouloit que le bon sens regardât les pensées et les expressions, et le jugement la conduite. M. d'Autun a été pour elle et cela m'a fait revenir.

Nous croyons tous que le bon sens, la raison et le bon esprit sont la même chose. Nous croyons que *génie* est général, et *talent* particulier. Nous croyons que la bizarrerie est continuelle, et le caprice par intervalles. Nous croyons que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférent, et que c'est un défaut d'être ingénu. Nous croyons qu'il faut plus d'esprit pour être poli que pour être honnête; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité, qui n'en a que l'apparence.

Nous voulions croire, madame de Coligny et moi, que le plaisant et le badin signifioient la même chose; mais M. d'Autun nous a fait revenir, en nous disant que le plaisant divertissoit quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisoit jamais rire que sur des niaiseries. Il est convenu avec nous que l'un et l'autre caractère pouvoit quelquefois ennuyer, mais que l'agréable plaisoit toujours.

Il est vrai que la différence de tout cela est si petite, qu'on ne veut pas prendre la peine de la trouver, ou qu'on ne le peut.

Pour la vente de votre charge, je dis que, si M. de Vardes regarde les élévations de gens qui étoient en 1664 (1) bien au-dessous de lui, il doit être au désespoir; mais que s'il me regarde, moi, il doit être bien consolé de voir que le

(1) Époque de sa disgrâce.

roi lui donne deux cent mille écus d'une charge qui ne lui a coûté que trois cent mille livres; qu'il est chevalier de ses ordres et qu'il a encore le gouvernement d'Aigues-Mortes, et qu'après avoir servi dans de grands emplois j'ai cent mille écus de moins que je n'avois quand j'entrai dans le service. Voilà un moyen, monsieur, que je lui donne d'être heureux, et pour moi, tout malheureux que je suis, j'adoucis mes maux par les réflexions que je fais sur la fortune de beaucoup de gens qui sont encore plus misérables.

Adieu, monsieur; ma fille et moi vous aimons toujours à qui mieux mieux.

1498. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 2 janvier 1679.

On m'écrit cet ordinaire que le roi a donné la lieutenance générale de Flandres, sous le maréchal d'Humières, à M. de Montbron (1); celle du comté de Bourgogne, sous le maréchal de Duras, à Montauban (2); le gouvernement de Gravelines à M. de Pierrefitte; celui de Salins à M. d'Aubarède (3), commandant le régiment des vaisseaux; et celui de Longwy à M. de Nancre (4).

(1) François, comte de Montbron, mort en 1708. Voy. Saint-Simon, t. XI, p. 59.

(2) De la Tour, marquis de Montauban, lieutenant général des armées, lieutenant général du comté de Bourgogne (1679), sénéchal de Valentinois et Diois (novembre 1683).

(3) Astord de Monbartier d'Aubarède, lieutenant-colonel du régiment des Vaisseaux, brigadier d'infanterie (1675), gouverneur de Salins, puis de l'île de Ré.

(4) Le comte de Nancre, de la maison de Dreux, lieutenant général des armées, gouverneur de Longwi (décembre 1678), gouverneur

Je n'ai point reçu de lettres de M. de Pierrefitte depuis cela.

On me mande que beaucoup de regards font croire que l'on verra bientôt quelque changement à la cour.

La santé de madame de Trichateau paroît être tout à fait rétablie; cependant le mal qu'elle a eu, tout passé qu'il est, m'inquiète. J'ai envoyé chercher M. Quantoa afin de faire toutes choses pour empêcher la rechute.

1499. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 4 janvier 1679.

Je ne savois point l'établissement de votre parent de Pierrefitte, monsieur, et je ne pensois pas qu'on le sortit de Douai puisqu'on ne le rendoit pas aux ennemis. Mais vous ne savez donc pas que l'on met Chamilly dans Fribourg en le sortant d'Oudenarde, et le Montal dans Maubeuge, que l'on va fortifier.

Il n'y a rien de si juste que la récompense de Montauban. Pour celle de Montbron, je ne saurois assez m'étonner de la vitesse avec laquelle il est allé aux grands emplois. Cependant je trouve que les rois seroient plus malheureux que les particuliers s'ils ne pouvoient quelquefois se dispenser de l'exacte justice dans la distribution des grâces pour suivre un peu leur inclination.

On me mande que Montaignu (1), lieutenant général en Guienne, vient de mourir, et que sa charge n'étoit pas encore donnée.

d'Arras et lieutenant général du pays d'Artois (avril 1679). Son père mourut chanoine de N. D. de Paris.

(1) Jean de Magnaut, comte de Montaignu, gouverneur de Rocroi, lieutenant général en Basse-Guyenne, gouverneur du Château-Trompette (1671).

Le fils du maréchal de Navailles est mort en trois jours à Perpignan d'un coup qu'il s'étoit donné à la tête par une chute de cheval. Je plains extrêmement le père; c'est un de mes bons amis.

Madame de la Basinière étoit à l'extrémité il y a huit jours.

Ma fille de Coligny et moi sommes très-aises de la convalescence de madame de Trichateau pour l'amour d'elle, pour l'amour de vous et pour l'amour de nous-mêmes. Dieu vous la conserve longues années, monsieur.

1500. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 6 janvier 1679.

Je vous écris si enrhumée, monsieur, que je ne crois pas l'avoir jamais tant été; mais il m'ennuie de ne recevoir point de vos lettres et de ne vous donner pas des miennes. Je vous souhaite une bonne et heureuse année, votre retour à la cour et une abbaye pour M. l'abbé de Bussy. Je crois que l'un sera une suite de l'autre.

Il vient de sortir de ma chambre un homme bien content, qui est Saint-Géran (1). Il a servi de lieutenant géné-

(1) Bernard de la Guiche, comte de Saint-Géran, fils de Claude-Maximilien de la Guiche, comte de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais.—Le roi après l'avoir chargé, en 1671, de diverses missions en Angleterre, en Toscane et auprès de l'électeur de Brandebourg, le nomma lieutenant général en 1678. Outre la pension dont parle madame de Scudéry, il lui fit encore don de 184,000 livres que son père devait au roi (*Dictionnaire manuscrit des bienfaits du roi*, t. II). Il épousa la fille unique du marquis de Montferville et mourut subitement le 18 mars 1696, à 55 ans. — Il est surtout connu par le procès qu'il eut à soutenir pour se faire reconnaître, ayant été enlevé au moment de sa naissance, en 1641. Voy. sur lui et sa femme Saint-Simon, t. II, p. 148, 247; IV, p. 88; XX, p. 251.

ral toute la campagne, et l'on vient de lui donner une pension de douze mille livres. Cela est bien doux. Voilà le fruit de ses services et de l'amitié de M. de Louvois et de ses blessures.

On parle toujours d'un voyage du roi au mois d'avril en Normandie, en Picardie et en Flandre : après quoi, dit-on, Sa Majesté se viendra reposer deux mois pour en recommencer un autre plus grand.

Il court un bruit par le monde que madame de Toisy va épouser le duc d'Estrées, qui revient de Rome. Elle assure, dit-on, cent mille écus au marquis de Cœuvres (1). Elle est fille d'un bourgeois de Verdun et veuve d'un maître des comptes, et a gagné tout son bien avec la Rivière, évêque de Langres. On dit qu'enfin mademoiselle de Louvois épousera M. de Vendôme, et que la plus petite sera pour le fils de M. d'Armagnac (2).

Tous les exilés sont de retour, excepté Vassé, que je n'ai pas ouï nommer.

Il est arrivé un malheur à madame de Vitry : sa fille étant l'autre jour à Saint-Germain dit, par quelques intérêts qu'elle a et que je ne sais pas, qu'elle avoit vingt-sept ans. Deux jours après, sa mère y fut toute couverte de rubans couleur de rose, la gorge ouverte, disant qu'elle n'avoit que trente-deux ans, et que quand on avoit de grands enfants à cet âge-là on ne laissoit pas de porter des couleurs. Cela fit un grand ridicule pour elle.

Quand on n'est plus jeune, il ne faut pas la vouloir pa-

(1) François Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres et plus tard duc d'Estrées après la mort de son père.

(2) Ces mariages n'eurent pas lieu. L'aînée des filles de Louvois, Madeleine-Charlotte le Tellier, épousa, le 23 novembre 1679, François, duc de la Rochefoucauld. La seconde mourut jeune sans avoir été mariée. Il ne peut être ici question de la troisième qui était née le 14 juillet 1678 et qui fut mariée en 1694 au duc de Villeroy.

roître ; il faut se résoudre à se passer de beauté et se retrancher sur le mérite. Mais peu de femmes sont capables de prendre ce parti.

On m'a dit que M. Huet a fait imprimer un livre de la vérité de notre religion , qui est parfaitement beau (1).

Notre ami le P. Rapin a fait un éloge de feu M. le premier président de Lamoignon, qui est très-beau (2). Mandez-lui qu'il vous l'envoie.

Adieu, monsieur; je ne sais ce qui arrivera de moi cette année, mais je la commence avec une grande mélancolie.

Jeannin de Castille ayant donné les violons à madame de Coligny le 6 janvier, un des laquais de ma fille prit le temps que tout le monde étoit au bal pour me voler. Le lendemain je l'appris à l'évêque d'Autun par ce billet :

1501. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Autun, ce 7 janvier 1679.

Vous êtes vengé, monsieur, de la peine que vous ont faite les violons qui ont été céans cette nuit; car j'ai été volé par un des laquais de madame de Coligny, qui a croché une de mes cassettes, dans laquelle il n'a trouvé, heureusement pour moi, que vingt louis d'or en monnaie. Vous direz assurément que c'est bien employé et que c'est une punition du ciel; cependant, si cela étoit, M. Jeannin et ma fille devraient avoir plus perdu que moi.

Madame de Bussy m'ayant demandé des lettres de recom-

(1) C'est le *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-fo.

(2) Je ne pense pas qu'il ait été imprimé.

mandation de MM. de Lamoignon et Basville, j'écrivis ces lettres :

1502. — *Bussy à Lamoignon.*

A Autun, ce 8 janvier 1679.

Je ne sais, monsieur, si vous savez l'affaire que madame de Bussy a eue avec la maréchale d'Estrées (1), sa cousine; c'est pour un retour de partage : et comme ma femme est présentement à Laon pour cela, elle a besoin du lieutenant général et du lieutenant particulier de cette ville. C'est pour cela que je me donne l'honneur de vous écrire pour vous supplier de leur mander l'intérêt que vous prenez aux affaires de madame de Bussy, puisque personne n'est plus votre ami ni votre très-obéissant serviteur que moi.

1503. — *Bussy à Basville.*

A Autun, ce 8 janvier 1679.

Je me trouve si bien de l'honneur de votre amitié, monsieur, que je vous en demande souvent des marques. Madame de Bussy est présentement à Laon pour un retour de partage qu'elle demande à sa cousine la maréchale d'Estrées; il s'agit d'estimation de terres, et les lieutenants général et particulier de Laon la peuvent fort servir en cette affaire. Je vous supplie, monsieur, de leur écrire la part que vous prenez à ce qui nous touche et combien je suis à vous.

(1) Gabrielle de Longueval, fille d'Achille, seigneur de Manicamp.

1504. — *Bussy au P. Rapin (1)*.

A Chasseu, ce 8 janvier 1679.

Vous verrez, mon R. P., par les lettres que je me donne l'honneur d'écrire à nos amis, ce que je leur demande; il ne faut pas qu'ils me fassent réponse, car cela les fatiguerait trop : tirez seulement d'eux les lettres de recommandation que je vous supplie d'envoyer promptement à ma fille de Sainte-Marie, qui les fera tenir à sa belle-mère.

Je viens d'écrire au roi; mais je ne lui enverrai ma lettre qu'après la paix de l'empereur, car elle est faite sur cela : vous la trouverez extraordinaire quand je vous en enverrai la copie. Cependant, mon R. P., je vous supplie de m'aimer bien toujours et de croire que je n'aime ni n'estime personne plus que vous.

Ma fille de Coligny vous assure de ses très-humbles services; elle et moi en disons autant au R. P. Bouhours.

1505. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 13 janvier 1679.

Nous vous sommes, madame de Trichateau et moi, fort obligés, monsieur, et à madame de Coligny, de la bonté que vous avez de vous intéresser à sa santé. Elle est encore si foible, que je ne sais quand je pourrai avoir l'honneur de vous voir. Elle me prie de vous assurer de ses très-humbles services.

(1) Cette lettre, que nous tirons du manuscrit Brottier, n'est point transcrite dans le manuscrit de Bussy.

Je pensois vous avoir dit que M. de Pierrefitte n'étoit que commandant à Douai, comme l'avoit été avant lui M. de Saint-Geniez. Le gouvernement de cette place fut donné, aussitôt qu'elle fut prise, à M. Lebret (1), et les autres n'y ont été que parce que celui-ci seroit en Catalogne.

On me manda, l'ordinaire dernier, que la lieutenance de roi de Guyenne et le Château-Trompette seroient pour Choiseul, si Montaignu mouroit. Nous saurons aujourd'hui ce qu'il en est.

Le roi attend au premier jour la paix d'Allemagne. Il faut qu'il la tienne pour fort assurée pour avoir fait distribuer tous les grains qui étoient dans les magasins de Brisach et de Belfort aux pays des environs, à trente sols le sac. Vous jugez bien que le bon marché est une charité et pour aider les pauvres gens qui ont été désolés par la guerre à se raccommoier. Il y en avoit dans les deux magasins quatre mille sacs.

Le roi a fait revenir d'exil MM. d'Olonne, de Vassé, Vigneuil, les abbés d'Effiat et de Bellébat.

1506. — *Bussy à la Basinière.*

A Autun, ce 14 janvier 1679.

La perte que vous venez de faire, monsieur, m'a touché sensiblement; car outre la part que je prends à tout ce qui vous touche, j'aimois et j'honorais fort feu madame votre femme : mais enfin, quelque rude que soit pour vous un coup comme celui-là, vous n'en êtes pas sur les adversités à votre apprentissage, et cela me fait croire que

(1) Colonel du régiment royal des Vaisseaux-Mazarin, gouverneur de Douai (1668), bailli de Tournai (1669).

vous soutiendrez celle-ci avec la résignation nécessaire en pareilles rencontres.

J'entre aussi dans la douleur de mademoiselle de la Basinière, car je suis, à elle comme à vous, très-humble, etc.

1507. — *Bussy au duc de Navailles.*

A Autun, ce 14 janvier 1679

J'ai appris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de M. votre fils, parce que je vous aime et que je vous estime infiniment. Il faut être aussi sage que vous êtes pour soutenir une touche aussi rude que celle-là. Mais quoique vous n'en ayez jamais reçu une de cette force, vous avez passé par des adversités qui vous ont appris à vous soumettre aux volontés de Dieu. C'a été ma seule ressource dans mes disgrâces et celle que je vous souhaite, monsieur, dans votre affliction.

Le comte de Tavannes ayant un différend avec Jeannin pour les limites de leurs terres de Sully et de Dracy, (ils) se rapportèrent à la Tournelle et à moi pour les accommoder : a Tournelle pour Jeannin et moi pour Tavannes. Ce qu'ayant fait, j'écrivis cette lettre à Tavannes :

1508. — *Bussy au comte de Tavannes.*

A Autun, ce 14 janvier 1679.

Pour vous rendre compte, mon cher, de ce que nous vous fait, M. de la Tournelle et moi, sur le différend que vous avez avec M. Jeannin, je vous dirai :

Que lundi dernier, 9 de ce mois, nous allâmes coucher à Dracy, après avoir donné rendez-vous à nos gens d'affaires au lendemain mardi, à dix heures du matin, au poteau de question. Il s'y trouva de votre part les deux Blanchet, Bretin, de Lisle et la Guille, et au lieu de Garnier, votre avocat, qui étoit à Dijon, nous primes David. Nous fûmes avec eux et les gens d'affaires de M. Jeannin sur toutes les bornes des environs dudit poteau; et, après avoir ouï les raisons des uns et des autres, nous leur donnâmes nos ordres à tous de se trouver le mercredi matin à Autun dans mon logis, avec les terriers et autres pièces nécessaires à l'éclaircissement de cette affaire. Nous trouvâmes ce jour-là que le terrier des limites de Dracy, fait il y avoit soixante et neuf ans avec le procureur d'office de Sully, qui avoit contesté et gagné même de certaines choses pour son maître, que ce terrier, dis-je, donnoit l'endroit du poteau au seigneur de Dracy et que le terrier des limites de Sully, fait il y avoit trente-six ou trente-sept ans, en l'absence de la plupart des voisins, ne parloit point de l'endroit du poteau. Ainsi, après avoir encore entendu les raisons des uns et des autres, à vision de pièces, nous les fîmes retirer et nous gardâmes auprès de nous les deux avocats seulement, desquels ayant pris les avis, nous fîmes, M. de la Tournelle et moi, le jugement que je vous envoie, par lequel vous verrez que le poteau est dans la justice de Dracy et que cet endroit, ayant déjà été reconnu sur le terrier de cette terre en 1609 appartenir au seigneur de Dracy, en présence du procureur d'office de Sully, M. Jeannin n'a rien fait contre l'ordre quand il a fait planter un poteau dans sa justice sans y appeler de nouveau son voisin, puisqu'il y avoit déjà été suffisamment appelé en la personne de son procureur d'office qui y avoit consenti.

Je suis bien fâché, mon cher, que vous n'ayez pas eu ce que vous prétendez, mais vous ne devez avoir aucun

scrupule sur cette affaire : j'y ai fait tous les pas et j'y ai pris tous les soins nécessaires à l'éclaircissement d'une affaire qui eût été d'une bien plus grande conséquence que celle-là, car le différend n'étoit pas de quatre boisse-lées de terre.

1509. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 15 janvier 1679.

Je suis très-fâché de votre rhume, madame, et je ne comprends pas pourquoi vous ne recevez point de mes lettres. Je vous rends mille grâces des souhaits que vous faites pour moi, ils pourroient bien arriver. Mais pour mon retour à la cour, s'il arrive, il aura toutes les grâces qui le peuvent accompagner, car je ne le demanderai pas. Peut-être demanderai-je de temps en temps au roi permission de faire des voyages de six mois à Paris pour mes affaires.

Il est vrai que M. de Saint-Géran a sujet d'être très-content du roi; mais il est bien heureux, et sur cela je remarque que trois choses avancent d'ordinaire les gens de guerre : le dévouement au principal ministre, un peu d'application à sa charge et un mérite assez commun; car s'il est éclatant, c'est un miracle si l'envie ne le fait échouer.

J'ai de la peine à croire que le duc d'Estrées épouse madame de Toisy; aussi n'est-ce encore qu'un bruit incertain. Je ne pense pas non plus qu'elle ait cent mille écus à donner.

Je doute fort du mariage de M. de Vendôme avec mademoiselle de Louvois. On me témoigna un grand mépris quand j'en parlai.

Vassé est revenu comme les autres exilés.

L'aventure de madame de Vitry est une leçon à toutes les mères qui ont de grandes filles de faire plus les vieilles qu'elles ne sont.

Je mande qu'on m'envoie le livre de M. Huet et je vais prier le P. Rapin de m'envoyer l'éloge de notre ami le premier président.

Ne vous laissez pas aller à la mélancolie ; cela, avec les autres accidents qui pourroient arriver, vous auroit bientôt fait mourir, et il n'est rien tel que de vivre.

Le même jour que j'écrivis cette lettre à madame de Scudéry, j'écrivis celle-ci au premier président de Novion (1) sur ce que le roi lui avoit donné cent mille écus comptant, et un brevet de cent mille écus de retenue sur sa charge.

1510. — *Bussy au P. P. de Novion.*

A Antun, ce 15 janvier 1679.

L'honneur qu'a madame de Bussy de vous appartenir, monsieur, et celui que vous m'avez fait de me témoigner de l'amitié me fait prendre une très-grande part aux grâces que vous venez de recevoir du roi. L'état où Sa Majesté a mis ma fortune ne m'a pas empêché de l'aimer toujours, car je me suis fait justice ; mais je redouble d'estime et d'amitié pour lui, quand je lui vois récompenser le mérite. Il n'en demeurera pas là, monsieur, je

(1) Nicolas Potier, seigneur de Novion ; il avait été nommé, en juin 1678, premier président au parlement de Paris, en remplacement de M. de Lamoignon. Il se démit de sa charge en 1689 et mourut en 1693, à 75 ans.—Suivant Saint-Simon, il fut obligé de donner sa démission à la suite d'affaires scandaleuses. Voy. *Mémoires*, t. I, p. 196 ; VI, p. 190 ; XXII, p. 106.

l'espère et je le souhaite extrêmement et que vous croyiez bien que personne ne vous aime et ne vous honore plus que je fais.

1511. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 16 janvier 1679.

M. le dauphin et MM. les princes de Conti ont été en masques chez Monsieur, représentant les trois rois, M. le prince de la Roche-sur-Yon étant le More.

Le roi a donné une abbaye de douze mille livres de rente au second fils de M. Luxembourg (1).

On me mande que l'on m'enverra par le premier courrier une lettre de M. l'abbé de la Trappe au maréchal de Bellefonds pour se justifier du jansénisme ; vous souciez-vous de voir cela ? Mandez-le moi, s'il vous plaît.

1512. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 18 janvier 1679.

Je vous écris encore, monsieur, malgré mon gros rhume, car il dure toujours ; mais il faut bien un peu se réjouir avec ses bons amis. Il me semble presque être avec eux quand je leur écris.

Je viens de recevoir une lettre de M. de Verdun, par laquelle il me mande qu'il m'en envoie une pour vous ; cependant je ne l'ai pas trouvée dans mon paquet. Il est un peu inappliqué, comme vous savez. Lorsqu'il aura de

(1) Henri-Léon de Luxembourg, abbé de Montier-Ramey (janvier 1679), mort en 1697.

la santé, s'il est encore chagrin, il ne sera guère à plaindre. Tout homme qui a quarante mille livres de rente, point de femme, et qui est dans un poste considérable, a de quoi être content; car pour les peines du cœur, il en est à couvert par son tempérament. Je défie sa maîtresse, s'il en avoit, de le pouvoir rendre heureux ou malheureux. Pour vous, monsieur, à qui l'amour a fait tant de peines et de plaisirs, vous ne comprendrez pas cela. Mais il est de divers caractères d'esprit comme de divers visages. Par exemple moi, l'amitié toute seule seroit capable de me donner de grandes joies et de grandes mélancolies. Il est vrai que je trouve si peu de gens qui aient le cœur fait ainsi, que je ne fais pas trop d'usage de cette sensibilité. Ce petit nombre que je trouve en reçoit toujours plus de moi qu'il ne m'en donne, car quoique j'aie acheté la balance du maréchal de Gramont, ma tendresse naturelle me fait toujours donner meilleur poids que je ne le reçois.

Mais c'est assez parler d'amitié; vous savez, monsieur, que c'est un chapitre sur lequel je ne saurois finir.

Tout le monde raisonne sur le présent que le roi a fait au premier président; voilà des étrennes royales.

Le maréchal de Bellefonds s'en est retourné chez lui; voilà encore ce qui ne se comprend point.

Les étrennes de cette année font grand bruit. Monsieur a donné à madame de Montespan une soucoupe d'or bien travaillée avec un cordon tout autour d'émeraudes et de diamants, et deux gobelets d'or dont les couvercles sont garnis d'émeraudes et de diamants. Ce présent vaut, dit-on, dix mille écus. La reine et toutes les dames du palais lui ont aussi donné des étrennes. On ne dit pas qu'elle leur ait rien donné, mais seulement à la princesse d'Harcourt, à qui elle a donné une haire, une discipline et des heures couvertes de diamants.

Madame de Maintenon lui a donné un petit livre garni d'émeraudes, écrit en lettres d'or, intitulé les *Œuvres de*

M. le duc du Maine (1). C'est un recueil de tout ce qu'il a dit de joli depuis qu'il est au monde.

C'étoit Hauterive qui gardoit les pierreries de madame de la Basinière ; il les lui a rendues à sa mort , et elle les a données à sa fille, qui a supplié M. le duc d'Orléans de les lui garder.

Notre ami la Rongère vous fait mille compliments ; il est, je vous assure, un de vos plus véritables amis.

Le frère de feu Hacqueville (qui est un ridicule) est devenu, tout vieux qu'il est, amoureux de notre amie madame d'Ons-en-Bray. Il lui a donné un tableau de six cents louis (2).....

Mandez-moi ce que vous faites à Chaseu. A quoi y passez-vous la vie ? Pour moi , je la passe à Paris chagrinement quelquefois, et quelquefois en espérances et en amusements ; car pour le plaisir, je n'en ai plus : j'ai le cœur empoisonné d'une impression mélancolique que ma mauvaise fortune y a faite , et mes plus doux moments ne vont qu'à n'être pas fort triste. Je pense que c'est la vieillesse qui commence à me gagner. Je ne me porte pourtant pas plus mal qu'à l'ordinaire.

(1) Imprimé avec la date de 1678 , sous le titre de *OEuvres diverses d'un auteur de sept ans*, in-4°, et tiré seulement à sept ou huit exemplaires. — Il a été publié par le Ragois et madame de Maintenon. L'épître dédicatoire est de Racine. Le volume se composant de neuf feuillets préliminaires et de 124 pages, contient quelques travaux d'écolier et quelques lettres du jeune duc. Voy. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, de Nodier, p. 327-330.

(2) Il y a ici dans le manuscrit un feuillet arraché. Nous empruntons la fin de la lettre à l'imprimé.

1513. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 19 janvier 1679.

Je trouve la mascarade de M. le dauphin de la force de celle des capucins que fit autrefois madame d'Olonne, et contre laquelle on cria tant (1).

M. de Luxembourg va relever sa branche de Boutteville, qui étoit aussi misérable que celle de Fosseuse.

M. d'Autun entra à Saint-Andoche samedi dernier, 19 de ce mois, après avoir fait rompre les portes par autorité d'un arrêt du parlement de Paris avec un *pareatis* du grand sceau; je ne sais s'il y retournera pour faire sortir ces dames de Ramilly, qui sont le sujet de la noise.

L'abbesse est bien mal conseillée; cela lui va attirer de méchantes affaires.

1514. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 21 janvier 1679.

Je suis d'accord avec vous que notre ami (l'évêque de Verdun) ne sera pas à plaindre, si avec le bien qu'il a et ayant recouvré la santé, il n'est pas encore content. De la manière dont vous dépeignez son cœur, c'est comme il faut que soit le cœur d'un évêque. Il seroit ridicule d'être plus tendre, et chacun de nous deux a fait ce qui est ordinaire, quand le prélat n'a été que sensuel et moi passionné. Vous seriez l'unique au monde si l'amitié seule vous donnoit, comme vous dites, de grandes joies et de grandes tristesses. Vous vous êtes assurément flattée, et

(1) Voy. Mémoires, t. II, p. 326.

vous avez pris l'amour pour l'amitié; et une marque de cela, c'est que vous dites que vous en donnez toujours plus que vous n'en recevez : cela est vrai de l'amour, mais de l'amitié non. On craint trop en amitié d'être la dupe des gens, et la balance du maréchal de Gramont étoit la chose du monde la plus naturelle : l'on s'en sert même imperceptiblement, et sans s'en apercevoir. Vous me mandez que vous n'avez que des espérances et des amusements, et plus de plaisirs. Qu'appellez-vous donc plaisirs, madame? Il n'y a que l'amour, et l'amour content, qui soit un plus grand plaisir que l'espérance. Pour moi, je trouve qu'on est trop heureux d'espérer quand on est visionnaire, et trop heureux de se pouvoir amuser. Si, avec cela, vous pouvez vous bien porter, je ne vous trouve pas à plaindre.

1515. — *La Basinière à Bussy.*

A Autun, ce 24 janvier 1679.

Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez assez de bonté pour prendre quelque part à mon affliction, car vous m'avez fait l'honneur d'être de tout temps de mes amis et vous l'étiez fort de feu madame de la Basinière, qui avoit pour vous toute la considération imaginable. Pour moi, monsieur, je serai toute ma vie avec beaucoup de reconnoissance et d'attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1516. — *Le comte de Tavannes à Bussy.*

A Paris, ce 25 janvier 1679.

Je viens de recevoir une lettre de Blanchet qui me mande que M. de la Tournelle étoit à Autun et que vous

aviez jour de vous trouver ensemble à Igornay pour examiner si le poteau qu'a fait planter M. Jeannin est posé où il doit être. Je suis très-fâché, mon cher, de toutes les peines que cela vous donnera. Je crois qu'à présent vous aurez réglé cette affaire. Pour madame de Saint-Andoche, si elle vouloit croire tous les proches qu'elle a ici, elle seroit bientôt d'accord avec M. d'Autun. Son opiniâtreté lui fera bien du mal. M. d'Autun sera loué de tout le monde d'avoir pris le parti de l'honnêteté avec elle, à la mort de son père.

Vous avez bien fait de remettre votre voyage de Dijon, car il n'a jamais fait un temps si rude.

Pour M. du Houssay, il est en parfaite santé, je lui ai dit tout ce que vous me mandez ; il m'a bien prié de vous faire mille remerciements.

J'ai été il y a longtemps chercher madame de Bussy et madame de Rabutin. L'on me dit à leur logis qu'elles étoient en Picardie et qu'on ne savoit quand elles reviendroient. La maréchale d'Estrées est aussi en ce pays-là, c'est peut-être pour sortir de l'affaire qu'elles ont ensemble. Pour Manicamp, il est à Paris.

Je crois que vous êtes en bonne compagnie à Autun, et que vous vous y divertissez bien tout l'hiver. J'espère bien d'être quelque jour de ces parties-là.

Il n'y a pas grandes nouvelles ; on veut que dans peu la paix d'Allemagne soit signée.

On parle d'un grand voyage pour le roi en Flandre, en Alsace et dans le comté de Bourgogne. Les dames en seront et on doit partir à la fin d'avril.

Depuis la grande perte de la bassette, de laquelle apparemment vous avez ouï parler et de la manière dont on s'est racquitté, on ne joue plus qu'argent comptant, c'est-à-dire un jeu modéré.

On va fort en masque cette année, et même il y a des mères qui se masquent avec les amants de leurs filles pour

leur faciliter les moyens de leur parler, particulièrement quand elles ont des maris brutaux (1). Il n'y a pas longtemps que nous avons vu des amants déguisés en femmes.

Je ne sais si vous savez que les deux filles de madame de Thianges doivent partir dans quatre jours; elles ont déjà pris congé de la cour.

Adieu, mon cher, je suis toujours à vous du plus tendre de mon cœur.

1517. — *Chauvelin à Bussy.*

A Besançon, ce 26 janvier 1679.

Le désir, monsieur, de vous obliger en des choses plus considérables que celles que vous exigez ordinairement de moi me fait lire vos lettres avec empressement pour en trouver les occasions. Je vous avoue aussi que la manière dont vous vous expliquez me donne de la curiosité et du plaisir. Heureux qui la pourroit imiter! Mais il est si difficile d'en approcher, qu'il me paroît judicieux de sortir d'affaire avec vous en vous assurant naturellement que je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1518. — *La Rongère à Bussy.*

A Paris, ce 28 janvier 1679.

Enfin, monsieur, vous ne nous venez point voir cet hiver; je n'espérois pas avoir de plaisir à Paris que je comparasse à celui-là. Vos amis s'en plaignent sans se

(1) Voy. la lettre de Tavannes du 8 février 1679.

plaindre de vous ; au moins voilà comme je suis. Je comprends vos raisons de n'y point venir sans y trouver tout ce qu'on vous doit. Vous avez de quoi vous mettre au-dessus de votre disgrâce par vous-même et de vous en consoler par l'examen de la plupart des gens qui possèdent les honneurs dont ils sont si indignes. Vous êtes cause de mille réflexions que je fais, monsieur, et je prétends les aller faire quelque jour auprès de vous. Je crois toujours que vous me faites l'honneur de m'aimer et que je ne vous importunerai pas, puisque je suis l'homme du monde qui vous honore le plus. Le mauvais temps me retient ici plus que les bals, les comédies et l'opéra, que je quitterois volontiers pour le coin de votre feu.

Il y aura un grand bal vendredi à Saint-Germain, où toute la cour sera parée plus que jamais, et cela parce que le roi trouva mauvais, au dernier que les courtisans ne fussent pas assez propres, de sorte que ce bal-ci va coûter à chacun plus qu'une campagne.

On attend l'opéra de *Bellérophon* (1) avec impatience, car la plupart des gens n'auroient rien à faire s'ils n'alloient là.

Pradon a voulu par la *Troade* qu'il a faite nous récompenser de *Phèdre* ; ses amis n'en disent mot et les autres s'en moquent.

Quand j'aurai l'honneur de vous voir, monsieur, je vous rendrai un compte fidèle de ma vie ; elle n'a pas laissé d'être occupée d'assez de choses ; cependant plusieurs de vos amis vous rendront témoignage de mon soin à m'informer de vos nouvelles ; elles me sont toujours extrêmement chères et je vous proteste que jamais personne n'a été si fidèlement votre serviteur que je le suis, ni plus solidement à vous.

Je vous supplie de vouloir bien que j'assure madame

(1) Par Lulli. Voy. *Mercuré galant*, janvier, p. 332.

de Coligny de mes très-humbles respects; je dis et je pense toujours que c'est la femme du monde à qui on en doit le plus.

1519. — *Bussy au comte de Tavannes.*

A Autun, ce 28 janvier 1679.

Vous avez su maintenant ce qui s'est passé touchant le poteau entre M. de la Tournelle et moi. J'eus le plus grand froid à ce voyage que j'aie senti de ma vie, et quoique j'en aie été huit jours au lit, saigné et purgé, je ne plaindrois pas mes peines, mon cher, si vous aviez gagné les quatre boisselées de terre en question.

Depuis ma dernière lettre, il s'est passé des choses bien extraordinaires à Saint-Andoche : M. d'Autun, en vertu d'un arrêt du parlement de Paris avec un *pareatis* du grand sceau, a fait rompre les portes de Saint-Andoche sur le refus que l'abbesse lui en fit, le 14 de ce mois; il y a été deux fois encore, toujours avec les officiers du bailliage, et toujours priant l'abbesse de ne le pas obliger à en venir aux extrémités avec elle et lui demandant des conversations qu'elle a toujours refusées. La dernière fois qu'il y fut, il en fit sortir onze religieuses, qui étoient celles que l'abbesse persécutoit parce qu'elles n'avoient pas voulu signer qu'elles ne reconnoissoient pas l'évêque pour leur supérieur, et il les mit à Saint-Jean.

Si ma sœur de Rouville avoit une pareille affaire avec M. d'Autun, je lui aurois fait entendre raison ou je l'aurois abandonnée, si elle n'avoit pas voulu me croire, et je ne doute pas que le marquis de Montrevel n'en use ainsi avec sa sœur.

Je me réjouis de la convalescence de M. du Houssay

pour l'amour de madame sa femme, que j'aime et que j'estime fort.

Madame de Bussy et sa fille sont à Laon, où elles passeront l'hiver pour terminer l'affaire que nous avons avec la maréchale d'Estrées.

Je ne doute pas que la paix d'Allemagne ne soit faite avant la fin de février.

Le jeu qu'on a joué à la bassette depuis deux mois me fait ressouvenir du temps où nous étions au faubourg de Halle où nous y jouâmes, le lieutenant des gendarmes de Longueville et d'autres officiers de gendarmes et moi, et nous perdîmes jusqu'à cent mille francs sur nos paroles, dont nous nous racquittâmes à force de jouer.

Quand vous me mandez qu'il y a des mères qui se masquent avec les galants de leurs filles pour leur donner le moyen de leur parler, vous savez bien qui elles sont, et je voudrois le savoir, comme aussi les amants qui ont été à la comédie déguisés en femmes.

Nous passons ici fort doucement notre hiver; on y joue deux fois le jour; on confronte ses nouvelles, et tout cela dans des chambres bien chaudes. Je vous y souhaite souvent. Hors les comédies et les opéras, nous avons des plaisirs plus purs et plus tranquilles qu'à Paris.

Adieu, mon cher, croyez bien qu'on ne peut vous aimer plus que je vous aime (1).

1520. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 janvier 1679.

Le rétablissement de la santé de madame de Trichateau et l'assurance que M. Quantéal m'a donnée que le

(1) Les anciens éditeurs ont intercalé dans cette lettre plusieurs passages pris dans d'autres lettres.

mal qu'elle a eu n'est point de ceux dont on a sujet de craindre le retour me font espérer, monsieur, que je pourrai bientôt avoir l'honneur de vous voir.

Je ne vous écrivis point l'ordinaire dernier parce que je n'étois pas ici. M. et madame de Duras m'ayant mandé que les grandes neiges les empêchant de passer ici, comme ils en avoient eu le dessein, ils me prioient de me trouver à Montbard, j'y fus coucher, et ce fut le jour du courrier que je manquai.

Je n'ai point reçu de nouvelles. Le roi ne joue presque plus à la bassette; elle est disgraciée depuis la perte des trois millions quatre cent mille livres. Il joue souvent au billard.

On parle toujours de la paix d'Allemagne comme d'une chose assurée.

Vauban passa ici il y a quelques jours s'en allant au comté de Bourgogne visiter les places. Il ira de là à Toulon, pour y faire un port beaucoup plus grand et plus sûr que celui qui y est. Il dit qu'il en coûtera plus de quatre cent mille écus au roi.

Il ira après cela à Perpignan, dont il prétend faire une place admirable; il a ordre de se trouver le 8 mai à Calais où le roi sera.

Nous eûmes hier une contestation au coin de notre feu, sur laquelle, monsieur, je vous prie de me mander votre sentiment; il y va de savoir si l'amour est toujours masculin ou s'il peut être quelquefois féminin; par exemple, si l'on peut dire une folle amour. Je vous demande la grâce de m'envoyer sur cela un arrêt au plus tôt; les parties conviennent de s'en tenir à votre jugement.

Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu mes lettres de cet ordinaire. Il n'y a rien de fait encore sur la paix d'Allemagne. Montaignu n'est point mort et par conséquent Choiseul n'est pas lieutenant du roi en Guyenne.

On ne parle à Saint-Germain que de danses et du nouvel

opéra qui s'appelle *Bellérophon* et qui se jouera dimanche à Paris.

Il y a eu un bal à la cour où le roi fit reproche aux jeunes seigneurs qu'ils étoient plutôt en habit de tranchée que de bal. Cela va ruiner la jeunesse à la première assemblée.

1521. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 31 janvier 1679.

Nous vous attendons tous ici avec beaucoup d'impatience, monsieur.

On avoit poussé trop loin le jeu de la bassette ; cela ne pouvoit durer.

Je ne doute toujours point de la paix d'Allemagne, et cela dans peu temps.

Les affaires d'Angleterre se brouillent tous les jours de plus en plus et, à mon avis, cela n'en demeurera pas encore là. La défiance que le roi a de ses sujets, et eux de lui, les portera enfin aux extrémités pour se précautionner les uns contre les autres.

Je ne saurois me lasser d'admirer le roi dans tout ce qu'il fait. Les plus grands princes ne songent point à la guerre en temps de paix, ou du moins après les dépenses d'une longue guerre sont bien aises de n'employer leur argent qu'à leurs plaisirs. Mais il n'y a que Sa Majesté qui se prive des plaisirs présents pour des choses qui peuvent être un jour utiles à son royaume.

Vous et vos parties me faites trop d'honneur de vous rapporter à moi d'une question. Cependant je vous dirai que l'amour comme dieu est masculin, et féminin comme passion. Ma fille croit qu'il est masculin et féminin, parce que ses effets sont pour les deux sexes.

1522. — *Le duc de Navailles à Bussy.*

A Perpignan, ce 4 février 1679.

Je suis sensible, comme je le dois, monsieur, aux témoignages que vous me donnez de la continuation de votre amitié sur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, monsieur, la nature n'est pas assez forte à ces sortes d'épreuves et l'on a grand besoin de secours pour soutenir la pesanteur d'un semblable coup. Je vous supplie, monsieur, d'être bien persuadé de la reconnaissance que j'ai de vos bontés et que personne ne sauroit être plus attaché que je le serai toujours à tous vos intérêts.

1523. — *Bussy à Benserade.*

A Autun, ce 5 février 1679.

Je vous rends mille grâces, monsieur, du soin que vous avez pris pour retirer mon *committimus*. Mais qu'il soit le solide de notre commerce, je ne vous quitte pas pour cela : j'eusse bien souhaité qu'il eût été accompagné d'un mot d'amitié de votre part. Nous autres malheureux sommes fort délicats et presque toujours sur le pied gauche ; nous prenons les moindres négligences pour du mépris. Prenez vos mesures là-dessus.

1524. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 6 février 1679.

Je suis si malheureux dans les choses que je désire que je ne sais, monsieur, si je pourrai avoir l'honneur de vous

voir avant la fin du carnaval. Madame d'Origny (1) a un peu de fièvre depuis hier et, quoiqu'il semble qu'elle ne soit causée que par du rhume, elle est d'un âge et d'une foiblesse à faire tout craindre et je ne saurois la quitter en cet état.

J'ai annoncé à mes parties que votre sentiment est contre moi, monsieur, et je me suis rendu, quoique je puisse encore leur faire quelques chicanes. Je ne me rends pas si volontiers à la décision de madame de Coligny, car, comme assurément elle ne dit que l'amour par ses effets est quelquefois féminin que sur la foi d'autrui, je ne crois pas que ce soit assez.

Le comte de Tavannes a écrit par l'ordinaire dernier que l'on dit que le roi d'Espagne a donné le gouvernement de Flandre à vie au duc de Lorraine. Je voudrois que ce fût, mais j'ai de la peine à le croire.

Le mariage de M. de Vardes n'est pas si avancé qu'on le dit, et l'on me mande qu'on a vu une de ses lettres à un de ses amis dans laquelle il dit que quand l'envie de se marier lui viendra, il ne s'en contraindra pas, mais qu'elle ne lui est pas encore venue.

On m'écrit que madame de Longueville se meurt d'un mal pareil à celui qui a fait mourir la duchesse de Lesdiguières, qu'elle n'a voulu faire voir à personne, quoiqu'elle l'ait il y a longtemps.

(1) N., comtesse d'Origny, mère de la marquise de Trichateau et veuve de Pierre le Charon, seigneur d'Ormeil-Saint-Ange.

1525. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 8 février 1679.

Le mal de madame d'Origny nous a tous affligés, monsieur : ses amis par la crainte de l'événement et tout le monde parce que cela vous empêche de venir. Nous vous comptons fort parmi les plaisirs de notre carnaval, à qui il ne manque que vous pour être très-agréable. J'espère que le rhume de madame d'Origny sera fini avant que vous receviez cette lettre.

Par la complaisance que vous avez pour ma décision sur le genre de l'amour, je vous dirai que les plus habiles peuvent quelquefois se tromper, mais qu'il n'y a que les fort honnêtes gens qui en conviennent.

Pour madame de Coligny, elle dit que sa décision peut être juste quand elle n'auroit jamais aimé, parce qu'elle sait avec tout le monde qu'il y a peu de femmes qui n'aiment.

Je croirois assez que le roi d'Espagne donneroit le gouvernement de Flandre à vie au duc de Lorraine, parce que chacun d'eux y trouveroit son compte.

Si madame de Longueville meurt du mal que vous me mandez, c'est assurément par dévotion; elle n'a pas voulu se faire traiter, car elle veut faire pénitence par l'endroit par où elle a offensé.

1526. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Bourbon-Lancy, ce 8 février 1679.

J'ai un extrême déplaisir, monsieur, de vous avoir quitté et je ne puis assez vous témoigner la reconnoissance que

j'ai de toutes les marques de bonté que j'ai reçues de vous. J'ai chargé le sieur Mouran de vous parler d'une affaire, pourvu que vous entendiez son jargon. Il ne manque pas de sens. Je vous supplie très-humblement, monsieur, d'y avoir créance, d'agrèer que je vous demande de vos nouvelles et d'être persuadé qu'on ne peut vous honorer plus que je fais, ni être avec plus de respect votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1527. — *Le comte de Tavannes à Bussy.*

A Paris, ce 8 février 1679.

J'ai reçu votre lettre du 28 de l'autre mois, avec la sentence que vous avez rendue avec M. la Tournelle sur mon affaire avec M. Jeannin; j'ai vu comme j'ai perdu mon procès et que l'on a suivi le terrier de Dracy entièrement et que celui d'Ygornay n'a pas été considéré. Je ne laisse pas de m'en tenir à ce qui a été fait, quand même la chose auroit été plus considérable : tout ce que j'en plains, c'est la peine et le froid que vous avez eus en allant sur les lieux. Je vous en remercie de tout mon cœur. Quelque justice que vous ayez trouvée pour M. Jeannin, il n'avoit pas laissé de planter ce poteau contre les formes, et il a été bien heureux d'avoir affaire avec celui qui possédoit Ygornay en ce temps-là. Mais c'est une chose faite et dont vous ne m'entendrez plus parler.

On a fort parlé ici de l'affaire de Saint-Andoche, et bien des gens blâment M. d'Autun d'en être venu aux extrémités avec une abbesse de qualité. Quoiqu'elle ait tort, cela n'empêche pas que les violences ne soient condamnables, et particulièrement en un évêque qui ne doit prêcher que la douceur. Le marquis de Montrevel n'abandonnera pas sa sœur dans cette rencontre, comme vous

croyez qu'il doit faire ; je ne pense pas pour cela qu'il lui rende grand service , puisque toutes les puissances sont pour M. d'Autun. Sans cette dernière affaire , il ne s'en seroit pas mêlé , et même il la blâmoit fort. Il a fort entre-tenu le roi de cette affaire. Je voudrois bien que tout cela ne fût pas arrivé , car je suis fort serviteur de M. d'Autun.

La maréchale d'Estrées est arrivée à Paris ; je croyois que madame de Bussy pouvoit revenir. Si vous aviez quelque chose à faire dire à cette maréchale pour vos affaires , je pourrois le faire , car je suis son voisin , et je la vois assez souvent ; vous n'avez qu'à ordonner là-dessus comme sur toute autre chose.

La mère qui se masque pour faire parler ses filles à leurs amants , c'est madame de Thianges : M. le Duc est un de ceux qui se déguisent avec elle.

Vous faites fort bien de vous réjouir ; je comprends que vous le pouvez faire agréablement à Autun.

Il y a bien des maladies ici : madame de Coatquin (1) a été abandonnée des médecins ; le médecin anglois l'a entreprise et l'a sauvée.

Le maréchal de Villeroi est assez malade ; Biran (2), fils de Roquelaure , l'est beaucoup ; mademoiselle de Sully s'en va mourir.

On ne s'en divertit pas moins à Saint-Germain , comme vous croyez bien.

Coligny (3) est à Paris qui ne marche point ; je le vais voir assez souvent : ce n'est pas sans bien parler de vous.

Je vous prie d'assurer de mes obéissances madame de Coligny ; faites aussi des amitiés pour moi au comte d'Épinac , je vous en prie , et à l'abbé Bonneau.

(1) Coëtquen.

(2) Gaston J.-B. Antoine de Roquelaure , marquis de Biran et après la mort de son père (1683) duc de Roquelaure , mort en 1738 , à 82 ans.

(3) Le comte de Coligny.

1528. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 février 1679.

J'ai reçu deux de vos lettres à la fois, monsieur; elles avoient été ouvertes, et cela n'est pas agréable, à cause de M. de Verdun dont elles parloient, et qu'enfin ce qu'on dit d'ordinaire à son ami n'est que pour lui seul; mais il n'importe. Madame de Seneville, par les mains de qui elles ont passé, n'en est guère plus savante.

Je ne suis pas tout à fait brouillée avec ce prélat. J'ai toujours gardé des mesures avec lui; l'amitié chez moi ne devient jamais à rien, à moins qu'on ne m'y force.

Voilà une lettre de notre ami la Rongère que je vous envoie; j'ai des raisons de discrétions et de fidélité de ne vous en dire point de nouvelles, mais dans quelques mois j'espère de vous en dire de bonnes.

J'ai pensé mourir de rhume; je suis de votre opinion, je m'aperçois que cela hébète et j'ai peur que vous ne vous en aperceviez aussi par ma lettre. Jamais je n'ai vu un plus grand froid; on s'en meurt ici.

Mademoiselle de Mézières a reçu, par le moyen de M. d'Arquien, qui est en Pologne, un brevet de dame d'atours de la reine de Pologne. Elle fut demander au roi permission de l'accepter, qui tout aussitôt l'appela madame. Les fortunes vont à qui il plaît à Dieu.

On dit que Termes et la marquise de Castelnau ont disparu. Ils s'en sont allés ensemble par amour et par crainte, car ils s'aiment et l'on dit qu'on les doit poursuivre pour la fausse monnoie (1).

(1) Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, cousin ger-

Les demi-malades et les gens chagrins passent plus mal leur temps dans le carnaval qu'en une autre saison, car personne ne les vient voir. Voilà comme je suis.

1529. — *Benserade à Bussy.*

A Paris, ce 8 février 1679.

Je suis au désespoir, monsieur, du malentendu qu'il y a eu dans l'affaire de votre *Committimus*. M. le chancelier avoit tout supprimé pour avoir la gloire de tout rétablir ; et comme ce n'est plus M. Fouin (1) qui a soin de la chose, j'ai eu toutes les peines du monde à la démêler et à trouver qu'elle étoit faite il y a très-longtemps. Je vous l'envoie donc et vous supplie de croire que s'il y a de la faute de mon côté, elle vient bien plutôt de mon incapacité dans les affaires que de mon peu de zèle et d'envie de vous être bon à quelque chose. Gardez-vous bien de douter de mon cœur et prenez-vous-en à toute autre chose, car personne n'est plus à vous que, etc.

1530. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Autun, ce 11 février 1679.

Ceux que l'on quitte sont d'ordinaire le plus à plaindre, monsieur. On les laisse dans le même lieu où ils ont vu

main du marquis de Montespan, mort en 1704. Il étoit fort méprisé à la cour où il passait pour espion du roi. Voy. sur lui de curieux détails dans Saint-Simon, t. VII, p. 176. — Louise-Marie Foucault, veuve (1672) de Michel, marquis de Castelnau, morte le 4 juillet 1709.

(1) Ou Fovin.

leurs amis absents, et tout ce qu'ils voient les en fait souvenir, au lieu que ceux qui sont partis sont occupés par les aventures d'un voyage et par les nouvelles personnes qu'ils trouvent. Vous jugerez par cette raison que quand je ne perdrois pas, comme je fais, plus que vous à notre absence, je serois toujours le plus affligé de nous deux.

Je vais travailler à faire ce que le sieur Mouran m'a dit que vous souhaitiez de moi. Je vous assure que je serois ravi de vous faire le plus grand plaisir du monde; car personne ne vous aime, ne vous estime et ne vous honore plus que je fais, et n'est plus votre très-humble et très-obéissant serviteur que moi.

1531. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Autun, ce 13 février 1679.

Depuis que je me donnai l'honneur avant-hier de vous écrire, monsieur, j'ai vu ma sœur de Saint-Julien, de laquelle j'ai appris que madame de la Tournelle n'étoit plus si affligée qu'elle étoit quand vous partîtes d'ici. Comme nous avons jugé que ce n'étoit que dans la pensée que vous aviez qu'elle étoit inconsolable que vous aviez souhaité qu'on la ramenât à Saint-Jean, nous avons trouvé à propos de ne le pas faire, que vous n'eussiez encore vu avec M. son père ce qu'il y avoit à faire pour cela.

1532. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Moulins, ce 13 février 1679.

J'ai reçu, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 11 et 13 de ce mois et on

ne peut être plus sensiblement obligé que je le suis des nouvelles marques que vous m'avez données de la bonté dont il vous plaît de m'honorer. Vous avez pénétré ma pensée sur le sujet de ma sœur de la Tournelle, car il est vrai que la seule raison qui me faisoit croire qu'il seroit à propos de la renvoyer à Saint-Jean, c'est qu'il me paroissoit par ce qui m'étoit revenu qu'elle ne se consoleroit pas et qu'elle languiroit étant séparée de mes sœurs d'Arcy; mais puisque son esprit est en repos et qu'elle est contente, j'en ai beaucoup de joie. J'en aurai toujours une extrême, monsieur, quand je pourrai trouver les occasions de vous faire connoître avec combien de sincérité et de respect je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je vous supplie d'agréer que j'assure ici madame la marquise de Coligny, que je conserve pour elle le respect qui est dû à la personne du monde que je crois la plus digne d'être honorée et estimée.

1533. — *Bussy à Poncet* (1).

A. Autun, ce 13 février 1679.

Je me suis toujours si bien trouvé des prières que je vous ai faites, monsieur, que je ne balance pas aux occasions qui se présentent de vous en faire de nouvelles. Un de mes bons amis, homme de qualité et de services à la guerre, est persécuté par le partisan du huitième denier des biens aliénés de l'Église; c'est M. le marquis de Mene-cœur, dont la femme est fille de M. des Pieds et alliée de

(1) Pierre Poncet de la Rivière, conseiller d'État, puis (1673) l'un des trois membres du conseil royal des finances, mort en 1681.

M. le chancelier, qui la considère fort (1). Vous voyez, monsieur, par combien de raisons ce gentilhomme mérite qu'on lui fasse plaisir; je voudrais bien que ce vous en fût une de lui en faire que la part que j'y prends. Je l'espère un peu par l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, personne aussi n'est plus que moi votre, etc.

1534. — *Bussy à Tavannes.*

A Autun, ce 13 février 1679.

Pour répondre à votre lettre du 8 de ce mois, mon cher, je vous dirai que le terrier de Dracy a été suivi parce qu'il est en bonne forme et que celui d'Ygornay n'y est pas, et surtout parce qu'il parloit nettement de l'endroit du poteau et que celui d'Ygornay n'en parloit point. Après cela, je ne vous en dirai plus rien.

Ceux qui condamnent M. d'Autun pour en avoir usé comme il a fait avec madame de Saint-Andoche ne savent point les affaires. Un évêque sait les désordres d'une maison de religieuses de son diocèse; il y veut remédier et il le peut comme supérieur reconnu par les deux dernières abbesses; tout d'un coup la dernière ne le veut plus reconnoître, parce qu'elle ne veut point de correction. Il emploie tous les amis communs pour lui faire entendre raison; elle ne veut pas seulement le voir; enfin, pressé par le désordre et par le scandale, il demande pouvoir au parlement de faire sa visite. On lui donne arrêt pour cela et permission de rompre les portes, si on les refuse. Avec son arrêt il fait encore demander à l'abbesse qu'il lui puisse

(1) La seigneurie des Pieds appartenait aux marquis de Montpipeau, branche des Mortemart.

parler. Elle ne veut ni le voir à sa grille ni le laisser entrer; et sur cela, il fait rompre les portes.

Il faut être fort prévenu ou fort ignorant pour blâmer cette conduite. Pour moi qui, comme vous savez, condamne même mon cher ami quand il n'a pas raison, j'abandonnerois ma propre sœur, si elle se gouvernoit comme madame de Saint-Andoche.

Je ne sais pourquoi la maréchale d'Estrées est revenue à Paris, car madame de Bussy ne sortira pas de Laon qu'elle n'ait fait régler ses affaires. M. le premier président me manda il y a quelque temps qu'il n'avoit pas trouvé la maréchale d'Estrées raisonnable dans l'accommodement qu'il avoit voulu faire entre les deux cousines; il lui en coûtera plus qu'elle ne pensoit.

Madame de Thianges n'est pas novice à servir des amants.

Si Biran meurt, Roquelaure se remariera.

Je ne pense pas que le maréchal de Villeroi vive encore longtemps.

J'aime fort notre ami de Coligny et je voudrois bien qu'il eût d'aussi bonnes jambes que nous.

Madame de Coligny est votre très-humble servante. L'abbé Bonneau vous rend mille grâces. M. d'Épinac n'est pas ici.

1535. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 14 février 1679.

Je ne serois pas content de madame de Seneville si je savois assurément qu'elle eût ouvert mes lettres; il y a peu de gens au monde que cela ne fâche fort.

J'ai eu un rhume pour lequel j'ai été saigné et purgé, et qui m'a fait tenir le lit huit jours. Quand je suis ainsi, je

ne suis pas tout à fait bête, mais je suis assoupi et un peu bouché, je le sens bien. Peut-être qu'un autre auroit de la peine à s'en apercevoir en moi. Jamais, de ma souvenance, je n'ai vu un plus grand froid que celui de cet hiver.

Mademoiselle de Mézières n'est pas, à mon avis, sans mérite. Je ne trouverois pas la fortune aussi folle qu'elle me paroît, si elle ne faisoit pas d'autres grâces que celle-là. Il ne me paroît pas nécessaire que l'amour soit dans de grandes richesses et de grandes prospérités ; mais il ne faut pas aussi qu'il soit dans la misère, dans la disgrâce, et surtout dans la crainte de la mort. Je crois présentement la passion de Termes et de la marquise de Castelnau fort ralentie.

J'aime extrêmement notre ami de la Rongère, et je voudrois bien qu'il lui arrivât quelque bonne aventure.

Je vous plains fort si vous gardez la chambre pendant le carnaval.

1536. — *Bussy à la Rongère.*

A Autun, ce 14 février 1679.

Les marques que vous continuez à me donner, monsieur, de l'honneur de votre amitié et de votre estime me sont extrêmement chères, et vous me feriez un grand plaisir de venir passer quinze jours ou trois semaines avec moi à Bussy. Je vous manderai quand j'y serai ; mais il faut notre bonne amie, et ce sera alors que, sans faire les philosophes bourrus, nous raisonnerons sur le monde. Cependant ne me laissez pas si longtemps sans m'apprendre ce que vous faites ; je vous assure que j'y prends une très-grande part et que personne ne vous aime plus que je fais et n'est plus assurément à vous que moi.

Madame de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir ; elle vous rend bien estime pour estime.

1537. — *Bussy au marquis de Trichateau* (1).

A Autun, ce 20 février 1679.

Je vous avois bien prédit, monsieur, qu'en la première assemblée du quartier on se mettroit sur vos louanges. Lundi je commençai ce discours, et chacun, pour n'être pas des derniers à me témoigner l'estime qu'il avoit pour vous, s'empessa de dire son mot, de sorte que ce fut un murmure confus où je n'entendis rien en détail, mais qui en gros valut un panégyrique. La petite Toulangeon, qui, comme vous savez, ne parle jamais (2), fourra sa voix parmi les discours des autres. Enfin tout le monde montra de l'estime pour votre personne et de la douleur pour votre absence.

Je n'ai point reçu de lettres cet ordinaire, et il est trop matin pour que je sache ce qu'on a mandé à M. Jeannin. Adieu, monsieur, je vous assure que madame de Coligny et moi nous vous trouvons fort à redire; on ne fait pas ainsi pour les gens qu'on n'aime pas bien.

1538. — *Bussy au P. Rapin.*

A Autun, ce 21 février 1679.

Vous verrez par la lettre que j'écris à notre ami M. l'avocat général, mon R. P., que j'entends raison sur l'excuse que vous m'avez faite de sa part.

(1) « Le marquis de Trichateau, dit Bussy, avoit passé le carnaval avec nous à Autun. Nous ayant quittés deux jours après, je lui écrivis cette lettre. »

(2) On a mis dans l'imprimé : qui parle... peu et bien.

Ma fille de Coligny aura, je crois, une affaire au parlement de Paris, qui m'obligera de demander au roi permission d'y aller passer l'hiver prochain. J'en serai plus aise pour le plaisir que j'aurai de vous voir et de vous entretenir que pour autre chose, car je vous aime toujours de tout mon cœur.

1539. — *Bussy à Lamoignon.*

A Autun, ce 21 février 1679.

Je ne serois pas digne d'être aimé de vous, monsieur, si je n'étois content des raisons que vous m'avez fait dire sur la prière que je vous avois faite. Je sors de ma place et je me mets dans la vôtre, et c'est ce qui m'oblige à trouver bon votre refus et à vous assurer que je n'en suis pas moins votre, etc.

1540. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 23 février 1679.

Le plus horrible temps du monde, trois pieds de neige sans aucun frayé depuis Chissé jusqu'à Chaulieu et à nagepataut le reste du chemin; ce sont, monsieur, les moindres peines que j'ai eues en quittant Autun. Vous l'avoueriez si je vous les comptois toutes et j'aimerois assez à le faire, mais rien de triste ne doit approcher une compagnie aussi gaie qu'est la vôtre.

J'envoyai hier un homme à cheval à Châtillon, qui reviendra peut-être d'assez bonne heure pour que je vous puisse mander quelque chose de M. Quanteal à faire savoir à madame de Montjeu.

J'ai trouvé ici beaucoup de lettres dans lesquelles il n'est parlé que de la paix de l'empereur avec le roi et de celle de l'électeur de Brandebourg avec la Suède. Le duc de Lorraine a refusé de signer la sienne aux conditions qui lui ont été proposées; il est à Quinsbrucq (1) avec la reine sa femme (2) et une grosse cour; on me mande que l'on s'y divertit comme si toutes choses étoient à souhait.

Montbron a le gouvernement de Tournay, mais le pauvre Choiseul n'a pas celui d'Arras: on l'a donné à Nancre (3).

On croit le mariage de Mademoiselle, fille de Monsieur, assuré avec le roi d'Espagne; elle n'est pas fort contente, car elle avoit encore quelque espérance de devenir madame la dauphine.

Madame d'Origny se trouve mal et nous avons sujet de craindre que ce ne soit un recommencement de fièvre; elle en a eu un grand accès pendant mon absence.

1541. — *Bussy à Chauvelin.*

A Autun, ce 24 février 1679.

Ma fille de Coligny et moi nous vous avons tant d'obligations, monsieur, que nous n'en perdrons jamais le souvenir; et il faut dire la vérité, vous accompagnez les plaisirs que vous faites de tant d'agréments qu'on ne sauroit n'avoir pas pour vous une reconnoissance infinie et vous aimer pas de tout son cœur. Voilà où vous nous avez réduits et voici une nouvelle matière que madame de Coligny vous donne de nous accabler de bienfaits.

(1) Kunsbruck ou Kœnigsbruck (Saxe).

(2) Marie-Éléonore, veuve de Michel Wisnowiski, roi de Pologne, avait épousé, le 6 février 1678, Charles, duc de Lorraine.

(3) Voy. plus haut, p. 273.

1542. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Moulins, ce 24 février 1679.

Je pense, monsieur, que je ne me souvins pas, en répondant à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, de vous répondre sur le sujet du sieur de la Guille, gendre du sieur Moreau. Quoique je ne le connoisse pas et que je ne me mêle point des affaires comme celles dont vous me parlez, je ferai pour lui, à votre considération, ce qui me sera possible par mes amis, d'autant plus volontiers qu'on m'a dit qu'il a de bonnes qualités et que l'action que vous avez remarquée est d'un homme qui a de la droiture. Je vous supplie très-humblement, monsieur, d'agréer que je profite de mon oubli en cette occasion pour vous confirmer qu'il ne se peut rien ajouter à la sincérité avec laquelle je vous honore et au respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Si madame la marquise de Coligny savoit le respect que j'ai pour elle et avec combien de sincérité j'honore son mérite, elle en seroit contente.

1543. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 27 février 1679.

Je serois tout à fait content si l'on me faisoit l'honneur de penser autant de bien de moi à Autun que vous me mandez, monsieur, qu'on en dit; je vous assure qu'il n'y a point de cour dans le monde où je désire plus d'être en faveur et que rien ne peut être plus agréable pour moi que

les assurances de votre amitié et de l'estime de madame de Coligny.

J'attends M. Quanteal aujourd'hui ou demain.

Londres a couru risque d'être brûlé. Le milord Duras (1), ayant voulu par une mine couper chemin au feu, a été blessé à la tête et on l'a trépané. Messieurs ses frères lui ont envoyé des chirurgiens de Paris.

1544. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 27 février 1679.

Vous avez passé votre hiver à Autun en très-bonne compagnie, mon cousin; si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci et qu'il soit persuadé par vous que je l'honore parfaitement et que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce pays-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penser dans sa province et combien je vous trouve heureux d'avoir passé quelques mois avec lui.

Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables; les rues étoient de grands chemins rompus d'ornières. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous fait le même plaisir que le rameau d'olive qui fit connoître que la terre étoit découverte. Je crois pourtant que vous ne devez pas vous presser d'aller revoir votre charmant paysage de Chaseu : il est encore de trop

(1) Louis de Durfort, marquis de Blanquefort, comte de Feversham, capitaine des gardes de Jacques II, etc., mort le 19 avril 1709, à 71 ans. Il était frère de Jacques Henri de Durfort, duc de Duras et de Guis-Aidonce, duc de Lorges.

bonne heure; c'est le mois d'avril qui commence à ouvrir le printemps.

La pauvre *Madelonne* est toujours languissante; sa mauvaise santé fait le plus grand chagrin de ma vie.

Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le P. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus accessible; la presse et les carrosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu.

On a distribué bien des évêchés et des abbayes. Un jeune abbé de la Broue (1), qui n'a prêché qu'une seule fois devant le roi, est nommé pour l'évêché de Mirepoix; M. de Tulle (Mascaron) pour Agen; le P. Saillant (2), de l'Oratoire, pour Tréguier; l'abbé de Bourlemont (3) pour Fréjus; l'abbé de Noailles (4) pour Cahors; M. de Marsan et le chevalier de Tilladet (5) pensionnaires. L'abbé de la Fayette (6) et un frère de Marsillac (7) ont des abbayes. Enfin les uns sont contents, les autres non. C'est le monde, et la mode n'en est pas nouvelle.

Vous savez l'adoucissement de la prison de MM. de

(1) Pierre de la Broue.

(2) François-Ignace de Baglion de Saillant. En 1686 il passa à l'évêché de Poitiers.

(3) Louis d'Anglure de Bourlemont. Il n'accepta pas et fut nommé le 13 janvier 1680 à l'évêché de Carcassonne, puis le 6 septembre suivant à l'archevêché de Bordeaux. Il avait été auparavant nommé à l'évêché de Tournai (1669), puis (1670) à celui de Lavour.

(4) Louis-Antoine de Noailles, qui fut plus tard évêque de Châlons, archevêque de Paris et cardinal.

(5) Gabriel de Cassagnet, chevalier de Malte.

(6) Louis de la Fayette, abbé de la Grenetière, de Valmon, de Dallon, etc. Il était fils de la célèbre madame de la Fayette.

(7) Henri-Achille de la Rochefoucault, abbé de Fontfroide, de la Chaise-Dieu, mort en 1698.

Lauzun et Fouquet? Cette permission de voir tous ceux de la citadelle et de se voir eux-mêmes, manger et causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais.

J'étois l'autre jour dans un lieu où l'on tailloit en plein drap. On ouvroit des prisons, on faisoit revenir des exilés, on remettoit plusieurs choses à leurs places et on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-ménage et l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

Mandez-moi les sentiments de ma tante (madame de Toulangeon) sur notre succession : veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part?

Parlez-moi beaucoup de la belle Coligny, de son esprit, de son courage, de sa tendresse pour vous, de vos amusements communs; car vous êtes chargés l'un de l'autre. Vos définitions nous ont charmés, ou pour mieux dire la manière dont vous avez entendu, corrigé et augmenté celles de notre ami Corbinelli.

De Corbinelli.

Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes et claires d'un grand nombre de choses dont on parle sans les entendre. Je ne puis plus souffrir qu'on dise qu'un tel est *honnête homme* et que l'un conçoive sous ce terme une chose, et l'autre une autre; je veux qu'on ait une idée particulière de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur, l'honnête homme; qu'on sache ce que c'est que le goût, le bon sens, le jugement, le discernement, l'esprit, la raison, la délicatesse, l'honnêteté, la politesse et la civilité. Or, de la façon dont vous vous y prenez, monsieur, vous êtes mon homme, et ma-

dame de Coligny celle qu'il me faut. Ne vous amusez pas à former vos définitions sur l'usage de parler, car la plupart des termes deviennent synonymes par là. Les conversations ne permettent pas qu'on soit fort exact ni fort régulier dans le choix des paroles. Ce seroit une gêne pédante; mais je prétends qu'on se jette dans la rigueur quand il est question de définir au vrai. J'ai choisi cent maximes de M. de la Rochefoucauld sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je définis *enragement*, peut-être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela et vous me les corrigerez, s'il vous plaît.

Vous savez toutes les nouvelles générales et particulières : on parle de changements d'amours à la cour; le temps nous en éclaircira.

J'espère de passer à Bussy en m'en retournant en Languedoc et de parler de bien des choses avec vous et avec la charmante madame de Coligny.

1545. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 28 février 1679.

Le courrier apporta votre lettre du 23 de ce mois au logis, monsieur, que je n'y étois pas; et quand j'y retournai il étoit reparti. Ainsi je répondrai aujourd'hui à celle-là et à celle du 27 à la fois.

Nous jugeâmes bien de toutes les peines que vous auriez par les chemins et nous vous plainnîmes à proportion que nous vous avions loué.

Le mal de madame de Montjeu est fort augmenté; elle attend M. Quanteal avec impatience.

Je ne comprends pas que l'empereur fasse sa paix sans celle du duc de Lorraine, son beau-frère.

Je suis bien fâché qu'on ne donne rien à mon ami Choiseul; il me semble que j'ai ouï dire que M. de Louvois n'étoit pas de ses amis, et j'en suis persuadé par le traitement qu'il reçoit.

On ajoute à la nouvelle du mariage de Mademoiselle avec le roi d'Espagne celle du mariage de M. le dauphin avec mademoiselle de Bavière.

L'âge de madame d'Origny fait peur à tous ses amis dès qu'elle a la moindre émotion.

Je ne suis pas si fou que de croire que rien puisse être mieux fait que ce que fait la Providence; cependant il me semble que Londres mériterait aussi bien le feu du ciel que Sodome et Gomorrhe.

1546. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Autun, ce 2 mars 1679.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 24 de février, monsieur, par laquelle vous me mandez que vous aviez oublié de me répondre dans la précédente à ce que je vous avois supplié de faire pour le procureur la Guille, et ensuite vous m'assurez que vous l'assisterez de votre crédit. Je ne vous saurois dire assez, monsieur, combien je sens ce ressouvenir-là et combien je trouve bien employés l'amitié, l'estime et le respect que j'ai pour vous.

Je ne saurois mieux vous faire voir, monsieur, le plaisir que vous faites à madame de Coligny par les marques de votre estime, qu'en vous disant qu'elle fut fort chagrine quand elle vit que vous ne songiez pas à elle dans la première lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire; elle vous honore infiniment.

1547. — *Le comte de Tavannes à Bussy.*

A Paris, ce 3 mars 1679.

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 13 de l'autre mois : aussi bien n'y avoit-il rien qui pressât.

Pour mon affaire avec M. Jeannin, c'est une chose consommée, il n'en faut plus parler.

Quoi que vous me disiez, j'ai peine de croire que vous abandonnassiez votre sœur quand elle en auroit autant fait que madame de Saint-Andoche. J'avoue, comme tout le monde, qu'elle avoit grand tort. Si un homme de notre métier avoit poussé les choses aussi loin qu'a fait M. d'Autun en cette rencontre, on l'accuseroit d'une grande violence. L'arrêt ne porte pas, comme vous le dites, d'enfoncer les portes. Quasi tout ce que je vois ici sont donc des ignorants, comme vous le dites, car il n'y en a point qui, en avouant que madame de Saint-Andoche a tort, ne condamnent la chaleur de M. d'Autun, qui devoit avoir plus de douceur qu'un autre et particulièrement pour une fille de qualité. Je n'avois pas encore ouï dire qu'il y eût du scandale dans cette abbaye, comme vous me le mandez.

Je vous ai mandé ce qui m'a paru de la maréchale d'Estrées et de Manicamp pour l'envie que je leur ai vue de s'accommoder ; cela m'a semblé très-honnête. Je ne leur ai pas ouï dire que M. le premier président s'en soit voulu mêler. Madame votre femme m'a fait l'honneur de m'écrire et de me mander que cet accommodement ne se peut à présent, parce qu'il ne s'agit que d'un partage que l'on ne peut faire sans savoir la valeur des biens, à quoi elle travaille, et qu'elle n'abandonnera pas ce pays-là que cela ne soit fait.

Je crois que vous savez que le roi a quitté la bassette ; la reine n'a plus que huit jours à y jouer. D'après cela, on croit qu'on la défendra par tout le royaume. Le roi joue à présent au reversi. Tout le monde se prépare à le suivre à son voyage ; vous croyez bien que je ne suis pas de ceux-là.

Adieu, mon cher ; je suis toujours tout à vous.

1548. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 4 mars 1679.

Les deux sultanes (1) ne me paroissent plus en si bonne intelligence qu'au commencement. Je crois qu'à la fin la jalousie brouillera le sérail. Sa Hautesse me paroît allumer le feu auprès de la nouvelle qu'il va éteindre auprès de l'ancienne.

Beaujeu partit lundi 27 et alla prendre la voiture à Saulieu. Sa femme n'est pas si triste en le quittant qu'elle étoit l'année passée et il a espérance qu'elle s'accoutumera à ne le voir plus.

Et peu de gens vont à l'école
De la veuve du roi Mausole.

L'abbé de Hautefeuille (2) a été fort mal d'une colique, à quoi il est sujet. Il n'est pas encore tout à fait guéri. Les intéressés ont été abattus : le courage commence à leur revenir. Le quartier est à présent chez la dame auprès de

(1) Mademoiselle de Fontanges et madame de Montespan.

(2) N. Texier de Hautefeuille ou Hautefeuill, prieur de Saint-Sernin (diocèse d'Autun).

qui la chasteté vous paroît une si aimable vertu et que je trouve aussi bien que vous si facile à pratiquer chez elle.

1549. — *Le marquis de Trichateau à Bussy*(1).

A Semur, ce 6 mars 1679.

M. Quanteal prit hier en passant là dose d'encens que vous aviez mis pour lui dans votre lettre, monsieur. Le bon homme l'avalâ goulûment et il est persuadé comme moi qu'il n'y en a point de mieux préparé ni qui fasse le cœur plus aise.

On m'écrivit par le dernier ordinaire que, la nuit du lundi au mardi, madame de Montespan perdit quatre cent mille pistoles contre la banque, qu'elle regagna à la fin sur les huit heures du matin étant quitte. Bouyn (2) qui tenoit la banque voulut se retirer; mais la dame lui déclara qu'elle vouloit encore s'acquitter d'autres cent mille pistoles qu'elle devoit de vieux, ce qu'elle fit avant que de se coucher. Monsieur fut au lever du roi en sortant de chez madame de Montespan; ainsi finit la bassette qui a été abolie pour jamais. Le roi fait payer trente mille pistoles que Monsieur et madame de Montespan devoient encore aux joueurs qui jusqu'ici ont payé comptant ce qu'ils ont perdu et n'avoient de ressources que les cent mille pistoles dont elle s'est acquittée.

Il y a en Dauphiné un corps de vingt ou vingt-deux mille hommes; les galères de France sont armées, et l'on arme des vaisseaux pour la Méditerranée et d'autres à Rochefort et à Brest. Les uns disent que madame de Sa-

(1) « Cette lettre, dit Bussy, répond à une des miennes qui s'est perdue et que je ne rapporte pas ici. »

(2) Ou Bauyn. Voy. *Journal* de Dangeau, t. I, p. 152.

voie doit déclarer la guerre aux Génois et que la France l'assistera; les autres, que c'est pour le Portugal où il y a une faction de grands qui veulent retourner à l'Espagne, quoique les peuples persistent dans l'aversion qu'ils ont toujours eue contre les Espagnols. D'autres disent Genève, et que l'on traite le mariage de mademoiselle de Blois avec M. de Savoie; apparemment tous ces préparatifs ne produiront rien que la paix ne soit faite avec M. de Brandebourg.

C'est madame de Mecklembourg qui a fait celle du duc de Zell et celle de M. de Brunswick, qui ont rendu tout ce qu'ils avoient conquis de l'évêché de Brême, à la réserve d'un petit bailliage peu considérable qui leur est demeuré. On dit aussi la paix de Munster faite. L'électeur de Brandebourg a bien de la peine à rendre; mais le roi a déclaré à son envoyé qu'il ne pouvoit jamais se relâcher sur l'intérêt des Suédois, et qu'il vouloit qu'ils fussent entièrement contents.

Mademoiselle de Sully (1) est morte, elle a donné la plus grande partie de son bien à la comtesse de Guiche, et quatre ou cinq mille livres de rente au chevalier de Sully.

1650.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Autun, ce 6 mars 1679.

Vous savez le goût que j'ai pour vos lettres, madame, et cela m'oblige à me plaindre que vous m'en écrivez si rarement : il y a deux mois que j'attends votre réponse. Quand ce ne seroit que de l'argent, j'aurois impatience de le recevoir. Outre mon intérêt, j'avois encore celui de

(1) Louise de Béthune, morte le 11 février 1679. Elle était fille de Maximilien de Béthune, marquis de Rosni et de Françoise de Créqui.

M. d'Autun qui attendoit avec empressement les douceurs que vous me dites pour lui. Il y a huit jours qu'il est parti pour Moulins, et je le crois présentement à Paris, où je ne doute pas qu'il n'aille recevoir votre encens lui-même.

Nous avons eu ici un temps aussi rude depuis trois mois que vous à Paris, et nous n'en sommes pas encore quittes. J'irai pourtant demain seul à Chaseu pour y faire attacher un lambris, car vous savez que je lambrisserai toute ma vie.

Je suis très-fâché de la langueur de la belle *Madelonne*; je prends part à ses maux pour l'amour d'elle-même, mais mon chagrin augmente par la part que vous y prenez : vous n'étiez pas faites toutes deux pour languir.

Je voudrois bien avoir la même occupation que vous avez à juger des sermons du P. Bourdaloue, au hasard de la presse. Je ne songerois jamais à sortir d'ici, si nous vous avions, la belle *Madelonne*, notre ami Corbinelli, le P. Bourdaloue et un opéra nouveau tous les hivers. Il y a un peu plus de damnation à tout cela que de salut; mais je demande le P. Bourdaloue pour le correctif de tout le reste.

La distribution des bénéfices m'est assez indifférente; hormis celui de M. de Tulle, qui est fort de mes amis. Je vais lui en faire compliment.

Je ne doute pas que MM. de Lauzun et Fouquet ne soient plus aises de la permission de se voir et de se parler qu'ils ne seront de leur liberté; car il y apparence qu'ils n'espéroient rien quand on leur a fait cette petite grâce, et elle leur en fait attendre maintenant de plus grandes.

Pour les grâces générales que vous jugez qui se feront, elles dépendent de savoir qui l'emportera, du désir que le roi aura d'être aimé, ou du crédit que les ennemis des malheureux auront sur l'esprit de Sa Majesté. Pour moi, si je reçois de grandes grâces de la cour, j'en serai plus aise que la

plupart des autres gens ; car je ne les attends pas et je me console par avance de n'en jamais recevoir sur ce que les honnêtes gens sont persuadés que je les mérite.

Je n'ai point vu depuis peu madame de Toulangeon sur l'affaire qu'elle a avec madame Baillet ; mais je crois qu'elle attend que la première année de son mariage soit passée pour voir si elle ne seroit pas grosse et ce que cela deviendrait, et qu'ensuite elle traitera comme vous.

La belle Coligny a toujours de l'esprit, du courage et de la tendresse pour moi. Nous nous amusons à jouer et depuis quelque temps à perdre. Cela va nous faire quitter le jeu. Aussi bien voici les beaux jours que nous emploierons aux promenades.

A Corbinelli.

Je suis dans les mêmes sentiments que vous sur les définitions, monsieur ; toute la différence qu'il y a entre nous deux, c'est que je suis un peu plus occupé d'ailleurs que vous et que vous y songez davantage que moi. Mais quand on me met en train de définir, je ne veux plus faire autre chose.

Honnête homme, est un homme poli et qui sait vivre.

Homme de bien, regarde la religion.

Galant homme, est une qualité particulière qui regarde la franchise et la générosité.

Homme d'honneur, est un homme de parole et cela regarde la probité.

Brave homme, dont vous ne parlez pas, ne regarde que le courage (1).

(1) L'imprimé ajoute cette définition qui ne se trouve point dans le manuscrit :

Bon homme, que vous avez encore oublié, veut dire un sot.

Le *goût*, dans sa signification naturelle est, comme tout le monde sait, un des cinq sens de la nature; dans le figuré, il veut dire l'estime des bonnes choses.

Le *discernement*, c'est de bien juger du mérite des gens et des ouvrages.

La *délicatesse* se définit par elle-même : cependant si l'on veut une paraphrase pour la mieux faire entendre, c'est une finesse dans l'esprit; madame de Coligny y ajoute encore une justesse.

Voilà, monsieur, à mon avis le bon usage. Nous vous avons déjà défini le bon sens, le jugement, l'esprit, la raison, l'honnêteté, la politesse et la civilité; mais vous répliquez si tard à nos lettres que vous oubliez ce que nous vous mandions.

N'y manquez donc pas, monsieur, à passer à Bussy, et si je n'y étois pas, poussez jusqu'à Chasen, ce n'est que deux journées de plus : nous y définirons tout le monde.

On me mande qu'on se réjouit fort à Saint-Germain, et qu'on y a grand'peur de Pâques; cela peut aussi bien regarder les nouvelles que les anciennes amours.

1551. — *Bussy à Tavannes.*

A Autun, ce 7 mars 1679.

Pour répondre à votre lettre du 3 de ce mois, mon cher, je vous dirai encore une fois que s'il s'agissoit de la vie, de l'honneur ou de tout le bien de ma sœur, je ne l'abandonnerois jamais quoi qu'elle eût fait, mais que si elle disputoit mal à propos la supériorité à son évêque qui voudroit rétablir l'ordre dans sa maison et qu'elle ne voulût pas me croire, je l'abandonnerois.

Ceux qui appellent violence ce qu'a fait M. d'Autun à

Saint-Andoche n'ont pas vu son arrêt, ou ne l'entendent pas. Il ne porte pas en termes exprès qu'il fera rompre des portes, il dit qu'il fera sa visite dans Saint-Andoche, et que si on lui refuse les portes il emploiera le bras séculier pour les faire ouvrir. Après la signification d'un arrêt comme celui-là, ce n'est pas l'évêque qui rompt les portes, c'est l'abbesse qui devoit les ouvrir volontairement en faisant telles protestations qu'elle eût voulu.

Manicamp et la maréchale d'Estrées parlent d'accommodement, pour amuser et tâcher à faire revenir madame de Bussy de Picardie, avant qu'elle ait fait faire l'estimation de leurs terres. Quand cela sera fait nous ne refuserons point d'entrer en négociation.

Il n'étoit pas besoin de défendre la bassette par tout le royaume, il ne la falloit défendre qu'à la cour où elle a poussé les gens à de si grands emportements. Vous avez raison de laisser suivre le roi dans son voyage par ceux qui sont payés pour cela, ou qui ont des prétentions. Dans le malheur où nous sommes vous et moi de n'avoir ni les honneurs que nous devrions avoir, ni même les espérances, nous avons au moins le repos que les courtisans n'ont pas.

1552. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 7 mars 1679.

Ce n'est point de l'encens de cour que celui que je donne à mes amis, monsieur, c'est de celui de cœur, et c'est par là qu'il est plus estimable.

Il ne faut pas beaucoup d'argent pour se mettre dans le grand jeu quand on est maîtresse d'un grand roi. On a bon crédit, et quand on a perdu sur sa parole, on donne revanche jusqu'à ce qu'on se soit racquitté. Encore, si l'on

récompensoit aux occasions les complaisants par de bons offices, ils ne perdroient pas tout.

Il ne faut pas douter, quand on voit tous ces préparatifs, que l'on ne veuille faire quelque guerre ou en premier ou en second, après la paix faite.

J'admire entre autres choses, la considération où le roi s'est mis dans le monde. Le duc de Savoie, qui autrefois ne vouloit pas moins qu'une fille de France ou d'Espagne, est trop heureux d'épouser aujourd'hui une bâtarde du roi et d'appartenir à quelque prix que ce soit à ce grand prince.

Madame de Mecklembourg me paroît marcher sur les pas de madame de Chevreuse; après avoir fait comme elle dans sa jeunesse parler d'elle par sa beauté, elle en fait aujourd'hui parler par son esprit.

1553. — *Bussy à Mascaron, évêque de Tulle.*

A Autun, ce 8 mars 1679.

Je viens d'apprendre avec beaucoup de joie, monsieur, la grâce que le roi vous a faite, non-seulement pour l'intérêt de mon ami, mais encore pour celui de mon maître. Je trouve qu'il est aussi beau au roi de vous faire du bien qu'à vous de le mériter. Je fus plusieurs fois à votre logis, monsieur, à mon dernier voyage de Paris, pour avoir l'honneur de vous voir : vous étiez malade et ne voyiez personne ; et la dernière fois que j'y retournai vous étiez parti. J'en fus bien fâché, car il me sembloit que je ne vous avois pas dit assez combien je vous aimois et vous estimois et combien je suis, etc.

1554. — *Lamoignon à Bussy.*

A Paris, ce 8 mars 1679.

Vous êtes si raisonnable, monsieur, que je n'ai point douté que vous ne voulussiez bien recevoir les excuses que le P. Rapin vous a faites de ma part. Soyez, s'il vous plaît, persuadé qu'elles ne diminuent rien de l'estime et du respect que j'ai pour vous; je ne souhaite rien avec plus de passion que de vous marquer par mes services que je suis plus que personne du monde votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1555. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 10 mars 1679.

J'ai reçu, monsieur, votre dernier paquet; j'ai rendu votre lettre à M. l'avocat général. C'est sur l'assurance qu'il avoit que vous étiez personne à entendre raison qu'il m'a prié de vous mander ses excuses. Je vous assure qu'il continue à avoir pour vous toute l'amitié et toute l'estime qu'il doit. M. l'abbé Fléchier fit une oraison funèbre de feu M. le premier président, qui en vérité est une des plus belles choses que j'aie entendues de ma vie. On l'imprimera (1). Cependant vous voulez bien que je vous envoie un éloge que j'ai fait pour lui, c'est une manière d'épître pour sa vie que j'achevai il y a un an et qui ne verra pas le jour pour les raisons que vous verrez dans l'éloge. On

(1) Elle parut la même année in-4° chez Cramoisy. Voy. *Mercurie galant*, avril, p. 229.

ne peut rien dire maintenant de ce qu'il y a à dire de plus beau.

J'ai de la joie de ce que vous pensez à nous venir voir cette année; ce n'est pas un petit sujet de réjouissance pour vos amis, et il est un peu de votre intérêt de ne leur pas laisser croire que vous les négligez. On se réjouit à l'ordinaire à la cour et on y craint Pâques.

Je ne doute pas que M. de Lamoignon ne vous réponde.

Je vous demande permission d'assurer madame de Coligny de mes respects.

1556. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 12 mars 1679

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit ce me semble, monsieur, je voudrais qu'il vous en semblât autant, mais vous avez la mine de ne vous ennuyer de rien avec une fille du mérite de madame de Coligny.

J'ai reçu une lettre de madame de Rabutin depuis son départ qui m'a surprise, je vous l'avoue. Elle m'a fait l'honneur de m'écrire pour quelque petite affaire une lettre si agréable, si bien écrite, si naturelle et pourtant d'un style si particulier que j'ai bien vu que cela est attaché à votre famille d'écrire admirablement.

On dit ici que le voyage du roi est reculé jusques en mai.

Le marquis de Chamilly vient d'épouser mademoiselle de Villefely (1) qui a huit cent mille francs de bien. Ces Chamilly-là sont bien heureux.

(1) Noël Bouton, marquis de Chamilly, dont nous avons déjà parlé, épousa en mars 1679 Élisabeth du Bouchet, fille de J.-J. du Bouchet,

On parle de mademoiselle d'Oneville pour votre petit cousin de Thianges.

N'écrivez-vous pas un compliment à notre ami M. de Tulle qui a l'évêché d'Agen ? Nous avons vu hier des lettres et des réponses de Montrevel et de M. d'Autun, qui ont fait du bruit, sur l'abbesse de Saint-Andoche (1).

On croit que mademoiselle de Blois sera duchesse de Savoie (2) et Mademoiselle reine d'Espagne. Adieu, monsieur, je vous honore et je vous aime toujours avec respect et tendresse comme le meilleur de mes amis, et madame la marquise de Coligny dont je serai toute ma vie la plus fidèle servante.

1557.— *Le P. Rapin à Bussy* (3).

A Paris, ce 15 mars 1679.

Je vous envoie, monsieur, une lettre de M. l'avocat général. Le P. Bouhours et moi allons passer avec lui quinze jours à Basville.

Je ne puis pas vous écrire dans ce saint temps, monsieur, sans vous parler un peu de Dieu.

On ne sait comment Pâques se passera à la cour. Il y a de l'orage entre les amants. Vous ferez vos dévotions tranquillement, car vous n'avez plus de combats à donner : tout est soumis dans votre cœur, et je ne doute pas que vous

seigneur de Villeflit.—Moréri place à tort ce mariage en 1677. Voy. *Mercurie galant*, avril, p. 159.

(1) Elles sont indiquées dans le P. Lelong, t. III, nos 37, 141-42.

(2) Elle fut mariée en 1680, non pas au duc de Savoie, mais au prince de Conti.

(3) On a intercalé dans cette lettre des phrases tirées de la lettre écrite par Bussy au P. Rapin le 21 mars.

ne soyez le reste de vos jours un bon chrétien. Je vous souhaite encore cela, monsieur, mille fois plus que votre rétablissement à la cour.

Je salue avec votre permission madame de Coligny et suis à vous de tout mon cœur.

Le P. Bouhours me prie de vous faire ses compliments.

1558. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 16 mars 1679.

Je ne trouve pas le temps qu'il y a que vous m'avez écrit moins long que vous, madame. Je viens d'écrire à notre ami M. de Tulle.

Madame de Coligny, avec tout son mérite, ne m'empêche pas de souhaiter de recevoir de vos lettres; au contraire, elle s'ennuie avec moi quand je n'en reçois point.

Il est vrai que madame de Rabutin n'écrit pas mal; c'est assez dire pour un père qui doit faire l'honneur de la maison : la nature ne donne pas ces talents, il faut que ce soit la nourriture.

Si mademoiselle de Villefely avoit cent mille livres de bien, Chamilly seroit bien heureux; il l'est toujours beaucoup.

Le petit Thianges, me mande-t-on, épouse mademoiselle de Bourlemont, qui aura vingt-cinq mille livres de rente et le gouvernement de Stenay.

La lettre de M. de Montrevel est fleurie, mais c'est de la crème fouettée : celle de M. d'Autun est toute pleine de bon sens dans une noble simplicité. Le siège de Saint-Andoche est le dernier acte d'hostilité de cette guerre.

Je ne doute pas que mademoiselle de Blois n'épouse le duc de Savoie. Les bâtardes de Louis XIV valent bien les sœurs légitimes de Louis XIII.

Mademoiselle sera assurément reine d'Espagne.

Adieu, madame; vous n'avez pas au monde deux plus fidèles amis que madame de Coligny et moi, ni qui vous estiment davantage.

1559. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Dijon, ce 19 mars 1679.

Je suis ici depuis huit jours, monsieur; et quoique j'aie presque toujours été en festins, au jeu et à des concerts, je suis fidèle à Autun et je tiens toujours pour lui.

M. et madame Poncet, et M. de la Salle, maître des requêtes, mettent ici tout le monde sur le qui-vive, chacun prenant parti dans l'affaire qu'ils ont l'un contre l'autre et qui est prête à juger. La considération du père du premier et les agréments de sa femme aident fort son mérite et son bon droit, et l'air du bureau est pour ce côté-là.

Il passe toujours ici quelques troupes qui vont en Dauphiné et l'on croit que l'on va faire la guerre aux Génois sous le nom de madame de Savoie.

On envoie M. de Villars en Espagne, et l'abbé d'Estrades va prendre sa place à Turin.

M. le dauphin avoit la fièvre quand on m'a écrit, et l'accès lui avoit commencé par trois heures de froid.

1560. — *Bussy au P. Rapin.*

A Autun, ce 21 mars 1679.

J'ai lu l'éloge de feu M. le premier président de Lamignon deux fois, mon R. P., et je le relirai bien encore

d'autres. Il faut dire le vrai , c'est le plus beau sujet du monde à traiter ; mais aussi l'avez-vous traité admirablement. Je vois bien les raisons pourquoi il ne faut pas faire voir cet éloge pendant notre siècle. Il y a si peu de gens qui se fassent justice que la plupart ne manqueroient pas de croire qu'on leur fait grand tort de mettre notre ami au-dessus d'eux. Cependant, bon Dieu, quelle comparaison ! Je vous supplie, mon R. P., de m'envoyer l'oraison funèbre qu'en a fait M. l'abbé Fléchier ; si vous l'envoyiez à ma fille de Sainte-Marie, elle me l'enverroit par le messager.

Quand je ne veux pas aller à Paris, c'est pour y demeurer toujours, supposé qu'on ne rende pas ma fortune meilleure ; car pour quelquefois j'en serai bien aise, pour voir seulement mes amis. Mais mes bons et mes fidèles amis, qui ne m'aiment que pour l'amour de moi, me devroient chasser de Paris si j'y voulois passer ma vie honteusement, comme je le ferois en l'état où je suis, sans honneurs et sans bien. Je crois que j'irai cet été et cependant je vous enverrai la copie de la lettre que je viens d'écrire au roi sur la paix générale.

Adieu, mon R. P. ; personne assurément ne vous aime et ne vous estime plus que nous faisons, madame de Coligny et moi.

La crainte qu'on a de Pâques à la cour fait bien voir que les joies n'y sont qu'imparfaites et que ceux qui sont au-dessus de tout sont quelquefois assez honnêtes gens pour ne vouloir pas se mettre au-dessus des bienséances.

1561. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Autun, ce 22 mars 1679.

Je suis chargé, de la part de ceux pour qui vous trouvez Autun préférable à Dijon, monsieur, de vous dire qu'il est votre très-humble serviteur et que vous lui faites plus d'honneur qu'il ne mérite.

Je ne savois pas que M. Poncet eût une affaire à notre parlement; je voudrois bien le pouvoir servir, car j'aime fort M. son père. Je ne connois pas sa partie et je n'en ai même jamais ouï parler.

On me mande que l'on envoie M. de Schomberg prendre les places de M. de Brandebourg du côté de la Hollande. Toutes ces belles paroles de vouloir rendre le roi maître de son traité n'ont abouti à rien.

M. le dauphin se porte mieux, Dieu merci.

Madame de Montespan partit brusquement de Saint-Germain mercredi 15 de ce mois pour Paris. On dit qu'il y a quelque brouillerie dans le ménage et que cela vient de la jalousie qu'elle a d'une jeune fille de Madame, appelée Fontanges, dont le roi, dit-on, a déjà eu contentement; car vous savez, les rois qui désirent ne soupirent pas longtemps. Il faut voir la suite. Après l'aventure de du Ludre, je me défie fort d'un bon succès à ces nouvelles amours.

1562. — *Bussy à Louvois.*

A Autun, ce 24 mars 1679.

Monsieur,

Ma fille de Rabutin vous rendit l'année passée à Fontainebleau une lettre de ma part, par laquelle je vous sup-

pliois très-humblement de prendre mon fils en votre protection dans la réforme générale des troupes. C'est encore pour cela que je me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire, et quoique je n'aie aucun mérite envers vous pour vous obliger à cela, je ne laisse pas de l'espérer par la générosité de votre cœur sur l'état de ma fortune. C'est une grâce fort extraordinaire que je vous demande, monsieur, que de vous supplier de faire maintenir la compagnie de mon fils, qui est un des derniers capitaines de chevau-légers de France; mais le public sait mes longs services et les grands emplois que j'ai eus dans la guerre, dont j'aurais il y a longtemps les premiers honneurs sans ma mauvaise conduite. Ce même public, qui sait aussi que j'ai été châtié et qu'on n'a fait aucune compensation de mes services avec mes fautes, admirera la justice du roi dans la grâce que Sa Majesté fera à mon fils. Cependant, comme il faut de la faveur pour l'obtenir, je vous supplie très-humblement, monsieur, de m'accorder la vôtre et de vous attendre à la plus tendre reconnoissance de mon côté qu'on aura jamais; c'est tout ce que la fortune m'a laissé et le désir d'être toute ma vie, avec beaucoup de respect, votre, etc

1563. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 26 mars 1679.

Il y a bien longtemps, monsieur, que je n'ai reçu de vos nouvelles. Comment vous portez-vous de votre rhume? Le mien dure encore un peu et j'ai présentement une langueur qui n'est pas absolument une maladie, mais qui ne laisse pas d'être un grand mal, car l'on croit à toute heure qu'on se va évanouir. Il faut finir tout doucement; rien ne détache tant de la vie que le manque de santé.

La Bastille et le bois de Vincennes sont tout pleins d'empoisonneurs et d'empoisonneuses (1). Le roi a créé une chambre de justice pour en connoître, n'étant pas satisfait du parlement depuis l'affaire de madame de Brinvilliers.

On dit qu'il y a changement dans le cœur du roi : nous verrons cela bientôt plus clairement. Le bruit est que la cour va à Villers-Cotterets. M. de Saint-Aignan me vint voir hier qui ne croit pas ce voyage et qui me dit que le roi partira après les fêtes pour son grand tour. Il y avoit quatre mois que je ne l'avois vu et qu'il n'avoit répondu à aucune de mes lettres. Il me fit autant d'amitiés que jamais ; il me dit qu'il étoit très-bien avec M. Colbert depuis qu'il avoit revêtu son fils de sa duché (2) ; que le roi lui avoit envoyé un brevet, non-seulement pour lui conserver le rang de duc, mais encore celui de pair, et qu'il en avoit eu un autre de cinquante mille écus sur le Havre, lesquels il avoit donné à Sanguin pour le mariage de sa fille. Il me parla de vous en voyant votre portrait et me dit qu'il étoit fort de vos amis. Il a ses inégalités, mais enfin il est notre ami ; il en faut souffrir. Qui est-ce qui n'a point de foiblesse ?

(1) Voy. le résumé de ces histoires d'empoisonnements dans Voltaire, Siècle de Louis XIV, ch. 26. Cf. la correspondance de madame de Sévigné, années 1679, 1680.

(2) Le 17 février 1679.—Il conserva le titre de duc de Saint-Aignan et son fils prit celui de duc de Beauvillier.

1564. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 28 mars 1679.

Pour répondre à votre lettre du 26 de ce mois, madame, je vous dirai que voici la troisième lettre que je vous écris depuis quinze jours.

Je suis fâché de vos langueurs : elles viennent de votre esprit, qui n'est pas content de votre fortune. Vous seriez, à mon avis, bien saine si vos affaires domestiques étoient en meilleur état.

Le roi a grand raison de déraciner cette maudite engeance d'empoisonneurs ; voilà ce que nous a apporté en France le gouvernement d'un Italien.

Je sais les brouilleries de l'empire amoureux, et sur cela je n'ai rien à dire, sinon que je serai content quand le roi le sera. Si pourtant mes souhaits pouvoient sur cela faire sa bonne fortune, je voudrois aujourd'hui qu'il fût inconstant. Je crois que vous savez mes raisons.

Si le voyage de Villers-Cotterets se faisoit, ce seroit en faveur des nouveaux venus.

J'écris à notre ami Saint-Aignan sur la démission de sa duché ; car, quoiqu'il soit un peu étrange que je lui aie écrit trois fois sans réponse, je veux toujours faire mon devoir. Je lui ai tant d'obligations qu'il faut que je lui pardonne beaucoup de négligences. Entre vous et moi, pourtant cela est fort désagréable. Quand aussi je fais avec ces sortes d'amis-là comme si de rien n'étoit, je ne laisse pas d'avoir le cœur blessé, et la tendresse au fond diminue avec l'estime. Pareille chose ne nous arrivera pas à vous et à moi, madame, et nos soins réguliers nous répondront de la tendresse de nos cœurs.

1565. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Autun, ce 28 mars 1679.

Il faut se réjouir avec vous, monsieur, des grâces que la démission de votre duché à M. votre fils vous a attirées; je le fais donc de tout mon cœur comme de tout ce qui vous arrivera jamais de prospérités. Cependant je ne vous aimerois pas assez si je ne me plaignois un peu à vous de vous-même. Je n'ai reçu aucune réponse de vous depuis deux ans que je vous ai quitté, quoique je vous aie écrit trois fois. Vous ne m'avez pas accoutumé à ces tiédeurs-là et je les croyois même moins mériter depuis que je vous étois plus obligé. Rassurez-moi donc, je vous supplie; et quoique j'aie de la peine à douter de l'amitié que vous m'aviez promise, faites-moi le plaisir de me dire de temps en temps que vous m'aimez bien toujours, car personne ne vous aime plus que je fais : je n'en excepte pas madame de Scudéry, qui vous aime pourtant plus que sa vie.

1566. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Paris, ce 28 mars 1679.

J'ai reçu, monsieur, tous les billets que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à mon arrivée en cette ville, qui fut jeudi au soir. Les affaires que j'y ai trouvées ne m'ont pas encore permis d'aller à Saint-Germain, mais je vais partir pour m'y rendre.

On ne peut désirer plus que je fais, monsieur, d'être assez heureux pour pouvoir contribuer à ce que madame la marquise de Coligny demande, rien n'étant plus capa-

ble de me causer de la joie que de pouvoir lui donner des marques de la sincérité avec laquelle je l'honore. Si j'y trouve M. de Beaujeu, non-seulement je le mènerai chez M. le chancelier et chez monseigneur le Prince et monseigneur le Duc, comme il m'a témoigné le désirer, mais je lui rendrai avec plaisir tous les services qui pourront dépendre de moi.

J'en aurois un extrême de pouvoir vous faire connoître avec combien de vérité et de respect je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1567. — *Bussy au P. Rapin (1).*

A Autun, ce 28 mars 1679.

Comme madame de Bussy n'est pas prête à retourner de Picardie, mon R. P., j'ai pris résolution de mettre son fils l'abbé aux pensionnaires du collège de Clermont, et je m'adresse à vous comme à mon bon ami pour l'y faire recevoir le lendemain des fêtes de Pâques. Mandez-moi, s'il vous plaît, ce qu'il faut pour le premier quartier de sa pension, afin que je le fasse toucher au Père qui se mêle de cela. Je vous recommande ce pauvre petit enfant, mon R. P., je l'aime fort et je m'attends que vous l'aimerez pour l'amour de moi, car vous savez bien que je vous aime de tout mon cœur. J'écris au P. Talon (2) de cette affaire, parce qu'il a eu soin de mon fils aîné.

(1) Cette lettre que nous tirons du manuscrit Brottier manque dans le manuscrit de Bussy.

(2) Nicolas Talon, jésuite, mort en 1691. Il est auteur d'une *vie de Saint-François de Sales*.

1568. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 mars 1679.

Je ne vous écrivis pas lundi, monsieur, parce que le courrier ne m'apporta rien à vous mander et que j'étois dans les douleurs d'une violente migraine qui m'a duré trois jours; j'en ai encore la tête tout étourdie, je n'y ai jamais été sujet que depuis six mois.

Voilà des vers que je viens de trouver dans mes lettres, dont je n'ai eu le loisir de lire que le titre, renvoyez-les moi s'il vous plaît, s'ils en valent la peine.

On ne me mande point que la jalousie ait séparé les amants; on en donne l'honneur à Pâques. Quoi qu'il en soit, je crois que ce qui s'est passé à la bassette a beaucoup aidé au changement ou à la vocation.

Je ne sais si vous savez que c'est M. Boucherat qui est président, et MM. de Besons (1) et de la Reynie (2), rapporteurs généraux des affaires des empoisonnements et de leurs adhérents, parmi lesquels on est persuadé qu'il se trouvera de bien des sortes de gens. On ne parle que de cela et du voyage du roi.

(1) Claude Bazin, sieur de Bezons, fut successivement avocat général au grand conseil, maître des requêtes, conseiller d'État, intendant (1658-1673) en Languedoc. Il mourut le 20 mars 1684, doyen de l'Académie française.

(2) Gabriel-Nicolas la Reynie, maître des requêtes (1661), lieutenant général de police de Paris (1667), conseiller d'État semestre (1680), puis conseiller d'État ordinaire (1686). Voy. sur lui Saint-Simon, t. II, p. 258; VIII, p. 87, 90.

1569. — *Bussy au marquis de Trichateau.*A Autun, ce 1^{er} avril 1679.

Je vous plains extrêmement, monsieur, de devenir sujet aux migraine; c'est un mal terrible et qui rend les gens incapables de parler et d'écrire.

Nous avons déjà vu la lettre en vers de M. de Nevers à Bourdelot, et nous l'avons jugée impertinente au dernier point: c'est un pédant d'épée qu'on n'excuseroit pas s'il étoit pédant de robe; mais sa plus grande sottise dans cette lettre, c'est l'éloge de Racine et de Despréaux qui l'ont outragé par un sonnet épouvantable (1). Ils ne disent rien autre chose sinon qu'il n'est ni soldat ni chrétien, et qu'il couche avec sa sœur la duchesse Mazarin; dans cette lettre, il ne se justifie ni de la poltronnerie ni de l'inceste, mais pour le christianisme on ne sauroit en faire une plus grande profession, rien n'est plus chrétien que de faire l'éloge de ceux qui vous déchirent. Je vous renvoie la lettre, monsieur, vous en jugerez vous-même.

On me mande qu'il est certain que mademoiselle de Fontanges est sur les rangs; je crois qu'elle et la bassette ont dégoûté le roi de ses premières amours et que Pâques lui a servi de prétexte pour les quitter. Je sais bien qui n'en sera pas si fâché que Vivonne; je voudrois pourtant bien l'être au même prix que lui. Je sais la chambre faite pour examiner les empoisonnements, et je sais de plus que MM. de Besons et de la Reynie ne vont point de Paris à Vincennes sans escorte des gardes du roi; cela fait songer qu'on s'attend à trouver des complices d'importance.

(1) Voy. t. III, p. 205 et suiv.

Adieu; monsieur, nous nous écrivons trop souvent pour nous faire des compliments à la fin de nos lettres, il suffit que nous sachions que nous nous aimons bien tous deux.

1570. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Autun, ce 2 avril 1679.

J'ai reçu vos lettres de Moulins, monsieur, et celle du 28 mars que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Paris; je vous en rends mille grâces très-humbles.

Je ne suis pas en peine de la manière avec laquelle vous vous emploierez pour l'affaire de madame de Coligny; l'amitié que vous nous avez promise m'en répond assez, et je m'y fie si fort que j'ai peur d'en abuser. Cependant j'essayerai à vous faire des prières si justes que vous les accorderiez à tout le monde; en voici une de cette nature, monsieur; c'est pour le P. Poussy, minime, à qui je vous supplie de donner la chaire de Semur. C'est un religieux dont j'ai ouï dire du bien et qui est fils de mon bailli de Forléans, que j'affectionne extrêmement. Vous me ferez un très-grand plaisir, et cela m'engagera encore à être avec plus de reconnaissance votre, etc.

1571. — *Louvois à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 6 avril 1679.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire au sujet de M. votre fils. Je souhaite de tout mon cœur que le roi prenne une résolution favorable pour sa

conservation, à quoi je crois que le bon état de sa compagnie pourra beaucoup contribuer; et cependant je vous assure que je suis très-véritablement, etc.

1572. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 9 avril 1679.

Mademoiselle de Ragny manda, il y a quelques jours à madame de Sully, sa grand'mère, que l'abbé de Hautefeuille étoit si malade qu'il n'y avoit pas d'apparence d'espérer qu'il en revînt. J'apprehende, monsieur, que la perte d'un ami aussi honnête homme que celui-là vous ait assez touché pour vous empêcher de m'écrire. Je lui ai toujours cru du mérite, mais je ne l'ai jamais tant goûté que depuis que j'ai été à Autun, et je le regretterais fort.

M. le duc d'York et madame la duchesse sa femme sont, dit-on, à Bruxelles, et sont sortis d'Angleterre moins par l'ordre du roi que de concert avec lui. Les vers de M. de Nevers me vinrent encore hier par madame d'Époisses qui me prie de vous en faire part. Je l'affligerois trop si je lui disois comment vous les trouvez, car elle est fort amie de l'auteur. Si je croyois qu'il les eût faits pendant une grande migraine, je vous prierois de l'excuser, car j'ai besoin que l'on fasse grâce aux galimatias que l'on est capable de faire en ce temps-là.

1573. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 11 avril 1679.

Enfin, le pauvre abbé de Hautefeuille est mort le 5 de ce mois, après avoir souffert comme un damné par les

maux et par les remèdes, car il a voulu qu'on lui ouvrît le côté, et les médecins ont cru qu'ils ne le pouvoient sauver que par là. Ce n'est pas cette mort qui m'a empêché de vous écrire, car les regrets de mes amis morts ne me font pas relâcher des soins que je dois à mes amis vivants, mais le déménagement d'Autun et la pêche de mes étangs ne m'ont pas laissé le loisir de faire autre chose. Vous avez raison de regretter le pauvre abbé, il m'avoit témoigné une très-grande estime pour vous. Pour moi je perds un bon ami qui avoit l'esprit doux et du savoir vivre, et sans contredit c'étoit le plus honnête homme de mes voisins de ce pays-ci.

Je vous envoie la lettre que le roi d'Angleterre écrivit au duc d'York quand il sortit du royaume; elle est écrite avec dignité et avec tendresse, ce qui se voit rarement ensemble (1).

Je n'excuse point madame d'Époisses de donner comme bon, à cause qu'il vient de son ami, ce qui est mauvais; tout ce que fait en pareille rencontre une personne qui a

(1) Voici cette lettre :

A Whitehall, ce 26 février 1679.

« Je me suis déjà expliqué avec vous sur les raisons qui m'obligeoient à vous proposer de vous éloigner de moi en passant les mers. Comme je suis très-fâché de l'occasion de votre absence, vous pouvez aussi vous assurer qu'elle ne durera qu'autant qu'elle sera absolument nécessaire pour vos intérêts et à mon service. En attendant, je juge à propos de vous dire par écrit que vous ayez la complaisance de partir d'ici, et cela avec toute la diligence possible. Vous pouvez bien juger avec quel chagrin je vous écris ceci, n'ayant rien qui me touche si sensiblement que la fidélité et la tendresse que vous avez toujours eues pour moi. J'espère que vous aurez la justice d'être persuadé, que ni votre absence, ni quoi que ce soit, ne me fera jamais cesser d'être sincèrement et entièrement à vous,

CHARLES, ROI.

Pour mon cher frère le duc d'York.

du discernement c'est qu'elle n'en dit ni bien ni mal. Mais je crois que notre amie y est trompée la première.

Rassurez-vous sur les effets de la migraine. Quand on a de l'esprit, la migraine ne le fait pas perdre.

L'on attend à la cour la ratification de la paix d'Allemagne, cela est immanquable.

La comtesse de Soissons a eu une espèce d'ordre de se défaire de sa charge de surintendante de la maison de la reine entre les mains de madame de Montespan. On me mande que tout le monde a été surpris de voir la maîtresse recevoir une marque de faveur extraordinaire dans le temps que l'on la croyoit prête à tomber; mais je croirois assez que le roi, juste comme il est, a donné cela pour récompense des services passés.

1574. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A'Semur, ce 14 avril 1679.

Comme les grandes nouvelles sont celles qu'on oublie le moins, je ne comprends pas pourquoi je n'ai pas trouvé dans mes lettres, l'ordinaire dernier, ce que l'on me mande aujourd'hui, car c'est avant que l'autre soit partie que madame de Montespan a été faite surintendante de la maison de la reine et de la manière que vous allez voir.

Le roi a jeûné trois jours, a fait ses dévotions et a touché les malades; madame de Montespan a eu beaucoup de conférences avec le P. César. Elle a fait comme si ç'avoit été utilement; il y avoit déjà quelques jours qu'elle venoit souvent à Paris depuis les bruits que le roi étoit amoureux d'une fille de Madame, appelée Fontanges. Le mercredi, elle retourna à Saint-Germain, où elle fut à ténèbres, toujours derrière la chaise du roi. La reine l'envoya quérir pour la servir à la cène. Le vendredi elle re-

vint à Paris, le samedi elle alla à Maintenon et le mardi elle retourna à Saint-Germain dans son appartement et à l'ordinaire, sinon que le roi ne la vit qu'en présence de Monsieur. Mercredi, la comtesse de Soissons reçut ordre du roi de se défaire de sa charge entre ses mains. Cette princesse étoit à Chaillot, à une petite maison qu'elle y a. M. Colbert y fit beaucoup d'allées et de venues. Elle parla au roi le soir chez la reine, qui lui dit des merveilles sur le plaisir qu'elle lui feroit. Elle répondit avec toute la soumission possible et enfin elle a pris deux cent mille écus, et madame de Montespan a été par là surintendante de la maison de la reine et n'est plus maîtresse.

On prétend qu'elle vouloit tout quitter et s'en aller à Fontevraud, et que ce sont ses amies qui l'ont forcée à demeurer à la cour. On parle déjà de son raccommodement avec son mari et que le P. de la Chaise y travaille. Elle a vu son fils (1) à Paris; elle veut prendre soin de sa fortune. On dit que M. de Bellegarde (2) sera duc.

Les affaires d'Angleterre sont toujours de pis en pis et l'absence du duc d'York, que l'on croyoit qui rassureroit les esprits, ne l'a pas fait.

Le feu prit le lendemain de Pâques chez le duc d'Aumont dans son cabinet où il a perdu pour vingt mille écus de tableaux et de meubles brûlés.

(1) Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, duc d'Antin, etc., mort en 1736, à 71 ans. Voy. sur lui Saint-Simon, *passim*.

(2) Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, duc de Bellegarde, grand maître de la garde-robe, lieutenant général en Guyenne, mort en 1687, à 85 ans. — Il étoit oncle du mari de madame de Montespan.

1575. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 15 avril 1679.

Ce que vous me mandez de madame de Montespan est fort particularisé, monsieur, et s'accorde à mes conjectures. Cette grande charge de la maison de la reine m'a paru une récompense des services passés; mais le détail de la duché de M. de Bellegarde et les autres particularités que vous me mandez me le font encore bien mieux croire.

Je me trompe fort si le roi d'Angleterre meurt d'une mort naturelle; il est parmi de grands fous.

Dans le malheur qui est arrivé au duc d'Aumont, je le trouve bien heureux que toute sa maison ne soit pas brûlée.

1576. — *Mascaron à Bussy.*

A Paris, ce 16 avril 1679.

Le roi m'a donné plus qu'il ne pense, monsieur; le compliment que la grâce qu'il m'a faite m'a attiré de votre part est pour moi un second bien presque aussi précieux que le premier. Toute la différence que j'y vois, c'est qu'il ne m'est pas permis de croire que je sois digne d'un grand évêché, et que mon cœur me dit que je mérite un peu de part dans l'honneur de votre amitié, monsieur, par les sentiments avec lesquels je suis votre, etc.

1577. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 16 avril 1679.

J'ai envoyé à madame votre fille de Sainte-Marie, monsieur, l'oraison funèbre de M. le premier président de Lamoignon, faite par M. l'abbé Fléchier. Vous me ferez la grâce de m'en mander votre sentiment.

On fait ici une guerre cruelle aux empoisonneurs : la sœur de madame la première présidente de Novion, qui étoit sœur de M. le président Gallard et veuve de M. le président le Féron, a été menée au bois de Vincennes accusée de poison.

L'orage dont je vous écrivis sur la fin du carême a enfin éclaté. Il en faut voir les suites.

La ratification de la paix d'Allemagne est venue.

Je salue madame de Coligny et suis toujours avec le même respect à vous.

1578. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 19 avril 1679.

Je vous écris d'avance pour demain, monsieur, parce que je m'en vais coucher chez l'abbé de Fontenay (1) et que je pourrois bien n'être pas revenu pour le temps de la poste.

Si vous me faisiez l'honneur de me mander qui sont vos juges, il y en a peut-être quelques-uns de ma connoissance auprès desquels je pourrois vous rendre quelques

(1) Fontenay, abbaye de l'ordre de Citeaux, près de Montbard.

services; et, au pis aller, la part que je témoignerois prendre à vos intérêts ne vous pourroit nuire.

Je vous remercie très-humblement de la lettre du roi d'Angleterre; il est vrai qu'il y paroît frère et roi tout ensemble.

Je reçus avant-hier un ami de M. de Beaujeu, dont j'aurois peut-être profité sans votre voyage à Dijon et sans une affaire pour laquelle j'avois promis de me trouver hier ici. De la manière qu'il me compte le projet de la fête, M. de Roussillon (1) me paroît en vouloir faire les honneurs. Reste à savoir qui est la dame qui donne le prix.

Je n'ai eu aucune nouvelles cet ordinaire que la prise de madame la présidente le Féron, sœur de madame la première présidente de Paris, et celle de madame de Dreux (2), sœur de Saintot (3). On les a mises l'une et l'autre à la Bastille. La dernière est, au poison près, fort de mes amies et une des plus jolies femmes de France.

On me mande aussi que l'on a arrêté le marquis de la Tremblaye et sa femme (4). On découvre tous les jours de ces prétendus donneurs de consolations (c'est comme cela que l'on dit que la femme qui débitoit le poison le nommoit).

(1) Voy. sur lui t. III, p. 268, la note 1, à laquelle il faut ajouter qu'il devint mestre de camp du régiment de la reine (1680), et qu'il épousa Marie-Élisabeth de Rochefort, fille de la marquise de la Boulaye, dont il a déjà été question plusieurs fois.

(2) Son mari, Philippe Dreux, fut intendant à Alençon, puis à Caen. Il était fils d'un lieutenant général de Chinon.

(3) Saintot, introducteur des ambassadeurs, mort en 1713, à environ 85 ans.—Voy. sur lui Saint-Simon, t. XX, p. 48.

(4) C'était sans aucun doute une fausse nouvelle, car le *Mercur* Galant du mois de mai mentionne (p. 225) comme arrivée à la fin d'avril la mort de la marquise de la Tremblaye, « dame d'une fort grande vertu. Elle étoit proche parente de M. Lavocat, maître des requêtes et alliée de M. de Pomponne. M. le marquis de la Tremblaye, son mari, est de la maison de Beauvau en Poitou. »

Mandez-moi, s'il vous plaît, monsieur, où j'adresserai mes lettres à Dijon, si vous y faites quelque séjour, et quand vous partirez pour Bussy, afin que j'aie vous y recevoir.

1579. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 20 avril 1679.

Vous êtes trop bon, monsieur, de songer à m'écrire avant que le courrier doive passer. Je vous assure que je répons dans le cœur à ces soins-là.

Je plaide à la grand'chambre. Quoique je vous croie fort des amis de M. le premier président, je l'offenserois si je lui apportois d'autres recommandations que la mienne. Mais vous m'obligerez fort si vous m'en pouvez donner auprès du président Jacob, auprès du président de Souvert, de M. Lantin, mon rapporteur, de M. Espiard de Vernot, de M. de la Coste, de M. Pouffier, de M. de la Boutière.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Madame de Coligny vous a écrit sur la fête de M. de Roussillon (puisque fête y a). Nous ne pensions pas la voir alors; mais le mauvais temps, qui nous a retenus, nous en donnera le passe-temps ou plutôt l'ennui. Je vous y souhaiterois comme spectateur et non point comme chevalier : une carrière comme celle-là n'est pas faite pour les gens faits comme vous. C'est la petite Beaujeu à qui en veut M. de Roussillon.

Le roi mérite de grandes louanges du soin qu'il prend de faire punir les empoisonneurs. Dans les travaux d'Hercule, il n'y en a pas un si utile au genre humain que celui de purger la terre de ces monstres. Je ne comprends pas

comment madame de Brinvilliers a pu faire une secte, car il me paroisoit que sa fin devoit rebuter les gens de la prendre pour modèle.

Je serai mercredi 26 à Dijon, logeant au *Lion-d'Or*, chez Chappe. Si vous me faites la grâce de me donner des lettres de recommandation, adressez-les-là. Je serai à Bussy le 5 ou le 6 mai, mais comme je pourrois me tromper, attendez de mes nouvelles : je ne manquerai pas de vous en donner :

Deux jours après que j'eus écrit cette lettre, je partis de Chateau pour Dijon ; mais je passai par Autun, où je séjournai deux jours, et le mardi 25 avril j'en partis et j'arrivai le 26 à Dijon. J'y reçus cette lettre du marquis de Trichateau, le 27, avec des lettres de recommandation.

1580. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 24 avril 1679.

J'ai dans la tête que les mauvais chemins, la profession de madame de Rabutin et la course de bague vous arrêteront assez à Autun pour y recevoir cette lettre avec celles que j'écris au président de Souvert et à MM. de la Coste et Espiard de Vernot. Si votre procès vous tenoit un peu au cœur et que vous jugeassiez que je vous fusse de quelque utilité, j'irois moi-même conter à vos juges combien je suis fortement dans vos intérêts ; et ce que je ne ferois pas par moi, je trouverois peut-être moyen de le faire par d'autres.

1581. — *Bussy au P. Rapin* (1).

A Chaiseu, ce 26 avril 1679.

Je n'ai point encore répondu à vos lettres du 15 mars et du 12 avril, mon R. P., parce que j'ai presque toujours été en visites, et je pars encore demain pour Dijon. Cependant je vous dirai que je crois passer l'hiver prochain à Paris et que je m'en réjouis fort pour l'amour de vous.

On me mande que la vieille affaire est rompue, mais qu'il y en a une nouvelle. Le P. de la Chaise y gagne toujours quelque chose ; le scandale est bien moindre et les nouvelles habitudes sont plus aisées à déraciner que les anciennes. Je pense que je trouverai aussi mon compte à ce changement ; vous en savez bien la raison, à moins que vous ne l'ayez oublié.

Je ne sais pas pourquoi je ne suis pas un grand homme de bien ; car je n'ai plus ni amour ni ambition ; j'ai assurément peu de vices, mais je n'ai pas assez de vertus ; c'est à quoi il faut que je travaille.

Je n'ai pas encore reçu l'oraison funèbre de M. le premier président de Lamoignon ; je vous écrirai ce que j'en pense quand je l'aurai vue.

J'attends la réponse de M. de Pomponne sur la lettre que j'ai écrite au roi ; je crois que Sa Majesté l'a reçue dans une conjoncture favorable pour moi. Quand vous me voyez dans quelque espérance, ne pensez pas, mon R. P., que cela me regarde, ce n'est que pour ma famille ; si je n'avois point d'enfants, je serois bien plus philosophe que je ne suis.

(1) Cette lettre avec de nombreux changements a été publiée comme adressée au comte de Tavannes.—L'altération du texte et du nom du destinataire a été faite sur le manuscrit même de Bussy.

Adieu, mon R. P., je suis toujours à vous du meilleur de mon cœur. Madame de Coligny vous assure de ses très-humbles services. Elle et moi en disons autant au R. P. Bouhours.

1582. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Dijon, ce 27 avril 1679.

La profession de ma fille de Rabutin se fit dimanche 23 de ce mois et comme j'avois mandé à M. le premier président que je serois à Dijon le 21, et n'y pouvant être ce jour-là à cause des grandes eaux, lui ayant remandé que ce ne seroit que le 26, les chemins qui n'étoient plus si méchants et la course de bague dont je n'avois pas trop bonne opinion n'étoient pas capables de m'arrêter. Ainsi, monsieur, j'arrivai hier ici et je viens de recevoir votre paquet du 24 de ce mois.

Je ne vous saurois dire assez combien je vous suis obligé de vos recommandations et de la manière dont vous les faites; mais vous le verriez bien si vous aviez besoin de moi.

Mon procès me tient assez au cœur pour n'épargner aucuns soins pour le gagner, mais pas assez pour vous donner la peine de le venir ici solliciter. Si je vous y souhaitois ce seroit pour le plaisir d'être avec vous.

Mon affaire est très-bonne, quoi qu'en pense madame de Trichateau; mais quand elle seroit douteuse, j'ai assez bonne opinion de mes juges pour croire qu'ils me la feroient gagner et surtout quand je leur suis venu rendre mes devoirs.

1583. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 28 avril 1679.

Quatre jours que j'ai fait maigre la semaine sainte m'ont fait très-malade; non-seulement j'ai eu la fièvre, mais il m'en est resté un mal d'estomac horrible; je deviens si délicate que je pense que je me dois résoudre à n'avoir plus de vraie santé. Tout cela, monsieur, est cause que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire ces jours passés.

M. de la Rongère me propose de me mener ce printemps à Bussy et aux eaux de Sainte-Reine; mais je ne sais si vous y serez alors et ce n'est pas le temps des eaux, il faut que ce soit dans le grand été.

Je ne saurois que vous dire des amours du roi. Il est dehors, il est dedans, il n'y a rien d'assuré; cependant, sans sa rechute de 1676, il y auroit lieu de croire qu'il a quitté madame de Montespan; mais après cela, comment en pourroit-on juger, que l'intéressé ne sauroit en assurer lui-même?

On ne parle que de gens pris pour poison. M. de Richelieu se désespère du malheur de madame de Dreux; cela fait peur à tout le monde; grâce à Dieu, je n'ai jamais acheté de fard ni fait dire ma bonne aventure.

1584. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 avril 1679.

Je crois, monsieur, que vous avez reçu les lettres que je vous ai envoyées pour MM. de Souvert, de la Coste et de Vernot; je souhaite que vous ayez sujet de les croire de mes amis.

On me mande que l'électeur de Brandebourg ne voulant pas accepter les conditions qu'on lui propose, M. le maréchal de Créqui va avec une grosse armée l'obliger à les recevoir. Je ne crois pas qu'il laisse aller bien loin les troupes du roi et qu'il soit assez fou pour croire pouvoir soutenir tout seul ou aidé une guerre que l'Empire, l'Espagne et la Hollande ont finie par nécessité.

Madame de Longueville a donné tout son bien à M. le Prince, deux mille écus et son cœur au Port-Royal-des-Champs; deux mille écus à mademoiselle de Portes, et peu de chose à ses domestiques.

La chambre ardente a écroué encore depuis peu des *donneurs de consolation*. On les arrête sur une lettre de cachet, la chambre décrète ensuite, et c'est ce qu'on appelle écrouer.

Les affaires de madame de Dreux ne vont pas bien; on a arrêté son valet de chambre.

Le marquis de Coatquin est mort après quatre jours de pleurésie (1). Il a fait, comme la plupart des gens qui en sont là, tout ce qu'il a pu pour se raccommo-der avec Dieu. On me mande beaucoup de choses de sa conversion et qu'il y avoit vingt ans qu'il ne s'étoit confessé. Il faut que le *peccavi* ait été des meilleurs s'il a été bien reçu. Le roi a conservé le gouvernement de Saint-Malo à sa femme et à son fils, qui n'a qu'un an.

Adieu, monsieur, je ne vous saurai pas plus tôt à Bussy que j'aurai l'honneur de vous y voir.

(1) Malo, marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo. Il avait épousé Marguerite Chabot de Rohan.

1585. — *Bussy au roi.*

A Dijon, ce 30 avril 1679.

Sire,

Je ne me suis pas donné l'honneur de témoigner à Votre Majesté ma joie sur la gloire qu'elle a eue de donner la paix à l'Espagne et à la Hollande, parce que jugeant bien qu'elle feroit peu de temps après la même grâce à toute l'Europe, je n'en ai pas voulu faire à deux fois.

Dans le dessein que j'ai, Sire, de parler de Votre Majesté aux siècles à venir, je n'appréhende pas que la paix m'en ôte la matière. Vous êtes admirable dans tous les temps et je ne serai pas content si la postérité ne le connoît aussi bien que moi. Mais trouvez bon, Sire, que je vous dise de quelle manière je la veux instruire sur votre sujet.

Je n'écris pas l'histoire de Votre Majesté sous le nom de votre histoire, car il faudroit que je visse les choses de plus près que je ne fais et que je fusse mieux informé que je ne suis des desseins de Votre Majesté, et des moyens qu'elle a tenus pour les faire réussir, mais j'écris des mémoires de ma vie dans lesquels je parle de ce que j'ai vu de Votre Majesté jusques à mon exil, et depuis recevant de toutes parts des lettres de mes amis dont les nouvelles les plus considérables sont les actions de Votre Majesté dans sa cour et dans ses armées, je leur répons deux mots sur cette matière, qui étant non-seulement véritables, mais qui ayant encore un grand air de vérité rendront à jamais la gloire de Votre Majesté indubitable. Ce qui donnera encore beaucoup de créance à ce que j'écrirai de vous, Sire, ce sera de voir que je ne suis pas payé pour en parler, et de peur même qu'on ne croie un

jour que c'étoit pour être rappelé que j'en disois tant de bien, je supplie Votre Majesté très-humblement de me laisser ici le reste de ma vie, où je la servirai mieux que la plupart de ceux qui l'approchent tous les jours. J'ai de la naissance et de l'esprit, Sire, aussi bien que M. de Comines pour faire estimer ce que j'écrirai, et j'ai plus de services à la guerre que lui, ce qui donnera plus de poids à des mémoires qui traitent des actions d'un grand capitaine aussi bien que d'un grand roi. Mais une chose où je suis bien plus heureux que M. de Comines, c'est que j'ai un maître qui, ayant toutes les bonnes qualités de Louis XI et beaucoup d'autres qu'il n'avoit pas, n'en a pas une de ses mauvaises; ainsi je ne serai pas réduit à la fâcheuse nécessité où il s'est trouvé, pour être historien fidèle, de dire des vérités désavantageuses de son bienfaiteur. Tout ce que je demande à Votre Majesté, Sire, c'est de trouver bon que puisque pour la mieux servir j'aurai le malheur de ne la voir jamais, je l'assure de temps en temps que les gens qu'elle a le plus élevés ne l'ont jamais aimée plus que j'ai fait toute ma vie, ne l'aiment pas encore et ne l'admirent pas plus que, etc.

Cette lettre paroîtra si extraordinaire à la plupart du monde qui ne regardent que le dehors des affaires, que je veux dire les raisons qui me l'ont fait écrire.

Premièrement, il faut qu'on sache que je ne voudrois pas avoir permission de retourner à la cour, ou seulement à Paris, si l'on ne me donnoit en même temps des honneurs et du bien; car j'aurois beaucoup plus de peine de voir de près des gens qui ont toujours été au-dessous de moi tenir un plus grand rang et marcher d'un plus grand air, que je n'en ai de demeurer dans une province où les emplois que j'ai eus me distinguent de tout le monde; et quand même on me donneroit le bien et les honneurs que je devois avoir, à quoi je ne vois nulle apparence, je m'en soucierois fort peu. L'âge que

j'ai (1) et les injustices qu'on m'a faites me donnent un grand mépris de tout cela ; cependant je voudrois bien établir mes enfants ; et c'est ce qui m'oblige de faire au roi un grand sacrifice en apparence, qui ne me coûte guère en effet, croyant ou qu'il ne se voudra pas laisser vaincre en honnêtetés et qu'il me fera justice, ou qu'au moins il fera quelque chose pour ma famille.

Si l'on examine cette lettre, on la trouvera délicate et fine, et si elle ne fait pas l'effet qu'on en devoit attendre, ce seroit la faute de la fortune, sans laquelle les desseins les mieux concertés et les mieux conduits ont toujours un méchant succès.

J'adressai la lettre du roi à Pomponne, ministre d'État, auquel j'écrivis celle-ci :

1586. — *Bussy à Pomponne*

A Dijon, ce 30 avril 1679.

Je fais ce que je puis, monsieur, pour ne pas abuser de vos bontés. Cependant je me trouve souvent engagé à vous faire de très-humbles prières. Toutes les affaires que vous avez me font peur, mais votre cœur me rassure. Si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'est, je serois plus réservé à m'adresser à vous. Il faut que je vous croie bien désintéressé, monsieur, pour espérer de vous des grâces, en vous faisant voir par la lettre que j'écris au roi que je n'aurai peut-être jamais l'honneur de vous voir : mais vous m'aimerez partout, car vous me l'avez une fois promis. J'aurai aussi pour vous toute ma vie toute la reconnaissance et toute l'amitié imaginable, et personne ne sera jamais plus véritablement que moi, votre, etc.

Je vous supplie donc très-humblement, monsieur, de

(1) Il avait alors 61 ans.

vouloir bien présenter ma lettre au roi ; et comme elle est un peu extraordinaire , je vous conjure de prendre un temps favorable pour la faire lire à Sa Majesté , à laquelle je serois infiniment obligé si elle vouloit bien que je susse par vous si ce que je lui demande lui est agréable.

1587. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Dijon, ce 1^{er} mai 1679.

Pour répondre à votre lettre du 28 de ce mois, madame, je vous dirai que vous ne devez jamais faire maigre non plus que moi ; j'ai pourtant fait la première et la dernière semaine, mais cela m'a fait de la peine. Ménageons nos santés, madame, et n'ayons rien de plus à cœur que de vivre contents.

Je suis ici depuis quatre ou cinq jours et j'y en serai bien encore autant pour un procès ; ce sera pour être à Bussy le 5 ou le 6 mai. J'en repartirai le 20 pour Riom, où je vais avec madame de Coligny faire juger un procès qu'elle a contre son beau-père. Suivant le succès de cette affaire nous pourrions bien aller à Paris.

Vous voyez par tout cela, madame, que nous ne sommes point à nous et que nous ne saurions faire un projet de plaisir que la fortune ne le détruise.

Je suis fort content de la réponse de M. de Tulle. Il écrit comme il parle et comme il prêche.

On me mande que non-seulement madame de Montespan n'est plus maîtresse, mais qu'il y en a une autre ; je m'en réjouis pour l'intérêt du roi et pour le mien. Il n'aime plus madame de Montespan, et moi je la hais parce qu'elle m'a fait du mal, et je le dis parce qu'elle n'est plus à craindre.

Rien ne m'a jamais tant surpris que ce que vous me

mandez touchant les dames arrêtées pour cause de poison ; je croyois que madame de Brinvilliers fût un monstre dans votre sexe, mais ces sortes de gens-là deviennent communs. Je ne m'en étonnerois pas si elle avoit été impunie, mais il est surprenant de voir des dames arrêtées pour un même crime que le sien, qui ont assurément assisté à sa mort. Elles y courent comme au martyre. Dieu nous garde, madame, du commerce de pareilles gens, de peur d'être mêlés dans leur procès ou d'être empoisonnés !

Après avoir gagné mon procès à Dijon, j'en partis le 5 de mai et j'allai à Bussy où je reçus après cette lettre de l'évêque d'Autun :

1588. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Paris, ce 5 mai 1679.

J'ai différé, monsieur, à me donner l'honneur de répondre à la lettre que vous m'avez fait celui de m'écrire le 15 du mois passé, dans la pensée que je pouvois rappeler ma mémoire sur quelques plaintes qu'on m'a faites autrefois contre le P. Poussy. Il me semble, pour parler en général, qu'on m'a averti qu'il avoit avancé quelque chose de trop libre et d'exagération dans un de ses sermons ; mais puisqu'il ne m'en souvient pas, il faut que cela ne soit pas bien considérable, et il faudroit qu'il le fût si la considération que j'ai pour vous ne me faisoit passer pardessus, car assurément j'y donnerai toujours tout ce qui me sera possible et avec plaisir. Ainsi je crois que j'accorderai à ce religieux tout ce que vous désirez, mais auparavant il est nécessaire que je sache si c'est pour l'Octave

du très-saint sacrement, ou bien pour l'Avent ou le Carême qu'il demande la chaire de Semur.

Permettez-moi de vous faire part d'une confidence qui m'a été faite. Monseigneur le Prince me dit, il y a quelques jours, en riant, qu'il trouvoit plaisant qu'un homme pour qui j'avois paru passionné (entendant parler de vous) eût fait avec madame de Saint-Andoche des vers de railleries et des chansons sur moi pour me tourner en ridicule. Je lui témoignai que j'étois très-persuadé que vous n'y aviez nulle part; il me répliqua que M. le marquis de Montrevel l'en avoit assuré et lui avoit dit qu'il le tenoit de sa sœur. Je ne sais si elle le lui a fait accroire ou s'il seroit capable d'avoir avancé cela de son mouvement; quoi qu'il en soit, je sais bien que c'est une imposture achevée, et je vous supplie que ceci soit pour vous seul.

La bonté que vous me faites l'honneur de me témoigner et l'approbation que vous avez donnée à ce que j'ai fait à Saint-Andoche me font croire que vous n'aurez pas désagréable que je vous dise que depuis mon arrivée en ce pays-ci j'ai été fort sollicité d'entrer en accommodation. M. le marquis de Montrevel me dit, dans une entrevue que j'eus avec lui, qu'il en feroit juge monseigneur le Duc; je lui répondis que je n'avois garde de m'éloigner de cette proposition, quoique je susse bien que M. de Montrevel a grand crédit auprès de quelques dames pour lesquelles monseigneur le Duc a beaucoup de considération, et je lui proposai M. l'archevêque de Lyon et M. de Condom pour arbitres avec deux conseillers d'État, s'il étoit besoin. Il me parut qu'il ne désiroit pas que M. l'archevêque de Lyon en fût, et s'il y a lieu à un accommodement il roule sur M. de Condom et sur le P. de la Chaise, mais je doute fort que cela réussisse, n'estimant pas que MM. de Montrevel puissent venir à bout de madame de Saint-Andoche; ils m'ont demandé encore huit jours et après ce temps-là j'irai mon chemin.

Voilà, monsieur, où nous en sommes, et il ne me reste qu'à vous assurer qu'on ne peut être avec plus de passion et de respect votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je vous supplie d'agréer que j'assure madame la marquise de Coligny qu'on ne peut l'honorer plus que je fais ni avoir plus de respect pour elle.

1589. — *Madame de Seneville (1) à Bussy.*

A Paris, ce 5 mai 1679.

Je vous demande pardon, monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur le sujet de mon frère ; j'étois malade quand je l'ai reçue, et je l'ai toujours été jusqu'à présent. Je vous rends donc mille grâces, monsieur, de la bonté que vous avez eue de prendre part à ce qui lui est arrivé. Sa présence auprès du roi a détruit les mauvaises impressions que l'on avoit voulu donner de lui à Sa Majesté sur le peu de soin et d'application qu'il avoit au service et pour les choses qui regardoient sa compagnie, depuis quelque temps qu'il se croyoit digne d'un plus grand emploi. On croit qu'on lui en donnera un qui vaudra mieux que celui qu'on lui a ôté, sur ce que le roi lui a fait l'honneur de lui parler avec beaucoup d'honnêteté et de bonté. Je lui dirai, monsieur, à son retour de Saint-Germain, celle que vous avez eue de vous souvenir de lui, et je vous assurerai en attendant que vous n'en sauriez avoir pour personne qui soit plus sensible que moi, ni qui vous honore davantage.

(1) Bussy, en transcrivant cette lettre, a copié au bas la signature : *M. F. de Longueval*. Il y avait plusieurs familles de Longueval et je ne sais à laquelle appartenait madame de Seneville.

1590. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Bussy, ce 8 mai 1679.

Je vous rends mille grâces, monsieur, de la manière dont vous me répondez sur la prière que je vous ai faite pour le P. Poussy ; c'est pour l'Avent et pour le carême qu'il vous demande votre mission.

Pour répondre maintenant à ce que vous me mandez, qu'on vous a dit que M. de Montrevel avoit assuré qu'il tenoit de sa sœur de Saint-Andoche que j'avois fait avec elle des vers et des chansons contre vous, je vous dirai qu'il ne m'est jamais arrivé, dans ma plus grande jeunesse, et lorsque je me réjouissois quelque fois des sottises, de rien faire ni de rien dire qui pût blesser le moindre de mes amis ; à plus forte raison ai-je été éloigné depuis douze ans de faire la moindre chose avec qui que ce soit, qui m'ait fait manquer à l'amitié que je vous ai promise et même à la reconnoissance que je vous dois. Je vous assure, monsieur, que, quoi qu'on vous ait dit autrefois et qu'on vous dise maintenant, je n'ai jamais rien fait avec madame de Saint-Andoche : je dis rien du tout. Je suis plus délicat qu'on ne peut penser, non-seulement sur ce que je dois à mes amis, mais encore sur ce que je me dois à moi-même. Mais le frère et la sœur m'ont voulu brouiller avec vous, parce que j'ai condamné la folle conduite de l'une et quelques endroits de la prétendue belle lettre de l'autre. Tout ce que l'âge me peut permettre aujourd'hui, c'est de me moquer avec mes bons amis du petit mérite accompagné de présomption dans les personnes avec qui je n'ai aucune affinité ; mais il y a longtemps que je ne fais plus de vers ni de chansons contre personne. Le Bussy de 1679 ne ressemble presque plus au

Bussy de 1660. Dans une lettre que je me donnai l'honneur d'écrire au roi l'année passée, je lui mandois que j'avois toujours ce que j'avois de bon avant ma disgrâce et que l'âge et l'adversité m'avoient ôté ce que j'avois de mauvais; et il n'y a rien de plus vrai que cela. Je vous suis donc très-obligé, monsieur, de la justice que vous m'avez rendue sur les contes qu'on vous a faits, mais si vous saviez ce qui se passa l'autre jour à Dijon sur votre sujet, entre une personne que j'aime et que j'estime mille fois plus que madame de Saint-Andoche et moi, vous croiriez encore plus fortement que vous ne faites que je suis bien éloigné de faire des vers contre vous. Je vous en dirai un jour davantage; cependant si cela vous fait quelque plaisir de montrer ma lettre, faites la voir à qui vous voudrez, et soyez persuadé que je ne ménagerai jamais rien quand il s'agira de vous satisfaire, car je suis assurément votre, etc.

1591. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Saché, ce 14 mai 1679,

J'envoie à la Roche, monsieur, pour faire venir ici par eau des blés que je vendrai fort bien et mieux qu'en ce pays-là. J'ai cru cette voie encore plus courte que celle de Paris pour recevoir de vos nouvelles et vous donner des miennes, puisque vous le trouvez bon. Je vous dirai donc que je me porte très-bien et que je goûterois un plaisir parfait dans ce beau pays ici si vous et madame la marquise de Coligny y demeuriez. Il me semble qu'il n'y manque que cela, mais c'est beaucoup, car tout ce que nous avons de meilleur n'en approche pas et ne me sauroit jamais tant plaire. Mandez-moi, je vous supplie, bien tout ce que vous faites, si vous êtes encore à Autun ou avec vos rossignols de Chaseu, ce que font vos dames, mais

surtout aimez-moi bien toujours, car en vérité madame votre fille et vous m'êtes fort chers ; je n'y saurois faire de choix. Adieu, écrivez-moi souvent.

1592. — *Pomponne à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 16 mai 1679.

J'ai satisfait, monsieur, à ce que vous désirez de moi. J'ai lu au roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour Sa Majesté. Elle étoit telle et si pleine de zèle et de passion pour sa gloire et pour son service, qu'elle m'a paru en avoir été agréablement écoutée. Personne assurément, monsieur, ne peut mieux traiter que vous le grand sujet que vous proposez de l'histoire de Sa Majesté.

Je lui parlai il y a peu de jours d'une abbaye près de Laon pour une de mesdames vos filles, dont madame la comtesse de Bussy m'avoit fait l'honneur de m'écrire ; elle a renvoyé l'affaire au P. de la Chaise, afin qu'il lui en rende compte. Je m'estimerois heureux, monsieur, si je pouvois, avec tout le succès que je souhaiterois, vous marquer par mes services combien véritablement je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Pomponne me mettoit : *Votre très-humble et très-obéissant*, parce qu'il m'écrivoit en familiarité ; car les secrétaires d'État ne mettent que *très-humble et très-affectionné*, même aux officiers de la couronne, quand ils écrivent des lettres ordinaires.

1593. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 21 mai 1679.

J'ai été bien longtemps sans vous écrire, monsieur ; je n'étois pas à Paris : et, quoique je n'en fusse qu'à deux lieues, c'étoit assez pour interrompre notre commerce, car je n'avois qu'un petit laquais qui ne pouvoit aller et venir en un jour.

Je me prépare à faire un plus grand voyage : j'ai dessein d'aller passer trois ou quatre mois en Anjou, chez notre ami la Rongère, qui est marié à une dame qu'on appeloit madame d'Énonville(1), qui a vingt mille livres de rente, de beaux meubles, de l'argent, de la beauté, de l'esprit. C'est le plus heureux homme que je connoisse : c'est moi qui ai fait sa connoissance avec cette dame-là ; ainsi je veux être le témoin de leur félicité. Je l'ai vu ici, il est transporté. J'espérois d'aller à une terre qu'elle a près de Sainte-Reine, qu'on appelle Lanty, et vous voir aussi ; mais ils la quittent et vont en Anjou, où j'irai avec eux. Aussi bien, à tous les tours que vous m'avez mandé que vous faites, je ne vous aurois pas trouvé.

Si vous venez ici, vous trouverez le théâtre (2) bien changé. De nouvelles gens l'occupent agréablement ; c'est ce que je n'eusse jamais cru voir : et il y a, ce me semble, des passions qui ne finissent pas pour en recommencer d'autres. L'amour est différemment, je crois, dans chaque cœur.

(1) Ou Hénonville ; peut-être la belle-sœur du comte de Brisai d'Hénonville, gentilhomme du pays chartrain, colonel du régiment des dragons de la reine (1675), brigadier de dragons (1683), gouverneur du Canada (1684).

(2) C'est-à-dire la cour.

J'espère que la campagne me guérira.

Je ne saurois voir M. de Saint-Aignan. Je lui ai écrit et envoyé votre lettre : point de réponse. Il faut avoir patience, notre ami est fait ainsi et n'est pas assez jeune pour être corrigé.

Encore une fois, j'espère que la campagne me guérira ; cependant j'ai un extrême regret de sortir d'ici. Il n'y a qu'à Paris où les gens qui n'ont rien puissent vivre.

1594. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 23 mai 1679.

Je ne fais que de retourner de Bussy, madame, où j'étois depuis trois semaines. Votre lettre du 14 de ce mois m'a fait grand plaisir, car j'ai connu par elle que l'absence ne m'avoit pas ôté de votre souvenir. Plût à Dieu que vos affaires vous obligeassent de passer l'été à la Roche ou que Chaseu fût en Touraine. Je vous assure que madame de Coligny et moi vous tiendrions bonne compagnie ; mais cela ne se pouvant pas, il nous faut entretenir par des lettres, et pour moi, je n'y manquerai pas.

Toute la noblesse qui étoit à Autun s'en est retournée chez soi, où je vous assure que le plaisir ne me les ira pas faire chercher. Nous nous verrons souvent, la maison de M. Jeannin, de M. de Toulangeon et la nôtre cet été. Je ne saurois parler que là.

1595.— *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 24 mai 1679.

J'ai fait un voyage à Dijon où j'ai été dix jours; j'ai été trois semaines à Bussy. Votre ami la Rivière (1) m'y vint voir dernièrement, il m'apprit le mariage de notre ami la Rongère, et comme je voulus envoyer à Lenty lui en faire compliment, j'appris que les nouveaux mariés en étoient repartis. Il n'y a guère d'affaire qui me donnât plus de joie que celle-là, car j'aime extrêmement M. de la Rongère. Je ne connois point madame d'Énonville, mais j'en ai fort ouï parler comme d'une belle dame qui a beaucoup d'esprit et beaucoup de bien. Il n'y a qu'une journée de Lenty à Bussy; Dieu sait si nous nous visiterons quand nous serons tous deux dans ces terres-là, mais je voudrois bien que vous y fussiez, et vous y serez assurément, car ce sera l'été; cependant vous allez passer celui-ci agréablement. Que ne sommes-nous dans ce voisinage-là madame de Coligny et moi! nous ne gâterions rien. J'écris à M. de la Rongère; je vous supplie de lui faire tenir ma lettre.

Je suis réjoui du changement de maîtresse; peut-être n'en serai-je pas mieux, mais au moins ai-je eu le plaisir de voir tomber en elle et en sa sœur des gens qui ne m'aimoient pas.

Quand on voit plusieurs amourettes succéder l'une à l'autre sans intervalles, il faut croire qu'il n'y avoit point

(1) Celui qui fut le second mari de madame de Coligny et dont nous aurons, ainsi que nous l'avons déjà dit, occasion de parler longuement. — Son nom ici comme partout ailleurs est biffé dans le manuscrit.

de passions ou qu'il y avoit longtemps que la première étoit passée quand la seconde a paru.

Je ne doute pas que vous ne rétablissiez votre santé à la campagne et surtout avec des amis aussi agréables que ceux avec lesquels vous allez.

M. de Saint-Aignan me surprend fort. Je le croyois peu régulier, mais je ne pensois pas que cela allât jusqu'à l'incivilité (1). Trois mots sont bientôt écrits à un ami malheureux à qui on a témoigné tant d'amitié et qui y a aussi bien répondu que je l'ai fait. Si nous allons à Paris, ce ne sera qu'à la fin de l'automne. Vous avez raison de dire qu'il n'y a qu'à Paris où les gens qui n'ont rien puissent vivre.

1596. — *Bussy à la Rongère.*

A Chaseu, ce 24 mai 1679.

Je ne vous saurois assez dire, monsieur, la joie que m'a donnée la nouvelle de votre mariage; il ne manque rien à votre bonne fortune, sinon qu'elle dure longues années. Je le souhaite et je le crois; mais si on a raison de se réjouir avec vous, monsieur, on n'en a pas moins de se réjouir avec madame de la Rongère. N'en déplaise aux défunts (2), ils n'avoient rien qui vous fût comparable; vous voulez donc bien que je lui en fasse compliment aussi bien qu'à vous et que je me dise à tous deux votre très-humble, etc.

Cinq jours après que j'eus écrit cette lettre, je partis de

(1) Ce mot est biffé sur le manuscrit.

(2) Ce pluriel peut faire conjecturer soit que M. de la Rongère avait déjà été marié, soit que madame de la Rongère avait eu deux maris.

Bussy pour Chaseu où j'arrivai le 30 de mai, et le lendemain je reçus ces nouvelles de Paris :

1597. — X*** à Bussy.

A Paris, ce 26 mai 1679.

On m'a dit ce matin que l'affaire de Brandebourg n'étoit point accommodée, ce prince ne voulant rendre tout ce qu'il a pris sur les Suédois, ni les Suédois se contenter de la restitution d'une partie. On dit aussi qu'ils ont peine d'approuver que l'on laisse deux bailliages à la maison de Brunswick, comme il est porté par le traité que le roi a fait avec les princes de cette maison. Je ne puis néanmoins m'imaginer que le Brandebourg se charge seul de la guerre. Peu de temps nous éclaircira. On dit qu'on fait marcher des troupes dans le doute de tout ce qui succédera de tout ceci.

M. de Louvois devoit partir le 4 du mois prochain pour faire son tour; il doit presser les fortifications de Longwy, pour s'assurer d'autant plus la Lorraine. Il doit aussi aller à Fribourg et dans le Comté. S'il continue son voyage, l'on peut bien augurer de la négociation de Brandebourg; car apparemment sa présence seroit ici nécessaire, s'il falloit recommencer tout de bon à faire la guerre.

L'Académie fit mardi, 23 de ce mois, compliment au roi sur la paix aussi bien que les autres. Rose, comme président, portoit la parole (1). Ces messieurs avoient eu quelque pensée d'être traités en compagnie souveraine et d'être présentés par un secrétaire d'État.

Le marquis de Montrevel songe à avoir la charge de maître de la garde robe de M. de Tilladet, et pour cet ef-

(1) Voy. le *Mercuré galant*, juin, p. 117 et suiv.

fet, on dit qu'il traite de la lieutenance de Bresse avec le comte d'Entremont (1) ou avec un marquis de la Pierre (2). Il avoit aussi traité avec du Bourg, qui commande le régiment de Monsieur, de la charge de commissaire général de la cavalerie, moyennant deux cent mille livres que Monsieur payoit pour lui ; mais je ne sais quel rapport de débauche extravagante et extraordinaire a attiré à du Bourg un ordre de se retirer, et par ainsi marché nul.

Le marquis de Malause (3) a eu un démêlé pour un carrosse de louage avec l'évêque de Saint-Malo (4), où le cadet s'est montré aussi sage que doit être l'évêque ou qu'auroit été M. de Turenne, son grand oncle, et l'évêque aussi prompt et étourdi qu'auroit pu être un jeune cadet.

1598. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Livry, ce 29 mai 1679.

Que dit-on quand on a tort? Pour moi, je n'ai pas le mot à dire : les paroles me sèchent à la gorge ; enfin je ne vous écris point, le voulant tous les jours et vous aimant plus que vous ne m'aimez. Quelle sottise de savoir si mal faire valoir sa marchandise ! car c'en est une très-bonne que l'amitié, et j'ai de quoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes sentiments.

(1) Le marché fut conclu en juillet. *Merc. gal.*, septembre, p. 117.

(2) Gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, servit en France comme colonel du régiment d'infanterie Piémont-ducal. Il avait été fait brigadier d'infanterie en 1677.

(3) Gui-Henri de Bourbon, marquis de Malauze, vicomte de Lavedan, colonel du régiment de Rouergue (1678), brigadier des armées (1688), mort le 18 août 1706, à 52 ans. Il avait fait abjuration du calvinisme le 12 août 1678.

(4) Sébastien de Guémadeuc fut évêque de Saint-Malo du 6 juin 1671 au 4 mars 1702.

Il y a dix jours que nous sommes tous à Livry par le plus beau temps du monde ; ma fille s'y portoit assez bien. Elle vient d'en partir avec plusieurs Grignans. Je la suivrai demain. Je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été : je crois que sa santé le voudroit aussi, mais elle a une raison austère qui lui fait préférer son devoir à sa vie. Nous l'arrêtâmes l'année passée ; et parce qu'elle croit se porter mieux, je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci.

Je vis l'autre jour le bon P. Rapin ; je l'aime, il me paroît un bon homme et un bon religieux. Il a fait un discours sur la manière d'écrire l'histoire qui m'a paru admirable. Le P. Bouhours étoit avec lui ; l'esprit lui sort de tous côtés (1). Je fus bien aise de les voir tous deux. Nous fîmes commémoration de vous, comme d'une personne qui ne s'oublie point. Tout ce que nous connoissons de courtisans nous parurent indignes de vous être comparés, et nous mêmes votre esprit dans le rang qu'il mérite. Il n'y a rien de quoi je parle avec plus de plaisir.

Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose* (2), par l'abbé Fléchier ? Je la trouve belle.

Vous savez toutes les nouvelles, mon cher cousin : que vous dirai-je ? Le moyen de raisonner sur ce qui est arrivé, non plus que sur les difficultés de Brandebourg, qui fait faire encore à bien des officiers un voyage en Allemagne.

Mais que dites-vous de notre pauvre Corbinelli ? Sa destinée le force à soutenir un procès par pure générosité pour une de ses parentes (3). Sa philosophie en est entièrement dérangée. Il est dans une agitation perpétuelle. Il y épuise

(1) Nous avons mal cité cette phrase dans la note 1 de la p. 25 du tome II.

(2) Imprimée à Paris, 1679, in-4°.

(3) Mademoiselle Réville.

sa santé et sa poitrine. Enfin c'est un malheur pour lui, dont tous ses amis sont au désespoir.

A madame de Coligny.

Que dites-vous, ma chère nièce, de l'entêtement de ce pauvre garçon? Ne m'aimez-vous pas toujours? En vérité, je l'espère et je le souhaite ardemment. Je vous en dis autant, monsieur le comte, et je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à Dieu que ce fût utilement! Je vous embrasse tous deux.

1599. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 mai 1679.

Ah! qu'il est dangereux de s'accoutumer à vous, monsieur! J'ai eu tous les jours compagnie depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, et je n'en ai pas eu moins de chagrin de ne vous plus voir. Choisissez Bussy pour votre séjour ordinaire; je ne saurois avoir le plaisir de vous voir à Chaseu que rarement, et trois jours de vous me gâtent pour six mois d'absence et me mettent dans une délicatesse qui fait que rien ne me contente.

M. de la Rivière partit d'ici vendredi dernier. On me mande de Paris que les affaires d'une femme à qui il s'intéresse vont fort mal. Elle est seulement accusée d'avoir voulu faire mourir son mari. Je tremble pour lui de l'affliction dont il est menacé.

Le maréchal de Créqui est toujours à Dinant à attendre que le traité de M. l'électeur de Brandebourg soit exécuté au gré du roi. Il a commencé à évacuer et il y a apparence que cela sera bientôt fait.

M. le duc de Lorraine s'en va aux bains pour son pied , dont il est fort incommodé.

L'ambassadeur d'Espagne fera bientôt son entrée , et l'on dit qu'elle sera d'une magnificence qui surprendra.

1600. — *Bussy au marquis de Trichateau (1).*

A Chaseu , ce 31 mai 1679.

J'ai eu nouvelles certaines du mariage de M. de la Rongère. Après cela , monsieur , vous ne douterez pas que vous n'ayez perdu votre gageure contre madame de Coligny. M. de la Rivière n'eût jamais cru qu'elle et M. de la Rongère aient pu avoir des intérêts communs.

Je vous envoie la réponse que M. de Pomponne m'a faite sur la lettre qu'il a présentée au roi de ma part. Je ne pouvois souhaiter en paroles rien de plus agréable que cela ; il faut voir quelles en seront les suites.

1601. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Chaseu , ce 3 juin 1679.

Je vous envoie la réponse de M. de Pomponne , monsieur , sur la lettre que je l'avois supplié de présenter au roi de ma part : celle que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche m'oblige de vous envoyer cette réponse. Il me semble que je ne pouvois souhaiter rien de meilleur que cela dans une lettre ; nous verrons la suite.

(1) Cette lettre se croisa avec la précédente.

Je vous envoie aussi mes nouvelles : si vous avez reçu les mêmes, ceci vous les confirmera.

Adieu , monsieur ; je regrette toujours les bonnes heures que je passai dernièrement à Dijon avec vous ; mais aussi cela me rend trop délicat sur les commerces qu'il faut avoir avec les gens de province.

Je crois madame la première présidente accouchée présentement, et je lui trouvois tant de santé que je me réjouis par avance de son heureux accouchement.

Prenez garde que M. de Pomponne me met : *Votre très-humble et très-obéissant serviteur*, contre l'ordinaire des secrétaires d'État, qui ne mettent que *très-humble et très-affectionné*. C'est assurément qu'il m'écrit en billet.

1602. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon , ce 7 juin 1679.

J'ai lu, monsieur, avec bien du plaisir la copie de la réponse que vous a faite M. de Pomponne : tout y est agréable et bon, ce me semble, et je n'avois pas encore vu les choses prendre une si bonne disposition pour vous. J'ai bien pris garde à la souscription et je ne puis, non plus que vous, en attribuer la forme qu'à ce qu'il vous écrit par billet. Mais vous écrire par billet vaut encore mieux que la souscription.

Enfin, après avoir éclairci ce qu'il falloit savoir touchant les lettres d'évocation de M. d'Autun (1), le parlement délibéra hier de supplier le roi de se les faire apporter ou de n'en accorder pas davantage la continuation, et

(1) L'évêque d'Autun, comme on le verra plus loin, demandait l'évocation au parlement de Paris de diverses affaires qu'il avait dans le ressort du parlement de Dijon

d'assurer Sa Majesté de sa fidélité et de son attachement inviolable à ses intérêts, comme étant les seuls qu'il a jamais eus et qu'il peut avoir. Il y a eu bien des sortes d'avis, mais j'ai emporté qu'on se contenteroit de cela, dont il me semble que le prélat doit être assez satisfait.

Vous avez bien jugé de l'accouchement de madame la première présidente; elle s'en porte bien et est à présent relevée.

M. le Duc m'a écrit que le roi a résolu que nos États s'ouvreroient le 4 août; mais il partira dès le commencement de juillet pour aller en Bresse, sans passer par cette ville, et de là à Lyon, d'où il se rendra ici sur la fin du même mois. J'en souffrirai assurément pour le plaisir que je trouve à être avec vous, que j'aime et que j'honore infiniment.

1603. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chasen, ce 11 juin 1679.

Je viens d'apprendre la folie des chanoines de Saint-Lazare, monsieur. Après avoir longtemps chicané M. de Roussillon sur la place qu'il devoit avoir au *Te Deum*, enfin, en étant convenus et l'heure prise, ils ont chanté le *Te Deum* en son absence et ont sonné la cloche à la fin du *Te Deum*. Quand le lieutenant de roi est arrivé sur le perron de Saint-Lazarre, il a trouvé le chanoine Tiroux (1), qui lui a dit qu'il s'étonnoit qu'il arrivât si tard; et comme M. de Roussillon lui a dit qu'il s'étonnoit bien plus qu'on eût chanté le *Te Deum* sans l'attendre, il a répliqué qu'on n'attendroit pas le roi ni même le pape.

Vous savez, monsieur, combien je suis contre les injus-

(1) Le nom est biffé sur le manuscrit.

tices et contre les insolences, sans examiner à qui elles sont faites. Il faudroit châtier celle-ci : et si j'en étois cru on enverroit le chanoine Tiroux à Quimper - Corentin; car enfin c'est au roi à qui on manque de respect en cette rencontre. Encore une fois, monsieur, croyez que c'est la seule raison qui m'échauffe en cette occasion et point du tout l'intérêt de personne. Si j'avois à entrer dans celui de quelqu'un, ce seroit dans le vôtre, parce que, étant comme vous êtes à la tête de ce chapitre, vous n'en recevez pas toujours le respect qui vous est dû.

1604. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 11 juin 1679.

J'ai attendu longtemps que vous vous plainnissiez de moi, madame; mais enfin, voyant que vous ne m'aimez pas assez pour cela, je me plains aujourd'hui à vous de vous-même, parce que vous ne me faites point de réponse. Est-ce oublié? Est-ce maladie? J'aimerois mieux que ce fût la dernière raison, je vous en demande pardon; mais j'ai toujours plus appréhendé la perte du cœur de mon ami que celle de sa vie. Je vous supplie d'être ainsi pour moi.

Que faites-vous, madame? Logez-vous toujours à votre même logis? Madame de Nemours vous aime-t-elle fort toujours? N'avez-vous point fait de nouvelles amies? N'avez-vous point perdu des anciennes? Mandez-moi tout cela et l'état des changements de la cour.

Pour moi, c'est toujours la même vie, de Bussy à Chaseu, quelquefois à Autun et puis à Dijon.

Votre belle-fille (madame de Coligny) pourroit bien faire un voyage en Auvergne à la fin de ce mois et en novembre à Paris. Vous croyez bien que je ne la quitterai pas en tous ces lieux-là, et j'espère que cet hiver je vous ferai

faire de nouveaux serments de fidélité en vous renouvelant les miens, et ainsi nous ne nous donnerons plus sujet de nous plaindre l'un de l'autre.

Adieu, madame. L'heureuse veuve vous embrasse mille fois et moi autant. Vous voilà bien embrassée.

1605. — X... à Bussy.

A Paris, ce 12 juin 1679.

On parle du voyage de Chambord pour l'automne, à Fontainebleau.

Le roi commence une maison à Marly, près de Saint-Germain, à l'imitation de Trianon.

Sa Majesté a fait le fils de Chazeron (1), gouverneur de Brest, exempt de ses gardes.

Le marquis de Montrevel se défait de sa lieutenance de roi de Brest pour cinquante-cinq mille écus, et de sa charge de commissaire général de cavalerie pour deux cent mille francs. On dit qu'il a de grands desseins à la cour. Il fait des jaloux de plus d'une manière.

M. Amelot (2), maître des requêtes, épouse mademoiselle de la Houssaye (3) avec plus de trois cent mille livres. Le pauvre M. Clément est mort il y a huit jours (4).

(1) François de Monnetai, marquis de Chazeron, lieutenant général des armées (1675), puis (1681) lieutenant général de Roussillon et Conflans.

(2) Michel-Jean Amelot, marquis de Gournai, maître des requêtes (1677), ambassadeur à Venise (1682), puis en Portugal (1684), en Suisse (1688), en Espagne (1705), conseiller d'État (1708), etc., mort le 5 octobre 1722. Voy. sur lui Saint-Simon, *passim*.

(3) Catherine le Pelletier de la Houssaye, fille de Nicolas le Pelletier, seigneur de la Houssaye, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, morte le 16 mai 1703, à 43 ans. Voy. *Mercure galant*, juin, p. 133.

(4) Le Clément dont il s'agit ici n'est point comme nous l'avions dit

1606. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chasen, ce 12 juin 1679.

Quand on a tort, madame, et qu'on l'avoue bonnement comme vous faites, on ne l'a presque plus : cependant cette sincérité, qui est la marque d'un cœur qui se respecte, perdrait à la fin tout son mérite par de fréquentes rechutes ; de sorte que je vous conseille en ami, ma chère cousine, de vous corriger à l'avenir et de ne plus remettre à Livry les réponses que vous avez à me faire ; car, outre qu'en répondant si tard, vous ne sauriez plus imiter les conversations, qui est la chose la plus agréable dans un commerce de lettres, c'est que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus personne à qui parler, et cela n'est pas si tendre que vous dites. Je sais bien qu'il faut que je vous aide à l'honneur de la maison ; mais une si longue absence que la mienne devoit un peu me faire avoir de vous les égards qu'on a pour les étrangers.

Que ne suis-je à Livry avec vous, madame, quand ce ne seroit que pour vous épargner les offenses que vous me faites ! Car je crois que, quand je vous dirois quelque chose, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

Je vous plains extrêmement s'il faut que le devoir de la belle *Madelonne* vous sépare d'elle cet été ; je sens mieux votre mal qu'un autre quand je songe à celui que j'aurois si quelqu'un enlevoit d'auprès de moi *l'heureuse veuve*, ce

sous une forme dubitative (t. I, p. 116, note 2) le garde de la Bibliothèque du roi, mais un conseiller à la cour des aides, lequel, suivant le *Mercurie galant* (mai, p. 351), « étoit un homme fort savant, qui avoit une connoissance très-particulière des devises. » Voy. p. 28.

n'est pas que je ne profite de votre séparation , car vous m'écrirez plus souvent quand vous ne lui pourrez plus parler.

Je suis fort aise que vous aimiez le P. Rapin et le P. Bouhours ; de la manière dont vous m'en parlez, vous les connoissez bien tous deux. Ce sont deux beaux esprits , tout différents l'un de l'autre ; mais ce que j'en estime le plus, c'est que ce sont de très-bonnes gens. Le *Traité d'écrire l'histoire* du P. Rapin est un petit ouvrage achevé. On ne sauroit mieux représenter le P. Bouhours que vous ne faites, en disant que *l'esprit lui sort de tous côtés* : le voilà, je le vois.

J'aime extrêmement les louanges que vous me donnez tous trois ; car je les crois justes , quoique vous soyez mes bons amis ; et quand je devrois les affoiblir un peu, je ne saurois m'empêcher de vous dire que mon élévation feroit plus d'honneur au roi que celle de tous les nouveaux officiers de la couronne.

Mais à propos de notre maître, je vous envoie la copie de la lettre que je lui viens d'écrire sur la paix générale et la réponse de notre ami M. de Pomponne qui la lui a présentée. Je vous supplie, quand vous le verrez, de lui dire que je n'ai jamais tant aimé ni tant estimé personne que lui.

Je n'ai point lu la *Vie du grand Théodose* par l'abbé Fléchier ; mais je viens de lire l'oraison funèbre du feu premier président, que je trouve admirable.

Je sais toutes les nouvelles de la guerre et de l'amour ; la première va finir et celui-ci recommence. Bon ! bon ! le parterre aime les changements de théâtre.

S'il n'y a de l'amour ou de l'amitié façon d'amour dans l'intérêt que prend notre ami (Corbinelli) aux affaires de sa parente, je ne l'excuse point d'employer son temps, son argent et sa santé à soutenir son procès ; il n'a pas trop de tout cela pour lui seul.

Madame de Coligny dit qu'elle voudroit bien avoir un cousin avec moi qui l'aidât à sortir de l'affaire qu'elle va avoir avec son beau-père.

De madame de Coligny.

Je plains fort M. de Corbinelli de la peine qu'il s'est voulu donner ; mais je crois, n'en déplaise à son jugement, qu'il s'est mis dans le péril sans le connoître. Pour moi, qui vais plaider par nécessité dix mille livres de rente qu'on veut disputer à mon fils, à peine puis-je me résoudre à les défendre.

Vous me demandez si je vous aime toujours, ma chère tante ; voilà une belle demande ! Je suis presque offensée de cette question ; mais puisqu'il faut parler net, je vous assurerai que je vous aime de tout mon cœur, et que je fais bien autre chose, car je vous honore, je vous respecte et je vous admire tous les jours de ma vie.

De Bussy.

Adieu, ma chère cousine ; personne ne vous honore ni ne vous aime plus que je fais. Je ne le cède pas même à la belle *Madelonne*.

1607. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Dracy (1), ce 13 juin 1679.

Nous sommes arrivés ici aujourd'hui, monsieur, nous vous y avons bien souhaité vos amis et nous, leurs nouvelles

(1) Terre appartenant à Jeannin de Castille.

sont comme les vôtres : que M. le Duc vient en juillet à Dijon et à Lyon, on ne sait pourquoi, et qu'il ouvrira les États le 4 août.

M. de Louvois a passé, comme vous savez, à Dijon sans s'arrêter et est allé au Comté.

On m'écrit la mort de M. de Bavière (1).

Le Brandebourg n'a point encore fait sa paix. Minders (2) lui vient de mander les dernières volontés du roi. Cependant mon fils m'écrit qu'il marche avec Calvo dans le comté de Marck (3) et qu'ils suivent le général Spaen qui n'est pas assez fort pour les attendre.

Les nouvelles amours vont leur train. Marcillac, qui est le confident, est amoureux de Poitiers (4), compagne de Fontanges ; ainsi c'est une partie carrée.

On m'écrit que Sanguin père et fils ont été mordus de chiens enragés et qu'ils sont allés à la mer.

1608. — *L'évêque d'Autun à Bussy* (5).

A Saint-Germain, ce 13 juin 1679.

J'ai reçu, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, celle du 30 du mois passé et celle du

(1) Ferdinand-Marie, dont la fille épousa le Dauphin, mourut le 26 mai 1679, à 43 ans.

(2) Envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg à la cour de France.

(3) Le comté de la Marche entre Berg et Munster.

(4) Marie-Josèphe de Poitiers, fille du comte de Poitiers, gouverneur de Bouillon. — Le roi lui donna en 1683 une pension de 4,000 livres.

(5) Avant cette lettre il y a dans le manuscrit trois feuillets enlevés, et un passage de neuf lignes où il était question de M. de la Rivière est tellement raturé, qu'il nous a été impossible de le déchiffrer.

6 du courant. Ce que vous me répondez par la première ne m'a pas plus convaincu que je l'étois, que ce qui avoit été dit à monseigneur le Prince sur votre sujet et le mien étoit une nouvelle invention de madame de Saint-Andoche. Je n'avois pas hésité un moment à le croire, connoissant son esprit comme je fais et ayant reçu tant de marques de la bonté dont il vous a plu de m'honorer et de la justice que vous me rendez depuis que je suis évêque. J'en suis si persuadé, monsieur, que si madame de Saint-Andoche vous choisissoit pour arbitre de son affaire avec moi, je ne vous tiendrois pas pour suspect et je n'en voudrois pas d'autre que vous. Si j'en puis bien juger, la personne dont vous entendez parler et avec qui vous avez eu à Dijon un entretien sur mon sujet, c'est M. le premier président qui s'est fait un sujet de peine de l'exposé de mes lettres d'évocation, qui n'est pourtant qu'un style auquel je n'ai nulle part, ainsi que je l'ai expliqué. Si on m'eût laissé la liberté de les dresser, j'aurois seulement appuyé sur la nécessité où je me voyois dans ce temps-là d'avoir affaire à des chapitres de mon diocèse de différents ressorts et qu'il m'étoit plus commode de plaider au parlement de Paris, où j'avois d'autres affaires, qu'en celui de Dijon. Il me semble qu'en cette occasion M. le premier président ne s'est pas souvenu de la bonté qu'il m'a toujours fait l'honneur de me témoigner; mais j'espère que quand j'aurai eu celui de le voir, il me fera plus de justice.

Quant à ce qu'ont fait messieurs du chapitre d'Autun (1), quoiqu'on me mande que M. de Roussillon a affecté de se faire attendre, je ne puis l'approuver, et si j'y avois été, je suis persuadé qu'il n'y auroit pas eu de démêlé. On ne me soupçonnera pas d'avoir donné conseil au sieur Ti-

(1) Voy. plus haut, p. 375.

roux, syndic, car il vit fort mal avec moi. Je n'ai pas de peine à croire qu'il ait fait la réplique que vous me marquez.

Je prie M. Legrand, vicaire, de faire expédier la commission au P. Poussy pour l'Avent et le carême prochain, et de vous la mettre entre les mains. Je vous l'enverrais moi-même si ces sortes d'actes ne devoient s'enregistrer sur le registre de l'évêché. Je tiendrai à grand bonheur, monsieur, qu'il se rencontre souvent d'autres occasions de vous donner des marques de la passion et du respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1609. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 14 juin 1679.

J'ai perdu, monsieur, je l'avoue ; voilà ce que c'est de vouloir parier avec madame de Coligny. Qui seroit fin ne parieroit pas contre elle.

Je vous remercie de la lettre de M. de Pomponne, elle est écrite avec beaucoup d'esprit ; je souhaite de tout mon cœur que de bons effets suivent de près les belles paroles.

M. de Bavière est mort. La cour est en deuil de plus d'une manière, ce prince-là étoit d'une grande commodité pour le roi en Allemagne. Le maréchal de Créqui marche avec les troupes qui s'étoient rassemblées vers Dinant ; on croit pourtant que les affaires s'accommoderont de ce côté-là.

Mademoiselle de Vitry (1) n'a point épousé son cousin de la Tour, comme tout le monde l'avoit mandé. Il est

(1) Marie-Françoise-Élisabeth, mariée le 8 février 1680 à Antoine Philibert de la Tour, marquis de Torcy, morte le 19 octobre 1694.

vrai qu'elle dit à M. son père, peu de temps avant sa mort (1), qu'elle avoit le cœur fort engagé et qu'elle lui demandoit son agrément pour épouser son cousin ; mais ils ne sont pas encore mariés. Elle est au Val-de-Grâce.

Une de mes amies m'écrit qu'elle ne me mande point de nouvelles, pour en avoir de trop extraordinaires à me dire ; cela ne me paroît point tourner sur les poisons , il semble qu'elle va tout dire et puis elle finit en badinant et se sauve en se plaignant qu'on ne sauroit plus écrire de Paris à ses amis sans offenser Dieu mortellement.

Je crois que notre ami la Rivière feroit fort bien de s'y aller montrer et qu'il en prendra le parti, son absence donnant lieu à plusieurs désagréables discours. S'il vous va voir, il ne manquera pas de vous conter ce qui lui cause cet embarras, car il n'en fait point de finesses.

1610. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 17 juin 1679.

J'attends ici notre ami de la Rivière l'un de ces jours, il me dira ses affaires puisqu'il n'en fait pas de façon, et je lui dirai mon sentiment en ami de ce que je croirai qu'il devra faire. Cela me paroît jusqu'ici une liaison avec des gens accusés.

Le Brandebourg n'est point encore accommodé. M. le Duc part de Paris le 15 juillet prochain, passe par Saulieu et par Arnay-le-Duc, et va à Châlon, à Mâcon et à Lyon, on ne sait quoi faire. De là, il revient à Senosan (2) chez Briord, et de là à Dijon tenir les États.

(1) François-Marie de l'Hôpital, duc de Vitry, étoit mort le 9 mai.

(2) Le château de Senozan, situé à une lieue de Mâcon, fut brûlé en 1789.

Si mademoiselle de Vitry voit le monde avant que d'épouser la Tour, elle pourroit bien prendre d'autres pensées.

Je crois que ce que veut dire votre amie de si terrible à mander, c'est le sujet de l'exil de du Bourg; c'est effectivement une chose épouvantable; mais les dames ont encore plus de raison que nous de l'avoir en exécration.

1611. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 18 juin 1679.

Je vous fais réponse, monsieur, dans le moment que j'achève de lire votre lettre. Vous pouvez juger par là que ce n'est point mon cœur dont vous avez sujet de vous plaindre, et c'est mon esprit qui n'a pas été assez éclairé pour trouver l'invention de vous écrire ne sachant où vous adresser mes lettres; mais enfin pressée de mes reproches, je me suis avisée des filles de Sainte-Marie. Cependant il y a si loin d'ici à la rue Saint-Antoine, que vous me ferez plaisir de me mander votre adresse afin que je n'aie qu'à envoyer à la poste. Si vous êtes régulier à me faire savoir quand vous changerez de lieu, je la serai fort à vous mander des nouvelles, et pour commencer aujourd'hui par celles qui me regardent, je vous dirai que ma vie est également malheureuse, qu'il n'y peut quasi avoir de changement que par des choses que le public vous apprendroit aussitôt que moi. Depuis que vous êtes parti, je n'ai changé ni d'amis ni de maison, ni de manière de vivre, et je puis dire que vos seules lettres me tirent de l'état indolent où le malheur m'a mise. J'ai grand raison de me réjouir quand je reçois de vos nouvelles, puisque vous aimez mieux ma mort que mon changement; cela est si obligeant pour moi que je ne puis assez vous le

dire. Tout ce que je crains c'est qu'il ne soit pas bien vrai ; car pourquoi me laisser si longtemps sans me demander la cause de mon silence ? Mais tous ces éclaircissements seront bons à faire à votre retour en ce pays-ci dont j'ai une impatience extrême et d'embrasser ma chère belle-fille. En attendant ce plaisir-là il nous faut dire ce qui se passe.

Madame de Nemours, dont vous me demandez des nouvelles, a comme vous savez la curatelle des biens de M. son frère (1), mais MM. de Matignon (2), qui ont eu peur de n'en avoir pas assez, lui ont fait donner un conseil ; ce qui pourra bien être cause que madame de Nemours les déshériterait si elle survit à M. son frère.

Enfin la violente passion du roi pour madame de Montespan n'est plus rien ; celle-ci commence à paroître consolée devant le monde, cependant on dit qu'il y a des moments où elle pleure amèrement, et cela après des conversations qu'elle a eues avec le roi. J'ai ouï dire qu'elle seroit tombée plus bas sans M. Colbert. On ne parle point de la nouvelle maîtresse ; le bruit est que c'est parce qu'elle est grosse. Je suis bien fâchée de vous dire que Marcillac entre seul dans cette affaire, dont le roi fait le dernier secret.

Madame la comtesse de Carignan et madame la comtesse de Soissons ont une grande frayeur que M. le comte n'épouse Beauvais (3) ; ils en ont parlé au roi, et pris sur cela toutes les mesures qu'ils ont pu.

(1) Jean-Louis-Charles d'Orléans, duc de Longueville, qui en 1669 avait reçu la prêtrise. Il mourut le 4 février 1694, et sa sœur, la duchesse de Nemours, morte en 1707 sans postérité, hérita de tous ses biens.

(2) Le maréchal de Matignon avait épousé en 1596 la fille de Léonor, duc de Longueville, arrière grand-père de madame de Nemours.

(3) Uranie de la Cropte-Beauvais, fille de la Cropte-Beauvais,

Poitiers a rompu avec Marcellac disant qu'il lui avoit fait espérer de l'épouser, et que ne le faisant pas, elle ne le veut plus voir. On croit que c'est un jeu pour faire admirer sa vertu et faire donner dans le panneau le jeune Montignac (1), à qui on donneroit la survivance de la charge de premier écuyer de la reine.

L'ambassadeur d'Espagne fit dimanche son entrée qui étoit fort laide (2).

Le roi va bâtir une maison entre Versailles et Saint-Germain à un lieu nommé Marly; ce sera, dit-on, un paradis terrestre. C'est une situation admirable pour toutes choses.

1612. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 19 juin 1679.

Je ne suis plus d'avis que notre ami la Rivière aille à Paris; la personne en qui on l'accusoit de devoir prendre un grand intérêt est hors d'intrigue, et quoique ce soit un peu comme Trivelin, quand on lui eut donné des coups de bâton, ce n'est pas l'affaire de notre ami, et sa présence n'empêcheroit pas que l'on ne dit qu'il a été son galant,

écuyer du prince de Condé et de Charlotte Martel, fille de Gédéon-Martel, comte de Marennes. Elle était demoiselle d'honneur de Madame. — Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, mort en 1702, à 44 ans, l'épousa le 12 octobre 1680. Elle mourut le 14 novembre 1717, à 61 ans. — Voy. sur ce mariage le récit de Saint-Simon et les rectifications données à la fin du tome IV de l'édition Hachette, p. 441.

(1) François de Hautefort, comte de Montignac, fils du marquis de Hautefort, premier écuyer de la reine; né en 1660, mort sans alliance en 1694.

(2) L'entrée du marquis de Los Balbazès, ambassadeur d'Espagne, eut lieu le 11 juin. — Voy. sur la famille de ce seigneur, Saint-Simon, t. XXXVI, p. 128.

qui est tout le mal qu'on lui peut faire absent. Je pense, monsieur, que vous trouverez comme moi qu'à cette heure que l'affaire est jugée, il n'y a qu'à la laisser oublier. Je reçus avant-hier une de ses lettres par laquelle il me mande qu'il vous ira voir à la fin de la semaine prochaine. J'envie ce plaisir-là à tous ceux qui l'ont et nous l'aurions bien pu avoir ensemble si je ne m'étois engagé d'attendre ici M. et madame de Chatelux qui me veulent faire l'amitié de venir en ce temps-là passer cinq ou six jours avec nous.

J'ai vu, il y a trois ans, M. le Duc former le dessein que vous dites qu'il va exécuter. Je ne sais si quelques raisons nouvelles se sont jointes à celles de l'amusement qu'il se proposoit à visiter les principales villes de son gouvernement, et se trouvant près de Lyon à aller chasser quelques jours avec M. l'archevêque (1) qui est fort de ses amis, mais il fit ce plan-là la dernière fois qu'il passa à Saint-Remi et assura qu'il l'exécuteroit en venant tenir les États, si la paix lui en donnoit le loisir. Je me souviens qu'il nomma quelqu'un qu'il dit qu'il falloit mettre de la partie pour l'égayer un peu, et qu'il dit à Briord qu'il lui en coûteroit un jour de séjour à Sénozan, où il lui commanda de donner ordre que la chasse fût fort conservée, pour avoir le plaisir de tuer beaucoup de perdreaux.

Mes dernières lettres ne m'apprirent rien que l'entrée de Los Balbasès, qui ne fut pas si magnifique qu'on avoit dit. M. le maréchal d'Humières le fut prendre pour cette cérémonie, et M. de Lillebonne le devoit mener à l'audience.

Nous avons perdu depuis peu madame de Cossé (2). C'étoit une fort bonne femme pour les gens qu'elle aimoit ;

(1) Camille de Neufville de Villeroy.

(2) Marie Charron, dame d'Ormeilles, femme de Timoléon, comte de Cossé, morte en juin 1679. Voy. *Mercurie galant*, juin, p. 79.

elle étoit cousine germaine de madame de Trichateau et extrêmement de nos amies. Elle est morte d'une apoplexie qui lui a commencé dans le bain. Les parents qui s'étoient déjà assemblés pour la tutelle n'avoient pu convenir. MM. de Villeroi, de Richelieu et de la Feuillade et quelques autres parents paternels vouloient que M. de Brissac fût tuteur, mais les maternels s'y sont opposés, disant qu'ils devoient être regardés comme partie, celui qui auroit à défendre et à faire valoir l'intérêt des mineurs ayant à poursuivre contre eux des prétentions qui alloient au moins à sept cent mille francs. Cela les a arrêtés et quelques-uns d'entre eux sont même convenus que ceux-ci avoient raison ; on a cependant mis un tuteur à gages qui est le même qui faisoit les affaires de madame de Cossé.

1613. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chasen , ce 20 juin 1679.

J'ai reçu votre lettre du 13 de ce mois, monsieur, pour à laquelle répondre je vous dirai que je ne vous tromperai jamais, et surtout quand vous croirez que vous n'avez pas un plus fidèle ami que moi.

Je ne vous nommerai la personne contre qui j'ai défendu votre conduite que quand j'aurai l'honneur de vous voir, mais ce ne fut que sur l'affaire de Saint-Andoche et pour celle de vos lettres d'évocation. Je ne pus vous défendre quand on en parla devant moi, mais je dis qu'il falloit vous ouïr avant que de vous condamner.

M. de Roussillon ne s'est point fait attendre : tous les indifférents en conviennent, mais il faut bien que les gens qui ont fait une sottise mentent pour s'excuser. Encore une fois quand je parle ainsi je ne regarde que la raison,

car l'intérêt du lieutenant de roi et du syndic me sont égaux.

Je vous suis très-obligé de la grâce que vous avez faite au P. Poussy à ma recommandation, monsieur. J'ai ouï dire qu'il a du talent pour la prédication. Pourvu que son feu ne l'emporte pas, tout ira bien. Au reste, monsieur, je me réjouis de l'honneur que vous fera M. le Duc à son retour de Lyon et Dijon, car il ne vous sauroit rien arriver à quoi je ne prenne une très-grande part.

J'ai encore une prière à vous faire, c'est en faveur d'un vieux domestique qui voulant se retirer du monde ne se trouve digne d'entrer dans aucun ordre que dans celui des ermites; c'est un homme fort sage et que la solitude ne gâtera pas, car je lui donne un petit ermitage à deux mille pas du bourg de Bussy, où il sera éclairé du curé et de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans ma terre. Je vous supplie donc très-humblement, monsieur, de lui donner permission de prendre l'habit, et de croire que personne ne vous honorera jamais et ne vous aimera plus que je fais.

1614. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 20 juin 1679.

Il y a six semaines et plus, monsieur, que je me donnai l'honneur de vous écrire et de vous envoyer l'oraison funèbre de feu M. le premier président de Lamoignon, par madame votre fille de Sainte-Marie. J'attendois toujours votre réponse pour savoir votre sentiment; depuis j'ai fait un voyage à Château-Thierry avec madame la duchesse de Bouillon et M. de Turenne, son fils. A mon retour je suis tombé malade, on m'a mis dans les remèdes et je prends des eaux de Sainte-Reine. Je vous dis tout cela pour vous rendre compte de moi et des obstacles que

j'ai eus à vous écrire, car je ne vous aurois pas laissé si longtemps sans me rien dire de vous, de votre santé, de vos affaires et de madame de Coligny, prenant en tout cela autant d'intérêt que vous savez que j'en prends.

M. l'abbé, votre fils, commence de bien faire depuis qu'il est ici. Son régent en est fort content; il perdoit son temps à la maison depuis que madame sa mère est à Laon. J'ai soin de savoir ce qu'il fait, j'en demande souvent des nouvelles; enfin cela va assez bien.

J'ai de la joie de l'espérance que vous me donnez que vous viendrez cet hiver à Paris et que vous ne serez pas toujours philosophe à nos dépens. La cour est fort stérile en nouvelles. Je vous demande la permission d'assurer madame de Coligny de mes services.

1615. — *L'abbé Faydit (1) à Bussy.*

A Riom, ce 21 juin 1679.

Les occasions de servir les personnes d'une naissance aussi illustre et d'un mérite aussi établi que le vôtre sont si rares, monsieur, et font tant d'honneur à ceux qui en peuvent profiter, que vous agréerez, s'il vous plaît, la maison de ma cousine de Sirmond, nièce du célèbre jésuite de ce nom-là (2), dans la ville de Riom, où j'ai appris que vous deviez venir pour faire juger un procès que madame la marquise de Coligny, votre fille, a contre M. de

(1) P. Valentin Faydit, né à Riom en 1640, mort en 1709. Il se fit une assez méchante réputation par ses ouvrages de polémique et entre autres par sa *Télémacomanie*, 1700, in-12.

(2) Jacques Sirmond, érudit, confesseur de Louis XIII, mort en 1651. Outre les *Concilia antiqua Gallix* et la chronique de Flodoard, il a publié un grand nombre d'ouvrages d'auteurs ecclésiastiques.

Dalet. Ce logement ne vous coûtera que quelques moments de conversation avec le cousin de votre hôtesse ; et, avant que vous le preniez, je vous dirai qu'il n'y a lieu au monde où l'on soit plus rempli de l'estime de votre esprit et de votre valeur qu'à Riom, et que madame votre fille auroit une fort méchante cause si elle l'y perdoit. J'attends que vous me fassiez l'honneur de m'expliquer vos intentions sur votre voyage et sur votre logement, monsieur ; et cependant je vous proteste que personne n'est, avec plus de respect que moi, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Comme j'étois sur le point de partir pour l'Auvergne avec ma fille de Coligny, je ne fis point de réponse à l'abbé Faydit.

1616. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chasen, ce 22 juin 1679.

J'ai été longtemps avant que de vous faire reproche de votre oubli, madame, parce que j'ai eu mille affaires et que j'ai fort couru, outre que je n'aime pas à ne devoir les soins que me rendent mes amis qu'à des plaintes de leur négligence : des amis ne me paroissent pas estimables qu'on ne retient que par là. Je suis satisfait de la raison que vous me mandez, que vous ne saviez où m'adresser vos lettres, madame de Bussy n'étant pas à Paris. Envoyez-les donc à la poste d'Autun quand je serai à Chasen, et à Sainte-Reine quand je serai à Bussy.

Je trouve comme vous que les Matignon ne sont pas habiles d'avoir fâché madame de Nemours ; ils n'ont assurément pris conseil que d'eux-mêmes quand ils en ont fait donner un à cette princesse.

Je suis fort aise du changement de passion du roi : la

scène me paroissoit languir, et d'ailleurs j'avois des raisons, comme vous savez, de n'aimer pas la principale actrice. Pour Marcillac, qui reste en place, il n'étoit contre moi que joint à madame de Montespan.

Pour peu que l'absence du comte de Soissons dure, Beauvais n'aura qu'à chercher ailleurs un établissement. L'exemple du petit Guémené et de mademoiselle Vauvieux fait bien voir qu'il n'y a qu'à retarder ces affaires avec les jeunes gens pour les rompre.

Vous croyez, dites-vous, que je dois être content de vous. On ne peut pas l'être plus que je le suis, ni vous aimer davantage.

Il est bien juste que la nouvelle maîtresse ait son Trianon aussi bien que l'ancienne.

1617. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 23 juin 1679.

Pour répondre à votre lettre du 19 de ce mois, monsieur, je vous dirai que je crois comme vous que mon ami la Rivière n'est point obligé d'aller présentement à Paris. Au contraire, sa présence empêcheroit qu'on n'oubliât sitôt l'affaire de sa maîtresse. Nous l'attendons ici demain. Je voudrois bien dire la même chose de vous ; mais venez-y quand M. le Duc devra arriver à Autun, vous lui ferez là votre cour, ou à Montjeu. Je pense que tous ces desseins de Genève ou de Strasbourg, à quoi on vouloit attribuer son voyage, sont des mystères et des raffinements à quoi le roi ni lui ne songent guère, et que tout cela ne va qu'à se promener, comme vous dites, n'ayant rien de meilleur à faire pour le présent. M. Jeannin se prépare à faire merveilles pour le régaler.

Je suis très-fâché de la perte que vous avez faite et de l'affliction de madame de Trichateau.

Les parents maternels ont raison de s'être opposés aux prétentions des paternels des petits de Cossé; c'est comme si M. de Dalet vouloit être tuteur préférablement à moi du petit Dandelot s'il avoit perdu sa mère.

1618. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chasen, ce 24 juin 1679.

J'ai reçu, il y a quinze jours, l'oraison funèbre de M. le premier président, faite par M. Fléchier, dont je vous rends mille grâces, mon R. P. Comme je l'avois lue à Dijon, il y a plus de six semaines, je vous avois déjà mandé que je l'avois trouvée admirable; je l'ai relue deux fois depuis et je l'ai trouvée plus belle la dernière. Elle me paroît encore plus belle que celle de M. de Turenne, que j'ai tant admirée, parce qu'il y a moins de matière.

Mandez-moi si les eaux de Sainte-Reine vous font du bien, car en ce cas-là je vous en enverrai.

C'est à ce coup que je vais à Riom pour le jugement d'un procès que madame de Coligny a contre son beau-père; je ne vous saurois assez dire combien il est injuste d'avoir refusé ce que ma fille lui demandoit.

Je ne doute pas que mon fils ne soit bien mieux au collège qu'il n'étoit dans le logis de sa mère absente. Je vous remercie, mon R. P., de tous les soins que vous avez de lui, et je vous supplie de les lui continuer; vous ne sauriez en rendre à personne qui vous aime plus tendrement ni qui vous estime plus que je fais.

Madame de Coligny vous assure de ses très-humbles services.

1619. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 24 juin 1679.

Je vous demande mille pardons, monsieur, d'avoir été si longtemps sans vous faire réponse. Je ne m'excuserai point : j'ai tort, je l'avoue, mais je me suis trop fié à votre amitié pour moi, car assurément je n'en ai point manqué pour vous.

Il n'y a guère de nouvelles à vous mander, monsieur. Celles où je suis certain que vous vous intéresserez le plus, c'est la santé du roi ; car vous l'aimez : vous me l'avez dit avant et après votre disgrâce.

On prépare un opéra qui se nommera *le Ravissement de Proserpine* (1), mais ce ne sera que pour cet hiver.

L'abbé Dangeau (2) et M. Verjus (3) disputent la place à l'Académie de l'abbé Cassagne. Je ne vous dirai point, monsieur, lequel des deux aura ma voix, afin que, sans complaisance pour moi, vous donniez la vôtre ; si ma voix étoit comptée pour quelque chose auprès de notre maître, vous viendriez augmenter le nombre de ses courtisans et de ses admirateurs.

J'oublois de vous dire que l'on demanda l'autre jour à

(1) Par Lulli et Quinault, représenté en 1680.

(2) Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, membre de l'Académie française, frère de l'auteur du *Journal*, né en 1643, mort en 1723. Voy. sur lui Saint-Simon, t. XXXIV, p. 162 ; XXXVIII, p. 121.

(3) Louis Verjus, comte de Créci, frère d'Antoine Verjus, jésuite, et de François, évêque de Grasse. — Il remplit plusieurs missions en Allemagne (1671-1676), acheta de Guilleragues (1675) la charge de secrétaire du cabinet, fut nommé (1679) ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, puis à Riswick, et mourut le 13 décembre 1709, à 80 ans. Ce fut lui qui succéda à l'abbé Cassagne. Cf. *Merc. gal.*, juillet, p. 267.

l'Académie ce que signifioit précisément le mot d'*orbe*, savoir s'il vouloit dire un grand coup simplement ou un coup assommant ; mandez-moi ce que vous en pensez.

Le mariage de M. le dauphin n'est pas encore réglé.

Adieu, monsieur ; je finirois cette lettre par les compliments ordinaires si notre amitié n'étoit au-dessus des compliments.

1620. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 27 juin 1679.

Je n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre lettre, sinon que pour Livry c'est mon lieu favori pour écrire. Mon esprit et mon corps y sont en paix ; et quand j'ai une réponse à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort, cela fait des retardements dont je veux me corriger. Je dis toujours que si je pouvois vivre seulement deux cents ans, je deviendrois la plus admirable personne du monde. Je me corrige assez aisément, et je trouve qu'en vieillissant même j'y ai plus de facilité. Je sais qu'on pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près ; on n'excuse plus rien ; on a perdu les dispositions favorables de prendre tout en bonne part ; enfin il n'est plus permis d'avoir tort ; et dans cette pensée l'amour-propre nous fait courir à ce qui nous peut soutenir contre cette cruelle décadence, qui malgré nous gagne tous les jours quelque terrain.

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je suis on se doit moins négliger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie est trop courte ; et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos misères.

Je loue fort la lettre que vous avez écrite au roi ; je l'a-

vois déjà dit à son ministre, et nous avons admiré ensemble comme le désir de l'immortalité et de ne rien perdre de toutes les grandes vérités que l'on doit dire de son règne ne l'a point porté à vouloir un historien digne de lui. Il reçut fort bien votre lettre, et dit en souriant : « Il a bien » de l'esprit ; il écrira bien quand il voudra écrire. » On dit là-dessus tout ce qu'il faut dire, et cela demeure tout court ; il n'importe. Je trouve votre lettre d'un style noble, libre et galant qui me plaît fort. Je ne crois pas qu'autre que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur, afin de donner créance au bien qu'on a à dire de lui, et d'ôter tout soupçon de flatterie à l'histoire qu'on veut écrire.

Ce que ma chère nièce m'a écrit me paroît si adroit et si bon, que je n'en veux rien rabattre : il est impossible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le fait.

A madame de Coligny.

Je vous en remercie, ma chère nièce, et je voudrois pour toute réponse que vous eussiez entendu ce que je disois de vous l'autre jour à madame de Vins, belle-sœur de M. de Pomponne, très-aimable aussi ; je vous peignis au naturel et bien. Il y a très-peu de personnes au monde qui puissent se vanter d'avoir autant de vrai mérite que vous.

Notre pauvre ami est abîmé dans son procès. Il le veut traiter dans les règles de la raison et du bon sens ; et quand il voit qu'à tout moment la chicane s'en éloigne, il est au désespoir. Il voudroit que sa rhétorique persuadât toujours comme elle le devoit en bonne justice ; mais elle est inutile contre la routine et le désordre qui règnent dans le Palais. Ce n'est point façon d'amour que le zèle qu'il a pour sa cousine, c'est pure générosité ; mais c'est façon de mort

que la fatigue qu'il se donne pour cette malheureuse affaire. J'en suis affligée; car je le perds, et je crains de le perdre encore davantage.

La belle *Madelonne* ne s'en ira qu'au mois de septembre. Elle se porte mieux; elle vous fait mille amitiés, à vous, madame, et à vous, monsieur. Si vous la connoissiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

De Corbinelli.

J'ai lu, monsieur, la lettre que vous écrivez au roi; je l'ai trouvée charmante par les sentiments, par le tour, par le style, par la noble facilité et par tout ce qui peut rendre un ouvrage de cette espèce incomparable. Je n'y ai rien vu dont on se pût passer, ni rien non plus à y ajouter. Le roi devrait vous commander d'être son unique historien et de ne parler de vous-même qu'incidemment dans sa vie.

Pour moi, je soutiens un procès et je fais mes *factums* moi-même. Je raisonne avec toute la rigueur de la dialectique; mais la chicane est plus forte que les raisons, et le crédit plus puissant que la justice. Ce qui me console au moins est que je donne autant de peine qu'on m'en donne, en satisfaisant à mon devoir et à des mouvements de générosité.

Pour vous, je vous conseille de jouir de votre solitude et de mépriser les agitations de la cour. Quand on est parvenu à connoître les misères de ce pays-là et les charmes du vôtre, on est en état d'être heureux, s'il est possible de l'être. J'en dis autant à madame de Coligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir à mon gré.

1621. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 29 juin 1679.

M. le Duc passera le 5 ou le 6 juillet à Saulieu : il y dînera et ira coucher à Châlon.

Je crois que vous savez qu'on a envoyé M. le comte de Soissons en Savoie parce qu'il vouloit épouser mademoiselle de Beauvais, fille de feu Beauvais, que vous avez vu avec M. le Prince et qui est à Madame.

On m'écrit que M. de Vaudemont, qui étoit depuis quelques jours auprès de M. de Lorraine en un lieu où il prenoit des bains, ayant su que M. de Louvois passeroit à portée de le pouvoir voir, prit la poste et fut dîner avec lui. Je ne sais si l'on avoit pris ces mesures-là de plus loin, mais il y a quelque apparence.

MM. de Brissac et de Champigny (1) sont tuteurs des petits de Cossé.

Nous avons eu ces jours passés M. de Menecœur et M. et madame de Beaujeu. Le premier m'a dit qu'il iroit vous voir dimanche ou lundi et qu'il seroit fort aise de trouver M. de la Rivière, contre lequel il me paroît qu'il a la bonté de n'avoir plus de rancune. J'ai bien peur qu'il ne s'accoutume si fort à vous qu'il ne s'ennuie partout ailleurs.

Le pauvre M. Bourrigault a reçu une lettre de cachet pour un changement d'exil, où j'apprehende qu'il ne trouve moins de consolations qu'avec vous. On l'envoie à Thiers, en Auvergne.

(1) La famille Bochart de Champigny a fourni plusieurs intendants, conseillers et maîtres des requêtes. Je ne sais pas duquel il s'agit ici.

1622. — *Bussy au marquis de Trichateau.*A Chaseu, ce 1^{er} juillet 1679.

Vous êtes fort bien averti, monsieur, de tout ce que fait M. le Duc ; on mande la même chose à M. Jeannin.

On m'a mandé le voyage de M. le comte de Soissons en Savoie pour lui ôter de la tête l'amour de mademoiselle de Beauvais-Chantérac.

Si M. de Vaudemont voit M. de Louvois, M. de Lorraine fera sa paix.

Nous vîmes mercredi dernier, au retour de Dracy, M. de Menecœur à Autun, qui eut le plaisir de voir M. de la Rivière : et ces rivaux me parurent ne l'être plus.

Je ne sais si notre ami la Rivière s'accoutumera fort à moi, mais je m'accoutume tant à lui que je l'emmène en Auvergne ; c'est un voyage de quinze jours qui nous divertira, et auquel je ne trouve rien à redire, sinon qu'il m'empêchera tout ce temps-là de recevoir de vos nouvelles, desquelles je vous assure que j'ai bien de la peine à me passer.

Je ne comprends pas la raison du changement d'exil de M. de Bourrigault ; il faut que ceux qui en sont cause aient appris qu'il passoit doucement sa vie auprès de nous et qu'on l'ait voulu encore mortifier. J'en suis fort fâché.

1623. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 4 juillet 1679.

Je voudrois que vous vissiez avec quelle joie je reçois vos lettres, madame ; tout ce que je vous dirai jamais de

plus tendre ne vous persuaderoit pas si bien que je vous aime, ni toutes les louanges que je vous donnerai ne vous feront pas tant voir combien je vous estime.

On ne sauroit rien ajouter d'agréable aux réflexions que vous faites sur ce qu'il faut marcher plus droit quand on vient sur l'âge que quand on est encore jeune. Cela est fort vrai, madame, et vos expressions ont des tours singuliers qui réjouissent, en parlant de la vieillesse et de la mort. J'ai dit dans notre généalogie, en parlant de vous, que *vous êtes de ces gens qui ne devriez jamais mourir, comme il y en a qui ne devoient jamais naître*. Mais je ne vous entends pas ou je ne reçois point de vos lettres que je ne pense ce que j'ai dit de vous ou que je ne le répète.

Je suis charmé de l'approbation que vous donnez à la lettre que j'ai écrite au roi; c'est à mon gré mon chef-d'œuvre, et je trouve que quand Sa Majesté ne seroit pas touchée de ce que je fais pour elle, son intérêt propre l'obligeroit à quelque reconnoissance pour moi ou pour ma maison. Je crois que mes *Mémoires*, et particulièrement cette dernière lettre, seront à la postérité une satire contre lui s'il est ingrat; et j'ai trouvé plus sûr, plus délicat et plus honnête de me venger ainsi des maux qu'il m'a faits, en cas qu'il ne veuille point les réparer, que de m'emporter contre lui en injures que j'aurois de la peine à faire passer pour légitimes.

Je plains fort notre ami Corbinelli : il n'est pas né pour la chicane.

De madame de Coligny.

Je trouve mon petit mérite si honoré et si bien établi par votre approbation, ma chère tante, que je n'en ai jamais été si contente qu'aujourd'hui, et pour mieux sentir tout le plaisir qu'il y a d'être louée de vous, je n'ai pas

même voulu me défier que l'amour-propre m'eût aidée à vous croire. Je vous rends donc mille grâces, ma chère tante, du portrait que vous avez fait de moi à madame de Vins; je m'en fie bien à votre adresse et à votre amitié pour m'attendre à son estime, et je sais tout ce qu'elle vaut.

De Bussy.

Je me réjouis avec vous, madame, et avec la belle *Madelonne*, de ce que son voyage de Provence est retardé et de ce qu'elle se porte mieux. Madame de Coligny l'aime extrêmement; pour moi, si je l'aimois plus que je ne fais, je l'aimerois trop pour mon repos.

A Corbinelli.

J'ai trouvé ma lettre au roi fort belle, monsieur, quand je l'eus écrite; mais on ne peut jamais mieux connoître si elle l'est effectivement que vous le faites, ni le mieux dire.

Il ne me paroît pas que Sa Majesté me dût commander de faire son histoire. Il devrait seulement avoir de la reconnaissance pour la manière dont je parle de lui, qui lui fera bien plus d'honneur que tout ce que diront les Pellisson, les Despréaux et les Racine. Qu'il soit aussi long qu'il voudra à reconnoître ce que je fais pour lui, sa lenteur à me faire du bien ne me ralentira pas à en dire de lui, et j'ai mes raisons de dire la vérité jusqu'au bout (1). J'ai bien de l'impatience du jugement de votre procès, monsieur; car je crains qu'il ne vous fasse malade par la cha-

(1) L'imprimé ajoute : « Je fais depuis vingt ans tout ce que je puis pour faire dignement son éloge, et lui, il fait tout ce qu'il peut, par son ingratitude, pour faire de cet éloge une satire. »

leur avec laquelle vous le sollicitez. Je connois le bien et le mal de la cour, et le bien et le mal de la vie que je mène, et je vous assure que je me trouve mille fois plus heureux que je ne serois en ce pays-là, quelques biens et quelques honneurs que j'y eusse; ma fille pense sur cela de même que moi.

1624. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Du camp près de Minden, ce 1^{er} juillet 1679.

Je remettois de jour en jour à me donner l'honneur de vous écrire, monsieur, dans l'attente des nouvelles de la paix dont je voulois vous faire part; mais comme les affaires tirent en longueur, j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce qu'on fait en ce pays-ci.

Vous aurez su sans doute le détail de l'entreprise que fit M. le maréchal de Créqui, il y a dix ou douze jours, sur les troupes du général Spaen, qui étoient campées à un quart de lieue de Minden. Il fit partir l'armée sur les sept heures du soir sans équipages, du camp d'Erfürt où nous étions alors, petite ville à six lieues de Minden, et marchant toute la nuit, nous arrivâmes à la pointe du jour dans le camp d'où les ennemis venoient de décamper. Ils ne surent notre marche que par la retraite précipitée d'une grande garde qu'ils avoient sur le bord d'une petite rivière, à une demi-lieue de leur camp, qui fut poussée par deux cents chevaux détachés de la cavalerie de l'armée sous le nom de carabiniers, avec les lieutenants réformés. Cela commandé par un capitaine et deux majors. Le trop de diligence de nos détachés sauva leurs troupes, car étant arrivés au camp des ennemis qui furent aussitôt à cheval, nos gens ne se trouvèrent plus assez forts pour les attaquer; notre cavalerie étant trop loin pour les soutenir. Un des majors,

nommé Saint-Paul (1), fort brave garçon, y fut tué. Les ennemis se retirèrent donc dans Minden, sans perdre qu'environ cent chevaux, car le peu d'infanterie qu'ils avoient se sauva dans les montagnes. Nous campâmes aux portes de la ville, et nous en partîmes le lendemain matin sur les huit heures, sans qu'il parût un seul homme des ennemis à notre arrière-garde.

Les bourguemestres du bailliage de Minden ayant manqué de parole à M. le maréchal de Créqui touchant les contributions, il résolut le jeudi 29 juin de passer le Weser : et pour cet effet toute la cavalerie de l'armée et l'infanterie de la seconde ligne furent commandées sans bagage pour le lendemain à la pointe du jour. Voici l'ordre de la marche :

La cavalerie de la première ligne, à la tête de laquelle marchaient les gardes ordinaires et les grandes gardes avec M. le maréchal, laissoient le Weser à droite, et passant une petite rivière qui se jette dedans auprès du quartier du roi, marchaient par le même chemin par où nous allâmes attaquer les ennemis l'autre jour, droit à Minden. La cavalerie de la seconde ligne, dans laquelle je suis, passoit un pont qu'on avoit fait sur le Weser, M. Calvo à la tête, l'infanterie nous suivant. Comme nous allions du côté que les ennemis devoient songer à défendre, nous crûmes aussi que s'il y avoit une affaire elle se passeroit de notre côté. Cependant cela changea de face. Ayant marché une lieue, on s'aperçut en passant dans un village que les ennemis avoient mis la veille seulement quelque infanterie dans un château qui étoit sur le chemin par où il nous falloit passer. On résolut en même temps de l'attaquer, croyant qu'il n'y avoit point d'autre passage : et, pour en faciliter l'ap-

(1) Il était major dans le régiment de Magnac. Voy. *Gazette*, 8 juillet, p. 315.

proche à l'infanterie qui nous suivoit, on nous fit mettre en bataille dans des vergers qui l'entouroient. Cela nous fit perdre une heure de temps et nous y serions restés davantage sans que M. le maréchal, qui marchoit de l'autre côté, étant arrivé à un gué du Weser qu'il avoit remarqué l'autre fois, trouva que les ennemis le défendoient de l'autre côté avec de l'infanterie, des dragons et du canon. Cela l'obligea d'envoyer dire à M. de Calvo de chercher un autre passage et de ne point s'amuser à prendre le château et de marcher en diligence. M. de Calvo chercha si bien qu'il trouva un petit passage au long de l'eau qui n'étoit pas si près du château que l'autre, et ce fut là où nous passâmes. Il falloit passer à pied; cela ne se put faire sans perdre beaucoup de temps : ce qui fut cause que M. le maréchal, s'impatientant, souffrit que les gardes ordinaires passassent le Weser au gué. Le troisième escadron des cuirassiers, qui avoit la grande garde, ayant pris sur la gauche, n'y trouva plus de gué et passa à nage. Le marquis de Créqui, Bellefonds et Chamarande y étoient volontaires à la tête; Saint-Ruth comme commandant la cavalerie; M. de Laurière comme étant sa brigade. Tout cela nagea et fut suivi du régiment du mestre de camp et de toute la brigade. Laurière y reçut un coup de mousquet et se noya; Montgon, colonel des cuirassiers, reçut une grande contusion devant qu'on passât. Bellefonds étoit noyé sans un officier qui le remit en selle. Les ennemis firent une fort bonne contenance d'abord et marchèrent quelques pas au-devant de nos gens; mais enfin ils lâchèrent le pied. Ils y ont perdu plus de huit cents hommes tués, pris ou blessés. Nous y avons bien eu cent blessés, qui meurent tous les jours de leurs blessures; les balles des ennemis sont grosses comme le pouce. C'est une affaire d'un grand éclat pour le maréchal de Créqui. Le canon eût été pris si nous avions pu passer au château sans arrêter. Pendant que nous passions le Weser, l'infanterie étant arrivée, elle attaqua le

château et le prit par composition. Cent cinquante hommes qui étoient dedans se rendirent prisonniers de guerre. Les ennemis s'étant retirés partie dans la ville, partie dans le pays d'Hanovre, je fus détaché avec cinquante maîtres pour aller mettre le feu à quelques maisons du bailliage de Minden. M. le maréchal de Créqui, en me donnant mon ordre lui-même, me dit qu'il étoit fâché que ce ne fût que pour cela; et, en plusieurs rencontres, il m'a fait mille honnêtetés. Aussi lui fais-je fort assidûment ma cour.

M. de Choiseul m'a prié de vous mander qu'il étoit toujours fort votre serviteur et qu'il avoit bien de l'impatience de vous revoir.

1623. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chasen, ce 5 juillet 1679.

Votre lettre du 24 juin, monsieur, m'a donné une très-grande joie en me faisant voir que, si vous n'aviez pas répondu aux miennes, ce n'avoit pas été manque d'amitié pour moi, car il n'y avoit que cette incertitude qui me fit de la peine.

Vous avez raison de croire que j'aime le roi de tout mon cœur; et, quand vous aurez lu la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire sur la paix générale, vous aurez raison d'être persuadé que cette amitié n'est pas intéressée. Ce fut M. de Pomponne qui me fit la grâce de la présenter au roi et qui m'a fait celle de m'écrire qu'elle n'avoit pas déplu à Sa Majesté. Je vous en envoie la copie, que je vous supplie de ne donner à personne, car je n'aimerois pas que cela courût.

Je ne connois ni l'abbé Dangeau ni M. Verjus; mais celui-ci a un frère jésuite qui est de mes amis, et cela me fait souhaiter que le secrétaire du cabinet ait la place de

l'abbé Cassagne, à moins que votre voix ne me déterminât à son concurrent.

Je crois que le mot d'*orbé* signifie un fort, un grand coup.

Le mariage de monseigneur le Dauphin me réjouira extrêmement, comme font toutes les prospérités de notre maître.

Adieu, monsieur ; aimez-moi bien toujours, je vous en conjure : personne assurément ne vous aime plus tendrement que je fais.

Le lendemain du jour que j'eus écrit cette lettre, je partis de Chaseu avec ma fille de Coligny pour aller faire juger à Riom une affaire qu'elle avoit contre le comte de Dalet, son beau-père ; et M. de la Rivière. (1). Nous arrivâmes le 9 à Riom et madame de Coligny gagna son procès le 13. Nous y demeurâmes jusqu'au 18 matin pour remercier les juges et laisser les ordres pour l'exécution de la sentence. Pendant notre séjour, je reçus cette lettre de M. de Marles, l'un des arbitres de madame de Bussy avec la maréchale d'Estrées, auquel j'avois écrit.

1626. — *De Marles-Coussy à Bussy.*

A Coussy, ce 8 juillet 1679.

Il m'est bien avantageux, monsieur, que la cour ait prononcé sur le choix que madame la comtesse a fait de moi pour vous servir d'expert dans les estimations des biens qui sont dans la famille de M. de Manicamp, puisque

(1) Il y a ici quatre lignes raturées dont nous n'avons pu lire que quelques mots.

c'est un endroit de vous marquer la joie que j'ai de pouvoir servir une personne de votre naissance et de votre mérite, à qui on ne peut légitimement refuser un droit si naturellement acquis. Je contribuerai, monsieur, de tout mon savoir à l'éclaircir avec toute la diligence et l'exactitude possible: si elle n'est pas telle que je le souhaiterois, les incidents que forment vos parties très-souvent seront la cause du retardement. Si mon pouvoir avoit été plus étendu, vos différends auroient été plus tôt réglés. J'espère que la cour les décidera en votre faveur, si elle vous accorde ce qu'elle doit et qu'elle suive, monsieur, les sentiments de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le 18 juillet, nous repartîmes de Riom et vîmes passer par Effiat, que nous ne trouvâmes pas digne de la façon d'un surintendant des finances, grand maître de l'artillerie et maréchal de France. De là, nous vîmes passer par Nevers et retournâmes à Chasseu le 26.

1627. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Paris, ce 21 juillet 1679.

Je m'étois donné l'honneur, monsieur, de vous écrire par les deux derniers ordinaires, mais les voyages que j'ai faits à Saint-Germain sont cause que mes lettres ne sont pas parties. Je vous rendois compte de ce qui s'étoit passé dans l'affaire de madame de Saint-Andoche et de ce que je croyois qui s'y passeroit. Tout cela n'est plus de saison, car cette affaire fut réglée mercredi dernier par arbitrage. J'ai été maintenu dans le droit de la juridiction épiscopale sur l'abbaye, en exécution de la transaction passée entre

feu M. d'Attichy (1) et feu madame de Saint-Andoche (2), pension de cinquante écus assignée à chacune des religieuses transférées, et madame de Saint-Andoche renvoyée par-devant moi. J'ai la satisfaction que, par là, MM. les parents connoissent que ce que j'ai fait est dans l'ordre, et que j'aurois eu plus d'avantage au parlement, puisque ses propres avocats disent qu'elle n'auroit pu éviter l'animadversion de la cour, et que le P. de la Chaise, qui étoit pour elle, avoua en opinant, non-seulement que tout ce que j'ai fait est dans l'ordre, mais que je me serois mis en mon tort si je ne l'avois pas fait. C'étoit un surcroît de satisfaction que j'aurois eu, mais j'ai bien voulu donner une marque de considération pour le nom de madame de Saint-Andoche en consentant à l'arbitrage. Je vous supplie très-humblement, monsieur, d'agréer que je remette à notre entrevue à vous entretenir sur tout ce qui a fait le sujet de nos lettres et même à vous répondre sur la proposition que vous faites pour un ermite, sur quoi je prends pourtant la liberté de vous dire par avance que j'ai beaucoup d'éloignement pour ces sortes de gens, parce que presque tous se laissent aller au mal, et qu'il faut une grande tête pour qu'elle ne se corrompe pas dans cet état.

Je ne doute pas que M. le grand vicaire ne vous ait envoyé la mission pour le P. Poussy. Je souhaiterois avoir d'autres occasions de vous faire connoître avec quelle sincérité je vous honore et avec combien de respect je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je vous supplie d'agréer que j'assure ici madame la marquise de Coligny de mon respect.

(1) L. Dony d'Attichy, évêque d'Autun.

(2) Marguerite de la Baume, abbesse de Saint-Andoche, morte en 1675.

1628. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Saché, ce 22 juillet 1679.

J'aurois fait plus tôt réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sans que je voulois auparavant tâcher de découvrir des nouvelles de votre voleur (1); il n'y a point de perquisition que je n'aie faite inutilement, et je tiendrai la main que, s'il vient au pays, il ne nous échappera pas.

1629. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 juillet 1679.

Ne pensez pas, monsieur, que ce soit mon irrégularité qui vous ait empêché de recevoir de mes lettres; j'ai été à la campagne, d'où je n'écrivois pas aisément. Me voici de retour, et je ne pense pas que je fasse de voyage du reste de l'été.

Ne vous verrons-nous pas de bonne heure cet hiver? M. de Verdun, qui a perdu madame sa mère (2), a pris la peine de m'écrire pour savoir si vous y seriez, car pour lui il y vient en ce temps-là.

Mademoiselle de Grancé sert de dame d'atours à la reine d'Espagne d'ici là. On dit même qu'elle y fera quelque séjour.

Monsieur a envoyé Flamarens (3) au roi d'Angleterre lui

(1) Voy. plus haut la lettre du 7 janvier, p. 277.

(2) Éléonore d'Estampes de Valençay, femme du marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, morte le 27 mai 1679.

(3) François-Agesilan de Grossolles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel de Monsieur, mort le 9 février 1710.

donner part du mariage de Mademoiselle. Il passera en Hollande pour faire le même compliment. On fera le mariage à Fontainebleau, et la cour y sera à la fin d'août.

Je ne sais quand vous serez arrêté ou revenu de votre voyage. Faites-moi l'honneur de me le mander, afin que notre commerce recommence ; car vos lettres à Paris sont meilleures que chose qu'on y voit. Ces petites interruptions de lettres font sentir qu'on ne s'en sauroit passer.

Je ne vois point du tout M. de Saint-Aignan ; ce sont ses manières, dont il faut que ses amis s'accommodent. La reconnoissance est, à mon avis, une chaîne que les honnêtes gens ne rompent point.

M. l'évêque de Beauvais (1) est mort ; on croit que M. de Condom aura cet évêché.

Marcillac est une espèce de favori. S'il n'avoit trouvé à emprunter les deux cent mille francs qu'il lui a fallu donner aux enfants de Saucourt, en entrant dans sa charge de grand veneur (2), le roi les lui faisoit donner du trésor royal. Voilà un homme bien établi ; il a deux grandes charges à la cour et un gouvernement de province, et il fait des affaires tous les jours. Cependant je suis de l'avis du comte de Gramont, qui dit de lui :

La fortune l'a fait autant que le mérite (3).

(1) Nicolas Choart de Buzenval, mort le 21 juillet 1679.

(2) Marcillac avait été le principal entremetteur des amours du roi avec Fontanges, aussi l'on fit sur lui une chanson qui se terminait par ces deux vers :

Pour avoir mis la bête dans les toiles,
Le roi l'a fait son grand veneur.

(Manuscrit Maurepas, t. IV, p. 555.)

(3) Vers altéré du Cid, act. I, sc. III.

1630. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 26 juillet 1679.

J'ai vu et entretenu M. l'évêque d'Autun et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a compté qu'il passa une fois à Langeron et qu'il ne se vouloit pas débotter seulement. Il y fut six semaines. Ce conte est tout propre à persuader l'agrément, la douceur et la facilité de son esprit. Tout cela m'y paroît, et par la sorte d'amitié qu'on lui porte et par la conversation que j'ai eue avec lui; je crois que j'en serois encore plus persuadée si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous. Il me paroît de vos amis et m'a parlé de vous sur ce ton-là. Nous sommes demeurés d'accord sur l'honneur que le roi feroit à son histoire et à vous de vous en confier le soin. Il est comme incroyable que cette pensée ne vienne pas. Quand on songe à l'avenir et qu'on a de belles vérités à y faire passer, il est naturel de vouloir que ce soit par des canaux qui ne soient pas suspects, et vous êtes justement celui qu'on devoit chercher jusqu'au bout du monde, par mille autres raisons encore qui ne se trouvent point toutes réunies ensemble comme elles sont en vous.

Je parlai au prélat de la lettre que vous avez écrite au roi; il me dit qu'il l'avoit vue et qu'il l'avoit trouvée belle. Il vous rendra compte aussi des lieux impénétrables qu'il a trouvés où votre nom ne peut pas encore être nommé (1). Enfin vous aurez beaucoup de plaisir de l'entretenir. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque et vous êtes l'un à l'autre une très-bonne com-

(1) La maison de Condé.

pagnie. Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du roi d'Espagne et du choix du prince et de la princesse d'Harcourt, pour conduire la reine d'Espagne à son époux, et de la belle charge que le roi a donnée à M. de Marcillac, sans préjudice de la première, et du démêlé du cardinal de Bouillon avec M. de Montausier, et comme M. de la Feuillade, courtisan passant tous les courtisans passés, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute la rue Saint-Honoré; et comme les soldats qui le conduisoient ne vouloient point faire place au carrosse de M. le Prince, qui étoit dedans, il y eut un combat entre les soldats et les valets de pied : le peuple s'en mêla, le marbre se rangea et le prince passa. Le prélat vous pourra conter encore que ce marbre est chez M. de la Feuillade, qui fait ressusciter Phidias ou Praxitèle pour tailler la figure du roi à cheval dans ce marbre, et comme cette statue lui coûtera plus de trente mille écus (1).

Il me semble que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'Amadis : *Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo.*—*Et comme ayant trouvé sa mie, il ne savoit bonnement que lui dire.*

Je suis tellement libertine (2) quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il seroit à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur un bon pied. Vous en seriez moins ennuyés, monsieur et madame; car c'est

(1) Cette statue fut érigée sur la place des Victoires, le 28 mars 1686. Le marbre en question étoit destiné au piédestal.—Voyez-en la description dans le *Dictionnaire de Paris*, de Hurtaut (art. *Place*). L'abbé de Choisy raconte que le jour de la consécration du monument, le maréchal de la Feuillade « en fit trois fois le tour à cheval, à la tête du régiment des gardes, dont il étoit colonel, et fit toutes les prosternations que les païens faisoient autrefois devant les statues de leurs empereurs. » (*Mémoires*, l. vi). Cf. Dangeau, 28 mars 1686.

(2) C'est-à-dire vagabonde.

toujours à vous deux que je parle, et vous deux que j'embrasse de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiés à l'un et à l'autre. Elle se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde, elle pense à s'en aller en Provence et je ne pourrois acheter présentement le plaisir de la voir que par sa mauvaise santé. Il faut choisir et se résoudre à l'absence; elle est amère et dure à supporter. Vous êtes bien heureux de ne point sentir la douleur des séparations; celle de mon fils, qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles, n'est pas si triste que celles des autres années; mais il ne s'en faut guère qu'elle ne coûte autant, l'or et l'argent, les beaux chevaux et les justaucorps étant la vraie représentation des troupes du roi de Perse.

Faites-vous envoyer promptement les *Fables de la Fontaine*: elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes; et à force de relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

Notre ami Corbinelli est dans l'espérance de l'accommodement. Si vous êtes à Chaseu, faites savoir mes compliments à M. et à madame de Toulangeon. J'aime cette petite femme: ne la trouvez-vous pas toujours jolie?

1631. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 27 juillet 1679.

Pour répondre à votre lettre du 23, madame, que je viens de recevoir à mon retour d'Auvergne, je vous dirai que si je passe l'hiver à Paris, j'y serai à la Saint-Martin, et d'ici là je ne sortirai point d'ici.

J'écris à M. de Verdun; je vous supplie, madame, de lui faire tenir ma lettre.

Je vous croyois en province avec M. et madame de la Rongère. Qui est-ce qui a rompu ce voyage-là?

J'ai trouvé ici une lettre de notre ami le duc, qui m'a écrit par un homme à moi, qui lui faisoit des compliments de ma part à Saint-Germain. Il me fait mille excuses de sa paresse et me dit qu'il ne m'aime pas moins; ce m'est assez.

On me mande que la comtesse de Guiche servira de dame d'honneur à la reine d'Espagne jusqu'à Madrid.

Je ne doute pas que M. de Condom n'ait l'évêché de Beauvais. Personne ne le mérite mieux que lui et n'en est plus digne à l'égard du roi. J'en serai fort aise.

Je ne le suis pas tant des prospérités de Marcillac; ce n'est pas que je l'envie, mais je le hais, comme vous savez, et rien n'empêche la haine (1). Après le tour qu'il a fait à madame de Montespan en faveur de Fontanges, le roi devoit craindre, s'il devenoit malheureux, qu'il ne lui tournât le dos en faveur de quelque autre dont il auroit plus d'avantages à espérer, etc.

1632. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Montjeu, ce 27 juillet 1679.

Je suis bien aise, monsieur, que vous soyez de retour et que votre voyage ait été heureux; je ne doutois pas que madame de Coligny ne gagnât son procès, mais la promptitude avec laquelle elle a été jugée m'a surpris.

Je prétends partir lundi pour Dijon. Pour madame de

(1) Ces derniers mots sont raturés sur le manuscrit.

Montjeu, elle sera obligée de retarder jusque la semaine d'après, pour quelques remèdes qu'il faut que son mari fasse avant que de partir.

Je ne sais si vous avez su le gain du procès de M. d'Auntun contre madame de Saint-Andoche; on attend aujourd'hui le prélat.

Je vous envoie ma dernière gazette de Paris :

A Paris, ce 21 juillet 1679.

Il ne se dit rien ici : toutes les choses à l'égard du mariage de Mademoiselle sont au même état. On n'est pas encore assuré qui la conduira en Espagne. On a dit que Mademoiselle de Montpensier s'y étoit offerte et qu'elle ne croyoit pas devoir être prise au mot : elle a cru que, demandant d'être traitée d'Altesse royale (à quoi elle doute que l'on se résolve en Espagne) elle pourra se tirer de ce pas, et j'apprends que le roi d'Espagne n'a pas donné ce titre à Monsieur dans la lettre qu'il lui a écrite. On a dit qu'on avoit écrit pour cela et que l'on n'en avoit point encore de réponse. En cas que Mademoiselle de Montpensier fasse ce voyage, la comtesse de Fiesque sera sa dame d'honneur ; et si elle ne le fait point, ce pourroit bien être la comtesse de Soissons.

Mademoiselle fait faire six paires d'habits à la françoise pour le futur, qui s'y habille déjà quelquefois. Je crois qu'il fera bon le voir ainsi atourné avec la gravité du pays.

Le tonnerre est tombé sur l'Escorial.

L'alarme d'un mal contagieux dont il se vit quelque apparence à mademoiselle de Valois, il y a quatre jours, a fait venir ici Madame et Mademoiselle. On dit que c'est la petite vérole. Je vis hier des gens qui nommoient ce mal une ébullition. Nous en saurons peut-être la vérité avant de fermer cette lettre.

Le roi a donné à Monsieur la maison que Monerot avoit à Sèvres pour joindre au parc de Saint-Cloud. Il y fut avant-hier en prendre possession. M. le chevalier de Lorraine lui donna là à dîner.

Le roi a donné à M. de Marcillac la charge de grand veneur de France, en donnant deux cent mille francs à madame de Saucourt, dont il aura un brevet de réserve, et dix mille écus pour l'équipage. Le roi ayant couru depuis, Marcillac a fait sa charge et a présenté la baguette à Sa Majesté. Il trouve, pour payer cette somme, plus d'argent qu'il ne lui en faut. Pertuis (1) seul lui prête quatre-vingt-dix mille livres : on dit que si le crédit lui eût manqué (ce qui n'auroit pas été une chose étrange à ceux de sa maison), le roi lui en eût fait donner du trésor royal.

Comme beaucoup de gens avoient demandé cette charge, jusques au nombre de plus de vingt, comme MM. d'Elbeuf, le prince d'Harcourt, le chevalier de Lorraine, le duc de Villeroy, de Guémené, etc., vous ne doutez pas qu'il n'y ait aussi bien des gens fâchés, plus de ce qu'ils ne l'ont pas que de ce que M. de Marcillac l'a eue, quoique à quelques-uns cette considération ait pu augmenter le chagrin.

Les créanciers de M. le comte d'Harcourt avoient formé une inscription de faux contre son contrat de mariage, pour quelques formalités omises (ce contrat signé du feu roi, de la reine, du cardinal de Richelieu et autres), et poursuivoient au parlement l'instruction de faux. Le roi a évoqué à lui toute cette affaire, et par l'arrêt donne pour rapporteur M. Pusort (2), et pour commissaires MM. Poncet et Colbert.

On continue aujourd'hui de travailler au procès de madame de Lamet (3) pour opiner demain. La cour en presse le jugement.

On dit que madame de Richelieu sollicite fort cette diligence pour arrêter le mariage que l'on croit arrêté du marquis de Richelieu avec madame d'Albret, qui, par honneur, n'en doit pas écouter les propositions qu'elle n'ait satisfait à

(1) Probablement Gui de Pertuis, conseiller ordinaire du roi, grand bailli et gouverneur de Courtrai, gouverneur de Menin et lieutenant général des armées, mort en 1694.

(2) Conseiller d'État et doyen du conseil, oncle maternel de Colbert, mort en 1697, à 87 ans. Voy. sur lui Saint-Simon, t. II, p. 258.

(3) Voy. plus haut, p. 170.

ce qu'elle doit à la mémoire de son mari. On dit néanmoins qu'elle ne conclura pas que le marquis ne soit duc de Fronsac.

Madame de Furstemberg partit avant-hier pour l'Allemagne.

Du Bourg a permission de revenir.

Mademoiselle d'Elbeuf a été fort malade depuis deux jours.

Mademoiselle de Valois a la petite vérole.

1633. — *Bussy à Hocquincourt, évêque de Verdun.*

A Chasen, ce 28 juillet 1679.

Je ne fais que d'apprendre la mort de madame votre mère (1), monsieur, à laquelle je vous assure que je prends toute la part que vous pouvez prendre. Madame de Scudéry me mande que vous faites état de passer l'hiver à Paris; j'en serai bien plus aise si je puis l'y passer aussi; car on ne peut pas souhaiter plus fort que je fais l'honneur de vous voir; nous avons mille choses à dire, que nous n'avons pu nous mander, et même à nous faire des détails des choses que nous nous sommes écrites en gros. Cependant, monsieur, aimez-moi bien toujours et croyez bien que personne ne vous aime, ne vous estime et ne vous honore plus que je fais.

1634. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 28 juillet 1679.

J'ai donc une adresse pour vous écrire, monsieur, vous allez voir maintenant comme je vais faire merveilles.

(1) Voy. plus haut, p. 410.

Fontanges n'est point grosse comme on l'avoit cru ; le roi l'aime éperdûment, dont madame de Montespan enrage. Sa Majesté et elle sont comme des amis qui ne s'aiment guère et qui tiennent seulement par une longue habitude. Marcillac est confident encore de la nouvelle passion ; il est bien payé de ses peines.

Madame prend ces jours-ci une nouvelle fille qu'on appelle Chateautiers (1) ; on dit qu'elle est fort belle.

On ne dit pas encore qui épousera (2) la reine d'Espagne ni qui la mènera sur la frontière.

Le mariage de mademoiselle de Matignon et de M. de Seignelay est assuré (3).

On ne parle que de plaisirs à la cour ; il n'y en aura pas de plus grands pour personne que me seroit celui de vous voir et notre charmante marquise que j'aime infiniment. J'oublois de vous dire que madame de Furstemberg (4) n'a plus le tabouret, et que quand elle est chez Madame on se tient debout.

Mademoiselle de Grancé servira de dame d'atours à la reine d'Espagne pendant le voyage ; cela lui servira pour aller dans le carrosse de la reine.

On parle de nommer des filles à madame la Dauphine, c'est-à-dire qu'on augmentera, pour lui en servir, le nombre des dames du palais.

(1) Henriette (ou Anne) de Foudras, fille de Roland de Foudras, comte de Chateautiers, dame d'honneur de Madame. Elle mourut sans avoir été mariée, à 78 ou 80 ans, le 30 juin 1741. Voy. le bel éloge qu'en fait Saint-Simon, t. XI, p. 26. Cf. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 87 ; *Gazette*, 8 juillet 1741.

(2) Par procuration.

(3) Le mariage du marquis de Seignelay avec Catherine-Thérèse de Matignon se fit le 6 septembre 1679.

(4) Marie de Ligni.

1635. — *La Rongère à Bussy.*

A la Rongère, ce 28 juillet 1679.

Je reçois les marques de votre souvenir et de votre amitié, monsieur, avec une joie qui m'est plus sensible que jamais. Je vous avouerai franchement que je suis fort heureux de toutes manières, et je trouve dans mon bonheur un agrément dont je fais un cas particulier : c'est, monsieur, que madame de la Rongère a une terre à dix lieues de Bussy, où j'espère avoir l'honneur de vous voir l'année prochaine, si vous ne venez point cet hiver à Paris. Adieu, mon cher monsieur, conservez-moi toujours, je vous conjure, la part que vous m'avez promise en votre amitié; elle me sera toujours très-chère et précieuse, puisqu'homme du monde ne vous honore avec plus de passion que je fais.

Je vous supplie de trouver bon que j'assure madame de Coligny de mes très-humbles respects et que je lui rende mille grâces de l'honneur qu'elle me fait. Madame de la Rongère a extrêmement envie de lui demander celui de son amitié et de lui rendre ses devoirs.

1636.—*Le marquis de Bussy à Bussy.*

A Brème, ce 28 juillet 1679.

Depuis quinze jours, nous sommes séparés de l'armée de M. le maréchal de Créqui qui est resté près de Minden. Nous avons avec nous seize escadrons de cavalerie et douze de dragons sans infanterie. Ceci est proprement une course pour faire payer soixante mille écus que l'on demande au comté d'Oldembourg, terre de Danemark, et

dont on est demeuré d'accord. Nous sommes campés près de Brême, sur les frontières de ce comté. M. de Joyeuse, lieutenant général et M. de la Rablière(1), maréchal de camp, commandent ce détachement sous les ordres de M. le maréchal de Créqui, que nous rejoindrons bientôt apparemment, s'il est vrai que la ratification de la paix de Brandebourg soit passée et que l'on ne laisse dans Lippstadt et dans Wesel que six mille hommes d'infanterie, jusqu'à l'évacuation des terres que M. de Brandebourg doit rendre à la Suède.

1637. — *Bussy au maréchal de la Feuillade.*

A Bussy, ce 29 juillet 1679.

J'appris hier de M. d'Autun que vous ayant trouvé il y a quelque temps chez M. de Pomponne, monsieur, vous aviez parlé de moi si obligeamment avec eux, que je n'ai pas voulu différer davantage à vous en témoigner ma reconnaissance. Rien n'est plus honnête à vous, en l'état où sont vos affaires et les miennes, que d'en user ainsi et que de ranimer notre ancienne amitié. Je vous rends mille grâces, monsieur, des nouvelles marques que j'ai reçues de la vôtre en cette rencontre et je vous supplie de croire que je n'en perdrai jamais le souvenir et que je serai toute ma vie votre, etc.

J'appris au bout de quinze jours que la Feuillade avoit reçu fort honnêtement ma lettre; qu'il avoit chargé celui qui la

(1) Le marquis de la Rablière, de la maison du Plessis-Bellière, frère de la maréchale de Créqui, commandant à Lille (1681), lieutenant général (1690), grand-croix de Saint-Louis (1693), mort à 87 ans, en 1704. « Il avoit été, dit Saint-Simon (t. VIII, p. 28) un très-bon

lui rendit de mille compliments pour moi avec mille offres de services, ajoutant que ma lettre ne demandoit pas d'autre réponse par écrit. Sur quoi je jugeai que la tête lui avoit aussi bien tourné (1) qu'à ses camarades Créqui et Duras, dont je ne trouvai pas à propos de faire semblant.

1638. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 30 juillet 1679.

Je ne fais que d'arriver d'Auvergne, monsieur, où ma fille a gagné son procès avec tous les agréments du monde. Je pensois avoir le loisir de me reposer ici quelque temps ; cependant je serai obligé de faire à la fin de cette semaine un petit voyage à Forléans. Tout ce qui m'en console, c'est que je n'y serai pas longtemps sans vous aller embrasser. Notre ami la Rivière, qui nous quitte, se promet bien aussi le plaisir de vous aller voir.

1639. — *Bussy à Briord.*

Chaseu, ce 30 juillet 1679.

A mon retour d'Auvergne je vous allois écrire, monsieur, pour me réjouir avec vous de votre élection, quand M. de la Tournelle m'a dit que vous me priez de vous donner ma voix (2). Je vous assure, monsieur, que je vous la donne d'aussi bon cœur que si vous en aviez affaire. Je voudrois bien vous la pouvoir donner moi-même en allant

officier, mais un assez méchant homme. Il but du lait à ses repas toute sa vie... et ne but jamais de vin. »

(1) Les sept mots qui précèdent sont biffés sur le manuscrit.

(2) Pour être élu de la noblesse aux États de Bourgogne.

rendre mes très-humbles respects à M. le Duc. Je vous supplie de lui témoigner le chagrin que j'ai de n'être pas en état de lui aller faire ma cour, et que je ne serai jamais bien content que cela ne soit. Cependant croyez que personne n'est plus que moi, etc.

1640. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 31 juillet 1679.

Que d'affaires ou que de plaisirs vous avez trouvés en Auvergne, monsieur ! Vous y avez été bien plus longtemps que vous n'en aviez eu le dessein. Je vous y croirai toujours tant que je n'aurai point de vos nouvelles, car vous m'avez promis que vous m'en donneriez dès que vous seriez de retour. J'aime bien mieux les devoir à votre cœur qu'à votre parole ; mais souvenez-vous-en , s'il vous plaît.

Nous avons eu ici quelques jours madame et mademoiselle de Ragny, le P. de Jully et presque toujours M. de Sommièvre depuis que vous l'y laissâtes. Ils se sont tous séparés : les dames pour aller à Auxerre et en une terre en Champagne ; le capucin pour Paris et M. de Sommièvre pour la Lorraine. Mademoiselle de Ragny se voulut charger de faire tenir à madame de Coligny un petit paquet, où il y avoit, je pense, une paire de gants de Montpellier, que le véritable prieur de Coligny lui envoie. J'en ai eu une paire pour l'assurer, je crois, que c'est là son nom, quoique son frère prétende le contraire. Vous vous souviendrez peut-être bien de l'avoir vu ici exilé sous le nom du prévôt de Vabres.

1644. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu , ce 1^{er} août 1679.

Je ne doute pas que le roi n'ait de grands empressements pour mademoiselle de Fontanges : tous les commencements de passion font ce même effet. On me mande que personne ne parle de cette nouvelle affaire; c'est que le roi veut trouver du plaisir dans le mystère. Il a raison , mais je doute qu'il en puisse venir à bout; il n'y aura que cela qui puisse faire durer cette galanterie.

Madame de Montespan demeurera où elle est , si elle se conduit sagement; mais si elle faisoit du bruit elle tomberoit plus bas qu'elle n'a fait.

Marcillac a bien des charges : gouverneur de Berry, grand maître de la garde-robe , grand veneur de France, et je ne sais pas si on n'érigera pas encore en titre d'office la charge de grand confident en sa faveur, car jusqu'ici il la fait presque tout seul.

Chateautiers pourroit bien succéder à Fontanges.

On me mande que M. le prince de Conti épousera (1) la reine d'Espagne.

Le mariage de M. de Seignelay me surprend. Le bruit de sa dévotion me faisoit attendre à le voir au moins père de l'Oratoire.

Votre charmante marquise et moi nous vous aimons toujours de tout notre cœur.

(1) Par procuration.

1642. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 2 août 1679.

J'arrivai ici d'Auvergne mercredi 27 juillet, avec l'*heureuse veuve*; elle a gagné son procès contre son beau-père. Je ne sais si vous savez cette affaire; la voici en deux mots :

Comme mère et tutrice du petit marquis d'Andelot, madame de Coligny demande au comte de Dalet la visite des châteaux de Dalet et de Malintras, qu'elle savoit être en ruine par sa négligence et que, comme usufruitier, il eût à les réparer; car il faut savoir que quand ledit comte de Dalet épousa Barbe de Coligny, les futurs firent conjointement dans leur contrat de mariage donation de ces deux terres à tel de leurs enfants mâles qu'ils choisiroient, et en cas qu'ils mourussent sans choisir, à l'aîné des mâles. A la requête de madame de Coligny, M. de Dalet répondit que sans demeurer d'accord de la validité de la donation, ni sans reconnoître qu'il y eût d'enfant vivant de Gilbert de Langheac, son fils, avec Louise de Rabutin, dame de Coligny, ladite requête étoit incivile et injurieuse, et partant demandoit qu'elle en fût déboutée et condamnée aux dépens. Avec la réplique que madame de Coligny fit à ces défenses, elle envoya à Riom une attestation du bailliage d'Autun de la vie du petit d'Andelot, et un mois après ces premières escarmouches, nous allâmes à Riom. Quatre jours après notre arrivée la cause fut plaidée, les parties présentes. L'avocat de madame de Coligny redit en peu de mots la teneur de sa requête; l'avocat de M. de Dalet voulut traiter la donation de simple institution révocable en de certains cas (comme, par exemple, en cas d'ingratitude); que le feu marquis de Coligny, étant comblé de grâces de la part de son père, sa veuve, qui l'offensoit par

les soupçons qu'elle témoignoit de sa conduite, méritoit qu'il révoquât cette institution. Il dit encore mille autres sottises comme celle-là et finit par dire qu'il se réservait de prouver en temps et lieu que le marquis d'Andelot étoit mort. A la vérité la chaleur me monta au visage; je me levai et je dis tout haut que ceux qui disoient cela étoient des coquins qui avoient menti. L'avocat ne fit plus qu'annoncer; celui de ma fille fit merveilles à la réplique, et ensuite jugement fut rendu conforme aux fins de la requête de la dame, marquise de Coligny.

Ces deux mots ont été un peu étendus, madame; mais je le donne aux plus habiles courtisans de dire en moins de paroles les choses que j'ai dites.

J'allai hier à Autun voir mes filles de Saint-Julien; j'appris que l'évêque y étoit arrivé de la veille; je lui envoyai faire compliment. Il me vint voir et nous nous donnâmes rendez-vous à dîner chez lui le lendemain, pour nous entretenir à fond. J'en viens et il m'a conté tout ce que vous me mandez. Mais, pour répondre à ce que vous me dites qu'il approuva la lettre que j'ai écrite au roi, c'est le succès qui le fait parler ainsi; car lorsque je la lui montrai quelque temps avant que de l'envoyer, il avoit bien envie de n'en pas approuver la matière, disant que Sa Majesté ne me prendroit que trop au mot, de me laisser en exil toute ma vie, comme si elle n'attendoit que mon consentement pour cela. Je vous assure qu'il me fit pitié de n'entendre pas toute la finesse de ma lettre.

Il ne me parla point de la résistance que M. le Prince apportoit à recevoir mes respects, sachant bien qu'après les pas que j'ai faits pour cela je ne m'en soucie plus guère.

Il me conta qu'étant chez M. de Pomponne avec la Feuillade, celui-ci avoit parlé de moi comme le meilleur de mes amis; et sur cela, je viens de lui en faire compliment. Au reste, la Feuillade ne perdra pas l'avance qu'il fait de sa

statue de marbre ; le roi , qui aime d'être aimé, la lui rendra avec usure.

Votre manière d'écrire, libre et aisée , me plaît bien davantage que la régularité de MM. de l'Académie ; c'est le style d'une femme de qualité, qui a bien de l'esprit, qui soutient les matières enjouées et qui égaye les sérieuses.

Je vous plains fort, et madame de Grignan aussi, d'être sur le point de vous séparer. Je sens mieux vos peines qu'un autre quand je songe à celles que j'aurois s'il falloit qu'on tirât madame de Coligny d'auprès de moi. On ne peut pas avoir plus de tendresse pour madame de Grignan que nous en avons tous deux.

Il est vrai que les dépenses de la plaine d'Ouilles sont excessives ; je ne les approuve pas. Ce n'est pas que je condamne les particuliers quand ils les font , mais je voudrois que le roi les défendit, et je trouverois plus beau, si j'étois en sa place, d'avoir de bonnes troupes vêtues simplement que ruinées par la richesse de leurs habits et par la magnificence de leurs équipages.

Je demande par cet ordinaire les *Fables* de la Fontaine (1) ; personne ne connoît et ne sent mieux son mérite que moi. Je vous manderai, quand je les aurai lues, celles qui me plairont le plus.

Je suis bien aise que notre ami s'accommode : c'est toujours avoir gagné son procès.

Je ferai savoir à M. et à madame de Toulangeon l'honneur que vous leur faites. Vous avez raison d'aimer cette petite femme, elle est fort jolie et je l'aime bien aussi.

(1) Les six derniers livres des *Fables*, publiés en 1678 et 1679, 2 vol. in-12.

1643.—*Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 3 août 1679.

Je ne sais ce que deviennent nos lettres depuis que nous les écrivons jusqu'à ce que nous les recevions. Je ne fais que de recevoir votre lettre du 31 juillet, monsieur, et vous n'aviez pas encore alors reçu la mienne du 30. Cependant en un jour le courrier vous les peut rendre.

Madame de Coligny n'a point encore eu de nouvelles de mademoiselle de Ragny.

Je ne sais si vous n'irez point à Dijon; je voudrois bien au moins que vous en fussiez revenu quand je serai à Forléans. Les lettres sont bonnes entre les amis; mais il faut se voir de temps en temps, et vous êtes de ceux qu'on ne sauroit jamais trop voir.

Tous nos voisins sont allés aux États; on ne peut pas être plus seuls dans l'Autunois que nous le sommes.

On me mande qu'on croit qu'on cherche noise avec ceux de Strasbourg. L'évêque et d'autres gens appuyés du roi leur font tous les jours de nouvelles demandes et même un peu extraordinaires.

Montclar est grand bailli d'Alsace.

M. le Duc sera en Bourgogne jusqu'à ce que le mariage soit fait de la reine d'Espagne; car Monsieur, qui le hait fort, ne veut point du tout que ce soit lui qui ait cet honneur (1). On croit qu'il viendra à Autun.

Jamais amours de roi n'ont été menées plus secrètement que celles de mademoiselle de Fontanges. On ne sait pas assurément où elle loge; on croit pourtant que c'est au-dessus de la chambre du roi.

(1) D'épouser la reine d'Espagne par procuration.

1644. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 3 août 1679.

Je viens de recevoir votre billet qui m'a appris votre retour, monsieur. Cela est assez plaisant qu'après avoir passé un mois à attendre de vos nouvelles je me sois précisément impatienté, ou pour mieux dire que je vous aie montré mon impatience (car il y avoit longtemps que j'en avois), quand vous avez été en état d'y remédier.

Je suis extrêmement aise que madame de Coligny ait eu contentement en Auvergne; mais il y auroit bien du malheur si elle n'avoit pas le même succès dans toutes les affaires qu'elle aura.

Il n'y a pas beaucoup de nouvelles, et les lettres que l'on reçoit des gens du monde ne sont remplies que de bagatelles.

Ce sont le prince et la princesse de Harcourt qui accompagneront la reine d'Espagne; le mariage se fera le 30 de ce mois à Fontainebleau.

M. de Marcillac a, comme vous savez, la charge (1) de feu M. de Saucourt pour deux cent mille livres qu'il donne aux enfants et vingt mille livres pour l'équipage. On mande que madame de Montespan, à qui il n'avoit point fait de compliment sur la surintendance de la maison de la reine, ne lui en a point fait aussi sur la charge de grand veneur.

Mademoiselle d'Aspremont, car elle ne mérite pas que je l'appelle madame de Lorraine, a épousé le comte de Mansfeld : sa grossesse a fait déclarer le mariage (2).

(1) De grand veneur.

(2) Marie-Louise, fille de Charles, comte d'Aspremont, veuve de

Je ne dis rien à M. de la Rivière parce que vous me mandez qu'il s'en revient. Son beau-frère (1) a gagné un grand procès. Il vaudroit mieux que ce fut lui : il y gagnera toujours quelque chose qu'on lui doit et dont il courroit risque sans cela de n'être jamais payé.

1645. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 5 août 1679.

Madame de Coligny, en gagnant son procès, n'a fait que la moitié du chemin. M. le comte de Dalet veut qu'elle aille à Paris cet hiver. Il vient d'appeler, et cependant on va faire la visite qu'il dit qu'il empêchera par voies de fait; je ne le crois pas, je ne le tiens pas assez vigoureux (2)..... Nous irons à Paris à la Saint-Martin prochaine; mais d'ici là il faut que nous nous voyions pour six mois d'absence.

Je savois tout ce que vous me mandez de nouvelles, hormis celle que madame de Montespan et M. de Marcillac ne s'étoient point fait compliment sur leurs charges. Je savois de plus qu'elle se plaignoit fort de lui et qu'elle disoit que c'étoit une chose bien ridicule à un homme de qualité de faire le métier qu'il faisoit : comme s'il y avoit

Charles IV, duc de Lorraine, remariée, en 1679, à Henri-François, comte de Mansfeld, morte à Madrid le 23 octobre 1692.

(1) Le comte de Sandaucourt (ou Sandricourt), marié à Christine-Charlotte Pot de Rochechouart, sœur utérine de la Rivière. (Voy. *Lettres choisies de la Rivière*, t. I, p. 24 et 216.)

(2) Il y a ici une ligne effacée que je n'ai pu lire. Le feuillet sur lequel cette lettre a été écrite a été recopié plus tard par Bussy, comme le prouvent la différence d'écriture et les traces de l'enlèvement d'un feuillet.

de la différence entre être son confident et le confident d'une autre maîtresse.

Je crois qu'encore que le mariage de madame de Lorraine et du comte de Mansfeld soit déclaré, elle ne changera point de nom, ou du moins elle ne perdra point son rang. Marie Stuart, reine de France, ne perdit ni l'un ni l'autre après avoir épousé un gentilhomme de moindre qualité que le Mansfeld (1)....

1646. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 10 août 1679.

Vous êtes trop juste, monsieur, pour compter l'estime et le respect que j'ai pour vous par le nombre de mes lettres, qui sont devenues bien plus rares depuis mes incommodités, quoique mon respect et l'affection que j'ai à votre service soient bien augmentés.

Il y a quelques jours que j'envoyai à madame votre fille de Sainte-Marie un livre de dévotion (2) pour vous et pour madame de Coligny, que vous trouverez, j'espère, à votre goût, parce que vous y trouverez du sens et de la droiture. Vous y apprendrez à avoir de la foi et à être chrétien, vous qui savez si bien tout le reste.

J'ai pris des eaux de Sainte-Reine, mais je n'en ai pas assez pris; car je crois qu'elles ne font du bien qu'à la longue. Je vous prie, toutefois, de différer à l'année qui vient ce que vous vouliez m'en envoyer; car je vais prendre du repos après les remèdes que j'ai faits cet été.

Nous espérons cet hiver qu'on vous verra ici. Je vous assure que je m'en fais un grand plaisir, car dès qu'on a

(1) Il y a ici trois lignes où je n'ai pu lire que ces mots : « Je suis fort aise de ce procès gagné et de savoir.... »

(2) Probablement son livre de *La foi des derniers siècles*, 1679.

commencé un peu à vous connoître, on a de la peine à souffrir des absences aussi longues que celle-ci.

On va à Fontainebleau faire le mariage de la reine d'Espagne et l'on fait de grands préparatifs pour cette cérémonie. La demoiselle, qui avoit d'abord de la répugnance à quitter son pays pour jamais, s'accoutume insensiblement à la majesté dont on commence à la traiter. Cela est beau et toujours beau dans les commencements : les suites n'en sont pas toujours si belles.

M. de Louvois se porte fort bien de sa blessure ; il en sera quitte pour garder le lit pendant un mois (1).

1647. — *La Rivière à Bussy.*

A Semur, ce 12 août 1679.

Pendant que j'étois à Chaseu vous me comblâtes d'amitié, vous m'en accablâtes en me quittant, mais si bien que je ne puis que les sentir ; vous me continuez vos bontés, ma reconnaissance les suit de près. Mais de moi à vous peut-on parler de reconnaissance ; ce n'est pas l'affaire d'une lettre de vous remercier, c'est celle de toute ma vie.

Je serois ravi que vous eussiez senti un moment que je vous manquois : quand vous vous en plaindrez, ce sera toujours votre faute. On ne sort point d'auprès de vous que plus éclairé et plus honnête homme, mais on en sort bien gâté pour tout ce qui n'est point vous. Cela embarrasse un peu mon vœu de retraite ; ce n'étoit pas aussi à faire à moi à passer un mois auprès de vous : j'en suis bien

(1) Louvois s'était cassé la jambe dans une visite qu'il avait faite au camp établi dans la plaine d'Achères, près Poissy.—Voy. *Mercur galant*, août, p. 341.

puni par votre absence, et je trouve que mon plus grand mal est de vous avoir vu et de ne vous voir plus.

La petite servante que j'avois promise à madame de Coligny a été tuée par mon étoile. Je ne me croyois pas né à soupirer pour une chienne; cependant j'ai soupiré pour celle-là; je n'ai plus vaillant que la mère, que j'offre d'aussi bon cœur qu'on fit jamais rôtir faucon (1).

Votre bailli vous a annoncé à M. de Trichateau pour demain au soir; il me prie de vous mander qu'il vous attend et que sans cela nous aurions été vous chercher.

Je vous supplie, monsieur, de vous souvenir que vous m'avez promis l'honneur de votre amitié et que vous ne me sauriez plus ôter ce bien-là sans que je me croie ruiné, et que personne en France n'est avec plus de respect que moi votre, etc.

1648. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 12 août 1679.

Votre bailli de Forléans me vint dire hier au soir, monsieur, que vous y étiez arrivé. Vous m'y verriez ce matin s'il ne m'avoit assuré que nous vous aurions ce soir. Vous feriez fort bien de dire à tous les gens à qui vous avez affaire qu'ils vous viennent trouver ici : je jouirois à mon aise du plaisir d'être avec vous; vous seriez mieux couché et vos affaires n'en iroient pas plus mal.

Si vous avez du poisson à Forléans, vous ferez fort bien d'en faire apporter.

J'arrivai le 12 août à Semur, j'y séjournai le 13, et le 14 j'arrivai à Bussy, où je trouvai une lettre de l'abbé Faydit(2).

(1) Allusion au conte du *Faucon*, de la Fontaine.

(2) Ces derniers mots sont biffés ainsi que la première ligne de la

1649. — *Bussy à Louvois.*

A Bussy, ce 15 août 1679.

Ce n'est pas seulement comme bon François que je m'intéresse à l'accident qui vous est arrivé, monsieur ; c'est, je vous assure, encore plus comme votre serviteur très-particulier. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une bonne lettre qui m'a fait espérer votre protection pour mon fils. L'état de ma fortune et votre générosité me donnent une grande confiance en vous. Aussi personne n'est-il plus véritablement ni avec plus d'estime que moi votre, etc.

1650. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 16 août 1679.

Je suis bien fâché de vos incommodités, mon R. P., pour l'amour de vous seul et sans compter ce que j'y perds. Conservez-vous ; et si, comme je le soupçonne, le travail de l'esprit vous échauffe, modérez-le ; car votre vie vous doit être un peu plus chère qu'un peu plus de gloire, dont vous avez déjà une si bonne part.

Je n'ai pas encore reçu le livre que vous avez envoyé à ma fille pour moi ; cependant je vous en rends mille grâces, je l'attends avec impatience. Au reste, mon R. P., je passerai l'hiver à Paris. Je puis vous en parler aujourd'hui plus affirmativement que je n'ai fait. Je vous parlerai de mes petites occupations, et nous ferons partie pour venir prendre ici des eaux de Sainte-Reine l'année qui vient.

lettre dont le reste manque, car on a enlevé deux feuillets du manuscrit.

Il est bien vrai ce que vous dites, mon R. P., sur le mariage de Mademoiselle, qu'il n'y a de beau que les commencements de ces affaires-là. Une princesse est aussitôt accoutumée à être reine qu'une demoiselle à être duchesse, et cependant les chagrins inséparables de la condition humaine les suivent sur le trône et sous le dais.

J'ai écrit à M. de Louvois sur l'accident (1)....

1651. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

A Aix-la-Chapelle, ce 17 août 1679.

Nous avons marché dix-sept jours pour venir à huit lieues d'ici, où nous sommes présentement. Nos ordres sont d'en repartir le 25 pour arriver à Sedan le 2 septembre. Toutes les troupes filent de ce côté-là ou par Dinan. L'infanterie passe déjà; la cavalerie commencera à marcher le 20, et tous les jours il partira deux mille chevaux. Il reste dans le comté de la Marche trois régiments de dragons et dans Lippstadt et Wesel deux mille hommes de pied; dans les pays de Juliers, d'Aix et de Clèves deux mille chevaux, deux mille hommes de pied, jusqu'à l'accomplissement du traité de M. de Brandebourg avec les Suédois.

Les blessures de M. le maréchal de Créqui se sont rouvertes et il est à Wesel fort malade. La réforme se doit faire où sont nos rendez-vous. On conserve quatre cents compagnies de cavalerie à trente maîtres; il y aura des colonels de cassés et beaucoup de majors réformés à deux mille francs de pension : ainsi il y aura plus de deux cents capitaines de conservés.

(1) La fin de cette lettre manque; il y a dans le manuscrit deux feuillets arrachés.

1652. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 24 août 1679.

Prenez-vous-en encore à saint Ignace, monsieur, si j'ai été un mois sans vous écrire; et au lieu de vous plaindre de moi plaignez-moi un peu, s'il vous plaît. Lorsque je croyois mon ouvrage fait, il m'a fallu le recommencer tout de nouveau en quelque façon et je vous avoue que rien ne m'a jamais tant coûté. Enfin j'en suis venu à bout avec le temps, et mon livre paroît depuis quelques jours; je vous l'envoie par madame votre fille de Sainte-Marie et je vous prie de prendre la peine de le lire. Je vous parle ainsi, monsieur, parce que c'est la vie d'un saint, dont la lecture n'est guère agréable aux gens du monde.

Mais sans vouloir vous prévenir en faveur de saint Ignace, je suis bien aise de vous dire qu'on le lit à la cour et que le public lui est plus favorable que je ne pensois.

Je n'ai pas perdu la pensée du dessein que je vous ai communiqué et qui a eu le bonheur de vous plaire. Il faudroit vous entretenir, monsieur, pour le bien exécuter; et si vous ne venez cet hiver à Paris, je désespère de réussir dans une entreprise aussi délicate que celle-là. Comme je suis un peu malade, je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui. Aimez-moi toujours, monsieur, je vous prie, et faites-moi la justice de croire que je suis de tout mon cœur votre, etc.

Permettez-moi d'assurer madame de Coligny de mes très-humbles respects et de me remettre en son souvenir.

1653. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 août 1679.

Je suis si malade de la rate depuis un mois, monsieur, qu'en vérité je n'ai pas le courage d'écrire. Vous ne sauriez comprendre, outre l'incommodité d'avoir un côté enflé, le chagrin de ces maux-là.

Au reste, j'ai vu notre ami le duc qui m'a dit vous avoir enfin écrit. Il est dans mon voisinage, tout changé, rendant des visites et en recevant; cela va fort bien, pourvu qu'il dure. Il a fort envie que vous reveniez et moi aussi.

On part samedi pour le mariage d'Espagne; comme il se fera à Fontainebleau dans la chapelle de Freminet, peu de gens y ayant place au delà de ceux de la cérémonie, je n'irai pas, comme vous croyez bien.

Le mariage de mademoiselle de Louvois avec M. de la Roche-Guyon met M. de Marcillac sur le pinacle. On dit que pour lui il pourroit bien épouser la comtesse de Guiche.

Ce sera la maréchale de Clérembault qui ira comme dame d'honneur de la reine d'Espagne.

Remenecourt a pensé être chassée pour avoir exigé un billet de la future reine d'Espagne de cinq cents pistoles. Dès qu'elle l'eut, elle l'envoya à Los Balbasès, qui le paya et renvoya le billet à la future reine. Aussitôt que Monsieur le sut, il l'alla dire au roi, qui la voulut chasser: on ne l'a jamais vu si en colère. La reine se jeta à ses pieds pour empêcher la translation de ce couvent. La même Remenecourt a, dit-on, eu de l'argent de madame de Tingri (1) pour obliger la reine à demander au roi pour elle une place de dame du palais.

(1) Marie de Piney-Luxembourg, princesse de Tingri, sœur de la

Mandez-moi, mon cher monsieur, si vous n'êtes pas tout à fait résolu de venir cet hiver à Paris avec notre chère madame de Coligny, et si vous ne logerez pas dans ce faubourg.

M. le cardinal de Retz mourut hier (1).

Il y a des défenses du parlement au petit comte de Soissons d'épouser Beauvais et mille procédures désagréables pour la demoiselle.

1654. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 25 août 1679.

Le récit du procès de ma nièce m'a fait plaisir, et votre *rabutinade* m'a paru fort bien placée ; je prends une part singulière à tout ce qui touche ma chère nièce et son cher père par conséquent : mais à la pareille plaignez-moi d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connoissoient. J'étois son amie depuis trente ans et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre est tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conservé et si l'on continue encore à tourmenter ma pauvre nièce et à lui disputer son joli enfant.

duchesse de Luxembourg. D'abord religieuse à l'Abbaye-aux-Bois et coadjutrice de l'abbaye de Poussay (1674), elle devint dame du palais de la reine (août 1679) et mourut le 7 juillet 1706. Voy à ce sujet Saint-Simon, t. I, p. 189 et suiv. — Cf. *ibid.*, t. IX, p. 107.

(1) Voy. *Mercurie galant*, septembre, p. 194 et suiv.

Admirez en passant le malheur de Corbinelli. M. le cardinal de Retz l'aimoit chèrement ; il avoit commencé à lui donner une pension de deux mille francs : son étoile a , je crois , fait mourir cette Éminence. Son procès est accommodé, après lui avoir coûté huit cents francs ; il avoit bien affaire de cette dépense.

Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède d'un médecin anglois (1) l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort étoit marquée, et cela ne se dérange point.

Ma fille vous fait ses compliments à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe.

Adieu, mes très-chers.

1655. — *Briord à Bussy.*

A Dijon, ce 26 août 1679.

J'ai reçu, monsieur, les marques qu'il vous a plu me donner de l'honneur de votre souvenir et de l'intérêt que vous continuez de prendre aux choses qui me regardent, avec tous les sentiments de reconnoissance que je vous dois. Vous pouvez compter que je ne perdrai jamais d'occasion de témoigner à monseigneur le Duc vos sentiments. Personne ne peut plus que moi désirer un changement aux choses passées tel que vous le pouvez souhaiter. Cependant faites-moi la grâce de croire qu'on ne peut vous honorer plus que je fais ni être plus véritablement que je suis, monsieur, votre, etc.

Je profiterai avec plaisir des occasions qu'il vous plaira

(1) Talbot, dont il a été déjà question.

de me faire naître, dans l'emploi que j'ai en ce pays, de vous rendre mes services très-humbles.

1656. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 27 août 1679.

Votre lettre du 24 août m'a fait un très-grand plaisir, mon R. P. J'avois peur que vous ne fussiez malade ou que vous ne m'aimassiez plus tant. Je suis bien aise que ce ne soit que saint Ignace qui vous ait empêché de m'écrire. Je comprends bien que la vie d'un saint est une matière assez sèche et qu'il faut un grand art pour la rendre agréable. Je ne doute pas que je ne la trouve belle; mais quelque beau génie que vous ayez, cela ne laisse pas de coûter. Je lirai volontiers cette histoire, car j'aime tout ce que vous faites. Je suis bien aise que cet ouvrage ne vous empêche pas de travailler à celui dont vous m'avez mandé le dessein. J'espère que nous en parlerons cet hiver à Paris, où j'irai assurément. Cependant, mon R. P., croyez qu'on ne peut être plus véritablement que moi votre, etc.

1657. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 28 août 1679.

Votre lettre m'a d'abord réjoui, madame, mais ensuite j'ai été fâché de voir qu'elle n'étoit que d'une petite feuille de papier, et je l'ai été bien davantage quand j'y ai vu la mort de M. le cardinal de Retz. Je sais l'amitié qui étoit entre vous deux, et quand je ne le regretterois pas par l'estime que j'avois pour lui, je le ferois pour l'amour de

vous, aux intérêts de qui je prends toute la part qu'on peut prendre ; mais c'est notre ami Corbinelli qui est encore plus à plaindre : personne ne perd tant que lui.

Je ne saurois assez m'étonner de sa mauvaise fortune. Il y a bien longtemps que j'ai remarqué que son étoile change le bien en mal (1). J'en suis sensiblement touché, car je l'aime de tout mon cœur.

Il y a près de quinze jours que le tonnerre tomba à demi-lieue d'ici ; de six personnes qui étoient sous un noyer il en tua trois et il blessa fort les trois autres, comme vous pourriez dire de rendre un homme digne d'entrer dans le sérail et de brûler sa femme en pareil endroit qu'il avoit été blessé. Voilà des effets bien bizarres du tonnerre. Pour moi, qui mérite d'autres châtimens que le feu du ciel, je ne l'appréhende pas. Il trouveroit peut-être dans mon voisinage où tomber plus justement que sur ma maison ; mais la pénitence est une espèce de cloche (2) qui détourne quelquefois la nuée.

M. de Dalet a appelé de la sentence de Riom ; ainsi vous verrez votre nièce cet hiver à Paris. Vous croyez bien que je ne demeurerai pas tout seul dans mes châteaux ; je demande permission au roi qui, je crois, ne me la refusera pas. Cependant n'en dites encore rien, s'il vous plaît ; car vous savez que le maître ne veut pas qu'on compte sûrement sur ses grâces.

Je suis ravi que le bon abbé n'ait pas suivi le cardinal : il est encore plus nécessaire que son Éminence.

Ma fille et moi nous assurons madame de Grignan de

(1) L'imprimé ajoute : « et qu'il porte malheur à ses amis. Le pape Urbain VIII, qui le reconnoissoit pour son parent, et qui sur ce pied-là l'auroit avancé, mourut dès qu'il commença de l'aimer. Le cardinal de Retz lui veut faire du bien : il ne passe pas l'année. »

(2) Allusion à la vieille habitude que l'on a encore dans quelques campagnes de sonner les cloches pendant l'orage.

nos très-humbles services ; et pour vous, madame, quelles tendresses n'avons-nous pas pour vous ?

1658. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 29 août 1679.

J'ai cru, monsieur, que vous étiez allé à Dijon et que je n'étois pas d'assez bon air pour que mon commerce pût être agréable à madame de Coligny. C'est ce qui m'a empêché d'aller et même d'envoyer à Bussy. Y serez-vous encore quelque temps et lui ferois-je peur si j'y allois ? Il y auroit bien du malheur si un homme, sans être malade, étoit cause qu'elle le devînt. Vous l'avez trop bien faite, monsieur, pour que cela puisse jamais être ; mais je lui ferois peut-être de la peine, et MM. Poussy, qui vous ont mandé que le pourpre étoit céans, ne vous auront pas dit que personne n'entre dans la chambre de la fille qui est malade que deux femmes qui la gardent. Parlez-moi franchement sur cela, monsieur, je vous en prie. Quelque chagrin que j'aie d'être si près de vous sans vous voir, j'aime encore bien mieux le souffrir que l'inquiétude de ce qui en pourroit arriver.

Nous sommes ici en père Honoré depuis le matin jusqu'au soir. C'est un fort bon homme et d'un grand zèle ; mais j'ai bien peur qu'il ne me laisse comme il m'a trouvé. Le pourpre a empêché M. et madame de Chatelux de venir l'entendre et nous a ôté M. et madame de Guitaud : ils sont logés chez M. Bretagne (1).

(1) Lieutenant général de Semur. Voy. plus loin, p. 456.

1659. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Bussy, ce 30 août 1679.

On m'a mandé que le pourpre étoit chez vous, monsieur; j'en suis en peine pour votre santé et pour celle des dames; j'en suis encore chagrin pour le voyage que j'avois résolu de faire à Semur. Cependant je me suis avisé d'un autre expédient pour satisfaire à l'envie que j'ai d'entendre le P. Honoré : je logerai à la ville un jour ou deux que j'y séjournerai et je ne laisserai pas de vous embrasser en entrant et en sortant de l'église.

Mandez-moi, je vous supplie, monsieur, comment on se porte chez vous.

1660. — *Bussy à Monsieur.*

A Bussy, ce 30 août 1679.

Monseigneur,

Je prends tant de part à tout ce qui arrive à Votre Altesse Royale, qu'elle peut bien croire que le mariage de Mademoiselle m'a donné une très-grande joie. J'aime bien à voir entrer des couronnes dans votre maison, monseigneur, et je prie Dieu que celle-ci ne soit pas la dernière. Je le souhaite de tout mon cœur et de voir un jour l'Europe partagée entre le roi et vous; car personne ne s'intéresse plus que moi à votre gloire et à votre santé, et n'est avec plus de vérité et de soumission, etc.

1661. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 2 septembre 1679.

Je croyois vous aller voir aujourd'hui , monsieur, mais M. et madame de Chatelux me mandent qu'ils arriveront ici de bonne heure; cela m'empêche de faire ce que j'avois résolu. Si vous venez lundi, j'espère, si malheur n'arrive, que madame de Coligny aura céans une chambre commode. Vous me dites au moins, la dernière fois que vous fûtes ici, que vous y aviez bien dormi; vous en aurez une à la porte du logis, chez notre homme d'affaires, à deux pas du logis, et nous en trouverons une ailleurs pour M. de la Rivière. Je vous prie de venir de fort bonne heure prendre vos logements, parce que je crains, ce jour-là ou le lendemain, mesdames de la Rivière et de la Ferrière. Je ne pense pas que madame de Coligny ait plus rien à craindre du mauvais air d'ici; il n'y a plus de maladies contagieuses. Au moins se porte-t-on beaucoup mieux, et il n'y a pas d'apparence qu'on puisse infecter personne en cet état. En tout cas, j'ai grande foi au bon tempérament que vous lui avez donné.

Voilà le détail des cérémonies du mariage de la reine d'Espagne que je vous envoie :

A Fontainebleau, ce 31 août 1679.

Hier au soir, sur les huit heures, Mademoiselle, à présent la reine d'Espagne, fut fiancée avec le prince de Conti, qui a procuration de S. M. catholique pour la cérémonie de son mariage. Ce fut dans le grand cabinet du roi, où toute la cour se trouva, mais en si grande foule, que bien des dames de la première qualité et même qui y font figure furent contraintes d'en sortir pour n'y pas étouffer. La fiancée y étoit en habit

noir avec quantité de pierreries. Aujourd'hui on s'est levé un peu plus matin que de coutume pour se préparer à la marche, qui étoit fixée à onze heures. Toutes les personnes qualifiées qui n'étoient point de la cérémonie ont été placées dans la chapelle, soit dans la tribune, soit sur les amphithéâtres qu'on avoit faits sur le haut des chapelles qui sont aux deux côtés de cette église, qui outre les belles peintures dont elle est ornée étoit encore parée de riches tapis de Perse, de soie, or et argent, et d'un grand dais de velours violet semé de fleurs de lis d'or sans nombre, avec dix grands bouquets de plumes et d'aigrettes. Ce dais étoit au-dessus d'une grande estrade, où étoit un prie-dieu pour trois personnes; les places étoient marquées, et qui que ce soit n'a pu entrer dans la chapelle que ceux qui étoient nommés.

Sur les dix heures et demie, Monsieur, qui avoit un habit à fond brun brodé d'or trait (1) et de perles, avec boutonnères de gros diamants, la croix de l'ordre et l'épée de même, avec une garniture singulièrement belle et riche, est allé quérir la future reine et est revenu avec cette princesse, habillée à la royale, c'est-à-dire un corps dont la pièce de devant étoit d'hermines, toute chargée de diamants; le reste étoit de velours violet, la jupe étoit de même velours avec un bord d'hermines tout à l'entour, large de quatre doigts, et quatre rangs de fleurs de lis par devant étoient partagés par une bandè d'hermines du haut en bas; son manteau, qui étoit de sept aunes de long, doublé d'hermines avec un bord par dessus, avoit aussi trois rangs de fleurs de lis. Mademoiselle de Grancé, sa dame d'atours, portoit sa couronne royale, garnie de pierreries; en cet équipage elle est entrée chez le roi, où la couronne lui a été attachée sur la tête. La reine et les princesses s'y étant en même temps rendues, peu à près l'ambassadeur d'Espagne, vêtu à la mode de son pays et fort richement, a amené M. le prince de Conti, qui avoit un habit noir avec une broderie de diamants, estimé douze millions, et son manteau en avoit une de plus d'un pied de haut. Un quart d'heure après la marche a commencé en cette sorte :

(1) Filé.

Quatre tambours de la chambre avec leurs fifres et huit trompettes sonnans des fanfares précédoient cinq hérauts d'armes avec leurs habits de cérémonies et toutes les marques de leurs dignités. Ensuite marchoit le président de Mesmes, chancelier de l'ordre, suivi de douze chevaliers du Saint-Esprit en habits de manteaux noirs, revêtus de leurs colliers. M. le duc de Crussol alloit après, qui devoit porter les honneurs pour le roi d'Espagne; il avoit un habit couleur de noisette tout en broderies de perles, les boutonnières de diamants : tout cela, avec l'attache de diamants qui fermoit son bouquet de plumes, étoit estimé trois millions. Après suivoient M. le duc de Verneuil, MM. de Vendôme, M. de Vermandois et M. le prince de la Roche-sur-Yon, puis l'ambassadeur d'Espagne, accompagné de M. le comte de Brionne, reçu en survivance à la charge de grand écuyer de France. M. le prince de Conti marchoit immédiatement devant le roi. Ce prince étoit plus paré de sa bonne mine que de son habit en broderie d'or trait et de diamants; il avoit à ses côtés deux huissiers de la chambre avec leurs masses de vermeil doré. Il étoit environné du maréchal de Luxembourg, capitaine des gardes du corps en quartier, du duc de Gesvres, premier gentilhomme de sa chambre en année; du prince de Marcillac, grand maître de la garde-robe et d'autres grands officiers. Après venoit la reine, menée par son chevalier d'honneur (le duc de la Viéville) et par son premier écuyer (le marquis de Hautefort), celui-ci revêtu de son collier de l'ordre. L'habit de cette princesse étoit de toile d'or avec trois rangs de broderie d'or et d'une profusion de perles et de diamants extrême; sa mante sur sa tête et sur le côté de sa robe de point d'Espagne d'or, et qui avoit neuf aunes de long, étoit portée par la duchesse de Richelieu, sa dame d'honneur. Ensuite marchoit la reine d'Espagne, menée par M. le Dauphin et par Monsieur : son manteau royal étoit porté par mademoiselle d'Orléans du côté droit, par madame la grande duchesse de Toscane du côté gauche, et la queue par madame de Guise. Ces trois princesses avoient chacune une mante de point d'Espagne d'or : celle de la première étoit portée par le comte de Fiesque; celle de la seconde par le

comte de Saint-Mesme, dont le chapeau étoit orné d'un magnifique cordon de diamants et d'une agrafe d'un très-grand prix. La mante de la troisième étoit portée par le premier écuyer de cette princesse. Madame suivoit, menée par le comte de Vaillac, son chevalier d'honneur, revêtu de son collier, et par le marquis de Bron, son premier écuyer. L'habit de cette princesse étoit d'un fond violet plein de broderie d'or, aussi belle que riche; elle avoit quantité de grosses perles et diamants sur la tête et sur le corps de sa robe; sa mante, qui avoit sept aunes de long, étoit portée par la maréchale duchesse du Plessis, sa dame d'honneur. Cette mante étoit de point d'Espagne or et argent. Mademoiselle étoit menée par le marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, et sa mante, qui étoit de gaze blanche, à fleurs naturelles de couleurs vives, avec un point or et argent dans le milieu et l'alentour, étoit portée par le comte de Flamarens. Mademoiselle de Blois étoit menée par le comte de Saint-Géran, et sa mante de pointe d'or portée par le jeune Bouligneux, richement paré. Mademoiselle de Nantes étoit menée par le marquis de Dangeau: sa mante, d'un point d'or fort large, étoit portée par le chevalier de Saucourt. Madame la duchesse de Verneuil étoit menée par le jeune Saint-Héran, et sa mante de satin noir à fleurs d'or étoit portée par le chevalier de Bouligneux. Après quoi venoient en gros toutes les dames du palais, [vêtues] magnifiquement aussi bien que l'étoient les dernières princesses, dont je n'ai point écrit l'ajustement. Il faut remarquer qu'il n'y avoit que le roi, M. le Dauphin et Monsieur qui eussent de l'or sur leurs habits, hormis les officiers des gardes du corps; et, parmi les dames, les reines et Madame.

Cette royale compagnie sortit de la chambre du roi, passa par une galerie qui aboutit à la cour du Cheval-Blanc, dans laquelle on descend par un escalier fait en fer à cheval pour entrer dans la chapelle de Fréminet. Toute l'étendue de ce chemin étoit bordée par deux haies des gardes du corps, des Cent-suisse et des archers du grand prévôt. Quand on fut dans la chapelle, où tout le monde étoit placé en bon ordre et sans aucune confusion par les soins du grand maître (le

marquis de Rodés) et du maître des cérémonies (Saintot), le roi, les reines et les princesses se mirent sous le haut dais. M. le cardinal de Bouillon, assisté des évêques d'Agen et de Séz pour diacre et sous-diacre, qui avoit fait les fiançailles, fit le mariage et puis célébra la grande messe; elle fut chantée par la musique de Sa Majesté, la plus belle qui soit au monde. On y observa toutes les cérémonies qui se font aux mariages. Mademoiselle porta les honneurs pour la reine d'Espagne, comme M. de Crussol pour S. M. catholique. A la fin de la messe, le roi jura la paix sur le saint évangile, qui lui fut présenté par l'évêque d'Orléans; puis le *Te Deum* fut chanté de la composition de l'illustre Lulli, où les timbales et les trompettes entroient avec tant de justesse qu'on ne peut rien entendre de plus charmant. Après quoi on sortit de l'église en même ordre qu'on y étoit entré, sinon que la reine d'Espagne marchoit devant le roi. On retourna dans la chambre du roi, où la nouvelle reine quitta sa couronne et son manteau royal pour dîner; elle fut assise entre le roi et la reine: il n'y eut point de festin royal. Le roi avoit envoyé le matin des pendants d'oreilles et un collier de perles à la reine d'Espagne, dignes de sa magnificence et de la personne à qui il en faisoit présent. Le soir il y eut une comédie et après le souper un feu d'artifice admirable.

1662. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Bussy, ce 3 septembre 1679.

Je n'ai point été à Dijon et vous m'eussiez toujours trouvé, si vous eussiez pris la peine d'y venir; j'en aurois été ravi. Pour madame de Coligny, elle est extrêmement délicate et craint fort les gens de mauvais air; elle dit que quelque bon tempérament que je l'aie faite, une personne qui se porte bien la peut faire devenir malade et que cela se voit tous les jours; cependant nous serons à Semur lundi prochain.

1663. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 9 septembre 1679.

M. et madame de Chatelux arrivèrent hier ici à l'heure qu'ils me l'avoient mandé ; ils me pressent de dîner afin d'aller au sermon du P. Honoré. Si vous venez demain avant cinq heures, vous pourrez l'entendre. Attendez-vous à entendre un homme fort simple.

Adieu.

Le lendemain du jour que je reçus ce billet, j'allai à Semur entendre le P. Honoré, de Cannes, dont je fus fort satisfait. Il n'avoit nul ordre dans ce qu'il disoit, mais il prêchoit avec un grand zèle et il persuadoit parce qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fût persuadé. Il avoit le visage mortifié et il pleuroit presque toujours à la fin de ses sermons. Il redisoit plusieurs fois un même mot et il disoit qu'il le faisoit exprès pour mieux imprimer les choses dans l'esprit de ses auditeurs. Enfin, le fruit qu'il faisoit dans ses missions monroit bien qu'il étoit un grand maître en l'art de toucher les cœurs. Je l'entendis trois fois en deux jours que je fus à Semur, et de là je m'en retournai à Chaseu, où j'arrivai le 14 septembre. Le lendemain, j'allai voir la douairière de Toulangeon à Alonne, où je demurai le 16, et le 17 je revins chez moi.

1664. — *Jalon à Bussy.*

A Metz, ce 10 septembre 1679.

M. le maréchal d'Humières est arrivé ici où il attend les troupes qui lui sont nécessaires pour les sièges de Hombourg et de Bitche. Cependant il envoya à Trèves et à

Mayence pour sommer ces deux électeurs d'évacuer les garnisons desdites deux places, à faute de quoi faire promptement, il leur faisoit déclarer qu'il avoit ordre du roi de faire entrer ses troupes dans leurs États. Il n'a pas encore eu de réponse; mais on ne croit pas qu'ils fassent de difficulté, de crainte d'attirer dans leur pays nos troupes, qui sont dans leur voisinage, et quand ils seroient assez mal conseillés pour refuser, il y a si peu de gens dans ces deux places, que nous les forcerions en peu de temps.

M. de Bissy (1) a cassé sur la Sarre cent-trente compagnies de cavalerie du corps qu'il y commandoit; on a laissé à ces licenciés les chevaux et les armes, et on leur donne logement et étape jusqu'à Montargis.

M. le maréchal de Créqui arriva hier à Sedan en litière. On assure que sa jambe est en assez bon état. On croit qu'il attendra les ordres pour se retirer à la cour; car on ne pense pas que, M. le maréchal d'Humières étant entré dans les fonctions de général de son armée, on le prive de cet emploi.

On dit la paix de Danemark faite.

On mande que le traité est fait avec M. de Mantoue pour Casal et que nos troupes y doivent entrer au premier jour.

(1) N. Thiars de Bissy, maréchal de camp (1652), lieutenant général en Lorraine (mai 1679). Il mourut à Metz en 1701, « fort regretté, dit Saint-Simon, par son équité, sa discipline et la netteté de ses mains. »

1665. — *Hocquincourt, évêque de Verdun à Bussy.*

A Verdun, ce 10 septembre 1679.

Quelque désir, monsieur, et même quelque besoin que j'aie pour ma santé d'aller cet hiver à Paris, je pense que j'en différerois encore le voyage, si vous ne deviez pas y venir aussi. Dans l'espérance où je suis que vous choisirez le faubourg Saint-Germain, j'y ai loué une maison. Je viens de perdre, comme vous savez, un de mes bons amis ; cela m'attache plus étroitement à ceux qui me restent, et je prétends bien trouver dans leur amitié la douceur que je trouvois dans celle de ce pauvre défunt.

Je suis toujours à vous, monsieur, de toute mon âme.

1666.—*Jalon à Bussy.*

A Metz, ce 14 septembre 1679.

M. le maréchal d'Humières est parti d'ici le 9 du courant, après avoir envoyé déclarer à MM. les électeurs de Trèves et de Mayence, de la part du roi, qu'ils eussent à faire sortir les troupes qu'ils ont dans Hombourg et dans Bitche, autrement qu'il entreroit dans leurs États ; cependant il marche avec une grosse armée garnie d'un grand équipage d'artillerie. On ne pense pas que tous ces grands préparatifs ne regardent que Hombourg et Bitche, et il y a beaucoup de gens qui veulent que ce soit pour Philipsbourg ; et sur ce prétendu dessein les avis sont doubles : les uns disent que l'empereur, ayant grand désir de retirer Fribourg, a consenti et a fait consentir l'Empire que le roi attaquât et reprît Philipsbourg, à la charge de lui rendre Fribourg ; à quoi l'Empire s'est porté, dit-on,

aimant mieux que Philipsbourg soit entre les mains des François qu'en celles de l'empereur, qui par ce moyen les tient en servage.

Les autres disent que l'empereur ayant cédé Philipsbourg au duc de Lorraine, le roi considère à présent cette place comme appartenant à son ennemi, lequel n'ayant pas voulu accepter la paix, Sa Majesté est en droit de lui faire la guerre et d'attaquer cette place.

D'autres disent qu'on en veut à Strasbourg pour y faire entrer l'évêque et le faire jouir des églises et d'une porte de la ville, ou du moins qu'on veut avoir le pont du Rhin.

Il y en a d'autres qui croient que tous ces mouvements ne se font que pour tenir les Suisses en respect pendant la construction de notre forteresse d'Huningue que l'on fait proche de Bâle. Un peu de patience nous apprendra ce que nous devons croire.

Le traité de paix entre le Danemark et la Suède a été signé à Paris, le 23 août dernier, par la médiation de la France. Les Danois doivent tout rendre aux Suédois.

1667. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

▲ Paris, ce 15 septembre 1679.

Je m'en retourne encore pour huit ou dix jours à la campagne; mais dans cet intervalle, monsieur, il faut bien vous dire que mon absence fait mon silence. Je suis venue ici pour quelques affaires, je repars demain; je suis dans le voisinage de Chantilly, de Liancourt et d'autres belles maisons; tout cela est admirable et nous aurons bien, ce me semble, de quoi parler cet hiver.

Madame de Rabutin me dit hier que vous cherchiez une maison dans le faubourg; cela sera fort doux, car nous nous y retrouverons tous. M. de Verdun y en loue

une et y viendra bientôt; M. de Saint-Aignan y est, qui voisine un peu plus qu'autrefois. Enfin je vois qu'il se prépare un hiver agréable pour une troupe de gens que nous sommes. Si je voulois, je serois toujours mélancolique; mais je ne laisse pas de me réjouir quand j'en trouve l'occasion. Mon fils demeure présentement avec moi, qui me divertit. On est fort heureux d'avoir des amis dans sa famille. Le fils de M. de Marcillac a la petite vérole, ainsi il ne se mariera pas sitôt; on prépare de grandes magnificences pour cette noce. Celles de madame de Seignelay se sont faites en Normandie; c'est mademoiselle de Matignon, comme vous savez. Je suis sa parente, mais je n'en attends pas plus de grâces.

Mademoiselle de Fontanges a des gardes, et cela n'est presque plus différent des deux qui l'ont précédée.

Nous avons ici madame d'Osnabrück (1), qui a une fille qui plaît à la cour; on en parle pour M. le Dauphin; ce que je ne crois pas.

Madame de Mecklembourg est logée au Palais-Royal. Je ne sais si ce sera pour toujours.

La maréchale de Clérembault branle fort; elle est brouillée à la cour, et l'on croit qu'on l'ôtera de sa place à son retour d'Espagne.

Au reste, je vous avertis que votre fille de Chiverny (2) est éprise d'une passion violente pour un homme qui n'est pas beau, c'est le fils de du Rivau (3), vulgairement

(1) Sophie de Bavière, fille de Frédéric IV, électeur palatin, et d'Élisabeth, fille de Jacques I^{er} d'Angleterre. Elle avait épousé, en 1658, le prince Ernest-Auguste de Brunswick, qui était pourvu de l'évêché d'Osnabrück, possédé alternativement par un catholique et un protestant. Voy. *Mercurie galant*, septembre, p. 248 et suiv.

(2) Voy. plus haut, p. 108 et 257.

(3) Jacques de Beauvau, marquis du Rivau, gouverneur de Châtellerault, eut plusieurs fils, dont un fut enseigne et un autre guidon

appelé *le Camard*. On croit qu'elle l'épousera malgré tous ses parents.

1668. — *La Rivière à Bussy.*

A Semur, ce 16 septembre 1679.

Je suis si pressé de ce que je sens pour vous, monsieur, que je ne puis partir d'ici sans vous en dire quelque chose. Je ne vous parlerai point de mon respect pour vous, c'est une dette naturelle que je n'ai pu ignorer en apprenant à vivre et que je vous aurois toujours payée avec justice, quand vous ne m'auriez point appris à le faire avec plaisir; mais si j'ai quelque chose à vous vanter, c'est un des meilleurs cœurs du monde, où vous êtes peint si ressemblant, que si cela gâte un peu la copie que vous m'avez fait l'honneur de me donner; cela me sert au moins à m'acquitter de l'avoir reçue. Je vous assure, monsieur, que vous ne pouvez jamais répandre vos bontés dans un meilleur fonds et qu'il n'est pas possible d'y être plus sensible que je le suis. Votre absence me décontenance tellement, que je ne vois plus ce que je puis faire de moi. Vous m'avez fait essayer d'une vie bien plus agréable que celle de la cour: et quand j'y serois dans un heureux train de fortune, je pense que votre seule amitié m'exileroit avec vous. On ne s'accoutume ni à vous voir ni à vous perdre; tout ce que vous faites sentir est toujours nouveau; mais si cela augmente le plaisir d'être auprès de vous, cela rend bien plus vif le chagrin d'en être éloigné. Vous voyez comment je deviens hardi à vous parler,

des gendarmes anglais. Le premier mourut en 1680. C'est celui dont il s'agit ici. Voy. la lettre de Bussy du 4 mars 1680.

monsieur, mais je ne suis pas assuré que vous n'êtes pas fâché de savoir combien j'ose vous aimer.

Dès que vous fûtes parti d'ici votre cornette arriva; je sortis brusquement de la chambre en serviteur de la vieille roche. Mon loyal ami s'en aperçut et m'en parla le soir; il m'aime tant en apparence qu'il n'y a plus moyen de l'estimer. En effet, sans le P. Honoré, qui m'aime tout de bon, je serois mort d'ennui. Je m'en retournerai demain à Barbirey (1), où j'attendrai de vos nouvelles avec une extrême impatience. Cependant, monsieur, permettez-moi de vous assurer que je n'ai jamais vu le mérite des deux sexes poussé si loin que cela se voit chez vous, et qu'il n'est pas possible d'avoir un attachement plus respectueux ni plus fidèle que celui que j'aurai toute ma vie pour vous et pour madame de Coligny.

1669. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 18 septembre 1679.

Je ne fais que revenir ici, monsieur; je viens d'Alonne voir madame de Toulangeon la douairière; M. et madame de Toulangeon partirent hier pour aller aux eaux de Bourbon-Lancy, et M. et madame de Montjeu pour aller aux eaux de Vichy : tous dans l'intention de la postérité.

M. de Tavannes dina à Saulieu le jour que je partis de Semur : il alloit à Époisses; mais comme il apprit qu'il n'y avoit personne, il s'en retourna à Sully.

M. d'Autun part bientôt pour Moulins

On m'a dit la mort de l'abbé Fouquet; je ne sais si vous en avez eu nouvelles.

(1) Barbirey-sur-Ouche, à quelques lieues de Dijon.

Je vous envoie la copie de la lettre que j'écrivis a M. d'Autun sur la danse, que m'avez demandée, et qu'il vous a dit qui me fait tant d'honneur parmi les dévots (1).

Le lieutenant général de Semur, appelé Bretagne, homme de mérite, m'étant venu voir chez M. le marquis de Trichateau, je ne lui rendis pas sa visite, parce que Guitaud et sa femme étoient logés chez lui et que je ne voulois pas voir un petit garçon comme celui-là, qui, depuis mon retour de la cour en province, ne m'avoit pas rendu ce qu'il me devoit. Je fis donc ce compliment à ce lieutenant général :

1670. — *Bussy à Bretagne.*

A Chaseu, ce 18 septembre 1679.

Je fus bien fâché, monsieur, de partir l'autre jour de Semur sans vous aller rendre grâces de l'honneur que vous m'aviez fait. Je vous assure que je n'y aurois pas manqué si je n'avois appréhendé de trouver chez vous des gens que je n'aime pas à rencontrer. J'ai toute ma vie évité le commerce de ceux qui ne se connoissoient pas et qui ne savoient pas vivre, et c'est aussi par la raison contraire que je suis fort aise d'être avec vous, que je vous estime extrêmement et que je suis votre, etc.

(1) Voy. t. III, p. 293.

1671. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 18 septembre 1679.

Je ne fais que de retourner de Bussy, madame, où j'ai reçu votre lettre du 25 août. Les voyages dérèglent bien les commerces. Je suis ici pour deux mois, pendant lesquels il nous faut un peu recommencer, et après cela je partirai pour Paris, où je passerai l'hiver. J'y ai des affaires, et madame de Coligny y en a une qu'elle a déjà gagnée contre son beau-père et dont il a appelé. Je ne sais encore où nous logerons.

Je crois que le vrai moyen de désopiler votre rate seroit que vos affaires fussent en bon état; autrement c'est un mal incurable; car il n'est pas possible de rire quand on n'a point d'argent.

Je me réjouis fort de voir notre ami le duc et de le voir plus accessible.

J'ai vu le récit de la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne; c'en est assez à ceux qui ont déjà vu de ces spectacles-là.

Il faut que M. de Louvois croie Marcellac bien dans l'esprit du roi pour avoir préféré son alliance à celle de Vendôme et de Lorraine; car d'ailleurs ce sont des princes qui ont encore plus de bien que n'a le gentilhomme. S'il épouse la comtesse de Guiche, il sera bien heureux avec elle; c'est une des plus jolies femmes de France.

Le roi est trop bon de pardonner si souvent à Remeneourt les sottises qu'elle fait. On devrait chasser une personne séculière qui auroit une aussi méchante conduite qu'elle; le châtement devoit être plus grand pour une religieuse.

J'ai bien regretté le cardinal de Retz; c'étoit un homme

de grand mérite, avec qui j'avois fait amitié dans ces derniers temps.

On m'a dit que le petit comte de Soissons avoit épousé Beauvais. Il faudra voir s'il aura la constance d'attendre qu'il soit en âge avant que de se laisser regagner contre elle ; cela est fort douteux.

1672. — *Jalon à Bussy.*

A Metz, ce 19 septembre 1679.

Nous ne savons encore quoi que ce soit de la marche de notre armée ; tout ce que nous en avons appris, c'est que les dernières troupes qui sont parties d'ici ne seront arrivées à Saarbruck que jeudi dernier, où les autres les attendoient. Vendredi dernier arrivèrent ici près de trois cents cavaliers en assez mauvais état, avec leurs officiers, venant tous de devers Saarbruck, où ils disent avoir été cassés. Ils disent que M. le maréchal d'Humières a détaché dix hommes de chaque compagnie de cavalerie qui restent dans le service en cette armée, lesquels on a envoyés investir Hombourg, et qu'il a commandé le même nombre de la cavalerie de M. de Bissy pour investir Bitche. M. Jaquier, qui a passé par ici, nous a assuré que cette armée est de plus de vingt mille hommes de pied et de plus de quinze mille chevaux ; qu'il y a trente pièces de canon et douze mortiers. Voilà de grands préparatifs pour si peu de chose que Hombourg et Bitche

On nous mande qu'on a résolu à la cour, outre les fortifications de Huningue, de Phalsbourg, de Longwi et d'autres lieux de cette frontière, de fortifier encore Hochfeld (1) près du Cocheberg, ce qui n'est pas loin de Strasbourg. Si cela s'exécute, cette république est ruinée.

(1) Hochfelden, à 12 kilom. de Saverne.

On écrit que le roi a donné à M. de Puisieux (1) le gouvernement de Huningue.

On mande d'Allemagne que l'accord est fait avec les mécontents de Hongrie, auxquels l'empereur donne une amnistie générale avec la restitution de leurs biens et la liberté de conscience.

Voilà les nouvelles qui viennent d'arriver que Hombourg et Bitche se sont rendus, par l'ordre de M. l'électeur de Trèves.

Le bruit est que les députés de Strasbourg à la cour ont eu toutes sortes de satisfactions.

M. de Givry a reçu lettres de M. de Gravel (2), par lesquelles il lui mande de Soleure que les cantons lui ont fait de grandes plaintes de la fortification de Huningue, et qu'ensuite ils ont envoyé à la cour, résolu, s'ils n'ont de bonnes réponses, de convoquer une diète pour prendre des résolutions sur cette affaire.

1673. — *Bussy à la Rivière.*

A Chaseu, ce 20 septembre 1679.

Vous m'accablez de tant de louanges, monsieur, et de tant de marques d'amitié, que j'en suis honteux et presque ingrat, quelque tendresse que j'aie pour vous. Je vous assure, une fois pour toutes, que je n'ai point d'ami que j'aime et que j'estime tant que vous, et cette amitié ne re-

(1) Roger Brulart, marquis de Puisieux, conseiller d'État d'épée, ambassadeur en Suisse, mort le 28 mars 1719, à 79 ans.

(2) L'abbé Robert de Gravel ou Gravelle, secrétaire (de Mazarin, puis résident à Francfort, plénipotentiaire à Ratisbonne (1663), capitaine des chasses de la forêt de Créci (1675), ambassadeur en Suisse (janvier 1676), mort à Soleure le 30 juin 1684, à 72 ans.

garde pas seulement l'agrément de votre esprit, elle est encore fondée sur la bonté de votre cœur, que je crois (1)....

Il n'est rien de si délicat en amitié que ce que vous fîtes quand mon cornette arriva où vous étiez; quand vous seriez demeuré, je n'aurois pourtant pas cru que vous m'eussiez trahi : au contraire, vous auriez contraint les gens qui ne m'aiment pas à n'en rien dire, ne leur pouvant faire pis.

Nous avons trouvé fort plaisant l'endroit où vous me mandez que votre loyal ami, par ironie, vous aime tant en apparence qu'il n'y a plus moyen que vous l'estimiez en effet. On ne peut pas dire plus finement qu'on a découvert une fausse amitié.

Je suis bien aise que le P. Honoré vous aime; je l'en estime davantage. Madame de Coligny est aussi honteuse que moi de tout le bien que vous dites d'elle; cela ne laisse pas, dit-elle, de lui faire plaisir.

Tu mi aduli, ma tu mi piace.

Elle est assurément votre très-humble servante.

La divine des Jons (?) vous appète extrêmement; cela va, je crois, jusqu'à la concupiscence (2).

(1) Il y a ici quatre lignes tellement raturées que nous n'avons pu lire que ces mots : « le meilleur cœur du monde. Voilà nos serments de fidélité faits. nos actions, et. sans nous les renouveler assez souvent.»

(2) Ces dernières lignes sont raturées.

1674. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 21 septembre 1679.

Pour répondre à votre lettre du 15 septembre, madame, je vous dirai que je suis fort aise d'apprendre que vous vous divertissiez un peu. Les petits voyages, l'été, dans de belles maisons, sont fort propres à cela. Je voudrais bien loger au faubourg Saint-Germain, à cause de vous et de nos amis le duc et l'évêque (1).

Vous faites fort bien de ne vous point laisser aller au chagrin ; je sais qu'on n'est pas toujours le maître de cela, mais quand on se veut aider on sauve bien de méchantes heures. Rien n'est si pernicieux à tout le monde que la solitude et surtout aux malheureux qui n'ont rien à faire que des réflexions.

Je suis très-souvent de votre avis, madame, mais particulièrement quand vous dites qu'on est bien heureux de trouver ses bons amis dans sa famille ; personne ne savoit cela mieux que moi.

Les fortunes des Marcillac, des Louvois et des Seignelay ne sont point celles à qui je porte envie : elles sont accompagnées de trop de craintes et de trop de peines. Si j'avois vingt mille livres de rente plus que je n'ai, étant mon maître comme je le suis, je serois content. Quand je me réduis à cela, c'est que je regarde la grande fortune que je devois faire.

La nouvelle passion, qui croit encore tous les jours, peut fort bien faire en faveur de la nouvelle maîtresse tout ce qu'on a fait pour les deux autres et même encore plus ; mais je serai bien trompé si elle dure, car il faut de

(1) Le duc de Saint-Aignan et Hocquincourt, évêque de Verdun.

l'esprit pour faire durer l'amour, et Fontanges est bien jeune pour en avoir.

Je ne vois nulle apparence qu'on songe à la princesse d'Osnabruck pour M. le Dauphin.

Madame de Mecklembourg s'accroche toujours en bon lieu : cette femme-là a du savoir faire.

La maréchale de Clérembault ne m'a jamais paru propre à la cour et je suis surpris qu'elle y ait tant demeuré.

Je ne m'étonne pas que ma fille de Chiverni soit tendre, et, si vous voulez, sensuelle; elle a de quoi tenir de tous les côtés, mais elle ne tient que d'un quand elle s'attache à peu de chose : et cela, Dieu me veuille pardonner, me feroit un peu douter qu'elle ne fût légitime.

1675. — *Bretagne à Bussy.*

A Semur, ce 21 septembre 1679.

Je ne saurois, monsieur, répondre à l'excès de votre bonté et de l'honneur que vous me faites qu'en avouant ma confusion de le mériter si peu. A tout le moins ne serai-je pas dépourvu des sentiments qu'on doit avoir de suppléer par des souhaits respectueux au défaut de puissance pour vous marquer en toute occasion que j'ambitionne beaucoup la qualité de votre, etc.

Dans ce temps-là, ma fille de Coligny se trouvant obligée d'aller à Paris faire juger le procès qu'elle avoit gagné à Riom contre le comte de Dalet, son beau-père, qui en avoit appelé, je voulus lui aider à ce second jugement comme j'avois fait au premier, et pour cet effet je demandai permission au roi par une lettre d'aller passer l'hiver à Paris.

1676. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Fontainebleau, ce 21 septembre 1679.

La reine d'Espagne partit hier d'ici, monsieur; et cette fin à toutes les cérémonies qui durent depuis trois semaines donne lieu au commerce de lettres que je recommence avec vous de bon cœur.

Tous les imprimés vous ont rendu un compte exact de toutes nos fêtes, et je ne vous parlerai que de choses particulières dont ils ne traitent point.

Nous avons eu tous les jours deux comédies : deux françoises de suite, puis une italienne le lendemain avec une françoise. La reine d'Espagne et Madame ont été à cheval dans les toiles voir tuer des sangliers à nos braves, et le bonheur m'y a fait trouver une fois quelque distinction; car vous savez, monsieur, que de quelque belle ardeur dont l'on puisse être animé, comme l'étoient sans doute tous ces messieurs, il faut que la fortune s'en mêle; aussi tout ce que je puis dire à mon avantage en cette occasion, c'est que la balle cherche quelquefois le joueur et que ce qui a échappé quelquefois au courage et à l'adresse du maître est venu succomber en sa présence sous l'épée de son très-humble serviteur. M. le Dauphin, MM. les princes de Conti et jusqu'au petit amiral (1), tout s'en tire très-bien. Le roi court le cerf trois fois la semaine. Les dames sont fort parées et l'on m'a dit que vous pourriez bien venir les voir cet hiver; plût à Dieu! Que j'aimerais M. de Pomponne s'il vous y sert heureusement; mais comme le trop ne peut nuire, quand il ne va point à une importunité qui puisse rebuter, je puis vous assurer que depuis quinze

(1) Le comte de Vermandois. Il allait avoir douze ans.

jours j'ai parlé de vous à Sa Majesté avec mon zèle ordinaire.

Que votre lettre sur la paix est belle et touchante, et que vous m'avez mortifié en ne me laissant pas la liberté de la faire voir à personne ! Mais il faut servir ses amis à leur mode, surtout quand on est à eux autant que veut être à vous toute sa vie le duc de Saint-Aignan.

1677. — *Bussy à Pomponne.*

A Chaseu, ce 22 septembre 1679.

Je me donne l'honneur d'écrire au roi (1), monsieur ; vous verrez le sujet de ma lettre. Je vous supplie très-humblement de prendre la peine de la présenter à Sa Majesté et de me pardonner si je m'adresse toujours à vous en ces rencontres. Votre bonté pour moi me paroît si grande qu'elle m'invite à en user ; cependant il ne faut pas que j'en abuse ; il faut que j'aie autant de discrétion que vous avez de générosité, et pour cela je vous supplie, monsieur, de me mander franchement si je ne vous importune point trop souvent. Je ne croirai pas que vous me fassiez l'honneur de m'en aimer moins, et je ne serai pas aussi d'un cœur moins tendre et moins reconnoissant.

1678. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chaseu, ce 22 septembre 1679.

J'envoie savoir de vos nouvelles, monsieur, et j'en irai apprendre moi-même aussitôt que je serai un peu débar-

(1) Voy. l'Appendice.

ressé d'affaires et que je saurai assurément où vous êtes, car on me dit à Lucenay qu'on vous y attendoit et que peut-être même vous ne resterez pas longtemps à Autun après cela. Je serois bien fâché si je ne vous pouvois aller assurer que personne n'est plus véritablement que moi votre, etc.

1679. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 22 septembre 1679.

On ne peut être plus surpris que je le suis, monsieur, d'être informé des derniers que vous êtes à Chaseu; j'en ai douté jusqu'au moment qu'on m'a rendu le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si je n'étois extraordinairement surchargé d'affaires, comme il arrive quand on a été longtemps absent d'un grand diocèse comme le mien, j'irois dès aujourd'hui vous assurer de mon service très-humble et rendre mes respects à madame la marquise de Coligny. Je serai encore moins libre jusqu'à dimanche prochain, parce que c'est samedi l'ordination, et je me propose de partir lundi ou mardi pour Moulins. Si vous êtes encore à Chaseu, je n'irai coucher la première journée qu'à Toulon (1), pour avoir l'honneur de vous voir un peu à loisir en passant. Il pourra arriver que de Moulins je serai obligé d'aller à Paris, si je ne puis obtenir que l'oraison funèbre de madame de Longueville se remette au bout de l'an, ce que je souhaiterois fort et qui seroit pour le mieux, ce me semble. On ne peut désirer plus que je fais d'avoir l'honneur de vous voir et de vous confirmer qu'on ne peut être avec plus de vérité, de respect que je le suis, votre très-humble, etc.

(1) Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire).

1680. — *La Rivière à Bussy.*

A Aubigny, ce 22 septembre 1679.

Je suis ravi, monsieur, que vous deviniez si bien la nécessité où je suis de vos nouvelles; je vous rends mille grâces d'avoir songé si promptement à m'ê soulager. Je n'ai eu cependant votre lettre qu'hier au soir; mais la joie que j'ai eue de la recevoir m'a bien payé du temps que je l'ai désirée (1).

J'enverrai à Forléans, au premier jour, les harnois de chevaux que j'ai promis à madame de Coligny. Elle se moque de moi de me parler de troc. Je la supplie de croire que si elle avoit besoin d'un septième cheval je suis tout prêt à lui en servir.

Je vous en remercie très-humblement, vous et elle aussi, de votre estime; il n'en faut pas davantage pour faire une grande réputation. Je n'en abuserai jamais à votre égard, mais je ne sais pas si elle ne me rendra pas un peu plus fier pour tous les autres.

Adieu, monsieur; je défie tout le genre humain sur la manière dont je vous aime et dont je vous honore et dont je respecte madame de Coligny.

(1) Il y a ici dix lignes tellement raturées que nous n'avons pu lire que ces mots: « J'ai été bien aise du souvenir de la divine amie quelque charnelle que vous me la dépeignez. Sans la. . . que j'ai de. . . Il faudrait bien qu'elle. . . . commodité de la voir fut augmentée. J'espère que l'air de Chaseu me guérira. J'aurai donc soin. . . en bon état, car j'ai promis beaucoup de santé à la divine et j'aime. . . »

1681. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 24 septembre 1679.

Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire, monsieur, parce que d'un ordinaire à l'autre j'ai toujours espéré une réponse qui n'est point venue et qui me paroît être d'une conséquence pour moi à me faire tourner la tête si elle n'arrive bientôt; peut-être le courrier d'aujourd'hui me tirera-t-il d'affaire. Je ne comprends rien aux gens à qui j'ai écrit; je n'ai point de réponse des uns et les autres ne me parlent pas des lettres que je leur ai adressées; il y en a une troisième en campagne. Tout cela regarde M. de Duras; je vous supplie très-humblement de le dire à madame de Coligny.

M. le maréchal d'Humières a marché avec une assez grosse armée et trente-deux pièces de canon de 24, disant qu'il alloit prendre Bitche et Hombourg; mais comme il n'étoit pas besoin de si grands frais pour une telle conquête, on croit que MM. de Strasbourg pourroient bien avoir l'aubade, si leurs députés, qui sont à Paris, ne se dépêchent de parler françois. Mon frère est dans cette armée, de qui nous saurons le détail de ce qui se passera.

Je ne crois pas la mort de M. l'abbé Fouquet; on ne m'en mande rien.

Le comte de Soissons veut toujours épouser la petite Beauvais, et l'on a renouvelé les défenses de les marier.

La reine d'Espagne a attendri tout le monde par son extrême affliction.

La petite vérole de M. de la Roche-Guyon a retardé son mariage avec mademoiselle de Louvois; mais on me mande qu'il se porte bien et que cela s'achèvera bientôt.

Je viens de recevoir une lettre de mon frère; ils sont devant Hombourg, d'où on ne tire point; ils ont poussé la tranchée jusqu'à cinquante pas du fossé. Le gouverneur, qui est à M. de Trèves, et les troupes qui sont dedans, ont demandé le temps d'avoir de ses nouvelles; on y a envoyé et l'on croit assurément qu'il mandera de remettre la place.

Mon frère me mande qu'ils ne savent de là ce qu'ils deviendront.

Choiseul et Joyeuse sont les lieutenants généraux sous M. d'Humières.

1682. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 25 septembre 1679.

Taisez-vous, taisez-vous, car je m'imagine que vous parlez mal de moi, que vous m'appelez paresseuse, irrégulière et peut-être pis, c'est-à-dire ne me souciant pas de faire plaisir à mes amis. Pour vous faire voir letort que vous avez de condamner les gens sans les entendre, je vais vous conter ma déplorable aventure. En passant sur le pont Notre-Dame, un bœuf cassa avec ses cornes la glace de mon côté du carrosse où j'étois et un morceau tomba sur ma cuisse, qui me la coupa assez avant. J'en ai gardé le lit; et, quoiqu'il y ait quinze jours, je sens encore des douleurs et je marche avec peine. Après cela, qu'avez-vous à dire?

Toulangeon (1) est mort; sa charge et son gouverne-

(1) Henri de Gramont, comte de Toulangeon, frère du maréchal et du comte de Gramont. Il avait été nommé, en mars 1668, sénéchal et gouverneur du pays et comté de Bigorre. Il mourut le 1^{er} septembre 1679.—Voy. *Mercurie galant*, septembre, p. 257

ment sont donnés à un Feuquières (1), qui a épousé une héritière de ce pays-là, appelée Rebenac, et a pris son nom. Il donne quarante mille écus au comte de Gramont, auquel Toulangeon a substitué son bien, après la mort de madame de Saint-Chaumont (2), qui en a l'usufruit.

Le roi et madame de Montespan ont eu une grande conversation dans l'Orangerie de Versailles : ils étoient seuls, mais on a ouï des paroles d'aigreur, et entre autres le roi disoit qu'on le tracassoit trop et qu'il en étoit las. On m'a dit qu'il y en a eu encore une sur le même chapitre. Je crois que cela finira par une séparation.

Le roi est fort amoureux de Fontanges. Rien n'est plus magnifique que sera la maison de cette belle. On y travaille nuit et jour avec de grands soins.

La reine d'Espagne doit partir aujourd'hui ; elle a parlé de la maréchale de Clérembault d'une manière fâcheuse. On ne doute pas qu'elle ne soit chassée après son retour d'Espagne. C'est une si grande affaire, que je ne vous la puis mander dans une lettre.

Mademoiselle de Valençay est revenue d'Allemagne ; elle est, dit-on, mariée à Chavagnac (3), mais elle a des raisons de ne le pas dire.

Madame de Mecklembourg loge au Palais-Royal ; on lui a donné l'appartement de madame de Monaco.

(1) François de Pas, comte de Rebenac, second fils d'Isaac, marquis de Feuquières. Il fut nommé, en décembre 1679, envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Brandebourg, puis ambassadeur en Espagne, en Italie, etc. Il mourut le 22 juin 1694, à 45 ans.

(2) Sa sœur, Suzanne-Charlotte de Gramont, mariée à Henri Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont. Elle mourut le 31 juillet 1688. Nous en avons déjà parlé.

(3) Marie-Thérèse d'Estampes, mariée à Gaspard, comte de Chavagnac, général des armées de l'empereur.

1683. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 27 septembre 1679.

Je fus surpris, monsieur, de ne point recevoir de vos lettres le 22 de ce mois ; je ne savois si vous n'étiez point malade ou si le P. Honoré ne vous avoit pas mis en état de mépriser le commerce des pauvres mortels.

J'ai dit à madame de Coligny le soin que vous avez pris de tirer réponse de M. de Duras ; elle vous en rend mille grâces.

Je crois présentement Bitche pris aussi bien que Hombourg. Nous verrons bientôt si les députés de Strasbourg auront détourné l'orage qui les menaçoit.

L'abbé Fouquet n'est pas mort, mais j'ai ouï dire à des gens qui l'ont vu qu'il ne vaut guère mieux.

Je ne sais pourquoi madame de Carignan et la comtesse de Soissons trouvent si mauvais que le petit comte de Soissons veuille épouser Beauvais. Mademoiselle de Montafié (1), mère de madame de Carignan, et Mancini, qui est la comtesse de Soissons, ne sont pas de meilleure maison que la dernière.

Madame de Saint-Andoche est arrivée à Autun depuis trois jours, aussi révoltée contre M. d'Autun qu'auparavant son arrêt. Il part demain pour Moulins pour aller dire adieu à madame Fouquet, qui s'en va à Pignerol.

(1) Anne, comtesse de Montafié.

1684. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 30 septembre 1679.

Monsieur et Madame devoient arriver le 28 de ce mois à Fontainebleau.

M. de Rebenac, cadet de M. de Feuquières, a eu les charges de M. de Toulangeon en donnant quarante mille écus au comte de Gramont.

Par la réponse du roi aux députés de Strasbourg, ils ne savent encore si M. d'Humières, après la prise de Bitche, ne s'adressera point à eux.

Le petit comte de Soissons a écrit à madame de Savoie qu'il n'avoit point épousé Beauvais; ce qui a fort réjoui la cour de Turin.

Le roi d'Angleterre est réchappé; le duc d'York s'en est retourné en Flandre, mais après avoir fait voir au roi son frère que le duc de Monmouth étoit l'auteur de tout ce qu'avoit fait contre lui le vieux parlement et de toutes les cabales qui se font pour le nouveau. Le roi lui a ôté ses charges et l'a chassé, chose qui peut produire des désordres à ce commencement de parlement (1).

On me vient de dire que don Juan étoit mort (2).

(1) Voy. Macaulay, trad. Montégut, t. I, p. 273 et suiv.

(2) Le 17 septembre.

1685. — *Bussy à Jalon.*A Chaseu, ce 1^{er} octobre 1679.

Pour répondre à vos deux dernières lettres du 14 et du 19 septembre, monsieur, je vous dirai que je crois que les députés de Strasbourg feront leur accommodement à la cour tel qu'il plaira au roi, car il est le maître. Après cela je ne saurois, non plus que vous, juger de ce que fera l'armée que commande M. d'Humières, peut-être sera-ce quelque chose de ce que vous conjecturez, peut-être tout, peut-être rien; nous verrons cela bientôt. Tout ce qui me paroît vraisemblable à penser, c'est que si les fortifications de Huningue ne sont cause à présent de quelque bruit, elles en feront un jour assurément avec les Suisses.

Madame, duchesse d'Orléans, est allée conduire la reine d'Espagne à Orléans et Monsieur jusqu'à Blois.

Je serai à Paris avant Noël prochain. Adieu.

1686. — *Bussy à madame de Montmorency.*A Chaseu, ce 1^{er} octobre 1679.

Ne vous fâchez pas, madame, de ce que j'ai dit quand j'ai été longtemps sans recevoir de vos nouvelles. J'en ai assez parlé pour ne pas témoigner de l'indifférence pour votre amitié et pas trop pour vous accuser sans raison; si vous m'aviez entendu vous en seriez contente. Il suffit que je sache aujourd'hui que vous n'avez que trop de sujet de ne me point écrire. Cependant je ne comprends pas comment un morceau de glace, tombant de si peu haut sur votre cuisse, a pu couper votre jupe, votre chemise et votre

chair. Il est vrai qu'il ne faut pas raisonner sur les choses de fait. Tout ce que je vous dirai donc, c'est que je vous plains fort et que je ne pense pas que personne ait été tant blessé que vous à Hombourg et à Bitche.

J'écris à mon ami le comte de Gramont sur la mort de son frère(1), et je me réjouis avec lui de sa succession.

Je serai bien trompé si madame de Montespan demeure encore longtemps à la cour : soit jalousie, soit façon, elle tourmentera le roi; mais quand cela ne seroit pas, Sa Majesté aura, comme tout le monde, de la peine à souffrir la vue d'une personne qu'il a offensée.

Je ne comprends pas la chaleur avec laquelle Sa Majesté prend ce qui regarde mademoiselle de Fontanges? Est-il possible que si près de la rupture de madame de Montespan il ne voie pas bien que ceci finira de même et que cela ne va que du plus au moins?

Il y a longtemps qu'on m'a mandé que la maréchale de Clérembault aura ordre de se retirer à son retour d'Espagne, mais on ne m'en a pas mandé la raison.

Mademoiselle de Valençay a bien fait, se voulant marier, d'aller chercher un homme dans les pays étrangers : elle n'en eût jamais trouvé en France; elle a pris Chavagnac pour un Allemand.

1687.— *Bussy au comte de Gramont.*

A Chasen, ce 1^{er} octobre 1679.

Vous savez bien, mon cher, que je m'intéresse à tout ce qui vous arrive. J'ai été un peu fâché de la mort de Toulangeon, parce qu'il étoit assez de mes amis; mais

(1) Le comte de Toulangeon, voy. plus haut, p. 468, note.

comme vous en êtes extrêmement, je me réjouis du bien qui vous en est arrivé. Je souhaite que vous en jouissiez longues années.

Adieu, mon cher ; si le roi m'accorde la grâce que je viens de lui demander, je passerai à Paris, et Dieu sait si j'irai manger avec vous et avec la comtesse ma part de la succession.

1688. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 2 octobre 1679.

Ma tête et mon cœur batailleient, il y avoit longtems, quand le P. Honoré arriva ici, monsieur. Ce combat est presque aussi indécis qu'avant qu'il s'en soit mêlé; mais tout le monde seroit défait, qu'il ne vous en coûteroit pas une égratignure. Je vous honorerai toujours, je vous aimerai et je ne renoncerai jamais au plaisir d'être aimé de vous.

J'ai reçu une lettre de mon frère de Laumont (1), de devant Bitche : elle est du 20 septembre; il dit qu'ils y sont arrivés la veille et qu'ils en viendront à bout à aussi bon marché que de Hombourg, qui s'est rendu après dix coups de canon. Les pluies et les boues ruinent les équipages et font mourir beaucoup de soldats.

Mes lettres de Paris ne disent rien de nouveau que ce que je vous ai mandé du 30 septembre.

J'ai quelque envie d'aller à Chatelux et à Vincelotte; je ne sais si le mauvais temps ne m'en empêchera point.

(1) Florent du Châtelet, comte de Laumont, gouverneur et bailli de Saint-Mihiel, obtint après la mort de son frère (1684) le gouvernement de Semur et le bailliage de l'Auxois. Il mourut le 26 janvier 1732, à 81 ans.

Je n'ai point eu de nouvelles depuis qu'il (La Rivière?) est parti d'ici.

Le comte de Tonnerre (1) est mort.

On reprend tout de nouveau des empoisonneurs, et l'on prétend avoir fait de grandes découvertes.

1689. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chasen, ce 7 octobre 1679.

Je vous rends grâces, monsieur, des nouvelles que vous me mandâtes le 30 de l'autre mois; et pour répondre à votre lettre du 2 de celui-ci, je vous dirai que je sais bien que quand vous n'aurez que moi dans le cœur, quelque avant que j'y sois, le P. Honoré sera content de vous. Ainsi la religion ne me fait pas appréhender d'y perdre ma place, et mon cœur m'assure du vôtre.

Voilà Bitche pris aussi bien que Hombourg. On n'a pu, jusqu'ici, deviner ce que feroit cette grande armée ensuite, si ce n'est soutenir les fortifications de Huningue. Les Suisses cependant ont député au roi pour lui faire des remontrances sur la jalousie que leur donnoit cette place, et en même temps se préparent de convoquer une diète pour prendre des résolutions en cas de refus. Le gouvernement en est donné à Puisieux; ce sera un beau poste.

On me mande que le roi prétend encore faire fortifier Hochfeld, près du Cocheberg; cela bridera bien Strasbourg.

Il y a huit jours que M. de la Rivière est ici. Mon fils y arriva de l'armée samedi; il a été cassé: il s'en retourne à la cour lundi 9 de ce mois.

(1) François de Clermont, comte de Tonnerre, connétable et grand maître héréditaire de Dauphiné, mort le 24 septembre 1679, à 79 ans.

La mort des gens de l'âge du comte de Tonnerre ne surprend pas; c'est leur vie qui surprend.

Une des choses qui attirera le plus de louanges au roi, ce sera le soin qu'il prend de déraciner de son royaume l'engeance des empoisonneurs.

1690. — *Pomponne à Bussy (1)*.

A Fontainebleau, ce 8 octobre 1679.

J'ai bien de la joie, monsieur, de vous pouvoir dire que le roi vous accorde la grâce que vous lui avez demandée de pouvoir passer six mois à Paris pour vos affaires. Je m'estimerois heureux de pouvoir réussir aux choses que vous désireriez de moi dans des occasions plus considérables, et de vous pouvoir faire connoître l'estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1691. — *Bussy à Louvois*.

A Chaseu, ce 9 octobre 1679.

Monsieur,

Mon fils vient d'être cassé avec beaucoup d'autres qui auroient plus de raisons d'être conservés que lui; je suis donc persuadé qu'on lui a fait justice. Si j'avois été heureux, on lui auroit fait grâce en faveur de mes services passés; mais ce qu'il n'a pas eu d'une façon, il pourra l'obtenir de l'autre. Il y a un an, monsieur, que je vous ai

(1) Bussy ne reçut cette lettre que le 15 octobre.

demandé votre protection pour lui ; accordez-la lui, je vous en supplie très-humblement et de croire que personne n'en sauroit avoir plus de reconnoissance que j'en aurai et ne sauroit être avec plus de vérité que moi, votre, etc.

1692. — *Bussy à Saint-Pouange* (1).

A Chaiseu, ce 9 octobre 1679.

Le marquis de Bussy, mon fils, ayant été cassé, va demander au roi ce qu'il plaît à Sa Majesté de faire de lui ; je vous supplie très-humblement, monsieur, de l'assister à recevoir les grâces que peut espérer un réformé, et de joindre à son petit mérite la considération qu'on peut avoir pour mes services, En faisant une espèce de justice, vous m'obligerez infiniment et je serai toute ma vie votre, etc.

1693. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 10 octobre 1679.

Les troupes qui composoient l'armée de M. le maréchal d'Humières sont séparées, et plusieurs régiments vont en Flandre, où ils ont leurs quartiers.

La reine, duchesse de Lorraine, est accouchée d'un fils. On m'écrit que M. de Mansfeld est à l'extrémité et ma-

(1) Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, neveu par sa mère du chancelier le Tellier. Il fut nommé secrétaire des commandements de la reine (février 1678), secrétaire du Cabinet (1681), commandeur et grand trésorier des Ordres du roi (1701) et mourut le 23 octobre 1706, à 54 ans.

dame sa femme au désespoir; après ce qu'elle a fait, il faut qu'elle soit ainsi.

Le mariage de la marquise d'Arpajon (1) est déclaré avec le marquis d'Ambres (2). Ils ont deux enfants; la duchesse d'Arpajon et eux vont entrer dans de grands procès.

M. de Monmouth est retiré à Hambourg. M. et madame de Chatelux vous assurent, et madame de Coligny, de leurs très-humbles services.

Voilà enfin la réponse de M. de Duras; je ne sais ce qui l'a retardée si longtemps.

Si je croyois M. votre fils à Chaseu, je l'assurerois que je suis son serviteur.

Mille raisons de vous estimer et de vous aimer, monsieur, me feront être le vôtre très-humble et très-obéissant toute ma vie.

1694. — *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 14 octobre 1679.

Le maréchal d'Humières retourne à la cour et passe dans le comté de Bourgogne.

On me mande que la naissance du fils de M. de Lorraine n'a pas plu à M. d'Elbeuf; pour moi, si je lui en faisais compliment, ce ne seroit pas de conjouissance.

(1) Catherine-Henriette d'Harcourt, dame d'honneur de la dauphine, mariée, le 24 avril 1659, à Louis, duc d'Arpajon, mort en avril 1679. Elle mourut le 11 mai 1701, à 70 ans, sans s'être remariée. Voy. sur elle Saint-Simon, t. II, p. 192 et suiv.

(2) François de Gelas et de Voisins, marquis d'Ambres, colonel du régiment de Champagne (1660-1671), lieutenant général de la Haute-Guienne (1675), mort le 1^{er} mars 1711, à 82 ans. Cf. *Ibid.*, t. XXXIV, p. 242.

La duchesse douairière de Lorraine a raison de craindre fort la mort de M. de Mansfeld. Il n'y a que l'amour qui ait pu excuser son mariage.

Je ne comprends pas pourquoi M. d'Ambres cacheoit le sien.

M. de Monmouth a bien la mine d'être un jour roi d'Angleterre dans un pays aussi fou que celui-là. Ce n'est pas une raison au duc d'York d'être le légitime héritier pour être préféré.

Madame de Coligny et moi rendons mille grâces à M. et à madame de Chatelux de l'honneur de leur souvenir et sommes leur serviteur et servante.

Ma fille vous a autant d'obligation du soin que vous avez pris de recommander Guyénard à M. de Duras, que si cela avoit fait tout l'effet qu'elle souhaite ; et, il faut dire le vrai, vous êtes un ami exact et soigneux

Mon fils n'a été ici que quatre jours. Il est reparti pour la cour ; je lui manderai l'honneur que vous lui faites. Pour moi, je sens avec beaucoup de tendresse et de reconnaissance l'assurance que vous me donnez de votre estime et de votre amitié ; et je vous assure, à mon tour, que je vous obligerai d'augmenter ces sentiments-là plutôt que de les diminuer.

1695. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 15 octobre 1679.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 21 septembre, monsieur, et c'est ce qui m'a empêché de vous faire plus tôt réponse.

J'ai appris par les imprimés la belle et la grande cérémonie du mariage de la reine d'Espagne, et je me réjouis qu'elle vous laisse le loisir de me faire l'honneur de m'é-

crire plus souvent. J'espère de vous soulager bientôt de cette peine par la permission que j'ai demandée au roi et que j'attends (1) de passer l'hiver à Paris pour les affaires que j'y ai.

Je suis ravi que vous vous soyez distingué par une belle action à la vue du roi. Je sais bien que la fortune a grande part aux affaires du monde; cependant, il vous arrive si souvent de faire mieux que les autres, qu'on ne vous flatte pas de croire et de dire que vous aidez bien la fortune à vous favoriser.

Je vous parle avec franchise, monsieur, ce n'est pas de ce que le roi a trouvé ma lettre bien écrite que je suis obligé à Sa Majesté, elle l'étoit effectivement; mais de la bonté qu'elle a eue de le témoigner. Ce sont de ces sortes de bontés-là qui me feroient mettre dans le feu pour son service.

Quand je vous ai supplié de ne montrer ma lettre à personne, c'est qu'il y a des particularités que je serai bien aise qu'on ne sache point; je vous en dirai les raisons cet hiver. Cependant, je vous assurerai que personne ne vous aime plus tendrement ni avec plus de reconnaissance que je fais.

1696. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur, ce 19 octobre 1679.

Je retournerai dimanche de Chatelux et de chez ma belle-sœur, l'abbesse de Réconfort (2). Le mauvais temps m'a empêché d'aller à Vincelotte.

(1) Cette permission arriva à Bussy le jour où il écrivit au duc de Saint-Aignan. Voy. plus haut, p. 476.

(2). N Le Charron, sœur de madame de Trichateau.

Je ne sais, monsieur, si vous savez la mort de la Cardonnière et que le roi a donné la charge (1) à Montclar.

Sainte-Mesme est allé à Florence pour essayer de raccommoder madame la grande-duchesse avec M. son mari. On parle fort du mariage de M. le Dauphin avec la princesse de Toscane.

Le gobin Villars est mort. Bonjour, monsieur.

1697.— *Bussy au marquis de Trichateau.*

A Chaseu, ce 21 octobre 1679.

Le dimanche que vous retournâtes de Chatelux à Semur, monsieur, j'eus une grande colique ; j'en fus guéri le lendemain ; mais cela m'obligea de me mettre dans les remèdes pour en ôter la cause.

Je sais la mort de la Cardonnière ; madame de Toulougeon me l'apprit avant-hier, et comme elle me voulut faire deviner à qui cette charge avoit été donnée, l'amitié de M. de Louvois pour Montclar me le fit deviner en quatre ; ce qu'il a de mérite ne me l'eût pas fait deviner en cent.

Si j'étois à la place de la grande-duchesse, je ferois mon possible pour ne pas retourner à Florence ; mais si je ne m'en pouvois empêcher, je me tiendrois en bon état en ce pays-là et je communierois tous les jours.

Je ne vois encore rien qui me fasse perdre la pensée du mariage de M. le Dauphin avec la princesse de Bavière.

Ma fille de Rabutin m'écrit la mort du gobin Villars et que ce qu'elle y trouve de plus mauvais pour sa femme, c'est qu'il la laisse grosse.

(1) De mestre de camp général de la cavalerie.

1698. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 24 octobre 1679.

Je suis persuadée que vous ne recevrez point cette lettre en Bourgogne, et je le souhaite, mon cher cousin ; je l'écris au hasard. Ma nièce de Sainte-Marie m'a dit que vous veniez incessamment à Paris avec l'heureuse veuve. Je pensois qu'elle vint seule et je lui fis offrir le logement de ma fille ; mais j'ai bien aisément compris que vous ne vous sépariez non plus à Paris qu'ailleurs ; vous ne sauriez être en meilleure compagnie.

J'ai perdu avec beaucoup de douleur celle de ma fille. La pauvre femme partit le 13 du mois passé avec une santé assez délicate pour que j'en sois continuellement en peine. C'est l'état où je suis. J'ai passé beaucoup de temps à Livry. Cette solitude me déplaisoit moins que la contrainte du monde et des visites. Je m'y en retourne encore passer la Toussaint, après quoi je reviendrai ici vous attendre : il me semble que c'est à peu près le temps que vous y arriverez. Je suis si mal instruite des nouvelles, que je n'entreprendrai pas de vous en mander. Je vous écris tristement, mes pauvres enfants ; vous me remettez dans mon naturel. Je l'espère de vos aimables esprits et en attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

1699. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Chasen, ce 27 octobre 1679.

J'ai reçu votre lettre du 24 de ce mois, madame, et j'en recevrai encore quelques-unes de Paris avant que je parte d'ici, car encore que j'aie reçu, il y a près de quinze jours, la permission que j'ai demandée au roi, les affaires que j'ai ici m'y retiendront jusqu'au commencement de décembre. J'en ai à Paris, mais quand je n'y en aurois point d'autres que celles de ma fille de Coligny, je ne laisserois pour elle d'y aller. Comment avez-vous pu croire que je demeurasse seul dans mes châteaux? Pour moi, je vous plains extrêmement de ne pouvoir accompagner la belle *Madelonne* en Provence, et d'autant plus que vous l'avez laissé partir avec une méchante santé.

Je comprends bien que vous êtes mieux à Livry qu'à Paris dans le commencement de ces séparations. Les gens que vous voyez dans le monde veulent que vous soyez toujours gaie et divertissante et n'entrent point dans les raisons de votre chagrin. Nous l'adoucirons, ma chère cousine, en le partageant avec vous. Cependant, ne vous y laissez pas trop aller, car outre que vous vous donneriez trop d'affaires, le chagrin est mortel à tout le monde et surtout aux personnes qui, comme vous, ne sont pas nées pour être tristes.

Adieu, ma chère cousine, je vous assure que nous vous aimons tendrement votre nièce et moi.

(1) Cette lettre, bien que publiée anciennement, a été omise par les derniers éditeurs de madame de Sévigné.

1700. — *Le marquis de Trichateau à Bussy.*

A Semur , ce 27 octobre 1679.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai de nouveau à vous envoyer cet ordinaire (1).

Je suis fort aise que votre mal ait si peu duré.

Je crois que vous savez que M. de Seignelay a passé à Dijon. Il a vu Auxonne et s'en est allé à Toulon. On parle d'un armement; mais je crois que la Pologne sera le seul pays qui fournira des occasions aux gens de bonne volonté pour la guerre.

(1) La lettre commençait par la copie de « trois fables mises en chanson , qui ne m'ont pas semblé , dit Bussy , valoir la peine d'être mises ici. »

APPENDICE.



I.

Lettres de Bussy au roi.

Sire,

Votre Majesté a fait la grâce à mon fils aîné de lui donner une compagnie de cheveu-légers, et je l'en ai très-humblement remerciée. Par la même lettre, je suppliai très-humblement Votre Majesté de se souvenir du fils que j'ai dans l'Église. Je sais bien, Sire, qu'elle a des gens à récompenser qui la servent tous les jours, et ma disgrâce me feroit désespérer de rien obtenir d'elle, si je ne croyois que vous n'avez pas oublié que j'ai servi Votre Majesté fort longtemps et dans des emplois considérables, et qu'elle sait bien qu'il ne tient pas encore à moi que je ne la serve le reste de ma vie. Mais enfin, Sire, quand Votre Majesté, pour de bonnes raisons (qu'elle a toujours), m'empêchera de la servir à la guerre, elle trouvera bon que je serve d'une autre manière à sa gloire, et peut-être que ses généraux d'armée, en prenant des villes et gagnant des batailles, n'y contribueront pas tant que moi. Quoi qu'il en soit, Sire, ayez pitié de ma famille; et puisque tout ce que j'ai fait à la guerre ne m'a servi de rien à cause de ma mauvaise conduite, ayez la bonté de faire que cela serve

à mes enfants, qui n'ont point failli. J'en supplie très-humblement Votre Majesté, et de croire que la justice que je me suis faite sur les châtimens que j'ai reçus m'a conservé dans le cœur toute l'amitié, tout le respect, toute l'estime et l'admiration dont Votre Majesté est digne, et que personne n'est plus que moi, etc.

A Chaseu, ce 7 septembre 1678.

Sire,

Il m'est arrivé une affaire au parlement de Paris qui m'oblige à supplier très-humblement Votre Majesté de me permettre d'y aller l'hiver prochain. Je pense qu'en six mois je pourrai bien la terminer. Quand j'ai demandé à Votre Majesté, Sire, de me laisser chez moi le reste de ma vie pour être moins suspect à la postérité en écrivant la vôtre, je n'ai pas cru que la permission d'en sortir pour un peu de temps pût décréditer les belles et grandes vérités que j'ai à dire de vous; si j'y voyois quelque apparence, Sire, je proteste à Votre Majesté que je me serois contenté de solliciter mes juges par des lettres et par des recommandations, car je ne songe qu'à vous bien faire voir qu'après avoir fidèlement servi Votre Majesté trente années à la guerre et dans des emplois considérables, j'achève ma vie en travaillant à sa gloire avec des mains plus dignes d'elle que la plupart de celles qu'elle pourroit employer. Si vous daigniez, Sire, faire un moment de réflexion sur tout ce qui m'est venu de votre part depuis treize ans et sur mon zèle à votre service après cela, je suis assuré que vous ne me haïriez pas, je vous en supplie très-humblement, et de croire que personne au monde n'est d'un cœur plus tendre, plus respectueux et plus soumis que moi.

A Chaseu, ce 22 septembre 1679.

II.

Madame de Malnoue.

(Voy. p. 70.)

L'abbesse de Malnoue, monastère du diocèse de Paris (1), était en mars 1678 Marie-Éléonore de Rohan, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou, et de Marie de Bretagne. On lui donna pour coadjutrice, en 1678, Marie-Claire de Bretagne, fille du comte de Vertus. Elle mourut le 8 avril 1681. Elle a laissé divers ouvrages de piété et quelques *portraits*. — Voyez l'article que lui a consacré le *Dictionnaire* de Moréri, art. ROHAN.

III.

Le droit de COMMITTIMUS.

Nous avons dit, p. 122, ce qu'était le droit de *Committimus* dont il est question plus d'une fois dans les lettres de Bussy. A l'explication que nous avons donnée il faut ajouter que, dès la création de la compagnie, tous les membres de l'Académie française jouissaient de ce droit qui, par ordonnance du mois d'août 1669, fut réservé aux quatre plus anciens ; mais ils furent ensuite rétablis dans l'exercice de ce privilège par une ordonnance royale du 5 décembre 1673. On en peut voir le texte dans *l'Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, édition Livet (Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8), t. II, p. 476 et suiv.

(1) Malnoue n'est plus aujourd'hui qu'un hameau du département de Seine-et-Marne.

IV.

M. d'Hacqueville.

(Voy. p. 169.)

Cet ami de madame de Sévigné et dont il est souvent question dans sa correspondance, joue un rôle assez important dans les Mémoires de l'abbé Blache, mémoires où, à côté de rêveries extravagantes, on rencontre des détails fort curieux. L'abbé y fait figurer d'Hacqueville comme le complice du cardinal de Retz et de la marquise d'Assérac, qui avaient, à ce qu'il prétend, formé le projet d'empoisonner le cardinal Mazarin, puis le roi, le dauphin, etc. Suivant lui, d'Hacqueville serait mort empoisonné. — Bussy, ainsi qu'on l'a vu, a fait justice de cette hypothèse. (Voy. *Revue rétrospective*, t. I, p. 1 et suiv.)

V.

Origine du nom de la Chambre ardente.

Le Mercure galant (avril 1679, p. 336) contient l'explication suivante du nom de *Chambre ardente*, donné à la chambre de justice chargée d'informer contre les empoisonneurs :

« On la nomma ainsi parce qu'on jugeoit autrefois les criminels dont la naissance étoit élevée dans une chambre toute tendue de deuil et qui n'étoit éclairée que par des flambeaux. C'est à cause de ces mêmes flambeaux que le nom de *chapelle ardente* est demeurée aux mausolées qu'on dresse aux personnes de qualité, le jour des services solennels qu'on fait pour honorer leur mémoire. »

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettres adressées à Bussy

PAR

- Autun (évêque d'). — Voy. ROQUETTE.
- Basville. — 1678. p. 204.
- Bellefonds (maréchal de). — 1678. p. 77, 248.
- Benard de Resé. — 1678. p. 154.
- Benserade. — 1679. p. 303.
- Bouhours (le P.). — 1678. p. 1, 298, 436.
- Bretagne. — 1679. p. 462.
- Briord. — 1679. p. 439.
- Brulart (le P. P.). — 1678. p. 13, 17, 19, 44, 57, 80, 200. — 1679. p. 374.
- Brulart (madame). — 1678. p. 261.
- Bussy (le marquis de). — 1679. p. 403, 420, 435.
- Chauvelin. — 1679. p. 291.
- Corbinelli. — 1678. p. 11, 35, 188, 267. — 1679. p. 315, 398.
- Dupré (mademoiselle). — 1678. p. 27, 72.
- Elbeuf (duc d'). — 1678. p. 85.
- Estrées (comte d'). — 1678. p. 42.
- Faydit (l'abbé). — 1679. p. 391.
- Gaignières. — 1678. p. 51, 92, 157, 169.
- Gramont (comte de). — 1678. p. 184.
- Grignan (madame de). — 1678. p. 189, 245.
- Harlay, archevêque de Paris. — 1678. p. 168.
- Hauterive. — 1678. p. 223.
- Hocquincourt, évêque de Verdun. — 1678. p. 112. — 1679. p. 451.
- Humières (la maréchale d'). — 1678. p. 26.
- Jalon. — 1678. p. 148. — 1679. 449, 451, 458.
- Jeannin de Castille. — 1678, p. 68, 86, 92, 415.
- La Basinière. — 1679. p. 289.
- La Chaise (le P. de). — 1678. p. 236.
- Lamoignon, avocat général. — 1678. p. 13, 199. — 1679. p. 327.
- La Rivière. — 1679. p. 432, 454, 466.
- La Roche (comtesse de). — 1679. p. 363, 410.
- La Rongère. — 1678. p. 117. — 1679. p. 291, 420.

- Louvois. 1679. p. 341.
 Marles-Coussy. 1679. p. 407.
 Mascaron. 1679. p. 346.
 Montmorency (madame de). — 1678. p. 6, 79, 105, 161, 187, 257. — 1679. p. 385, 418, 468.
 Navailles (duc de). — 1679. p. 297.
 Noailles (duc de). — 1678. p. 18.
 Noailles (duchesse de). — 1678. p. 56.
 Novion (le P. P. de). — 1678. p. 224.
 Ons-en-Bray (madame d'), — 1678. p. 203.
 Orléans (duc d'). — 1678. p. 247.
 Pomponne. — 1678. p. 220. — 1679. p. 364, 476.
 Rabutin (madame de). — 1678. p. 87, 111, 119, 184, 192, 227, 229, 235.
 Rapin (le P.). — 1678. p. 37, 52, 160, 219. — 1679. p. 327, 329, 347, 390, 431.
 Roquette (G. de), évêque d'Autun. — 1678. p. 102, 234. — 1679. p. 299, 304, 312, 337, 359, 381, 408, 465.
 Saint-Aignan (duc de). — 1679. p. 295, 463.
 Saucourt. — 1678. p. 221.
 Scudéry (madame de). — 1678. p. 12, 21, 30, 43, 60, 69, 76, 88, 93, 101, 108, 113, 116, 123, 150, 155, 164, 200, 211, 239, 256. — 1679. p. 275, 285, 302, 328, 334, 353, 365, 410, 437, 452.
 Seneville (madame de). — 1678. p. 26, 73, 97, 131, 178, 225. — 1679. p. 361.
 Sévigné (madame de). — 1678. p. 11, 34, 61, 126, 164, 170, 176, 190, 213, 244, 265. — 1679. p. 313, 370, 396, 410, 438, 482.
 Tavannes (comte de). — 1678. p. 19. — 1679. p. 289, 300, 318.
 Trichateau (marquis de). — 1678. p. 252, 254, 263, 269. — 1679. p. 273, 279, 285, 294, 297, 310, 312, 320, 331, 339, 342, 344, 350, 353, 372, 385, 387, 399, 425, 429, 433, 442, 444, 449, 467, 471, 474, 477, 480, 484.
 Verjus (le P.). — 1678. 70.
 X***. — 1679. p. 369, 377.

Lettres écrites par Bussy

A

- Autun. — Voy. ROQUETTE.
 Basville. — 1678. p. 186. — 1679. p. 273.
 Bauquemare. — Voy. ONS-EN-BRAY.
 Bellefonds (maréchal de). — 1678. p. 79, 207, 237, 252.
 Benard de Resé. — 1678. p. 146.
 Benserade. 1678. p. 122. — 1679. p. 297.
 Bouhours (le P.). — 1678. p. 8, 210, 440.
 Bragelonne. — 1678. p. 146.
 Bretagne. — 1679. p. 156.
 Briord. — 1679. p. 422.
 Brulart (le P. P.). — 1678. p. 5, 24, 47, 59, 89, 199. — 1679. p. 373.
 Brulart (madame). — 1678. p. 199.
 Chandénier (le marquis de). — 1678. p. 89.

- Chauvelin. — 1678. p. 254. — 1679. p. 311.
 Corbinelli. — 1678. p. 15, 40, 195, 271. — 1679. p. 323, 402.
 Dupré (mademoiselle). — 1678. p. 29, 73.
 Gaignières. — 1678. p. 54, 93, 172.
 Gramont (comte de). — 1678. p. 167. — 1679. p. 473.
 Grignan (madame de). — 1678. p. 196, 250.
 Harlay, archevêque de Paris. — 1678. p. 54.
 Hauterive. — 1678. p. 202.
 Hocquincourt, évêque de Verdun. — 1678. p. 121, 418.
 Houssaye (mademoiselle du). — 1678. p. 84.
 Humières (la maréchale d'). — 1678. p. 185.
 Jalon. — 1678. p. 96, 154, 175, 195, 222, 237. — 1679. p. 472.
 Jeannin de Castille. 1678. p. 71, 86, 94.
 La Basinière. — 1679. p. 280.
 La Boulaye (marquise de). — 1678. p. 238.
 La Chaise (le P. de). — 1678. p. 183.
 La Feuillade (maréchal de). — 1679. p. 421.
 Lamoignon, avocat général. — 1678. p. 186. — 1679. p. 278, 310.
 La Rivière. — 1679. p. 459.
 La Roche (comtesse de). — 1679. p. 366.
 La Rongère. — 1678. p. 130. — 1679. p. 308, 368.
 Louis XIV. — 1678. p. 485. — 1679. p. 355, 486.
 Louvois. — 1679. p. 333, 431, 476.
 Marets (madame des). — 1678. p. 230.
 Mascaron. — 1679. p. 326.
 Montmorency (madame de). — 1678. p. 9, 84, 107, 162, 194, 240. — 1679. p. 376, 392, 424; 472.
 Montrevel (comte de). — 1678. p. 232, 260.
 Navailles (duc de). — 1678. p. 128. — 1679. p. 281.
 Novion (le P. P. de). — 1679. p. 284.
 Ons-en-Bray (le président d'). — 1678. p. 95, 174.
 Ons-en-Bray (madame d'). — 1678. p. 95, 118, 174, 209.
 Orléans (duc d'). — 1678. p. 230, 443.
 Pomponne. — 1678. p. 183. — 1679. p. 357, 464.
 Poncet. — 1679. p. 305.
 Rabutin (madame de). — 1678. p. 193.
 Rapin (le P.). — 1678. p. 50, 55, 104, 165, 186, 221. — 1679. p. 279, 309, 331, 338, 351, 394, 434.
 Roquette (G. de), évêque d'Aulun. — 1678. p. 103, 234. — 1679. p. 277, 303, 304, 317, 341, 362, 375, 389, 464.
 Saint-Aignan (duc de). — 1678. p. 168. — 1679. p. 337, 406, 479.
 Saint-Pouange. — 1679. p. 477.
 Saucourt. — 1678. p. 202.
 Scudéry (madame de). — 1678. p. 16, 23, 31, 46, 64, 71, 82, 90, 96, 103, 110, 114, 120, 128, 147, 152, 158, 167, 201, 204, 216, 246, 259. — 1679. p. 285, 307, 330, 336, 358, 367, 414, 457, 461.
 Seneville (madame de). — 1678. p. 4, 33, 75, 99, 115, 182, 229.
 Sévigné (madame de). — 1678. p. 2, 14, 15, 38, 48, 65, 124, 132, 159, 171, 179, 197, 217, 249, 269. — 1679. p. 321, 378, 400, 424, 440, 483.
 Tavannes (comte de). — 1678.

- p. 22, 231. — 1679. p. 281, 293, 306.
- Trichateau (marquis de). — 1678. p. 242, 253, 258, 262, 264. — 1679. p. 274, 288, 296, 299, 309, 316, 319, 325, 333, 340, 342, 346, 349, 352, 373, 380.
- 384, 393, 400, 422, 428, 430, 443, 448, 455, 470, 475, 478, 481.
- Verjus (le P.). — 1678. p. 30.
- Villeroi (duchesse de). — 1678. p. 191.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME.

Correspondance de Bussy du 4 janvier 1678 au 27 octobre 1679. 1

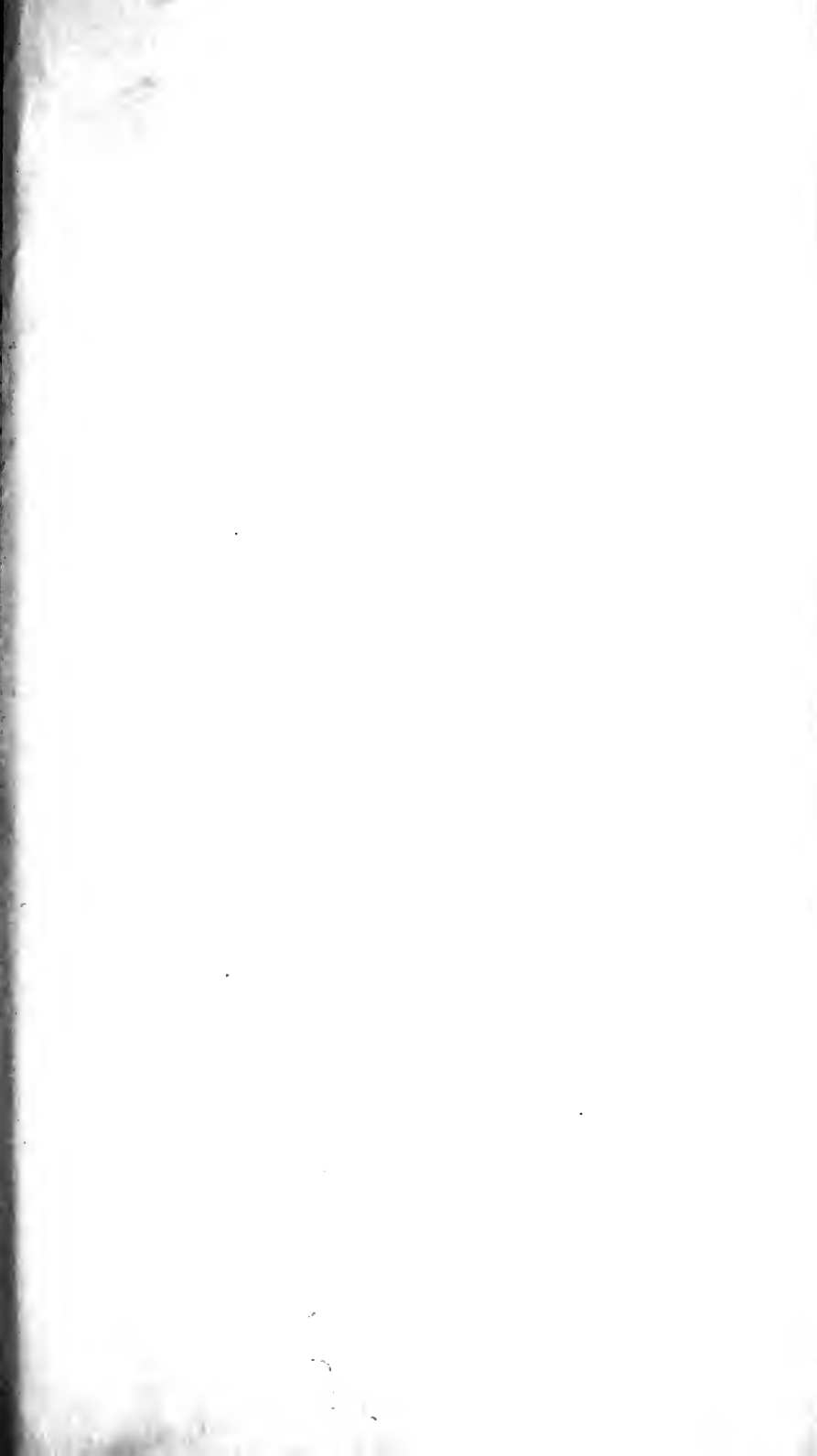
APPENDICE.

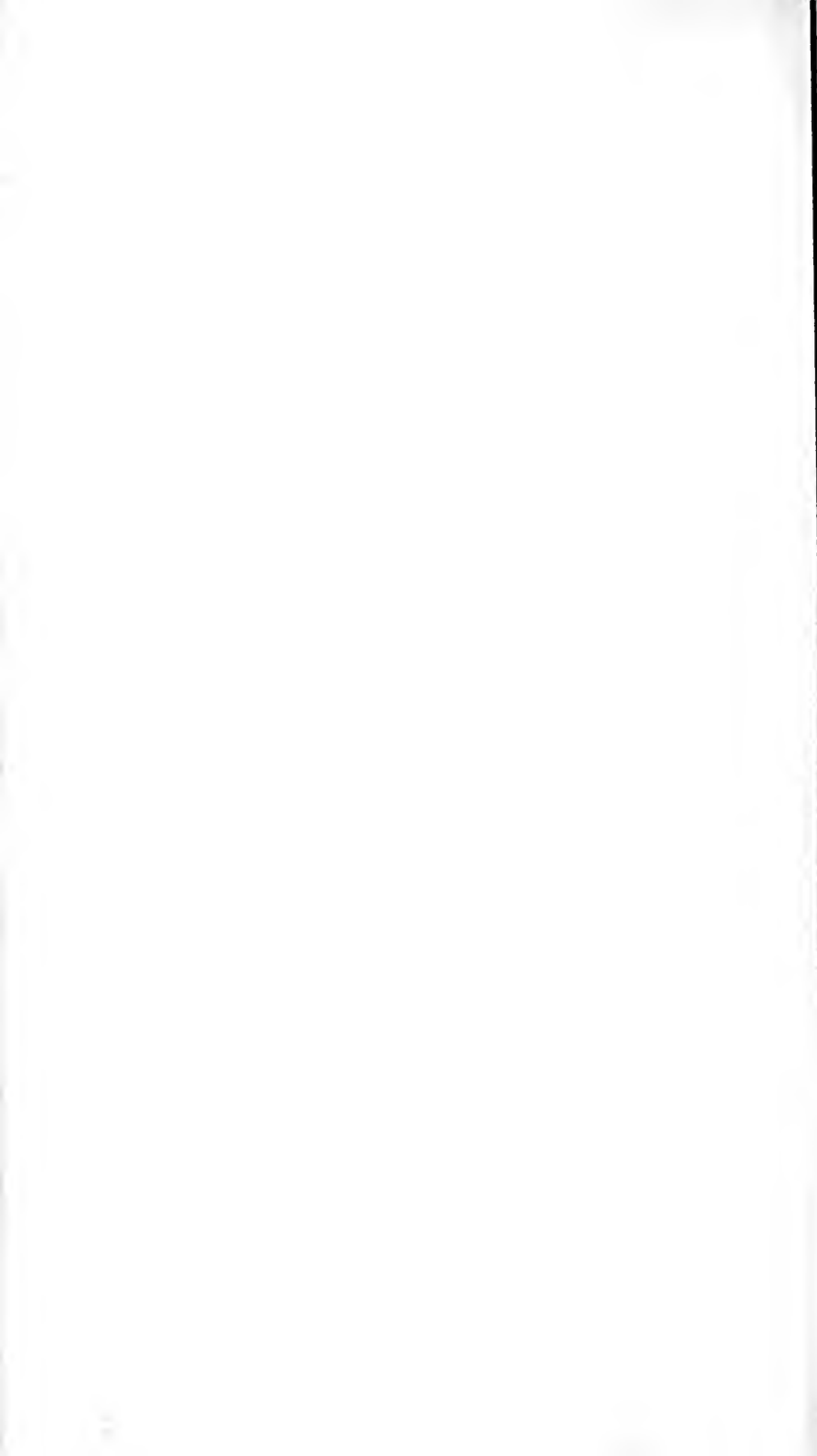
- | | |
|---|--------------|
| I. — Lettres de Bussy au roi. | 485 |
| II. — Madame de Malnoue. | 487 |
| III. — Le droit de <i>Committimus</i> | <i>Ibid.</i> |
| IV. — M. d'Hacqueville. | 488 |
| V. — Origine du nom de la Chambre ardente.. . . . | <i>Ibid.</i> |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

4386

434
4







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéances

The Library
University of Ottawa
Date due



MAY 04 '82



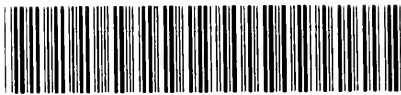
APR 22 '82



a39003 001232395b

DC 130 • B9A4 1858 V4
BUSSEY 1 RONGER DE RABUTI
CORRESPONDANCE DE ROGGE

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	07	04	12	02	14	4